This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

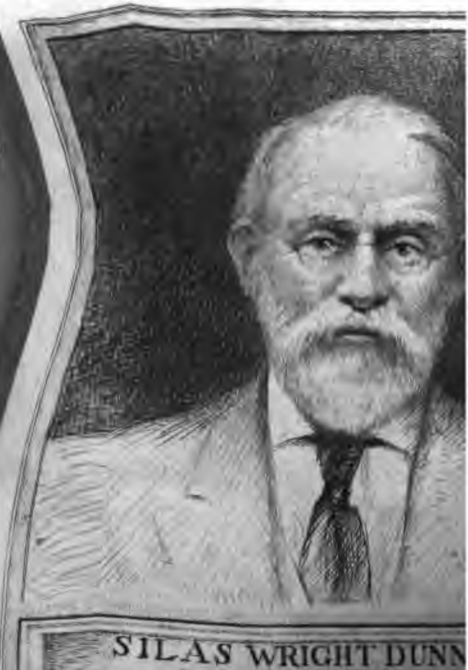
SILAS WRIGHT DUNN
BEQUEST
UNIVERSITY of
GENERAL

AS
T8
38

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérenissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Janvier 1738.

Imprimé à Paris, & se vend
A LYON,
Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 ſ. le mois, en blanc, & brochés 16 ſ.

Dunning
Nijhoff
1-31-36
31477

Années.

1701.	9.	vol.	1720.	5.	v.
1702.	12.	v.	1721.	12.	v.
1703.	12.	v.	1722.	12.	v.
1704.	13.	v.	1723.	12.	v.
1705.	12.	v.	1724.	12.	v.
1706.	12.	v.	1725.	12.	v.
1707.	12.	v.	1726.	13.	v.
1708.	12.	v.	1727.	12.	v.
1709.	12.	v.	1728.	12.	v.
1710.	12.	v.	1729.	12.	v.
1711.	12.	v.	1730.	12.	v.
1712.	12.	v.	1731.	12.	v.
1713.	12.	v.	1732.	12.	v.
1714.	12.	v.	1733.	12.	v.
1715.	12.	v.	1734.	12.	v.
1716.	12.	v.	1735.	14.	v.
1717.	12.	v.	1736.	15.	v.
1718.	12.	v.	1737.	13.	v.
1719.	12.	v.	1738.	1.	v.

Printed in France.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1738.

ARTICLE I.

LEÇONS DE PHYSIQUE, contenant les élémens de la Physique déterminés par les seules loix des méchaniques, expliquées au College Royal de France, par Joseph Privat de Moliere, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie des Sciences, & membre de la Societé Royale de Londres. Tome troisiéme. A Paris, chez la

[redacted]

veuve Brocas, ruë S. Jacques, au Chef S. Jean; Musier, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S. Michel, à l'Olivier; & Joseph Bullot, Imprimeur-Libraire, ruë de la Parcheminerie, près S. Severin, à l'Image S. Joseph. 1737. *vol.* in-12. *Pages* 472. *sans les Planches.*

COMME ces Leçons de Physique dépendent toutes des mêmes principes, qui sont très-simples & très-nettement expliqués, il seroit à souhaiter qu'on étudiât, ou du moins qu'on lût de suite les trois volumes de M. de Moliere. Par la même raison, avant que de rendre compte de ce troisiéme Tome, nous souhaiterions que nos Lecteurs n'eussent pas perdu de vûë nos Extraits précedens.

Toute cette Doctrine est un enchaînement de conséquences qui méritent d'être suivies sans interruption. En effet, ce volume contient, outre une description exacte &

curieuse des principales opérations de la Chimie, 1°. une explication méchanique de ces opérations déduite des principes déja posés dans les leçons précédentes: 2°, une autre des principaux météores, fondée sur les mêmes principes, & sur ce qu'on a dit des opérations chimiques: 3°. une nouvelle explication du magnétisme, & des phénomenes merveilleux de l'électricité qui ont été découverts de notre tems.

Chimie.

M. de Moliere établit la nécessité d'entrer dans un petit détail des opérations Chimiques sur l'utilité des moyens qu'elles fournissent pour déterminer les principes de la nature dans la plus grande précision. Et véritablement que feroient tous les systêmes imaginés ou imaginables sans l'expérience, & quelle expérience plus sûre que celle d'un art dont les procédés se trouvent si bien d'accord avec ceux de la nature? Il n'est question que d'allier la vraye Phy-

ſique à la vraye Chimie, d'aider l'une par l'autre, d'épurer enfin & de ſimplifier le méchaniſme, ſoit dans ſon idée, ſoit dans ſes opérations. C'eſt ce que notre Auteur ſe propoſe, & ce qu'il execute avec ſuccès. Après avoir défini les termes de *diſſoudre*, *filtrer*, *criſtalliſer*, *digerer*, *calciner*, *fermenter*, *ſublimer*, *diſtiller*, quels ſont les principaux inſtrumens ; de quelles ſortes de chaleur on ſe ſert, & à quels degrés ; enfin ce qu'on entend par *phlegme*, *huile ou ſoufre*, *ſel acide*, *ſel alkali* & *terre*, il ſuit de vûë ſon objet ; c'eſt-à-dire, ſon ſyſtême des petits tourbillons. D'un nombre conſidérable d'opérations choiſies qu'il expoſe, il réſulte généralement parlant, que ce ſyſtême eſt ſoutenu par ces opérations, & qu'elles ſont réciproquement appuyées ſur ce ſyſtême, de ſorte que la nature & l'art en ſe prêtant mutuellement la main, tirent de part & d'autre l'avantage de ſe faire mieux connoître, ſi ç'en eſt un pour la nature, & de ſe perfectionner ; ce qu[i] en eſt un très-réel pour l'art Ch[i]mique.

Il sera difficile d'exposer ici beaucoup de particularités sur cette partie. C'est un édifice dont tous les matériaux se tiennent, & ne sçauroient être dérangés sans préjudice de la totalité. Quelques exemples feront toutefois sentir la beauté du plan de l'Auteur.

1°. C'est par le méchanisme judicieusement appliqué aux opérations, soit de la nature, soit de la chimie, que l'on découvre que tout sel tant naturel qu'artificiel est composé d'acides & d'alkalis. La décomposition & la régénération des sels minéraux, & la fabrique des sels artificiels en sont des preuves sensibles. Voyés la Leçon X. où vous trouverez ces preuves, & de plus quantité de choses curieuses sur les bitumes, les résines, les gommes, & les sels vitrioliques des métaux.

2° La nécessité du méchanisme bien entendu est démontrée par la bizarrerie des idées, soit de ceux qui ne veulent que des expériences sans systêmes, soit de ceux qui n'admettent que des systêmes embrouil-

lés, sans songer qu'il faut nécessairement admettre & perfectionner les idées du mouvement, pour tirer quelqu'utilité des expériences. La bonne Physique n'est que l'application juste des loix de la méchanique. Avec elle on marche sûrement: sans elle on ne fait que tâtonner à l'aveugle. Or pour faire cette juste application, voyons comment l'Auteur s'y prend en fait de Chimie. Les eaux fortes sont dans un mouvement qui les met à l'épreuve du froid. Elles contiennent pourtant une grande quantité d'eau commune où les acides sont dispersés. Donc les molecules des eaux fortes (ou les acides) sont de petits tourbillons à cause du mouvement, & ces petits tourbillons sont dans les intervalles de ceux de l'eau. « D'où „ il suit que l'eau étant (comme on „ l'a établi Prop. 4. 8.) un com„ posé de petits tourbillons du se„ cond élement, les acides ne peu„ vent être que des tourbillons beau„ coup inférieurs en grandeur à „ ceux du second élement, & par

„ conséquent de gueres plus grands „ que ceux du premier élement avec „ lesquels ils feront équilibre.... „ Ainsi les eaux fortes ne différent „ de l'eau commune qu'en ce que „ les pores de ces eaux fortes sont „ remplis de molecules acides, c'est-„ à-dire, de petits tourbillons du „ premier élement composés d'au-„ tres tourbillons encore plus petits „ qui ont chacun un globule dur à „ leur centre; & qu'elles ne diffé-„ rent des huiles qu'en ce que les „ globules durs que les molecules „ des acides contiennent, sont beau-„ coup plus denses & plus pesans „ que ceux qui sont contenus dans „ les molecules de l'huile. Ce qui „ est cause qu'un certain volume „ d'eau forte pese beaucoup plus „ qu'un pareil volume d'huile ou „ d'eau commune, &c. „ En un mot l'Auteur déduit de cette conformation tout ce qui convient à l'eau forte, & ce qui ne convient qu'à elle. « Quant aux alkalis, au „ lieu d'imaginer dans les molecu-„ les de ces sels une structure mys-

» térieuse que les simples loix du
» mouvement ne peuvent fournir;
» comme nous sçavons d'ailleurs
» par un grand nombre d'expérien-
» ces que les molecules de ces sels
» sont très-subtiles, nous dirons
» simplement que le sel alkali n'est
» autre chose qu'un amas de ces
» globules durs que les acides con-
» tiennent, lesquels ayant été dé-
» gagés de leurs tourbillons par la
» violence du feu sont restés parmi
» les cendres, d'où on les retire
» par la lessive, & qui étant séchés
» au feu, ou dégagés de l'eau qui
» les tient suspendus dans ses pores,
» composent enfin ce corps blanc
» & friable qui excite sur notre lan-
» gue ce goût si vif & si pénétrant.
» De sorte que si par ce méchanis-
» me simple & intelligible nous
» pouvons montrer clairement qu'il
» n'y a rien de remarquable dans
» les proprietés des sels dont nous
» venons de parler, rien de surpre-
» nant dans les divers combats des
» acides & des alkalis qui ne se
» développe aussi-tôt à notre intelli-

„ gence, nous aurons obtenu tout „ ce qui est à désirer sur ce point. „ C'est ce que l'Auteur fait dans le reste de la leçon XI^e, & dans toute la XII^e, où il explique suivant ce méchanisme, les principaux phenomenes de la Chimie par la calcination, la distillation & la fermentation.

Remarquons 3°. en finissant cet article, que selon M. de Moliere l'éther & l'air ne sont pas moins des principes qui entrent dans la structure des mixtes, que l'eau, l'huile, le sel & la terre. Dans ce cas tout liquide sera consideré par le Chimiste comme principe *actif*, & tout solide comme *passif*. Le solide se réduira à ce qu'on appelle en Chimie *Terre & alkali*. En un mot, selon le méchanisme de M. de Moliere il n'y a rien dans la nature qui ne se réduise aux tourbillons en petit comme en grand. Les liquides sensibles ou imperceptibles ne sont que cela, & ne different entr'eux que par les globules plus ou moins pesans qu'ils ont au centre, & par

le plus ou le moins de grosseur & de mouvement. Cette idée s'ajuste mieux à la Chimie & à la nature qu'aucun autre. Donc c'est la plus vraisemblable, & par conséquent la vraye en petit, étant démontrée vraye en grand, c'est-à-dire, dans le jeu des Planetes.

Météores.

Par ce méchanisme de mouvement circulaire, en petit comme en grand, l'Auteur explique avec le même succès la cause 1°. des brouillards, des pluies, des neiges, de la rosée, &c. 2°. du vent proprement dit, & de ses singularités. 3°. des orages, des tempêtes, des tonnerres, & de ce qui les accompagne. Car premierement si l'on conçoit bien le mouvement circulaire des molecules de l'air, il n'y aura plus de difficulté à concevoir des molecules d'eau, d'huile, de sels volatils, entraînées dans les pores de l'air. Cela supposé, avec un peu de réflexion l'on concevra aisément la cause des *vapeurs*, des

exhalaisons , du *brouillard* , de la *pluie* , des *nuées*, de la *neige* , de la *rosée*, de la *gelée blanche* , du *serein* ; bien entendu qu'on aura égard à la chaleur du Soleil, & aux observations que l'auteur a soin de faire remarquer sur chaque article.

Secondement, en admettant avec les Cartesiens la raréfaction de l'air causée par le Soleil, les exhalaisons des cavernes souterraines, le mouvement des eaux, &c. l'on trouvera bien quelques causes éloignées & incomplettes de ce qu'on appelle proprement le Vent, vent périodique, vent remarquable par sa durée & son étenduë ; mais non pas la cause prochaine & immédiate d'un pareil effet. Il faudra donc nécessairement aller plus loin ; & il sera difficile de ne pas convenir avec M. de Moliere que le vent proprement dit est causé par un mouvement circulaire d'air qui rase la terre du Nord au Sud, (par exemple) & qui revient du Sud au Nord, en passant par la moyenne région. Et voilà un grand tourbillon d'air qui devient la cause im-

[redacted]

mediate & prochaine du *Vent* : tourbillon d'autant mieux établi, qu'avec lui les principales ſingularités du vent s'expliquent avec une facilité très-conforme à la bonne méchanique, & que ſans lui l'on n'entend rien ſur cette matiere. Afin d'entrer dans cette explication, il eſt juſte d'accorder à l'Auteur ce qu'on ne peut lui refuſer, ſçavoir 1°. que " le vent du Nord eſt un
» tourbillon dont l'axe eſt parallele à
» l'horiſon, & perpendiculaire au
» méridien du lieu où il ſouffle, ſe
» mouvant par le bas du Nord au
» Sud, & par le haut du Sud au
» Nord, & dont le centre étant
» fort élevé ſur l'horiſon ſe trouve
» ſitué entre le Zenit de ce lieu &
» l'Equateur. 2°. Que comme le
» même vent ne ſouffle pas en mê-
» me-tems dans toutes les régions
» de la terre, l'on doit penſer que
» le tourbillon de vent dont on
» vient de faire la deſcription, eſt
» communément environné de
» pluſieurs autres tourbillons ſem-
» blables de vents qui ſoufflent ſur

» d'autres contrées, & qui balan-
» cent l'effort continuel que celui-
» ci fait pour s'étendre de toutes
» parts. „ L'on voit bien qu'avec cela quelques mouvemens d'axe, & quelques mêlanges de tourbillons nous mettront au fait de toutes les varietés des vents, de leurs combats, des ouragans, & même des tiphons & des trompes.

Troisiémement, quant au tonnerre & à ses accompagnemens, le tourbillon d'air est plus nécessaire que jamais. Car le moyen d'user avec quelque vraisemblance des frottemens de nuées à la Cartesienne, depuis les observations qu'on a faites, & qui convainquent ces explications de faux ? Le P. de Lozeran Jesuite a traité cette matiere avec tant de succès, que M. de Moliere qui le cite avec éloge, dit que cet habile Physicien ayant fait usage comme lui du principe des petits tourbillons, il lui suffit de faire en quelque sorte un extrait de son Ouvrage. Nous ne ferons qu'effleurer cette explication nouvelle de l'un

& de l'autre, comme étant fort connuë. Véritablement de ſix modernes obſervations il réſulte qu'il y a dans les cas d'orage & de tonnerre, agitation de nuées, ébullitions de brouillards, globes de feu tournans en guiſe de ſoufre allumé, & quantité d'autres choſes qui obligent d'avoir recours au mouvement circulaire en petit & en grand. Il eſt d'abord ſenſible que le fondement de ce météore eſt un grand tourbillon d'air dont l'axe eſt perpendiculaire à l'horiſon du lieu où l'orage ſe forme. De cette machine ſi ſimple, jointe aux obſervations, l'on tire aiſément le concours des brouillards qui ſe raſſemblent de toutes parts, la pluie tantôt plus tantôt moins groſſe qui précéde, accompagne, ou ſuit le tonnerre, la matiere, les tourbillons & les figures du tonnerre qui s'échappe, ou en long feu par l'axe de ſon tourbillon, ou en pluie de feu quand le tourbillon creve d'une autre façon. En un mot rien n'arrête dans cette hypotheſe, & l'eſprit demeure ſatisfait.

Venons quatriémement à la cause particuliere que M. de Moliere allegue pour expliquer les vents perpétuels & périodiques qui regnent dans la Zone torride. Il n'est plus ici question de tourbillons d'air comme ci-dessus à l'égard des vents. Mais le mouvement circulaire n'y perd rien de ses droits. C'est le mouvement journalier de la terre d'Occident en Orient qui cause les vents de la Zone torride.

Car « la terre étant un corps dur,
» un des points de son équateur ne
» peut pas employer moins de tems
» à faire sa révolution que les points
» voisins des pôles. Ainsi les points
» de l'Equateur de la terre ayant
» un beaucoup plus long chemin à
» faire en même-tems que ceux qui
» sont voisins du pôle, iront beau-
» coup plus vîte vers l'Orient. Mais
» l'air & l'eau qui sont fluides ne
» peuvent avoir qu'un mouvement
» moyen entre ces deux mouve-
» mens. D'où il suit que si dans nos
» climats qui sont situés entre le Pô-
» le & l'Equateur l'air ne circule ni

» plus ni moins vîte que les points
» de la terre ausquels il corres-
» pond, c'est une nécessité que les
» points de la terre situés sous la Zo-
» ne torride aillent plus vîte vers
» l'Orient que ne font l'air & l'eau.
» L'on doit donc s'appercevoir sous
» la Zone torride d'un courant d'air
» & d'eau continuel d'Orient en
» Occident, qui sera cause que les
» vaisseaux qui viennent de la Chine
» au Bresil employeront beaucoup
» moins de tems à faire leur tra-
» jet que ceux qui iront du Bresil
» à la Chine. „ Joignez à cet effet naturel l'approche du Soleil aux tropiques soit du Cancer, soit du Capricorne, & vous aurez la raison des vents moyens ou alizés. Ajoûtez-y quelques autres causes générales ou particulieres, & vous serez satisfait sur les autres vents périodiques. M. de Moliere renvoye sur ce point aux Entretiens Physiques du Pere Regnault Jesuite. Enfin pour ne pas s'écarter de son objet principal, il ne dit rien des météores produits par la réfléxion & la réfraction de la lu-

miere ; & il finit par l'Article ſuivant.

Nouvelle explication du Magnétiſme.

Cette explication eſt véritablement belle par ſa féconde ſimplicité. Elle n'a rien d'embaraſſant , & ſatisfait à tout. L'on ſçait que l'aiman eſt l'écueil de la Phyſique Cartéſienne. Il y faut des tourbillons, des écroux, des vis, des torrens de matieres, des mouvemens qui ſe croiſent, & qu'on ne peut concevoir : ici rien de tout cela. L'on ne veut que deux choſes. 1°. Atmoſphere autour de l'aiman ſans tourbillon ni mouvement circulaire. 2°. Direction conſtante & invariable des particules magnétiques. Or l'expérience paroît démontrer ces deux choſes. D'ailleurs, elles ſuffiſent pour expliquer tous les phenomenes de l'aiman ſans embarras. Donc il y a lieu de croire que le ſecret de l'aiman eſt dévoilé.

Qu'il y ait une atmoſphere autour de l'aiman ſemblable à celle

[redacted]

que la limaille de fer y prend, cette diſpoſition même de la limaille le prouve. L'experience tant de fois réïtérée des corps électriques montre qu'ils ont autour d'eux une atmoſphere qui n'eſt point tourbillon. Autrement les petits corps qu'ils attirent ou repouſſent ſuivroient ce mouvement circulaire, ce qui n'arrive pas. Qui empêche donc de conſidérer l'aiman comme entouré d'une atmoſphere ſemblable, exemte de circulation, & compoſée de parties magnétiques !

Quant à la vertu attribuée aux parties magnétiques de ſe diriger toutes dans le même ſens, l'expérience d'une ſuite d'aiguilles aimantées, qui ſe diſpoſent comme l'aiman, fait voir que cette ſuppoſition eſt raiſonnable. Donc il n'y a nul inconvénient à imaginer l'atmoſphere de l'aiman, comme une ſphere compoſée de files magnétiques capables de la même direction, & ſans mouvement circulaire.

Si vous donnez à la Terre la même atmoſphere magnétique, avec

cette hypothese qui n'a rien de machinal, rien ne vous paroîtra difficile. La grande atmosphere entretiendra ou réparera les petites. Deux aimans se repousseront ou s'approcheront suivant la situation de leurs pôles. L'atmosphere sera double dans le premier cas, & simple dans le second. Le fer acquerera ou perdra le magnétisme, &c. Enfin tout s'expliquera simplement ; de sorte qu'il n'est question que de découvrir quelle peut être la cause physique de cette direction constante des parties magnétiques, que l'Auteur regarde comme autant de petits aimans. Nous ne le suivrons pas dans cette recherche, mais nous exhortons à lire particulierement tout cet article, où l'on trouvera de plus le dénouëment de toutes les curieuses expériences de MM. Reaumur & du Fay sur le magnétisme & l'électricité.

Nous ne dirons rien non plus de l'objection de M. Baniere contre l'existence des petits tourbillons, ni de la Réponse de M. de Moliere, sinon que celle-ci a paru solide &

victorieuse. L'Auteur finit par un juste éloge de M. Nolet si connu par son application à executer les expériences les plus délicates de la Physique. Nous n'omettrons pas l'approbation que l'Académie elle-même donne au systême de M. de Moliere.

ARTICLE II.

LA VIE DE SAINT THOMAS d'Aquin, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur de l'Eglise, avec un Exposé de sa Doctrine & de ses Ouvrages. Par le Pere A. Touron, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Volume in-4°. *de* 784. *pages, sans compter l'Epître Dédicatoire, la Préface, la Table des Chapitres, & celle des Matieres. A Paris en* 1737. *chez Gissé ruë de la vieille Bouclerie, à l'Arbre de Jessé; Bordelet ruë S. Jacques, à S. Ignace; Savoye, ruë S. Jacques, à l'Esperance; Henry ruë de la Harpe, au coin de la Place de Sorbonne.*

Cet

CEt Ouvrage est le premier que le R. P. Touron donne au Public. Il en doit être favorablement reçû. Le sujet est noble & intéressant. L'Epître Dédicatoire, qui est adressée à Monseigneur le Cardinal Gotti, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, contient un parallele heureux de cette Eminence avec le Docteur Angelique. L'Auteur déclare dans la Préface, que son dessein a été d'écrire la Vie de Saint Thomas d'Aquin avec plus d'étenduë qu'on n'en a donné à celles, qui ont paru en notre Langue; afin de faire mieux connoître ce grand Saint, & de montrer la conformité qui se trouve entre l'histoire de ses actions & le systême de sa doctrine.

Le projet est parfaitement bien rempli dans la Partie de l'Ouvrage que nous avons examinée, & dont nous allons rendre compte au Public. Aussi le P. Touron a-t-il pris les plus justes mesures pour réussir. Il a raison de n'être pas édifié, & de

ſe plaindre de M. Baillet, qui a paſſé ſous ſilence les faits les mieux conſtatés & les plus importans de la vie de Saint Thomas, & qui toujours en garde contre ce qui tient du merveilleux, omet, ou nie crûment ce que perſonne avant lui ne s'étoit aviſé de conteſter. Il avertit que ſi on remarque dans toutes les parties de ſon Ouvrage le zéle d'un Diſciple, qui parle avec complaiſance des ſublimes vertus de ſon Maître, on n'y trouvera pas moins l'exactitude & la ſincérité d'un Hiſtorien; parce qu'il a été très-attentif au choix non-ſeulement des faits, pour n'en rapporter que de bien avérés, mais auſſi des Auteurs, afin de ne parler que d'après ceux, qui ſont les plus dignes d'être crûs.

On doit regarder comme tels Barthelemy de Lucques & Guillaume de Tocco, tous deux contemporains de Saint Thomas, ſes Diſciples, & les premiers Hiſtoriens de ſa Vie. Celui-là fut ſon Confeſſeur & ſon intime confident; l'autre, après avoir eu l'avantage de vivre

& de converſer quelques années avec lui, fut employé dans l'affaire du procès de ſa Canoniſation. Ainſi le P. Touron a pû, comme tous les anciens Ecrivains qui ont traité des actions ou des Ouvrages de Saint Thomas, remonter d'abord juſqu'aux premieres ſources, & citer des garands dont on ne ſçauroit récuſer le témoignage. Parmi les modernes le R. P. Echard lui a été d'un grand ſecours, ſoit pour fixer les époques, dans les points où les anciens avoient négligé la Chronologie; ſoit pour diſtinguer ſûrement les véritables Ouvrages du ſaint Docteur, d'avec ceux qui lui ont été fauſſement attribués.

Le P. Touron diviſe le ſien en ſix Livres. Les trois premiers contiennent, ſelon l'ordre des tems, un récit hiſtorique de la vie & des actions de S. Thomas. Le quatriéme eſt ſpécialement deſtiné à faire connoître le caractere de ſon eſprit & de ſon cœur. On a recueilli dans le cinquiéme les témoignages des Papes, & les autres approbations que

la Doctrine de S. Thomas a reçûë de la part de l'Egliſe ou dans l'Egliſe. Enfin dans le ſixiéme & dernier Livre on verra le Catalogue exact de tous les Ouvrages du ſaint Docteur, avec les preuves de critique qui le vérifient.

Extrait du premier Livre. Saint Thomas eut pour Pere Landulphe de la maiſon des Comtes d'Aquin, iſſuë des Princes Lombards, & alors tout récemment alliée à la maiſon Impériale de Souabe. Il eut pour Mere Theodore de la maiſon des Carracioles, qui deſcendoient des Princes Normands Fondateurs des Royaumes de Naples & de Sicile. Il nâquit vers la fin de l'année 1226. ou le commencement de 1227. La ſainteté du Docteur Angélique, & les ſervices importans qu'il a rendus à l'Egliſe avoient été prédits avant ſa naiſſance. Il y eut divers autres préſages de la ſcience profonde où il eſt parvenu, & de la tendre dévotion qu'il eut toute ſa vie envers la ſainte Vierge. *Dans la penſée de Saint Auguſtin*, continuë

'Auteur, *l'âge même le plus tendre est sujet à divers pechés, & à différentes passions. Ce qu'on peut remarquer après ce Pere dans les enfans, qui nous font assez connoître leurs désirs, leur impatience, leur colere, leur jalousie, & leur dépit par l'agitation & les mouvemens de leurs corps.* Ce ne sont point des pechés proprement dits dans l'*âge le plus tendre*, mais des semences très-dangereuses de vices. Le jeune Thomas en fut exempt. La serenité de son visage, sa modestie, sa douceur, son égalité d'ame, & sur tout son amour & sa compassion pour les pauvres le firent admirer dès son enfance.

Les Seigneurs d'Aquin avoient coutume de confier l'éducation de leurs enfans aux Religieux du Mont-cassin, qui étoit proche des terres de leur Domaine. L'Abbé qui le gouvernoit, lorsqu'à l'âge de cinq ans S. Thomas y fut conduit, étoit de la même famille. Le jeune Prince y avança beaucoup dans la piété & dans les Lettres, mais sans faire de

vœux, ni porter l'habit de Saint Benoît. Il étoit simplement pensionnaire avec plusieurs autres enfans de qualité, & il étoit élevé sous les yeux d'un Gouverneur séculier, que son Pere lui avoit donné. Ce fait est bien prouvé. A l'âge de dix ans S. Thomas rappellé du Montcassin, fit quelque séjour au Château de Lorette, *petite Ville de l'Etat Ecclésiastique*, dit l'Auteur, *qui étoit du Domaine des Comtes d'Aquin, & qui sur la fin du même siécle devint si célebre, par le culte très particulier qu'on commença à y rendre à la sainte Vierge.*

Il paroît néanmoins que la ville de Lorette, qui appartenoit aux Comtes d'Aquin, est du Royaume de Naples, & située dans l'Abruzze ultérieure. Elle a maintenant le titre de Duché. Elle n'est point éloignée de la terre de Labour, où étoit la ville d'Aquin. Au regard de la ville de Lorette, qui est de l'Etat Ecclésiastique, & située dans la Marche d'Ancone, & qui se glorifie de posseder la maison de la sainte Vier-

c'étoit un champ désert du tems
. Thomas, on n'y voyoit ni
âteau ni masure, elle étoit à pei-
un village au commencement du
e siécle, elle fut murée par Leon
, elle reçut de Sixte V. le nom &
privileges de Ville.

Le jeune Thomas après avoir
onné à Lorette des exemples de
outes les vertus, & sur tout de son
nsigne charité à secourir les misera-
bles dans une grande disette qui
affligeoit le païs, fut envoyé par son
Pere à Naples, pour y continuer ses
études. Là il fit éclater sa sagesse,
par l'attention qu'il eut à fuir la cor-
ruption de ses condisciples, & à pro-
fiter des leçons de ses Maîtres. Le
déreglement des mœurs & les cala-
mités publiques étoient extrêmes
alors. C'étoient les malheureuses
suites de la division entre le Sacer-
doce & l'Empire: & il étoit aussi
difficile aux personnes de qualité de
se tenir neutres, que dangereux de
prendre parti. Ces considérations
inspirerent à Thomas la pensée
de quitter le monde. L'éminente

ſainteté & le zéle Apoſtolique ; qu'il voyoit reluire dans les Religieux de S. Dominique, le determinerent à embraſſer cet Inſtitut. Il n'y fut pas plutôt reçû, que ſa vocation fut violemment traverſée par ſes parens. Pour éviter des attaques, qu'alloit lui porter la Comteſſe ſa mere, il ſe retira de Naples à Rome ; pourſuivi à Rome, il fuyoit en France, lorſque ſes freres, qui commandoient les troupes de l'Empereur dans la Toſcane le firent arrêter en chemin, & conduire au Château de Rocheſeche. Là il réſiſta avec reſpect aux larmes de ſa mere, gagna à Dieu ſes ſœurs, ſurmonta par ſa patience les mauvais traitemens, qu'il eut à eſſuyer de la part de ſes freres, & par ſon inviolable chaſteté une tentation honteuſe, qu'ils ne rougirent pas de lui ſuſciter. Cette victoire fut ſuivie d'une faveur extraordinaire du Ciel, qui donna lieu enſuite à une ſainte Confrairie, appellée la Milice Angélique ſous la protection de la Sainte Vierge & de Saint Thomas. On n'entend plus

parler de ſon pere dans toute la ſuite de ſa Vie.

Cependant les Superieurs de l'Ordre de Saint Dominique porterent leurs plaintes au Pape & à l'Empereur, ſur la perſécution injuſte qu'on exerçoit envers S. Thomas. La voye de fait commiſe par les Comtes d'Aquin avoit déplu à ces deux Puiſſances, qui traitoient d'un accommodement entr'elles. La crainte d'encourir en même-tems l'indignation d'Innocent IV. & de Frederic II, porta la Comteſſe d'Aquin & ſes fils à permettre l'évaſion du ſaint Novice, que ſes Sœurs firent deſcendre dans une corbeille par une des fenêtres du Château.

Saint Thomas ne fut pas plutôt rendu au Couvent de Naples, qu'il fit ſes vœux entre les mains du Superieur Thomas Agni, qui fut depuis Patriarche de Jeruſalem & Légat Apoſtolique en Orient. La Comteſſe d'Aquin, qui s'y étoit bien attenduë, ſe flatoit de rendre nulle cette cérémonie par l'autorité du Pape, qui ne put refuſer à ſes inſtan-

tes prieres de faire venir Thomas d'Aquin à Rome, pour examiner sa vocation, qu'elle s'obstinoit à traiter de séduction. Le fervent & constant Religieux plaida sa cause avec succès en présence du Saint Pere. Sa vocation fut approuvée, & sa profession confirmée. On songea aussi-tôt à l'éloigner de ses parens, & à lui donner une éducation convenable aux espérances, que donnoient la solidité de ses vertus, & les admirables qualités de son esprit. Le Général de l'Ordre le conduisit lui-même à Cologne, & le mit au nombre des Disciples d'Albert le Grand, qui enseignoit avec beaucoup de réputation en cette Ville. En étudiant sous cet illustre Maître, l'attention la plus ordinaire de Saint Thomas étoit d'écouter, de se taire, d'obscurcir ses talens, & de faire disparoître tout ce qui auroit pû le représenter tel qu'il étoit. Ce qui le fit d'abord regarder comme un esprit assez médiocre. La charité & l'obéïssance trahirent à la fin son humilité. Pour aider à l'intelligence

d'un de ses condisciples, il lui fit entrevoir son génie & son érudition. Albert le Grand en ayant eu connoissance, obligea l'humble & docile Ecolier à faire montre de ses talens & de ses progrès devant une célébre Assemblée, & il prédit publiquement ce que Thomas seroit bien-tôt dans l'Eglise.

Envoyé à Paris pour y continuer & finir ses études de Théologie sous le même Maître, il y porta le même esprit d'humilité, avec un don sublime d'oraison, un amour ardent des souffrances, une parfaite pureté d'intention dans son travail, une soigneuse application à nourrir autant son esprit par de pieuses lectures, qu'à l'éclairer par celles qui sont purement sçavantes. L'Auteur ajoûte une solide réfutation du sentiment de Vading, qui a avancé que S. Thomas d'Aquin avoit été disciple d'Alexandre de Halés. Un des plus beaux morceaux de ce Livre est la description des rudes épreuves où fut mise la vocation de S. Thomas. Les digressions ne sont

ni longues ni recherchées, mais naissent heureusement du sujet, & font plaisir à un Lecteur curieux. Telles sont l'origine de l'Université de Naples; l'Etat de l'Italie ravagé par Frideric II; l'état florissant de l'Ordre de S. Dominique dans ses commencemens; l'Histoire abregée & l'éloge de Thomas Agni, qui reçut les vœux de S. Thomas; l'Histoire abregée & l'éloge d'Albert le Grand; l'origine & l'éloge de la maison de S. Jacques, d'où les Religieux de S. Dominique ont été nommés Jacobins dans toute la France.

Extrait du second Livre. A peine S. Thomas entroit dans sa vingt-deuxiéme année, qu'il fut nommé second Professeur du Couvent de Cologne. Il y fut renvoyé avec Albert le Grand son Maître, dont il étoit devenu le Collegue, & qu'il égala en réputation presque dès les premiers jours qu'il commença d'enseigner. Il ne tarda point à publier plusieurs Ouvrages, qui furent reçûs avec empressement. Au reste il con-

ſerva toujours parmi les exercices de l'Ecole, & dans la compoſition de ſes ſçavans Traités, l'amour de *la* priere; auſſi bien que l'humilité la plus profonde au milieu des plus grands applaudiſſemens. De-là on peut juger quelle préparation il apporta à recevoir les ſaints Ordres; & comment il ſe trouva diſpoſé à offrir les Saints Myſteres, & annoncer la parole de Dieu. Ses parens ſe reſſentirent des effets de ſa ferveur & de ſon zéle. Il avoit déja inſpiré à ſes ſœurs le déſir d'une vie chrétienne & parfaite. Elles vécurent & moururent toutes deux très-ſaintement, l'une dans la Religion, l'autre dans l'état du mariage. La Comteſſe ſa mere répara avantageuſement par ſes bonnes œuvres toutes les fautes, qu'une tendreſſe trop naturelle lui avoit fait commettre. Ses deux freres mirent à profit pour leur ſalut la perſécution & les maux dont ils furent accablés, pour avoir refuſé de favoriſer les injuſtices de l'Empereur Frideric II.

Tout cela fut le fruit des prieres de Saint Thomas.

A l'âge de 25. ans nommé pour prendre les degrés, & pour enſeigner dans l'Univerſité de Paris, il quitta encore une fois l'Allemagne : l'eſtime où il y étoit parut par les regrets de tout le païs. Il ne put ſe diſpenſer de rendre viſite en paſſant à Alix de Bourgogne, Ducheſſe de Brabant, qui avoit une conſidération particuliere pour lui, & à qui il adreſſa depuis un de ſes Opuſcules. Ses premieres leçons dans la Capitale de ce Royaume lui attirerent une foule incroyable d'auditeurs ; & ſa réputation ſe répandit en peu de tems chez toutes les Nations où les ſciences étoient cultivées. Bien-tôt on lui écrivit de toutes parts pour le conſulter ſur les matieres, qui appartenoient à la Religion. C'eſt à ces pieuſes importunités que nous devons une grande partie de ſes Opuſcules. Alors s'éleverent les fameux démêlés entre quelques Docteurs de la Faculté de

Theologie de Paris, & les Religieux Mendians. Ils donnerent lieu au Pape Alexandre IV. de faire l'éloge de Saint Thomas, & à ce Saint de faire éclater la sagesse de sa conduite & sa profonde humilité. Quantité de beaux Ouvrages qu'il produisit en ce tems-là montrent quelle étoit son application, & la paix dont il joüissoit durant ces troubles, qui servirent encore à serrer les nœuds d'une étroite & sainte amitié entre S. Thomas & S. Bonaventure. Ces deux Saints enseignoient à Paris dans le même-tems & les mêmes circonstances; & ils passerent en Italie apparemment pour le même sujet.

Saint Thomas fut chargé de la défense des Religieux Mendians, que Guillaume de Saint Amour, & quelques autres Docteurs attaquoient violemment. Un Discours, que S. Thomas prononça avec autant de succès que de dignité en présence du Pape & du Sacré Collége, fit condamner le Livre *des périls des derniers tems*, qui étoit une Satyre pleine d'erreurs que Guillaume avoit

faite, pour décrier la profession de ces saints Religieux. Notre Auteur releve très-bien à ce sujet quelques méprises du sieur Dupin. Un autre Livre intitulé ; l'*Evangile éternel*, rempli des visions de l'Abbé Joachim, fut aussi réfuté par S. Thomas, & eut le même sort.

La paix fut aussi-tôt rétablie dans l'Université de Paris entre les Docteurs séculiers & réguliers, par les soins du Pape & du Roi. Elle fut le fruit du voyage de S. Thomas en Italie, & son Doctorat en est l'époque. Content du dégré de Licentié, il eut besoin à son retour d'une vision miraculeuse, pour consentir d'être fait Docteur. Le P. Touron marque avec exactitude les Ouvrages, qui sortirent de sa plume le reste du tems qu'il resta en France. Son autorité s'accrut de telle sorte dans la Faculté de Theologie, qu'on s'en rapporta à sa décision sur une difficulté, qui partageoit les sentimens par rapport à l'Eucharistie : décision que la foy & l'humilité du Saint mériterent de faire confirmer

par la voix de Jesus-Christ même. *Bene de hoc mei corporis Sacramento scripsisti.* Il fut auprès du Roi Saint Louis dans une si grande considération, que ce Prince ne laissoit passer presque aucun jour sans lui donner des marques d'une confiance parfaite, le consultant sur les affaires importantes, le faisant manger à sa table, & respectant les distractions pieuses ou sçavantes qui l'occupoient quelquefois durant le repas.

Urbain IV. qui succeda à Alexandre, appella en Italie S. Thomas. Le Saint professa la Theologie à Rome, & mit au jour quantité de nouveaux Ouvrages, sans omettre le travail de la Prédication, qu'il joignit toujours à ceux d'écrire & d'enseigner. Son humilité éclata par le refus constant des dignités Ecclésiastiques, sa sainteté par des miracles, & Dieu benit son zéle par un grand nombre de conversions qui furent le fruit de ses Discours & de ses Ouvrages. On lui doit l'Office & la Messe, qu'on chante dans tou-

re l'Egliſe en l'honneur du Saint Sacrement ; l'un & l'autre ſont l'Ouvrage du Docteur Angelique. Il en fut chargé par Urbain IV. à ſon retour du Chapitre Général tenu à Londres. Les maximes de S. Thomas pour étudier avec fruit ; les reglemens pour les études, qui s'obſervoient en ce tems-là dans l'Univerſité de Paris & dans le College de S. Jacques ; l'Abregé du Traité Apologetique contre le Livre des périls des derniers tems ; les motifs qu'avoit le Saint de craindre les dignités Ecclésiaſtiques, & de vouloir perſévérer dans l'état Religieux, ſont des morceaux dignes de la curioſité du Lecteur.

Extrait du troiſiéme Livre. La fin de la Vie des Saints en eſt la plus héroïque & la plus belle. Saint Thomas édifie Rome par le refus de l'Archevêché de Naples, que Clement IV. veut le forcer d'accepter ; & par le ſuccès extraordinaire de ſes prédications & de ſes diſputes avec les Juifs. Sa ſcience & ſa ſainteté jettent un nouvel éclat dans Bou-

logne, où il est appellé. Milan le voit, il reparoît dans Paris & à la Cour du Roi S. Louis, avec tout le lustre que lui donnoient ses talens & ses vertus. Recherché par toutes les Universitez de l'Europe, le Roy Charles d'Anjou l'obtient pour Naples, & les honneurs extraordinaires dont il est comblé à son arrivée, rehaussent le prix de sa profonde humilité. C'est ici l'époque de ses plus beaux Ouvrages, & entr'autres de sa Somme admirable de Theologie; c'est le tems de ses consolations spirituelles les plus abondantes, & des plus insignes faveurs dont le Ciel l'honora. Appellé par Gregoire X. au second Concile général de Lyon, il meurt en chemin, & sa mort est accompagnée de toutes les circonstances édifiantes & admirables qu'on rapporte ordinairement de celles des plus grands Saints. Nous renvoyons à la lecture de l'Ouvrage du P. Touron ce qui regarde les honneurs funebres rendus au saint Docteur, la manifestation de sa gloire par une infinité

de prodiges ; les diverses translations de ses Reliques, la procédure de sa canonisation. Nous ne dirons point qu'il y a dans ce Livre plusieurs autres endroits dignes d'être lus, mais plutôt que les trois premiers Livres de cet Ouvrage doivent faire partie de la Bibliotheque de tous les Theologiens, pour apprendre le secret de se faire Saints en devenant habiles.

ARTICLE III.

TRAITE' DE LA VERITABLE Religion, contre les Athées, les Déistes, les Payens, les Juifs, les Mahométans, & toutes les fausses Religions, en cinq volumes in-12. *A Paris, chez Hypp. Louis Guerin, ruë Saint Jacques,* 1737.

COmme cet Ouvrage nous a paru 1°. méthodique & plein d'analyse & de dessein : 2°. bien détaillé, sans trop d'excès, ni sur tout de défaut : 3°. bien concerté

& approprié au ſiécle, & à ce jour regnant de Philoſophie diſcoureuſe qu'on donne aujourd'hui à toutes choſes, principalement aux matieres de Religion, nous allons dans deux ou trois Extraits en indiquer les principaux ſujets, & la maniere dont on les a traités. En voici le plan général & la diviſion dans les termes à peu-près de l'Auteur, qui n'eſt pas nommé, mais qu'on connoît par d'autres Ouvrages qui ont eu du ſuccès.

La véritable Religion conſiſtant à connoître le vrai Dieu & à l'honorer, du culte qu'il a lui-même preſcrit, M. L. D. L. C. entreprend de prouver 1°. qu'il y a un Etre indépendant, auteur du monde ſenſible, & qui eſt abſolument diſtingué de la matiere : 2°. que l'homme eſt dans l'obligation indiſpenſable d'honorer, de reſpecter & d'adorer cet Etre ſuprême : 3°. que cet Etre ſuprême a appris aux hommes la maniere dont il veut être ſervi : 4°. qu'il n'eſt adoré comme il veut, que

dans la societé des *Chrétiens Catholiques.*

Ce Plan partage l'Ouvrage en quatre Parties, dont la premiere est contre l'Athéïsme, la seconde est contre le Déïsme qui ne reconnoît point de Religion naturelle. La troisiéme contre celui qui nie la Religion révélée. La quatriéme contre l'Héréfie. Les Payens, les Juifs, les Mahométans, & toutes sortes de Sectaires, trouvent leur condamnation dans quelqu'un de ces quatre Articles.

TOME PREMIER.

Premiere Partie, de l'Existence de Dieu contre l'Athéïsme.

Premiere Dissertation. Y a-t-il des Athées ?

On en distingue de deux sortes; Athées de pratique & de spéculation, ou Athées de cœur & d'esprit. L'Athéïsme spéculatif de l'esprit est

ou négatif ou positif. Le premier ignore, le second nie, & contredit l'existence de Dieu. Y a-t-il des Athées, & de quelle espece y en a-t-il? questions de fait.

L'existence d'un Athéïsme pratique est assez constatée par l'histoire & par l'expérience même de tous les jours. La réalité de l'Athéïsme spéculatif négatif paroît incontestable à notre Auteur, & il ne manque pas en effet de témoignages d'Historiens, de Voyageurs, de Missionnaires mêmes qui n'ont sçû reconnoître aucune idée de Religion & de Divinité dans les Sauvages de l'Amérique, & dans divers autres Peuples, dont ils se sont souvent pressés de juger avant que d'entendre leur langue, leurs manieres, surtout leurs pensées & leurs sentimens secrets & enveloppés.

Le point précis de la question est donc réduit ici à sçavoir *s'il y a des Athées speculatifs positifs, de raisonnement & de bonne foy*, & l'Auteur en met l'affirmative en Proposition. Mais il nous permettra de remar-

quer que sa preuve ni sa conclusion n'embrassent que la premiere partie de son assertion, qu'il y a des Athées de raisonnement, & que la seconde qui regarde leur *bonne-foy*, lui échappe, quoique la plus essentielle. Mais c'est qu'il est peut-être encore plus essentiel qu'on ne puisse pas prouver qu'il y ait des gens qui *jugent que ce point n'est pas prouvé, & que les argumens qui l'attaquent sont meilleurs & plus forts que ceux qui semblent l'établir.* Il y a presque contradiction que des gens de *bonne-foy* soient athées par *raisonnement ;* il n'y a point de gens de plus mauvaise foy que tous ces prétendus raisonneurs, vrais sophistes, à qui le cœur seul fournit des paroles, plutôt que des raisons pour embrouiller leur esprit, & s'ils le pouvoient, l'esprit d'autrui. Et quel interêt en effet, si ce n'est un intérêt de cœur, peut-on avoir à chercher des argumens contre une chose qui sûrement est évidente pour la simple & pure raison du plus ignorant comme du plus sçavant.

Seconde Dissertation. Des sources de l'Athéïsme. Préservatifs contre ces sources.

Deux sortes de motifs ménent à l'Athéïsme. Motifs intérieurs, motifs extérieurs. L'*Athéïsme pratique* dérive de l'intérieur & de la corruption des mœurs. L'*Athéïsme spéculatif négatif*, s'il y en a, vient, selon l'Auteur, du défaut d'instruction, ou de la stupidité de l'esprit. L'*Athéïsme spéculatif positif*, s'il y en a encore, vient 1°. des préjugés de l'éducation, de l'instruction, & d'une étude peu réfléchie: 2°. de l'obscurité involontaire de l'esprit: 3°. de la paresse & de la négligence à s'instruire: 4°. de la corruption des mœurs. C'est l'Auteur qui assigne ces quatre causes qui en sont cinq ensuite lorsqu'il en parcourt le détail. Il accompagne chaque chose d'une réfléxion fort sensée, qui est en effet un préservatif. Mais ce dernier motif, cette derniere source, la

corruption des mœurs, produit-elle un Athéïsme de *raisonnement & de bonne-foy*, c'est-à-dire, un vrai *Athéïsme spéculatif positif?*

Les motifs extérieurs des Athées, sont 1° la crédulité populaire. Notre Auteur leur passe que bien des gens ne croyent en Dieu que par crédulité, parce qu'on leur a dit qu'il falloit croire. N'est-ce pas comme si on disoit qu'un homme à qui on a dit de regarder un objet, ne le voit que parce qu'on lui a dit de le voir? Il le voit, & parce qu'on lui a dit de le voir, & parce qu'il le voit en effet. Au premier instant qu'on nous a parlé de Dieu, nous l'avons peut-être crû, par crédulité, mais au second n'est-ce pas par créance? Dieu est *une lumiere qui éclaire tout homme venant au monde.* On nous a dit d'ouvrir les yeux, nous les avons ouverts, & nous avons vû, & nous voyons, & le peuple voit, parce qu'il a des yeux, & que l'objet est visible. Il ne faut point trop accorder aux Athées. Les autres motifs exté-

des Sciences & des beaux Arts.
rieurs sont de pareils abus que l'
thée fait de la corruption des mœu
des *Théistes*, des mauvaises preuv
qu'on apporte quelquefois, & de
mauvaises réponses qu'on fait.

Troisième Dissertation. L'homme peut-il trouver quelque intérêt réel & effectif dans l'Athéisme? La vérité de l'Athéisme est-elle désirable?

Questions délicates, & sur lesquelles il peut être dangereux d'entrer en pourparler, aux yeux du public avec les Athées. Car ceux-ci, la plûpart des hommes mêmes it peu d'attention aux raisons de ir qu'on leur oppose, & décir toujours sûrement par les raide fait qu'un intérêt personnel tuel, quoique mal entendu, re, & rend plausibles à une rai ssi dépravée & aussi bornée st celle de la plûpart des hom. Qui doute que les vrais horens, les gens de bien n'ayent l'existence d'un Dieu, & le fonds les méchans mê-

mes n'ayent presque le même intérêt? Mais le leur faire entendre, c'est les rendre peut-être plus gens de bien qu'ils ne veulent l'être, & qu'ils ne le seront jamais. Est-il possible dans un Livre d'éluder tous les subterfuges d'un intérêt de passion?

Quatriéme Dissertation. Exposition des Dogmes de l'Athéisme; différentes méthodes pour les combattre. Examen de ces méthodes.

Cette Dissertation est bien sçavante & bien philosophique, elle n'est que préparatoire pour les suivantes. La cinquiéme roulant sur l'*existence d'un Etre suprême, createur de toutes choses*, prouve fort solidement 1°. qu'il y a quelque chose d'éternel. 2°. *Que le monde sensible n'est point l'être nécessaire & éternel.* 3°. Que la matiere ne l'est pas non plus. 4°. Que l'Etre éternel est Créateur de la matiere & du monde, qu'il en est absolument distingué, & qu'il est intelligent & spirituel. Un cinquiéme Chapitre ré-

pond fort au long aux objections des Athées. L'Auteur est Théologien, cela n'est pas douteux ; mais il faut être fort Philosophe & fort Physicien pour entrer ici en lice avec les *Athées* qui ne sont que Physiciens, c'est-à-dire, qui n'abusent que de la Physique. M. D. L. C. oppose partout le bon usage à l'abus, & démontre en habile Physicien & que la matiere ne pense pas, & que le mouvement n'est pas la pensée.

Sixiéme Dissertation. De la nature de l'Etre suprême, & de ses differens attributs.

Diverses propositions font le corps de cette Dissertation. Selon ces propositions Dieu n'est point Corps & Esprit. *Dieu n'est pas le monde entier. Spinosa qui fait de Dieu un pur Corps, est absurde.* Il s'agit ensuite des attributs, la spiritualité, l'éternité, l'immensité, l'unité, l'infinité, l'immutabilité, la liberté, la toute-puissance, la science, la véracité, la Providence ; & sur chaque point

l'Auteur entre dans des discussions philosophiques, physiques, morales & métaphysiques, ausquelles il y a peu à ajoûter de la part du Théiste, peu à repliquer de la part de l'Athée.

Quelquefois l'Auteur prend parti entre les opinions philosophiques, & cela est toujours délicat dans une matiere où le moindre mélange d'opinion personnelle peut nuire à l'évidence générale d'une vérité commune à tous les esprits. Mais le plus souvent les points philosophiques dont l'Athée abuse, sont ici démontrés litigieux, & par conséquent incapables de servir à la démonstration de l'erreur. Par exemple, sur l'éternité de Dieu, l'Auteur apporte dans toute leur force les raisons qui établissent, & celles qui détruisent sa succession, & ne prend aucun parti. Il se retranche sagement dans une maxime qu'il ne faut jamais perdre de vûë, ni avec les Athées, ni en général avec tous les gens qui aiment la dispute. Cette maxime est évidente, qu'on peut

sçavoir démonstrativement même, une chose, & ne pas la sçavoir parfaitement; la connoître par un côté, & ne pas la reconnoître sous les autres aspects, sçavoir l'établir, & n'être pas toujours capable de résoudre les objections, c'est-à-dire, le sophisme dont on l'embrouille pour la détruire. On répond, & notre Auteur répond en deux mots, que dans la plûpart des choses nous connoissons l'existence, mais non l'essence, l'être & non la maniere d'être; rarément le *pourquoi*, presque jamais le *comment*.

Septiéme Dissertation. L'Athéïsme est-il plus ou moins mauvais que l'Idolâtrie?

L'Auteur cite d'abord plusieurs Auteurs respectables. Tertullien, S. Cyprien, Eusébe, S. Thomas, le célébre Abbadie, qui font de l'Idolâtrie, comparée même à l'Athéïsme, le plus grand de tous les crimes. Cependant, comme d'autres *Auteurs*, *peut* être aussi respectables,

ont penſé autrement, l'Auteur ne ſe preſſe pas de décider : & pour le faire plus ſûrement, il analyſe à la maniere des Geométres, la queſtion générale & confuſe, en pluſieurs Propoſitions particulieres, & en quelque ſorte élémentaires, ſimples & diſtinctes, qu'il eſt toujours aſſez aiſé de caractériſer. 1°. Selon lui, l'Athéïſme pratique conſidéré par rapport au degré de malice qu'il renferme, eſt plus criminel que l'Idolâtrie ; les pechés de malice étant plus grands que ceux d'ignorance. 2°. L'Athéïſme pratique conſideré par rapport à l'influence qu'il a ſur les mœurs, eſt moins mauvais que l'Idolâtrie. Celle-ci autoriſe davantage les paſſions. 3°. L'Athéïſme ſpéculatif, par rapport au degré d'aveuglement qui l'accompagne, eſt plus mauvais que l'Idolâtrie. L'Athéïſme ſpéculatif rejette toute l'idée de Dieu ; l'Idolâtrie en retient une partie. On pourroit dire auſſi que la partie rejettée contredit celle qu'on retient, & qu'ainſi l'Athée nie, l'Idolâtrie contredit, ſe contre-

dit au moins. 4°. L'Athéïſme ſpéculatif eſt moins criminel que l'Idolâtrie, par rapport à l'injure qu'ils font à Dieu. 5°. L'Athéiſme ſpéculatif eſt moins mauvais que l'Idolâtrie, conſiderés l'un & l'autre par rapport au tort qu'ils font à l'Athée & à l'Idolâtre, & par les germes d'oppoſition à la reception de la vérité. *Cet Athée ſpéculatif* n'eſt-il pas un Athée en ſpéculation, ou tout-à-fait imaginaire. On n'a jamais eû trop de peine à convertir les Idolâtres quand on l'a entrepris comme il faut : mais tout ce qui a pû paſſer pour Athée a toujours été fort rebelle à toutes ſortes de moyens de converſion. Y a-t-il d'autres Athées que ce qu'on appelle Eſprits forts ? Et les Eſprits forts ſont-ils de la foibleſſe dont ils ſont ici repréſentés, *Athées de raiſonnement & de bonne-foy*. 6°. & derniere Propoſition. L'Athéïſme ſpéculatif conſideré par rapport à l'influence ſur les mœurs, eſt moins pernicieux aux ſocietez que l'Idolâtrie. Il eſt pourtant plus que douteux ſi les crimes

accrédités chez les Poëtes & les Fabulistes, par l'exemple des Dieux, l'ont jamais été chez les Grecs, chez les Romains, ou ailleurs par les loix de la société. C'étoient des chansons dont un jeune débauché s'autorisoit en paroles, dans le secret, ou avec ses complices, comme *Cherée* dans l'*Eunuque de Térence*; mais chansons que les Magistrats réprimoient, & punissoient même, dans l'acte extérieur d'un larcin ou d'un adultere, en faveur desquels on auroit eû beau reclamer l'exemple de Mercure ou de Jupiter.

L'Auteur instruit comme il l'est, & traitant son sujet aussi à fond qu'il le fait, ne pouvoit pas manquer d'examiner la question de Bayle, *si l'Athéisme est destructif des societez*. Il rapporte d'abord les raisons de ce célébre Sophiste, il en fait ensuite un examen critique, & conclut pour la négative, avec des restrictions cependant en partie nécessaires, en partie arbitraires, & que d'autres manieres de penser pourroient ne pas admettre,

ou même absolument rejetter.

Huitiéme Dissertation. Examen de quelques Argumens, dont on se sert ordinairement pour prouver l'existence de Dieu.

La condition d'un Livre & d'un Auteur, desagréable par bien des endroits, a un avantage que peu de Lecteurs sont en état de lui disputer. Les critiques mêmes, nation frivole, & toujours à l'affût d'une expression, d'un terme, d'une pensée, & d'autres chicanes de détail, n'atteignent guéres au corps d'un Ouvrage, aux grandes parties, à la premiere constitution, à l'ordre général. La plûpart des gens, les plus clairvoyans mêmes, se laissent entraîner par le fil d'un Ouvrage à peu-près bien arrangé, bien conditionné.

Arrivez à la derniere Dissertation, & presqu'à la fin du volume, nous nous appercevons que le principal but de l'Auteur n'a pas tant été d'établir le *Théisme*, que de détrui-

re l'*Athéïſme*. Ce deſſein eſt toujours bon, & peut-être le meilleur en ce genre. Il s'accorde d'ailleurs avec le Titre, & tout Auteur a droit de choiſir ſon ſujet, pourvû que ce ſoit un ſujet en effet. Le Théïſme eſt en poſſeſſion, aſſez prouvé, aſſez démontré dans une infinité de Livres, par une infinité d'Auteurs, il va juſqu'à l'évidence & à l'axiome pour le commun des hommes. L'Athéïſme eſt un monſtre, comme le ſeroit, & plus que ne le ſeroit une Secte qui diroit que deux & deux ne font pas quatre ; monſtre dans la vie civile, autant que dans la morale. N'eſt-ce pas même une bonne maniere d'établir le théïſme que de déraciner ainſi en détail tous les rejettons de l'Athéïſme ?

Nous ne pouvons diſſimuler cependant que nous voyons avec une eſpece de crainte, l'Auteur faire main baſſe à ſon tour ſur la plûpart des démonſtrations de l'exiſtence de Dieu, & ſur les principales, pour n'en reſerver que celles qui paroiſſent faire moins d'impreſſion ſur le

commun des peuples. Car des trois sortes de démonstrations morales, physiques & métaphysiques, qu'on distingue, l'Auteur traite les premieres de peu solides, & n'admet des dernieres que les plus abstraites. & & les plus litigieuses ; quoiqu'il reconnoisse qu'en ce genre on ne doit regarder comme une vraye démonstration que celle qui peut servir à détruire l'Athéïsme, & à faire connoître l'existence de Dieu à ceux qui ne la connoîtroient pas.

La premiere démonstration que l'Auteur proscrit, est celle qui se tire du consentement général des peuples de tous les tems & de tous les païs. Il expose ce consentement dans toute sa force, & dans tout son jour.

Il auroit pû s'en tenir-là, & regarder comme des objections, comme des chicanes même, tout ce qu'il avance ensuite de plus fort contre cette premiere exposition. Voici la substance de sa réfutation.
» Enfin, *dit il*, pour que le con-
» sentement général des Peuples en

„ faveur de l'existence de Dieu, eû
„ quelque force, il faudroit prou
„ ver que depuis que le monde exi
„ ste, aucun homme sur la terre n'
„ nié l'existence d'un Dieu Crea
„ teur, qu'aujourd'hui personne n
„ la nie, & que dans la suite de
„ tems personne ne la niera. Or c'es
„ ce qui est démontré faux pour l
„ tems passé, & pour le tems pré
„ sent, par la doctrine des Secte
„ anciennes des Philosophes, & pa
„ les Relations des Païs nouvelle
„ ment découverts. Pour ce qui es
„ des siécles à venir qui peut déci
„ der ; &c. „

L'Auteur veut donc qu'il en soi de l'existence de Dieu, comme d l'élection des Rois de Pologne, o une seule voix qui réclame, suspen l'effet de cent mille voix électives Mais que fait-on si quelque Apôtr militaire, en adoptant la parité dan toute son étenduë, n'en conclue roit pas à sabrer la réclamation & les reclamans, comme de vrai monstres en effet dans la societé M. L. D. L. C. perd de vûë l'essenc

où la notion de là démonstration morale, qui n'exige pas tant l'*unanimité physique* que l'*unanimité morale*, c'est-à dire, la *presque*, la *comme-unanimité*, le plus grand nombre, le très-grand nombre des plus gens de bien, des plus honnêtes gens, des plus sensés, des plus prudens, des plus éclairés, des plus gens d'esprit, & sur tout des meilleurs gens. Qu'est ce qu'un *Vanini*, un *Spinosa*, un *Hobbes*, un *Bayle* encore, si l'on veut, avec une vingtaine, y en eût-il même une centaine d'autres, décriés par leurs sophismes ou par leurs mœurs ? On compte ici les suffrages, il est vrai, mais on les pése aussi, & on en fait un juste discernement. Quand on dit tous les hommes ; on parle de ceux que les hommes reconnoissent pour tels, & non de ceux qu'ils proscrivent eux-mêmes de leur nombre, aussi-tôt qu'ils les reconnoissent privés d'un sentiment si naturel, si essentiel à l'humanité, qui n'est telle que par la raison.

La seconde Démonstration que l'Auteur rejette, se tire du senti-

ment intérieur. C'est en vérité foüiller jusques dans les entrailles de la nature humaine, pour lui arracher ce qu'elle a en effet de plus intime & de plus inhérant. L'exposition de ce sentiment est prise chez M. de la Bruyere, qui parle ainsi *Tome II. p. 616. de l'éd. d'Amsterd.* 1726. *à l'Article des Esprits forts.*

„ Je sens, *dit-il*, qu'il y a un
„ Dieu, & je ne sens pas qu'il n'y
„ en ait point. Cela me suffit, tout
„ le raisonnement du monde m'est
„ inutile, je conclus que Dieu exi-
„ ste. Cette conclusion est dans ma
„ nature; j'en ai reçû les principes
„ trop aisément dans mon enfan-
„ ce, & je les ai conservés depuis
„ trop naturellement dans un âge
„ plus avancé, pour les soupçonner
„ de fausseté. Mais il y a des esprits
„ qui se défont de ces principes;
„ c'est une question s'il s'en trouve
„ de tels, & quand il seroit ainsi,
„ cela prouve seulement qu'il y a
„ des MONSTRES. „

C'est le triomphe de la vérité, & la consolation des gens de bien,

lorsque d'aussi beaux esprits que M. de la Bruyere, sans aucun engagement d'état ou de profession pour parler, parlent avec cette force, cette netteté & cette décision contre les prétendus esprits forts. Ce raisonnement cependant *n'a aucune force*, selon notre Auteur, que nous sommes fâchés de voir envisager les choses par d'autres côtés, qui sont bons, mais qui ne devroient point exclure celui-ci, qui est assurément des meilleurs. Car ce sentiment intérieur n'exclut rien, il suppose même toutes les autres preuves, dont il est pour chaque esprit le résultat précis, auquel il doit s'attacher dans le courant de la vie. Dire, *je sens qu'il y a un Dieu*, c'est dire, *tout me dit qu'il y a un Dieu.* Tout me le dit au dehors, & tout m'y confirme au dedans, La nature m'en propose l'idée, & ma nature la reçoit sans difficulté.

M. L. D. L. C. rejette cette preuve 1°. parce qu'il ne s'agit pas *des raisons qui peuvent nous persuader nous-mêmes*, mais de celles dont *on*

peut se servir pour faire connoître la chose aux autres. 2°. Parce qu'il *ne faut pas toujours s'arrêter aux idées qu'on a reçûës dans l'enfance, & qu'on a conservées avec soin dans un âge plus avancé, &c.* 3°. Parce que *l'enfance est un âge d'erreur, dans lequel on reçoit toutes les impressions*, &c. Mais 1°. quand on dit qu'on sent qu'il y a un Dieu, on rappelle les autres au même sentiment qui est le sentiment commun; & quand on s'en laisse persuader, on invite tout le monde à s'en laisser persuader. La preuve, la démonstration de M. de la Bruyere n'en seroit pas une, si elle ne l'étoit que pour lui. Tout le monde a la même nature devant les yeux, les mêmes raisons, les mêmes motifs que lui, & tout le monde a une même nature de cœur & d'esprit, pour être sensible à la voix de cette même nature extérieure qui prêche l'existence d'un Dieu. 2°. M. de la Bruyere ne dit pas simplement qu'il a reçû ces principes dans son enfance, ni simplement qu'il les a conservés dans un

âge plus avancé. Il dit, j'en ai reçû les principes *trop aiſément.* Je les ai conſervés *trop naturellement.* C'eſt ſur la facilité & le naturel de ſon ſentiment qu'il en fonde la vérité : comme s'il diſoit mon eſprit, mon cœur ſont trop faits pour penſer ainſi, pour avoir ce ſentiment. La nature l'inſpire, Dieu même l'imprime ; on ne peut être homme ſans l'avoir ; & preuve que c'eſt la penſée & l'expreſſion de M. de la Bruyere, c'eſt qu'il doute 1°. qu'on puiſſe n'avoir pas ce ſentiment : 2°. il prétend que ſi on ne l'a pas, c'eſt qu'on s'en eſt défait : 3°. il traite de *Monſtres* ceux qui s'en ſont ainſi défaits.

Eſt-il bon de dire en pareille matiere ſans autre correctif, que l'*enfance eſt un âge d'erreur, où l'on reçoit toutes les impreſſions qu'il plaît à ceux qui nous inſtruiſent, de nous donner.* Mais 1°. ſi l'argument ne vaut pas pour les enfans comme diſciples, il a au moins toute ſa force pour les Maîtres ; & ſi la facilité de ceux-là à reconnoître un

Dieu ne prouve rien, la constance de ceux-ci & leur unanimité à proposer à leurs éleves cette connoissance, ne dit-elle rien? Car les enfans prennent l'idée de Dieu, non-seulement parce qu'ils sont dociles, & , si l'on veut, crédules, mais parce qu'on a toujours soin de la leur donner, & surtout parce que la créance publique & universelle la leur donneroit, quand même les Maîtres seroient négligens en ce point. 2°. Tout dociles, tout crédules, tout susceptibles d'instruction ou d'erreur que puissent être les enfans, d'où vient que de toutes les connoissances vrayes ou fausses qu'on s'efforce de leur donner, celle de Dieu est la plus facile à prendre, celle qu'ils prennent la premiere, celle qu'ils oublient le moins, celle qui s'enracine le plus dans le cœur, celle que les passions naissantes peuvent le moins déraciner, celle qui se tourne le plus en sentiment?

Troisiéme raisonnement tiré du danger de l'Athéisme, si c'est une erreur, & du peu d'avantage qu'il

n dans l'Athéïsme, en cas qu'il t vrai. Ce raisonnement *est-il so-lide*, demande l'Auteur, & il l'ex-se en vérité fort bien. Mais cette position est suivie de *Réflexions r* ce raisonnement, & de ces mots, *n'a aucune solidité.* L'Auteur fon-e cette décision sur ce que l'utili-é ou l'inutilité d'une chose n'in-uë point sur sa vérité, & n'est oint la regle qui la caractérise. Cela est ainsi pour les vérités con-ingentes; mais Dieu est un Etre nécessaire, dont on ne peut consta-er un attribut, sans les constater ous. Et l'Auteur qui va se décla-er par l'argument tiré de la possi-bilité de Dieu, auroit pû voir que l'argument qu'il rejette est essentiel-lement lié à celui qu'il admet; le danger de l'Athéïsme, & l'utilité du Théïsme n'étant fondés que sur la possibilité d'un Etre suprême.

Quatriéme raisonnement, tiré de la possibilité de Dieu... est-il con-cluant, demande l'Auteur? Il l'ex-pose ensuite, & il repond enfin. *Il est victorieux & triomphant.* Nous

n'avons garde de le nier, persuadés que tout est bon & vrai, dès qu'il va à prouver une vérité qui tient essentiellement à toutes les autes sortes de vérités. Nous doutons cependant que ce soit le vrai argument pour prouver l'existence de Dieu, puisqu'il n'est à la portée que des plus subtils Métaphysiciens, & que le vrai nous paroît devoir être à la portée de tout le monde, & le même qui convainc l'ignorant comme le sçavant, le peuple comme le noble, l'enfant comme l'homme fait.

Dans un cinquiéme Chapitre, l'Auteur traite *de la preuve tirée de l'Ecriture Sainte.* Il dit, *qu'il est misérable de prouver l'existence de Dieu par l'Ecriture considérée comme un Livre divin dicté par l'Esprit de Dieu même.* Car, ajoûte-t-il, *il est clair qu'il faut être assûré de l'existence de Dieu, avant que d'examiner s'il a parlé, & s'il a dicté des Livres :* comme si ce n'étoit pas prouver qu'il y a un Dieu, que de prouver que ce Livre est divin, que

le systême en est un & simple, suivi, lié, concordant, possible, vraisemblable; que la morale en est sainte, la doctrine pure, que les évémemens en sont constatés, les miracles prouvés, les témoignages vérifiés, les témoins irréprochables; que tous les attributs divins en un mot, puissance, sagesse, justice, miséricorde, &c. y éclatent de toutes parts.

Sixiéme raisonnement, pris de l'idée d'un Etre très parfait, est-il solide? L'Auteur répond: *Il n'a ni force ni solidité.* Nous en sommes surpris, l'Auteur paroissant goûter, & ne goûter que les raisonnemens abstraits, & celui-ci bien analysé, n'étant que celui de la possibilité; possibilité idéale, qui étoit tout-à-l'heure victorieux & triomphant, sans parler du suivant qui y revient tout-à-fait.

Septiéme raisonnement, tiré de l'idée de l'infini; est-il solide? il est convainquant & solide, & voilà tout. Car l'Auteur ne dit pas un mot ici des raisonnemens tirés de la Physi-

que, de la nature, de la fécondité de la terre, de la variété des plantes, de l'admirable ſtructure des animaux, de la vaſte étenduë des Cieux, du brillant des Etoiles, de la lumiere & de la chaleur vivifiante du Soleil, de la régularité des mouvemens céleſtes. On en trouve cependant de fort bons lambeaux dans le corps de ce premier Volume, aux endroits où il eſt queſtion de la réfutation actuelle des Athées. Car malgré tous les préjugés de ſpéculation, la nature des choſes entraîne au moment qu'on s'y livre ſans réfléxion. Ce qui fait que très-perſuadés des bonnes intentions de l'Auteur, & ſatisfaits de la maniére générale dont il réfute l'Athéïſme, nous ne regardons que comme une affaire de goût, bon ou mauvais, dont c'eſt au public de décider, cette maniere ſinguliere de rejetter plus en ſpéculation qu'en pratique, les preuves communes populaires, ſenſibles & palpables, pour ne s'attacher qu'à des preuves ſçavantes & métaphyſiques, d'une poſſibilité idéale & vague,

gue, & d'un infini que bien des gens s'obstinent de regarder comme litigieux, quoiqu'apparemment sans raison.

ARTICLE IV.

HISTOIRE ANCIENNE des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Medes & des Perses, des Macédoniens, des Grecs. Par M. Rollin, ancien Recteur de l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au College Royal, & Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Tome XI. Premiere & seconde Partie. A Paris, chez la veuve Etienne Libraire, ruë S. Jacques, vis-à-vis la ruë du Platre, à la Vertu. 1737. Pages 781. sans l'Avertissement & les Tables.

LEs deux Parties de ce Volume comprennent la suite du Livre XXII. & traite des Arts libéraux.

Le XXIII. qui a pour objet la Science Militaire, & le XXIV. consacré au Grammairiens, aux Philologues, aux Rheteurs & aux Sophistes. Le laborieux Auteur nous promet encore pour le moins un Volume sur les Sciences & les Arts, & quoique dans un âge, où tout autre que lui se croiroit en droit de jouir d'un repos, qu'il a si bien mérité, il s'engage à nous donner encore l'Histoire de la République Romaine. Des Ecrivains estimés, M. de Vertot, Laurent Echard, & ses Continuateurs en ont néanmoins déja publié d'excellens Abregés: mais toute la modestie de M. Rollin ne l'a pas empêché de regarder comme une marque certaine de la volonté divine sur lui au sujet de l'Histoire Romaine, l'uniformité non suspecte des avis de ceux, qui l'ont condamné à ce travail. Rien n'est plus édifiant que les réfléxions, par où l'Auteur finit son Avertissement; elles roulent toutes sur le malheur de ceux, qui n'ont point d'autre récompense à attendre de leurs longs

& pénibles travaux Littéraires, que des louanges humaines, & qui ne sont pas assez attentifs à se défendre de la surprise d'une si douce illusion.

Cet Avertissement est suivi d'un Avant-propos sur les Arts libéraux en général, dans lequel l'Auteur remarque, après Velleius Paterculus, que s'il est d'heureux siécles, où les Arts & les Sciences paroissent avec éclat, & jettent une grande lumiere, la durée de cet état de perfection est ordinairement renfermée dans un assez court espace. Il convient qu'elle a été plus longue dans la Grece, que partout ailleurs, & que les grands artistes y ont toujours été plus honorés & mieux récompensés; & il est vrai qu'ils figurent presque autant dans l'Histoire Grecque, que les Législateurs & les Conquérans. Il semble qu'après cela il ne faut point être surpris des révolutions, qui arrivent dans les Sciences & les beaux Arts. C'est que ceux, qui s'y distinguent, sont plus

honorés & mieux récompensés dans un tems que dans un autre.

Il y a cependant du vrai dans ce que M. Rollin ajoûte, « qu'il ar-
» rive des tems, où je ne sçais quel
» esprit de perfection se répand
» généralement dans un païs sur
» toutes les professions, sans
» qu'on puisse trop exprimer com-
» ment & pourquoi cela arrive. »
Il est encore certain qu'à en juger par l'expérience de tous les siécles, « Cette perfection même,
» quand elle est arrivée à son su-
» prême degré, est un avant-cou-
» reur de la décadence des Arts &
» des Sciences, qui ne sont jamais
» plus près de leur ruine, que quand
» ils en paroissent plus éloignés :
» tant il y a d'instabilité, & de va-
» riation dans toutes les choses hu-
» maines. » Mais cette instabilité n'a-t-elle point des causes étrangeres aux Sciences & aux Arts ? & l'exemple de la Grece, où M. Rollin avouë que le bon goût regna au moins deux cens ans, c'est-à-dire, tout le tems que les Sçavans &

les Artistes y furent en honneur ; ne prouve-t-il pas que c'est à cela, qu'il faut attribuer le progrès des Sciences & des Arts, sans imaginer une nécessité de décadence dans le moment qu'ils sont parvenus à leur comble ; nécessité dont on ne peut apporter aucune raison sensée. *Sint Mæcenates, non deerunt Marones.*

Nous croyons même que les différens caracteres des Peuples n'y font pas à beaucoup près autant, que bien des personnes se le persuadent. Si les Grecs, & après eux les Romains, sont les deux Nations, qui ont porté plus loin la gloire des Lettres, c'est que tout ce qui contribuë à la perfection du goût ; éducation, émulation, credit, honneurs, a été plus long-tems réuni parmi eux. Est-il douteux que si les successeurs de Charlemagne avoient suivi le plan tracé par ce grand Prince, la Barbarie n'eût dès-lors été absolument bannie de la France, & que si Henry IV, le Cardinal de Richelieu, Louis XIV. & ses Ministres, n'eussent pas continué ce que Fran-

çois I. avoit commencé, les Arts & les Sciences ne fussent retombés d'abord dans l'oubli, d'où les avoit tirés ce Pere des Sçavans.

Les Arts libéraux, dont il est parlé dans ce volume, sont l'Architecture, la Sculpture, la Peinture & la Musique. M. Rollin, après avoir fait en peu de mots mention des édifices les plus célébres dans l'Histoire ancienne, Sacrée & Profane, prétend que « ce n'est ni à l'Asie, » ni à l'Egypte, que l'Architecture » est redevable de ce degré de perfection, où elle est parvenuë. Il » y a lieu de douter, ajoûte-t-il, » si les bâtimens si vantés de l'une » & de l'autre étoient autant estimables par la justesse & la régularité, que par l'énorme grandeur, qui en faisoit peut être le » principal mérite : les desseins, » que nous avons des ruines de » Persepolis, font voir que les Rois » de Perse n'avoient à leurs gages » que des Ouvriers médiocres. Il » paroît par les noms mêmes des » trois principaux ordres, qui com-

„ posent l'Architecture, que c'est
„ à la Grece, qu'on en attribuë, si-
„ non l'invention, du moins la
„ perfection, & que c'est elle, qui
„ en a prescrit les regles, & fourni
„ les modeles. „

Il explique ensuite clairement & en peu de mots tout ce qui regarde, non-seulement les trois ordres de l'Architecture Grecque, mais encore le Toscan, le Composite & l'Architecture Gothique; puis il reprend l'histoire des Bâtimens anciens les plus célébres, & celle des plus illustres Architectes. Il commence par le Tabernacle, & le Temple de Salomon, dont Dieu même ayant voulu être le premier Architecte, & ayant rempli de sagesse, d'intelligence & de science ceux qui y furent employés, ces deux bâtimens devoient avoir une perfection, où toute l'industrie humaine ne peut atteindre. Il observe encore que dans les premiers tems de la Grece & de Rome, la magnificence des bâtimens étoit réservée pour les Temples & pour les Edifices, qui avoient pour

objet l'utilité publique. Enfin il rapporte aſſez au long les ſages réfléxions de Ciceron à ce ſujet, & il y joint celles de Vitruve ſur les qualités néceſſaires à un Architecte.

L'Article de la Sculpture eſt traité à peu-près dans le même goût, que celui de l'Architecture. Mais ſi la Sculpture eſt, comme M. Rollin en convient, « un Art, qui par le „ moyen du deſſein & de la ma„ tiere ſolide, imite les objets pal„ pables de la nature „ eſt-il bien exact de dire « que Dieu fut le „ premier Statuaire, lorſqu'ayant „ créé tous les Etres, il ſembla re„ doubler d'attention pour former „ le corps de l'homme. „ Car où eſt ici l'imitation, qui eſt cependant de l'eſſence de l'art? Il y a dans tout ce que notre Auteur nous dit de l'origine, de l'uſage, & des différentes eſpeces de la Sculpture, dont la principale eſt la gravure, des réfléxions ſolides, & qui font ſentir le ſoin, qu'il a de ramener toujours ſes Lecteurs aux bonnes mœurs, au bon goût, & à la Religion; & la

même chose se remarque dans tous les autres Articles.

Il s'étend encore plus sur la Peinture, il en explique en peu de mots les différentes parties, le vrai & les diverses especes; mais en parlant de la Mosaïque, il paroît ignorer qu'on l'a portée dans ces derniers tems à une grande perfection, lorsqu'il croit impossible « d'imiter avec les pierres & les morceaux de verre, „ dont les Anciens se sont servis „ pour peindre de la sorte, toutes „ les beautés & tous les agrémens „ que le pinceau d'un habile hom„ me met dans un Tableau. „ Ceux, qui depuis quelques années ont été à Rome, sçavent qu'on a déja placé dans l'Eglise de Saint Pierre quelques copies en mosaïque des Tableaux des plus grands Maîtres, lesquelles, pour l'exactitude même du dessein, ne sont point, ou sont très-peu inférieures aux originaux.

Le Chapitre VI. qui traite de la Musique, est un précis de tout ce qu'on a peut-être écrit de plus excellent sur cette science, qui, selon

la remarque de M. Rollin, étoit bien plus étenduë parmi les Anciens qu'on ne le pense ordinairement : car " ou-
„ tre la composition des chants mu-
„ sicaux, & l'execution de ces chants
„ avec la voix, & sur les instru-
„ mens, à quoi se borne notre mu-
„ sique : l'ancienne comprenoit l'art
„ poëtique, qui enseignoit à faire
„ des Vers de toutes sortes, aussi-
„ bien qu'à mettre en chant ceux,
„ qui en étoient susceptibles ; l'art
„ de la Saltation, ou du geste, qui
„ enseignoit les pas & l'attitude ;
„ soit de la danse proprement dite,
„ soit de la marche ordinaire, & les
„ gestes, qui doivent être employés
„ dans la déclamation ; enfin elle
„ renfermoit l'art de composer &
„ d'écrire en notes ; la simple dé-
„ clamation, pour regler par ces no-
„ tes, tant le son de la voix, que
„ la mésure & les mouvemens du
„ geste ; art fort usité chez les An-
„ ciens, & qui nous est absolument
„ inconnu. „ Nous convenons que ce dernier art est perdu pour nous, mais pour les autres, qui faisoient

partie de l'ancienne musique, il n'y a entre nous & les Anciens d'autre différence, que de les avoir séparés, sans rien perdre de la correspondance, qu'ils ont avec la Musique.

De ces quatre Parties notre Auteur remet à parler ailleurs de la Poëtique, & traite de trois autres en trois Articles séparés. Le premier regarde la Musique proprement dite, telle qu'elle est encore parmi nous: il ne nous laisse rien ignorer d'essentiel sur son utilité & ses effets, pas même ce qui arrive à ceux, qui ont été mordus de la Tarentule. Il nous fait connoître en peu de mots ceux qui passent pour avoir contribué le plus à sa perfection. Il nous donne une idée juste de la Musique ancienne, il nous apprend quand & comment elle s'est corrompuë, ses différens genres & ses divers modes, & la maniere de noter les chants. Il examine s'il faut préférer la Musique moderne à l'ancienne, & quoiqu'il fasse profession de ne point décider,

on entrevoit assez son penchant pou
celle-ci.

„ Pour ne point mêler une Mu
„ sique toute sainte & toute consa
„ crée à la Religion, avec une Mu
„ sique toute profane, & entiere
„ ment livrée à l'idolâtrie & à tou
„ les excès, qui en étoient les su
„ tes, „ il se contente par rappor
à celle des Israëlites de dire, qu'
est à présumer que leurs Chantres
à qui l'Ecriture paroît donner un
espece d'inspiration & de don d
prophétie, non pour composer de
Pseaumes prophetiques, mais pou
les chanter d'une maniere vive, ar
dente & pleine de zéle, avoien
porté la science du chant jusqu'o
elle pouvoit aller.

Les autres parties de la Musiqu
ancienne sont 1°. la déclamatio
du Theatre, composée & réduit
en notes, sans être pour cela u
chant musical, & c'est, ajoûte no
tre Auteur, dans ce sens, qu'il fau
prendre quelquefois dans les Au
teurs Latins ces mots *canere*, *Cantu*
& même *Carmen*, qui ne signifien

s toujours un chant proprement
:, mais une certaine maniere de
clamer & de lire. 2°. Les gestes
Theatre, composés & réduits
notes, ce que " les Grecs appelloient ὄρχησις, & les Latins *Saltatio.* Cet Art, selon Platon, consistoit dans l'imitation de tous les gestes & de tous les mouvemens, que les hommes peuvent faire. Ainsi il ne faut pas restraindre le sens de *Saltatio* à celui, que nous donnons dans notre langue au mot de *Danse.* "
3°. La déclamation & le geste
tagés sur le Theatre entre deux
teurs, dont l'un prononçoit,
dis que l'autre faisoit les gestes.
L'art des Pantomimes, qui imi-
:nt & qui exprimoient tout ce
ils vouloient dire avec les ges-

pas s'aider du mouvement du visage dans leur déclamation.

Livre XXIII. De la Science Militaire. M. Rollin ayant traité ailleurs de ce qui regarde la Milice des Egyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, & des Perses, s'arrête ici davantage sur les Grecs, principalement sur les Lacédémoniens & les Atheniens, les deux Peuples de la Grece, qui se sont le plus distingués par la valeur & la science militaire. « J'ai douté long-tems, ajoû-
» te-t il, si je parlerois aussi des
» Romains, qui paroissent étran-
» gers à mon sujet, mais tout bien
» pesé, j'ai crû devoir les joindre
» aux autres Peuples, afin qu'on
» pût du même coup d'œil con-
» noître, au moins legerement, la
» maniere, dont les Anciens fai-
» soient la guerre. »

Dans le premier Chapitre, qui termine la premiere Partie de ce Volume, il nous apprend en quatre Articles tout ce qui regarde 1°. l'entreprise & la déclaration de guer-

re : 2°. les préparatifs, les vivres, la paye des Soldats, & les armes anciennes. 3°. Les soins préliminaires du Général, le départ, la marche des Troupes, la construction & fortification du camp. Tous ces points sont traités avec toute la précision, & toute l'exactitude, dont on sçait que M. Rollin est capable : tout est puisé dans les meilleures sources; & l'Auteur ne perd jamais de vûe son principal but, qui est de former le cœur, & d'orner l'esprit des jeunes gens, pour qui il écrit. On y trouve plusieurs détails curieux, qu'on ne trouve point ailleurs si bien ramassés, toujours entremêlés de réfléxions judicieuses & de traits historiques, qui en font l'application.

La seconde partie de ce Volume contient la suite du Livre précedent, & le Livre XXIV. Dans le premier l'Auteur traite en trois chapitres, des batailles ; des sieges, & de la marine des Anciens. Il remarque qu'on a toujours crû que c'est principalement dans les batailles, que le mérite guer-

rier paroît dans toute ſon étendue ; que pour juger, ſi un Général étoit digne de ce nom, les Anciens examinoient la conduite, qu'il avoit gardée dans une bataille ; qu'ils n'en attendoient pas le ſuccès du nombre des troupes, qui ne ſert ſouvent qu'à embaraſſer, mais de ſa prudence & de ſon courage ; qu'ils le regardoient comme l'ame de l'Armée, qui en regle tous les mouvemens, à la voix de qui tout obéït, & dont, pour l'ordinaire, la conduite bonne ou mauvaiſe entraîne le gain, ou la perte d'une bataille.

Il appuie beaucoup, comme il avoit déja fait dans ſon Hiſtoire, ſur l'attention des Anciens à ne jamais engager une action, ou commencer une expédition militaire, ſans s'être acquittés de ce qu'ils croioient devoir à leurs Dieux ; puis il parle des harangues des Généraux à leurs Soldats, & nous explique de quelle maniere ils s'y prenoient pour ſe faire entendre de toutes les troupes. Cet endroit mérite d'être lû, & l'Auteur donne au moins de la vraiſem-

blance à ce qu'on a toujours quelque peine à comprendre en lisant les Historiens.

Il y a aussi des traits d'histoire très-curieux dans ce que M. Rollin dit du soin, que les Anciens avoient des malades & des blessés, du rachat des captifs, des récompenses, ou des punitions, qui étoient en usage dans les Armées Grecques & Romaines, des trophées, & des triomphes: l'occasion étoit trop belle de parler de l'Hôtel Royal des Invalides, & notre Auteur ne l'a point manquée.

Les deux Chapitres suivans, qui regardent les sieges & la marine, sont remplis d'une érudition très-bien digérée; & sont écrits d'une maniere très-intéressante. Nous ne nous y arrêterons point, parce que tout consiste dans des détails, dont il n'est pas possible de rien retrancher, & que tous ces sujets sont fort éclaircis dans les notes sur la grande Histoire Romaine des PP. Catrou & Rouillé.

Livre XXIV. » Nous voici arri» vés, dit M. Rollin, aux Arts &

» aux Sciences, qui dépendent pu
» rement de l'esprit, & qui son
» destinées à l'enrichir de toutes le
„ connoissances propres à instruir
„ l'homme, & à en perfectionne
„ la plus noble partie, en un mo
„ à le mettre en état de remplir le
„ divers emplois, où la Divine Pro
„ vidence l'appellera. „ La premiere
& le fondement de toutes les scien
ces est la Grammaire, puisqu'elle es
l'art de parler & d'écrire correcte
ment ; d'ailleurs il ne faut pas croir
que les Anciens aient renfermé ce
art dans les bornes étroites, que nou
lui donnons, puisque l'explicatio
des Poëtes, & la critique étoien
de son ressort.

On verra avec plaisir dans ce cha
pitre les réfléxions que fait M. Rol
lin sur le progrès & l'altération de
langues ; il y déplore, avec raison
que nous ayions apauvri la nôtre d
quantité de mots, qu'on trouve dan
quelques uns de nos Auteurs anciens
tels que Montagne, Amiot, Marot
&c. „ toujours estimés, dit-il, pa
„ un certain je ne sçai quoi ; qu'o

„ ne peut exprimer, un air simple &
„ naïf, un tour gracieux, des manieres naturelles, une noblesse &
„ une grandeur de stile, sans affectation & sans enflure; sur-tout des
„ sentimens puisés dans la nature.
„ qui partent du cœur, & qui vont
„ au cœur.... ce goût antique d'Athenes & de Rome, qui est de tous
„ les tems & de tous les païs, qui
„ jette dans les Ecrits un certain sel,
„ dont la finesse & la délicatesse se
„ fait sentir. „ Enfin il prétend que
„ si la langue françoise, riche d'ailleurs & opulente, éprouve en
„ certaines occasions une sorte de
„ disette & de pauvreté, c'est à notre fausse délicatesse, que nous
„ devons imputer ce défaut. „ Du reste rien ne releve davantage le mérite de la Grammaire, que les grands hommes, qui n'ont pas crû qu'il fût au-dessous d'eux d'y consacrer une partie de leurs veilles.

M. Rollin ne paroît pas moins zelé pour la Philologie, par laquelle il entend une espece de science, composée de presque toutes les autres,

qui n'en traite aucune à fonds, ni ſéparément, mais qui les effleure toutes, ou du moins pluſieurs, & qui faiſoit anciennement la principale & la plus belle partie de la Grammaire. „ Je ne ſçai pourquoi, „ dit-il, cette Philologie, qui a fait „ tant d'honneurs aux Scaligers, aux „ Saumaiſes, aux Caſaubons, aux Voſ- „ ſius, aux Sirmonds, aux Grono- „ vius, &c. & qui eſt encore fort „ cultivée en Angleterre, en Alle- „ magne, & en Italie, eſt preſque „ mépriſée en France, où on ne fait „ plus de cas que des ſciences exac- „ tes. Notre Académie des Belles- „ Lettres, ajoûte-t-il, qui ſous ce „ nom renferme toutes les eſpeces „ d'érudition ancienne & moderne, „ & qui donne tous les ans dans ſes „ Mémoires des traités ſur toutes „ ſortes de matieres, peut contri- „ buer beaucoup à renouveller par- „ mi nous, & à augmenter ce goût „ de Philologie & d'érudition.

Si cela eſt, comme nous n'en doutons point, l'interruption n'a pas dû être bien ſenſible, puiſque les grands

Philologues, dont M. Rollin vient de parler, ont eu des ſucceſſeurs, qui ont vû la naiſſance & le progrès de l'Académie ; les du Canges, les Labbes, les Mabillons, les Longueruës, les Hardouins, ſans parler des Bailes, des Baſnages, des le Clers ; quel autre païs de l'Europe en a donc fourni une ſucceſſion plus ſuivie juſqu'à nos jours ?

Dans le Chapitre troiſiéme, qui regarde les Rhéteurs, notre Auteur déclare que M. Gibert, qui profeſſe la Rhétorique au College Mazarin depuis près de cinquante ans avec beaucoup de réputation, & qui a composé ſur ce ſujet un Ouvrage plein d'érudition, lui a permis de faire uſage de ſon travail, & qu'il s'en eſt utilement ſervi ; mais nous ne ſçaurions croire que M. Rollin, dont un des moindres mérites eſt d'avoir éte lui-même un des plus illuſtres Rhéteurs de l'Univerſité de Paris, ait eu beſoin d'aucun ſecours étranger. Ce qui eſt certain, c'eſt que de tous les articles, que renferme ce Volume, il n'en eſt aucun,

qu'il ait plus approfondi, ni où il nous fasse mieux connoître les Auteurs. Il faut sur-tout voir ce qu'il dit de Quintilien, de ses ouvrages, & de sa maniere d'enseigner.

Le quatriéme Chapitre est consacré aux Sophistes, & M. Rollin y rend à M. Hardion la même justice, qu'il avoit rendue dans le précedent à M. Gibert. Il averti ses Lecteurs, qu'il a tiré un grand secours de l'Ouvrage de ce sçavant Académicien *sur l'origine & le progrès de la Rhétorique dans la Grece*, dont il n'y a encore qu'une légere partie, qui ait été donnée au Public. Il avoue qu'il est assez difficile de donner une juste idée, & une exacte définition des Sophistes, parce que leur état & leur réputation ont souffert de grands changemens; que parmi les Anciens on appelloit Sophistes tous ceux, qui avoient l'esprit orné des connoissances utiles & agréables, & qui faisoient part aux autres de leurs lumieres, soit de vive voix, soit par écrit, sur quelque science & quelque matiere que ce fût. Aussi de très-

grands hommes s'en ſont-ils fait honneur.

Parmi les anciens *Sophiſtes*, dont notre Auteur nous donne l'hiſtoire, il n'a pas oublié la fameuſe Aſpaſie de Milet, qui avoit eu pour Maîtreſſe une autre femme Sophiſte, nommée Thargelie, mais dont elle avoit malheureuſement appris à joindre à la profeſſion de ſçavante, l'infâme métier de courtiſanne.

Les honneurs extraordinaires, qu'on rendoit par-tout aux Sophiſtes, furent en partie ce qui les fit à la fin tomber dans un décri général. Ils devinrent fiers, arrogans, pleins de mépris pour les autres, & d'eſtime pour eux-mêmes, & cela dans le tems qu'ils avoient le plus dégénéré du mérite de leurs prédeceſſeurs, dont ils ne conſervoient ni l'erudition, ni le bon goût, ni la ſolidité du raiſonnement; que toujours également prêts à ſoûtenir le pour & le contre ſur quelque matiere que ce fût, ils ne comptoient le vrai pour rien dans leurs diſcours, ils faiſoient ſervir les tours de leur éloquence, non à prou-

ver & à faire aimer la verité; mais à un pur jeu d'esprit, & à donner au faux les couleurs du vrai, & au vrai les couleurs du faux.

On sçait combien Socrate s'appliqua à rendre ridicule ceux de son tems: ils se releverent néanmoins dans la suite, & long-tems après Socrate, on en a vû recevoir les plus grands honneurs en Asie, en Grece, & à Rome. Personne n'ignore la haute réputation que se fit Libanius dans le IVe. siécle, & combien Saint Basile & Saint Jean Chrysostome ses Disciples, donnerent de lustre à son Ecole.

ARTICLE V.

ORIGINE DES EGLISES de Saint Bertin & de Saint Omer, ou Dissertation Historique & Critique sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, & sur la supériorité qu'elle avoit autrefois sur l'Eglise de S. Omer, où l'on répond à la Critique publiée depuis quelque tems contre les Titres

tres

tres de cette Abbaye... Par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin... A Paris de l'Imprimerie de Jacques Guerin, Quay des Augustins. 1737. avec Approbation & Privilege du Roy. I. vol. in-12. *Pages* 400. *sans l'Avant-propos.*

L'Origine des établissemens les plus respectables, se perd dans l'obscurité des siécles reculés ; la négligence & la sécurité qui accompagne les possessions tranquilles, ont fait oublier assez ordinairement les précautions les plus simples, pour en perpétuer clairement la tradition jusqu'à nous. Le fil de l'histoire, est interrompu presque à chaque pas ; les monumens les plus certains, ont disparu avec les tems ; ce qui s'en est conservé, est le plus souvent altéré par la superstition, défiguré par l'ignorance ou trop équivoque pour ne donner aucune prise l'esprit d'intérêt & de jalousie qui ut en contester la vérité. Tant de es reconnus faux & supposés,

forment un préjugé fâcheux contre ceux mêmes que l'on cite avec le plus de confiance, & qu'il en eſt peu qui ſe ſoutiennent devant le flambeau de la critique! L'amour des diſtinctions frivoles, la prédilection pour ſon corps, la haîne de la dépendance juſques dans le ſanctuaire de l'humilité, ont multiplié ſur le même objet les verſions contradictoires; de là naiſſent tous les jours tant de conteſtations que l'humeur éterniſe, où la vérité gagne peu, & où la charité perd beaucoup? Que de procès tous les jours ſur les droits, prétentions, privileges, prééminences des Egliſes, des Monaſteres, des Fiefs, des Seigneuries! Seroit-il donc impoſſible de former un ſyſtême où chacun, pour le repos du monde & le bien de la ſocieté, ſe relâchant prudemment de ce qui ſeroit incertain, s'aſſûrât le domaine paiſible de ce qui ne ſeroit point ſoumis à la diſpute? Ce ſeroit peut être vouloir réaliſer la République de Platon, & connoître auſſi peu les hommes que ce fa-

meux Philoſophe, mais n'importe ! il ſeroit glorieux même de ſuccomber dans un projet ſi louable.

Le Livre qui occaſionne ces réfléxions générales. eſt une Réponſe à un double Mémoire de Monſeigneur l'Evêque de S. Omer, & du Chapitre de cette même Ville, contre les droits de l'Abbaye de S. Bertin. Les deux Egliſes depuis quelques années diſputent vivement de leur ancienneté, & revendiquent les privileges dont elles ſe flattent d'avoir toujours joui. La querelle eſt engagée dans toutes les formes; les Parties ont produit leurs preuves, & les Juges doivent prononcer. Nous ne prétendons point intervenir dans le procès. Le reſpect que nous avons pour l'illuſtre Adverſaire de l'Abbaye, & les égards que nous devons à MM. de S. Bertin, exigent de nous la plus exacte impartialité. Si nous parlons de cet Ouvrage, ce n'eſt que parce qu'il nous paroît appartenir eſſentiellement à la République des Lettres; non-ſeulement la queſtion principa-

le y eſt traitée avec profond
mais il eſt plein encore de qu
té de recherches curieuſes ſur
ſieurs points de Diſcipline E
ſiaſtique. L'Auteur connoît &
tique les regles de la ſaine crit
Il raiſonne partout avec méth
& s'exprime conſtamment ave
politeſſe, dont on ſe diſpenſe
l'ordinaire dans ces ſortes d'é
on ſent combien ſon naturel le
te à la douceur & aux procéd
guliers ; & s'il paroît quelqu
s'échapper, c'eſt moins la faut
ſon cœur, que le malheur de
manité, à qui il n'eſt pas donné
viter ſi aiſément juſqu'à l'ombr
répréſailles.

Pour méttre nos Lecteurs a
de ce que nous avons à dire,
mençons par expoſer les prétent
des deux Parties.

Si l'on en croit MM. de S.
tin, la Terre de Sithiu (auj
d'hui S. Omer) avec toutes ſes
pendances, fut donnée à S. Berti
à ſes deux Compagnons Momm
& Ebertam par Adroald qui en

Seigneur, pour y bâtir un Monaſtere en l'honneur des SS. Apôtres. Cette donation faite d'abord de vive voix, fut ratifiée enſuite, & confirmée par une Charte ſolemnelle, datée de l'onziéme année du regne de Clovis Second. Quelque temps après la fondation conſommée, & le Monaſtere bâti, Saint Omer fit élever une Egliſe en l'honneur de la Sainte Vierge. Cette Egliſe aſſez voiſine du Monaſtere, fut deſtinée par le ſaint Evêque à ſa propre ſépulture, & à celle des Moines. Il en fit une donation ſolennelle à Saint Bertin & à ſes Succeſſeurs, de façon que les deux Egliſes étoient également ſoumiſes au même Superieur, & deſſervies par les mêmes Religieux. Cet état ſubſiſta juſqu'en 820. Alors Fridugis Abbé ſéculier de S. Bertin, chaſſa les quarante Moines qui deſſervoient l'Egliſe de la ſainte Vierge, & établit à leur place trente Chanoines, auſquels il céda une partie des revenus de l'Abbaye de Sithiu. En vain Hugues ſucceſſeur de Fridugis, & parent de

Louis le Débonnaire, entreprit
séparer la démarche irréguliere
son Prédecesseur. Ses efforts fure
plus généreux qu'utiles. Tout
qu'il put obtenir fut, qu'à la nom
nation de l'Abbé de S. Bertin,
Religieux de l'Abbaye seroit to
jours à l'avenir le Chef des nouvea
Chanoines. Ce Chef étoit connu i
contestablement alors sous les no
d'*Æditums* ou de *Custos*. L'omb
même de la dépendance, déplaît
gêne, quand on a une fois goûté
douceurs de la liberté. La Transl
tion fut peu à peu entamée par
Chanoines, & enfin ils réussirent
l'annuller. La dignité de Chef,
changée en celle de Prévôt ; &
Chapitre se mit en possession
nommer un de ses membres.
fut le sort primitif de cette Eglise
long-tems Collegiale, & Cathedr
seulement, comme tout le mon
le sçait, depuis la translation
Siége Episcopal à S. Omer, après
destruction de Terouane.

Tout ce récit, est formelleme
désavoué par MM. du Chapitre

S. Omer, & selon eux, il est supposé dans toutes ses parties. Leur Eglise étoit construite avant qu'on eût songé à placer les Moines dans la terre de Sithiu, Saint Omer y avoit mis des Clercs, comme dans un entrepôt, pour se répandre de là dans les différens cantons du Diocese, & le seconder dans ses travaux Apostoliques. Ils n'ont jamais tenu leurs biens de MM. de S. Bertin, ils n'ont jamais connu les engagemens de l'Etat Monastique, il ont éprouvé des situations diverses à la vérité, mais tout cela indépendamment du Monastere qui se glorifie de leur avoir donné le jour; ils ont vécu en Communauté comme les anciens Chanoines; ils se sont séparés ensuite, à l'imitation des autres Chapitres; leur état est donc certain. Ils sont plus anciens que MM. de S. Bertin, & par là ils ont toujours eu sur eux la supériorité d'honneur, que le Clergé séculier a sur les Moines.

L'Apologiste de MM. de S. Bertin, partage sa Défense en deux Par-

ties. Dans la premiere, il fixe la véritable origine de l'Abbaye, & justifie les Titres sur lesquels il s'appuye contre les accusations de ses Adversaires; dans la seconde, beaucoup moins étenduë que la premiere, il attaque directement le systême de l'Eglise de Saint Omer, & par une suite de recherches aussi curieuses qu'exactes, il croit en démontrer l'illusion.

Le premier titre de MM. de Saint Bertin, est la Charte d'Adroald leur Fondateur. L'intention de ce Seigneur, avoit été d'abord de bâtir un Hôpital à Sithiu, & d'assigner à perpétuité les revenus de la Terre pour l'entretien & le soulagement des Pauvres. Il s'en étoit expliqué à S. Omer, qu'il voulut même charger de l'execution de ce pieux dessein; mais le saint Evêque réforma son projet, & le détermina à choisir S. Bertin & ses Compagnons pour objet de ses libéralités, & à bâtir un Monastere en l'honneur du Prince des Apôtres; l'Acte en fut dressé, MM. de S. Bertin ont le bon-

de le posséder encore, & ils
ent avec d'autant plus de con-
, qu'ils ont pour garands de
ithenticité les plus sçavans & les
udicieux Critiques. Tels sont
ien le Valois, le Cointe,
au, Mabillon, les Sainte Mar-
les nouveaux Editeurs du *Gal-
ristiana*, Meyer, Gazet, Mo.
Pagi, Aubert le Mire, &c.
ces Auteurs s'accordent à re-
r la Charte de la donation
oald, comme le vrai Titre de
ıdation de l'Abbaye; plusieurs
: ont inséré ce Titre entier
leurs Ouvrages. En contester
ité, c'est donc combattre la
ion la plus respectable, & s'é-
contre tous les Sçavans qui
crit depuis près d'onze sié-

oppose à la Charte d'Adroald
; Exemplaires d'une Vie de S.
. Quelques expressions équi-
:s qu'ils contiennent, paroif-
étruire l'histoire de la donation
ıt faite à S. Bertin. Mais de
les monumens de l'Antiquité,

ignore-t-on qu'il n'en est point
la vérité soit communément
altérée que dans les Vies des Sai
Nous gémissons tous les jours
tant d'histoires fabuleuses, qu
pieuse crédulité nous a transmises
croyoit dans les tems d'ignora
servir la Religion en publiant
faits extraordinaires aux dépens d
vérité, & le plus souvent du
sens. Ce n'est ici qu'un moyen d
firmer vague & général, en v
de plus directs. Le premier de
Manuscrits, n'est point, comme
prétendent MM. de S. Omer,
IX^e siécle commençant, l'inspect
seule du caractere suffit pour le pr
ver. On s'en rapportera volonti
au jugement des connoisseurs d
ce genre, & on invoque leur tém
gnage avec assurance.

Mais il y a plus. Le plus anc
Manuscrit du Chapitre, rapporte
fait qui en suppose nécessairem
un autre arrivé au milieu du dix
me siécle, c'est-à-dire l'an 944.
ne peut donc être que de la fin
dixiéme, & non pas du comme

cement du neuviéme; le fait, le voici. L'Auteur du Manuscrit dit, que les Reliques de S. Vandrille premier Abbé de Fontenelles, de S. Aubert Archevêque de Rouen, & de Saint Wulfrant Archevêque de Sens, reposoient de son tems dans l'Abbaye du Mont-Blandin, c'est-à-dire, dans l'Abbaye de S. Pierre de Gand. Or l'Histoire fait foy que ces Reliques ne furent transportées dans cette Abbaye que le 3. de Septembre de l'an 944. On n'a qu'à consulter Mabillon, les Bollandistes, la Vie de S. Wandrille, & la Chronique de S. Pierre de Gand. La conséquence est décisive. On verra dans le Livre d'autres preuves contre les Vies de S. Omer, & un détail intéressant sur l'autorité que peuvent avoir la plûpart des anciens Auteurs qui ont compilé les Légendes.

L'Apologiste répond ensuite directement aux objections que les Parties contraires ont publiées contre la Charte. On ne prouve point, selon lui, par exemple, qu'il y ait eu d'Hôpital bâti par S. Omer; & ce

fait fut-il réel, qu'en pourroit-on conclure contre la fondation de l'Abbaye? On n'est pas plus autorisé à se récrier contre cet établissement de Moines, & à prétendre qu'il n'étoit pas naturel que dans un tems, & dans un pays, où l'idolâtrie dominoit encore, un Evêque Apôtre leur sacrifiât les droits de son Clergé. Les circonstances ne sont plus les mêmes, les prétentions sont aujourd'hui fixées, & les rangs déterminés; ce qui paroîtroit étrange de nos jours, étoit dans les tems reculés ordinaire & même indispensable. La plûpart des Moines étoient les plus ardens Ouvriers Evangeliques. Les Abbayes étoient presque autant d'Ecoles d'Evêques, & de Missionaires; avec la plus légere teinture de l'histoire, on apprend qu'il n'y a presque pas eu de Nation barbare, qui n'ait été convertie & confirmée dans la foi par les Moines. Les Monasteres étoient donc, nous passera-t-on le terme, autant d'Arsenaux & de remparts établis pour la sûreté de l'Evangile.

Le second Titre de l'Abbaye de saint Bertin, est la Charte par laquelle saint Omer après avoir bâti dans Sithiu une Eglise en l'honneur de la sainte Vierge, fait présent de de cette Basilique à saint Bertin & à ses successeurs, à condition que les Moines auroient soin d'y enterrer son corps, *ut in supradictâ Basilicâ juxta eorum Fratrum plenissimam charitatem in ejus sacello corpusculum meum post obitum meum ibidem depositum vel conditum deberet inter ipsorum corpuscula Monachorum.*

Folquin le Diacre, qui vivoit un siecle après la sécularisation de cette Eglise faite par Fridugis, Abbé de saint Bertin, expose le fait de cette donation, & en rapporte l'Acte dans son Cartulaire. Ce Cartulaire, au jugement du célebre Mabillon, est le premier & le plus ancien de la France, & on n'y trouve aucune piece sur laquelle on puisse avoir la moindre suspicion de faux.

Aussi a-t-il été suivi par tous les Ecrivains de l'Abbaye, & tous les Auteurs de la France & des Païs-Bas.

Le Monastere de Sithiu, quelque tems après sa fondation, fut donc composé de deux Communautés. Ce qui est aujourd'hui l'Abbaye, étoit le Monastere principal ; l'Eglise, aujourd'hui Cathédrale, étoit desservie par quarante Moines détachés du Corps, & soumis au même Abbé. L'Auteur cite les témoignages les plus respectables pour le prouver. Avant ces derniers tems, on ignore que personne se soit avisé de le disputer. MM. les Evêques de Saint Omer eux-mêmes n'ont pas tenu dans les occasions un langage different. On lit ces paroles remarquables dans un Ecrit signifié le 20. Octobre 1730. à M. le Marquis de Frasenaies, contre qui Monseigneur l'Evêque de cette Ville plaidoit. *La Cour est suppliée d'observer que comme la Prévôté de Saint Omer, sa Collégiale & Chapitre, & l'Abbaye de Saint Bertin, n'avoient composé avant leur démembrement qu'une même Communauté fondée dans le VII. siecle, &c.*

De-là il suit clairement que l'E-

glise de Saint Omer non seulement a laissé subsister la Charte de la donation faite par le saint Evêque à saint Bertin, tandis que son intérêt n'a pas exigé qu'elle l'attaquât, mais encore qu'elle l'a citée réligieusement, & regardée comme un point essentiel pour démontrer dans les démêlés qui lui sont survenus, la justice de ses prétentions.

Dès-lors il seroit assez inutile, à ce qu'il paroît, d'entrer dans la discussion exacte des objections que le double Mémoire propose contre ce Titre. L'Auteur de cet Ouvage a pensé le contraire, & toute réfléxion faite, il n'a pas mal pensé. Tous les jours on revient sur ses pas, & l'amour-propre, adroit & insinuant, trouve son compte à abjurer de vieilles erreurs, lorsqu'il peut à ce prix obtenir raison pour ce qui fait l'objet d'une dispute présente. Les positions variées changent les idées. C'est un homme qui voyage, le climat n'est pas le même, & la hauteur est différente. Le sçavant Religieux entre donc en lice avec courage, il se met

vis-à-vis de ſes adverſaires, & à leurs récriminations, il oppoſe méthodiquement les raiſons qu'il croit les détruire. Nous ne pouvons que le ſuivre de l'œil, pour ainſi dire, dans cette carriere laborieuſe, & applaudire à ſa ſagacité. Il a occaſion d'y examiner d'anciens uſages, & il le fait d'une maniere à répandre de la clarté ſur ce qui eſt le plus obſcur, & à donner de l'agrément à des matieres aſſez ingrates. Par exemple, eſt-ce une raiſon de rejetter la Charte de Saint Omer, parce que le ſaint Evêque n'y veut point que *ni lui, ni ſes ſucceſſeurs, ni leur Archidiacre puiſſent venir faire des feſtins ſur les Terres du Monaſtere de Sithin, s'ils n'en ſont volontairement priés par les Abbés*. Cette clauſe n'eſt *ni injurieuſe à S. Omer, ni exceſſive*. Elle ne prouve point qu'*un Moine inſolent* ait fabriqué ce Titre. Tel étoit l'uſage dans ce tems-là, où la ſimplicité ignoroit les rafinemens de la politique, on prévoyoit les abus, & on vouloit y remedier. Les mêmes précautions ſe trouvent ſtipulées dans

quantité de Titres, à qui on n'a pas fait la moindre querelle. Pour peu qu'on lise l'Histoire Ecclésiastique, on sçaura que dès le tems même bien antérieur au VII. siécle, les cérémonies les plus saintes avoient été altérées par l'esprit d'intérêt, & l'amour du plaisir. A peine le feu des persécutions étoit-il éteint, que l'Eglise se vit obligée de prévenir par des reglemens très-severes les scenes peu édifiantes qui se donnoient sur les tombeaux des Martyrs.

C'est avec aussi peu de fondement que le Défenseur de l'Eglise de S. Omer veut trouver un moyen de récusation dans la Charte dont il s'agit, en ce que l'Eglise y est, dit-elle, bâtie pour servir de sépulture à S. Omer, & aux Moines de saint Bertin, or il est faux que l'usage d'enterrer dans les Eglises fut dès-lors introduit. L'Apologiste ne se contente point de démontrer le contraire par des citations vagues & générales; il épuise la matiere par les détails dans lesquels il entre. Il parcourt également l'Orient & l'Occi-

dent ; il doit sçavoir gré aux adversaires, qu'il réfute, de lui avoir ménagé une occasion naturelle de faire paroître tant d'érudition.

Le troisiéme Titre de MM. de S. Bertin, est l'Acte célebre, par lequel l'Abbé Hugues, après bien de louables efforts, réussit à rendre à l'Abbaye une partie des droits qui lui avoient été enlevés par Fridugis son prédecesseur. Ce reglement fut fait par S. Folquin, Evêque de Terouane l'an 839. du consentement & par ordre de l'Empereur Louis le Débonnaire, & il fut publié en plein Synode. Si l'on ne rendit point à l'Abbaye les biens qui en avoient été distraits, si l'on ne congédia point les Chanoines, pour rétablir les Moines, on en fit du moins assez pour justifier à la postérité la dépendance primitive de l'Eglise de la Vierge du Monastere de Sithiu, & par conséquent, pour entretenir à perpétuité dans le Chapitre, qu'on laissoit subsister, l'esprit de reconnoissance & d'amitié. Il fut donc statué, que l'Abbaye de S. Bertin nommeroit

toujours un de ses Religieux pour être le Chef de cette Eglise, appellé *Æduuns*, ou *Custos*, avec le droit d'y officier quatre fois l'année, sçavoir, la troisiéme Férie des Rogations, les jours de S. Jean-Baptiste, de la déposition de S. Omer, & de la Toussaints, & d'y percevoir les Offrandes ; ce qui emportoit un véritable droit de Patronage. Cet Acte est d'autant plus précieux, qu'il sert encore de preuve & de commentaire aux précedens.

Aussi on juge inutiles tous les efforts que font les Parties de MM. de S. Bertin, pour en détruire l'autorité. Selon eux, il n'est point vrai qu'aucun Religieux de Saint Bertin ait jamais exercé l'Edilité, ou la Custodie dans l'Eglise de S. Omer ; mais on leur prouve ce fait par des Titres, qui les convaincroient dans toute autre matiere de cette espece, où ils n'auroient aucun intérêt ; selon eux, en supposant la chose, qu'en pourroit-on conclure après tout ? tout au plus, que par un de ces hazards, dont l'origine est aussi bisarre, qu'in-

connue, quelques Moines de saint Bertin auroient été pourvus, du consentement du Chapitre, d'un Office subalterne, tel que celui de *Custos*. Mais c'est une mauvaise défaite, selon l'Apologiste. C'est juger ce qui fut autrefois, par ce qui est aujourd'hui; & cette regle est très-peu sûre. Combien d'établissemens respectables & illustres dans l'origne, que le tems a dégradés? Ils ont perdu les honneurs dont ils jouïssoient, & ils n'ont conservé que les charges, qu'ils faisoient exercer par d'autres. On peut faire l'application de cette vérité à l'espece présente. L'Edile, ou le Custode, étoit à la tête du Chapitre; il avoit, outre l'inspection sur les Chanoines, le soin de la discipline extérieure de l'Eglise, & de pourvoir à la décence, & à la majesté du culte, il ordonnoit & nommoit sous lui des Officiers pour exécuter. On voit des vestiges de cet usage dans plusieurs monumens. Les Titres ont changé avec les années, & le nom Sacristain, de Custode, est dem

ré attaché à ceux qui n'en exerçoient que les fonctions pénibles sous les ordres du Chef du Chapitre. Dans l'Eglise Collégiale de S. Nizier de Lyon, le Sacristain est meme aujourd'hui la premiere dignité du Chapitre.

Choisissons encore parmi les difficultés que MM. de S. Omer forment contre le reglement de saint Folquin, celle qui se prend de la Fête de tous les Saints. Cette Fête, disent-ils, ne venoit que d'être reçûe dans le Royaume du consentement des Evêques & de Louis le Débonnaire, presque au moment que l'on fait ordonner à S. Folquin, que le Custode de S. Omer chantera ce jour-là la Grand'-Messe; d'ailleurs elle n'étoit point encore solemnelle; elle ne tenoit point le premier rang dans l'Office du jour; enfin elle ne fut reçûe dans l'Eglise de S. Omer que dans le XII. siecle, c'est-à-dire, plus de deux cent ans après la date de la Charte de saint Folquin.

Indiquons seulement les réponses

de l'Apologiste à tous ces points 1°. Le double Mémoire convient suivant le témoignage des Histo riens les plus accrédités, que l'Em pereur Louis le Débonnaire or donna, du consentement de tou les Evêques, que cette Fête seroi célébrée le premier jour de Novem bre par toute la France & l'Allema gne. Le Rescrit en fut dressé l'ai 834. quatre ans, par conséquent avant la date de la Charte de sain Folquin.

2°. Il n'est donc question que d montrer, que cette Fête fut solem nelle dès qu'elle fut admise dans l Royaume. Or pour s'en convaincre il suffit de rassembler quelques au torités que l'on ne peut récuse sans témérité. Adon, Archevêqu de Vienne, qui, au rapport de Ma billon, composa son Martyrolog avant l'an 860. en parlant du De cret de l'Empereur Louis, s'exprim ainsi. . . . , *Piissimus Imperator sta tuit . . . ut solemniter Festivitas om nium Sanctorum in prædictâ die pri mâ Novembris annuatim perpetuò a*

geretur, quam sanctam Constitutionem reverenti amore suscepit omnis Ecclesia. Le Martyrologe d'Usuard, publié par Moland, & par les Bollandistes, dit la même chose. Usuard écrivoit, selon les Critiques les plus exacts, avant l'an 877. Le Martyrologe Romain, & divers autres annoncent tous également, que le Pape Gregoire IV. ordonna que cette Fête, qui s'observoit déja, quoique différemment, dans diverses Eglises, fût solemnellement célébrée le premier de Novembre dans toute l'Eglise. Enfin l'Auteur du Martyrologe Universel fixe cette ordonnance pour toute l'Eglise à l'an 837, c'est-à-dire deux ans avant la Charte de S. Folquin. En vérité, former des prétentions opposées à des témoignages si graves, conclut l'Apologiste, c'est s'exposer à tous les reproches, dont on accable si mal-à-propos l'Auteur de la Charte, Iperius, & les autres Ecrivains de l'Abbaye.

3°. Ce n'est point justifier que la Fête de tous les Saints ne fut intro-

duite dans l'Eglise de S. Omer c
dans le XII. siecle, que de citer
texte des anciens manuscrits, *Fest*
sancti Audomari, Festum Quadrupl
On auroit absolument raison, si l'
prouvoit en même tems, que ce
Fête si solemnelle de S. Omer, ét
celle-là même qui se célébroit le p
mier de Novembre jusqu'au douz
me siécle, dans ce cas-là, la Cha
seroit justement suspecte. En eff
comment distinguer deux Fêtes
lemnelles, dont l'une n'auroit po
encore existé, ou auroit été abs
bée par la premiere? Mais qu'il s
faut que MM. de S. Bertin aient ri
à craindre de semblable! L'objecti
s'évanouït en rapportant le texte
qu'il est dans ces mêmes manuscr
5°. *Idus Septembris depositio Be*
Audomari Confessoris atque Pont
cis, *Festum quadruplex*. Ce n'est p
comme on voit, en général & s
aucune détermination, *Festum sa*
ti Audomari, *Festum quadruple*
du Mémoire de MM. de S. Om
Il s'agit dans le manuscrit de
grande Fête de la *Déposition* de sa
Om

Omer, qui se célebroit le neuviéme de Septembre. Aux termes de la Charte, le même Religieux Custode du Chapitre pouvoit donc officier solemnellement le 9. de Septembre, Fête de S. Omer, & le premier de Novembre, Fête de tous les Saints. Le passage rétabli, selon l'Apologiste, répare avec éclat l'impression que pouvoit faire le passage altéré. Il est bien vrai qu'il y avoit une autre Fête de S. Omer anciennement sous le nom d'*Elevatio sancti Audomari*, fixée aussi au premier jour de Novembre; mais on ne réussira point à prouver qu'elle ait été célébrée dans l'Eglise de S. Omer depuis l'établissement de la Fête de tous les Saints; il est bien plus naturel de penser que depuis cette époque, on n'en faisoit plus qu'une simple mémoire. Il y a très-long-tems même qu'il n'en reste plus aucun vestige dans cette Eglise.

Dans la seconde partie de cet Ouvrage, ce n'est plus son terrain, pour ainsi dire, que l'Apologiste se borne à défendre; il croit l'avoir mis à

couvert de toute insulte, & il jo
du privilege que donne la parfa
sécurité. Il se jette dans le pays
nemi, & il attaque avec vigueur
systême de ses adversaires. Nous iric
bien au-de-là des bornes qui nc
sont prescrites, si nous nous arrêtic
plus long-tems à la discussion de ce
querelle. Nous devons pourtant
exemple, qui puisse faire juger de
que nous sommes forcés d'omett

MM. de Saint Bertin prétender
comme nous avons dit, que l'Egl
de S. Omer leur est redevable
biens qu'elle possede; & parmi
biens, ils réclament nommém
ceux que l'Abbaye possedoit dans
Diocèse de Cologne. Ce fait est
menti avec hauteur par MM. de sa
Omer. *Le Chapitre a joui*, dit le
Ecrivain, *des biens que le saint E*
que (S. Omer) *possedoit dans le D*
cèse de Cologne jusqu'en 1560. *qu*
furent changés à cause de leur él
gnement.... C'est donc un menso
évident aux Ecrivains de S. Ber
d'avoir avancé, que ces biens n'
été possedés par les Chanoines que ce

me une portion de ceux de l'Abbaye, qu'un de leurs Abbés leur avoit faite.

Voyons à présent sur quels Titres l'Apologiste appuye modestement ce mensonge de ses Confreres. 1°. Il a pour lui un ancien dénombrement de toutes les terres, fermes, censives, & autres biens de la mense conventuelle de l'Abbaye de S. Bertin, dressé par les soins de l'Abbé Adalard avant l'an 858. Qu'on le lise, il y est évidemment prouvé, que la moitié des biens de Cologne fut possedée par l'Abbaye depuis la sécularisation de S. Omer. 2°. Dans une pancarte de l'Empereur Charles le Chauve, accordée par ce Prince en faveur de l'Abbaye de S. Bertin, à la sollicitation de l'Abbé Hilduin, on trouve exprimés nommément ces biens de Cologne. Le texte en est rapporté tout entier dans cet Ouvrage. 3°. Une autre Charte de l'Empereur Henri III. de l'an 1015. justifie clairement que ces mêmes biens étoient possedés par indivis par le Chapitre de S. Omer, & par l'Abbaye de Saint Bertin. Henri IV. au-

tre Empereur, accorda une Ch
à peu près semblable l'an 1056. 4
même fait est pareillement énc
dans l'Acte de 1410. par lequel
deric, Archevêque de Cologne
Légat du Saint Siege, déclare exp
sément, qu'il fait restitution de
biens à l'Abbaye de S. Bertin
au Chapitre de S. Omer, con
de biens qui leur appartenoient
propriété. 5°. Enfin on en app
pour témoins MM. de S. Omer
me. Il n'est pas possible que le C
pitre ne soit encore dépositaire
tous ces-mêmes Titres, puisqu'il
sont communs avec l'Abbaye. On
prie donc de consulter l'Acte
change de ces biens, qu'il rapp
avec tant de complaisance ; il a
la mortification d'y voir que cet A
s'est passé au nom de l'Abbaye
S. Bertin, de même qu'au nom
Chapitre de S. Omer, parce que
biens leur appartenoient égaleme

Avec de pareilles preuves, si
pouvoit par hazard se tromper,
moins mériteroit-on grace sur l
cusation de mensonge & d'impost

Nous renvoyons au Livre pour l'examen des autres prétentions de MM. de S. Omer contre MM. de S. Bertin ; & nous assûrons qu'indépendamment du fonds de la cause, on sera toujours fort satisfait de la précision, de la justesse, & de la sagacité dans la maniere de raisonner de notre Auteur. Avec tout cela, qui ne sçait pourtant que rien au monde n'est plus difficile à débrouiller que le cahos des tems anciens ? Les Titres en apparence les plus autentiques se trouvent tous les jours contredits par d'autres qui ont pour eux la même autorité. L'ignorance où l'on se trouve d'une infinité d'usages qui ont disparu, rend intelligibles certains textes ; & dès-lors leur explication devient comme arbitraire ; chacun a raison On ne paroît se rapprocher quelquefois que pour s'éloigner davantage; pour peu que la métaphysique y mesle ses subtilités, & la critique ses conjectures, les disputes les plus simples, & souvent au fonds les plus indifférentes, deviennent des guerres de Troye, &

les frais de la guerre absorbent vastes heritages. Il est fâcheux malgré ces réfléxions, les corps plus sages, & les plus dévoués paix, soient obligés souvent de p der, & de soutenir devant les T bunaux des droits dont ils n croyent pas permis de faire le crifice, & c'est le cas où se tr vent le Chapitre de Saint Omer l'Abbaye de S. Bertin.

Il paroît des Observations g rales *sur la* Dissertation, *dont venons de rendre compte; elles noncent* une Réfutation compl *Nous en donnerons l'Extrait ave même équité, & la amême imparti té.*

ARTICLE VI.

SERMONI SOPRA LA VI della gloriosissima Vergine e di Dio Maria *nostra Sign detti ne' Sabbati dal Cardi Arcivescovo* Orsini, *dell' Or de Predicatori, nella sua M politana di* Benevento, *ora* B detto XIII, *felicemente regn*

In Benevento, *ed in* Firenze, MDCCXXVIII. *Nella Stamperia di* Bernardo Paperini, &c. (C'est-à-dire) *Sermons du Cardinal* Orsini, *Archevêque de* Benevent, (*aujourd'hui Pape* Benoît XIII.) *sur la Vie de la sainte Vierge, prononcés les Samedis dans son Eglise Metropolitaine de* Benevent. *De l'Imprimerie de* Bernard Paperini, *à* Benevent, *& à* Florence. MDCCXXVIII. in-fol. *Pages* 443.

CEtte Edition a toute la beauté que l'art a pû donner aux Ouvrages d'un grand Archevêque devenu Souverain Pontife. Monseigneur *Joseph-Marie Feroni*, Protonotaire Apostolique, & Référendaire de l'une & l'autre Signature, s'est chargé de la faire executer avec tout le soin, & toute la magnificence convenable. Membre de l'Académie de la *Crusca*, il a reconnu dans ces Discours, avec cette illustre Compagnie, *la pureté & l'élé-*

gance de la langue Toſcane, l'ob
principal de leurs travaux. " D'aut
» y ont admiré, dit Monſeign
» *Feroni*, l'éloquence des Pere
» reſſuſcitée par un de leurs ſ
» ceſſeurs ; quelques-uns ont
» touchés de la force & de l'ard
» du zéle Apoſtolique qui s'y f
» ſentir ; ceux-ci loüent l'éner
» & la gravité du diſcours ; ce
» là aiment l'érudition Eccléſia
» que, & la ſcience de l'Antiqu
» qui s'y trouve répanduë av
» abondance. Mais un point,
» tous les ſentimens ſe réuniſſe
» c'eſt que la ſolidité de la doct
» ne, & l'onction du S. Eſprit
» concourent à exciter dans l
» cœurs un vif déſir, & un amo
» conſtant de la perfection Chr
» tienne. „ On ne peut douter
moins que ce n'ayent été là les vû
du Prédicateur, & l'unique fin qu
s'eſt propoſée.

Le début nous fait connoître
tendre & inépuiſable dévotion
ſaint Pontife envers la ſainte Vie

ge, & sa profonde humilité. On y verra aussi le plan général de cette suite de Sermons, consacrés, au nombre de cent, à faire connoître, aimer & honorer la Mere de Dieu. Pour mieux exprimer ses sentimens, nous rendrons fidellement & littéralement ses paroles. Ceux qui connoissent le différent génie, & le tour différent des Langues, jugeront bien qu'elles ont un autre air en Italien.

„ C'est par une pure faveur de la » grande Vierge Mere de Dieu Notre Dame, vous le sçavez, mes » très-chers Freres, que moi, le » plus misérable de ses Ecclésiastiques, ai prêché en son honneur » bien douze cent dix-huit fois, » jusqu'à ce jour, (14. Janvier » 1713.) depuis mon entrée au service de cette Eglise, consacrée » par moi, le plus indigne de ses » Chapelains, à son très-doux nom. » Puis donc qu'elle daigne souffrir » que je continuë l'exercice d'un » ministere si honorable, j'ai ré-

» ſolu de vous entretenir les Sam
» dis ſuivans des actions les pl
» remarquables de ſa Vie, ſuiva
» l'ordre des ſoixante-douze anné
» qu'elle a vécu. „ Tels ſont l
ſentimens, & les expreſſions
Cardinal Orſini ; expreſſions
ſentimens que l'humilité chrétien
n'inſpire qu'aux Saints.

Dans ces Sermons il a recuei
tout ce que l'Ecriture Sainte &
Tradition nous apprennent de
ſainte Vierge, depuis ſa Concepti
juſqu'à ſa mort, toutes les circo
tances de ſa vie, tout ce qui y
rapport. Il examine d'abord chaq
choſe hiſtoriquement, & critiqu
ment, rapportant les ſentimens d
Auteurs qui en ont écrit ; il pa
enſuite à la morale, excitant à la d
votion envers Marie, à l'imitati
de ſes vertus, & des pratiques q
ont été miſes en uſage, pour l'hor
rer. *Ce qui ſervira*, dit-il, *de M*
moires pour les ſçavans, d'inſtructi
pour les ignorans, & fera admir
aux uns & aux autres les ſublim

conseils de Dieu, en remplissant de tant de vertus, d'un pouvoir si étendu, d'une si grande misericorde, celle que de toute éternité il a choisie, pour être Médiatrice entre lui & les hommes.

A la tête de cet Ouvrage, on a mis une liste des vingt-un Saints, qu'on prétend être de la maison des *Ursins*, en commençant par Saint *Ursin*, premier Evêque de Bourges, qu'on fait vivre l'an 73. de Jesus-Christ. Les meilleurs Critiques ne conviennent pas de cette époque, & rapprochent S. *Ursin* de près de deux siécles. On compte encore parmi ces Saints, S. *Etienne* I. Pape & Martyr, les Martyrs Saint *Jean* & Saint *Paul*, que *Julien* l'Apostat fit mourir pour la foy, S. *Volusien*, Evêque de *Tours*, un Saint *Ursin*, Prêtre dans le sixiéme siécle, Saint Benoît, & sa sœur Sainte *Scholastique*, la Reine de *France* Sainte *Bathilde*, &c.

ARTICLE VII.

LETTRE E'CRITE DE Montpellier, à l'Auteur des Leçons de Physique.

MONSIEUR,

I. Je me suis mal expliqué, si je vous ai donné à entendre que j'aurois souhaité plus de détail dans vos Leçons Physiques. Je suis au contraire persuadé, que (sans la vûë que vous avez eu d'instruire les jeunes gens, qui n'ont nulle teinture de Philosophie) vous auriez pû racourcir vos explications de plus de la moitié, & en supprimer entierement un grand nombre, ou parce qu'elles sont surabondantes, ou parce que les Propositions expliquées sont souvent des corollaires de celles qui les précédent. Je sçais, Monsieur, que les Livres de science ne sont écris que pour des *Etres pensans*, & que les plus courts sont d'ordi-

naire, non-seulement les meilleurs, mais aussi les plus clairs. Il n'y a que l'Histoire qui soit éclaircie par les détails, parce que les faits ne se devinent point.

II. Je comprens donc que vous n'avez voulu faire que des Elemens de Physique : mais vous avez eu dessein *de les démontrer, comme Euclides démontre ceux de la Geométrie*, ce sont les termes de votre Préface, Le Public n'auroit pas tant exigé de vous, Monsieur, mais vous avez bien voulu prendre cet engagement avec lui. Ainsi il ne paroîtroit pas que je vous attribuasse des vûës trop grandes, quand je croirois que vous avez prétendu faire quadrer votre systême, au moins avec les Phénomenes que vous citez. Cependant je n'ai pas été à beaucoup près jusques-là : car ma difficulté suppose seulement que vous n'avez pas eu dessein d'établir des principes contradictoires. Voici, Monsieur, ce que j'ai voulu dire : j'espere que vous m'entendrez aujourd'hui.

III. Vous formez les fluides de p
tits tourbillons de différens ordre
chargés de globules durs à leurs ce
tres, & vous prétendez que ces p
tits tourbillons doivent peser. Je c
au contraire, qu'ils ne peuve
être pesans selon les principes q
vous avez établis ; & que s'
étoient pesans, la pesanteur ne s
roit pas un phenomene qui pût
déduire des loix des méchaniqu
Voilà toute ma proposition : voi
ma réponse.

IV. Selon vous, Monsieur, un cor
suspendu dans l'Ether ne va au ce
tre du grand tourbillon, que par
que toutes les parties étherées q
l'entourent, tendent à la superficie
ces particules cherchant toujours
gagner le dessus, ne peuvent qu
le pousser au centre. Et si l'on su
pose que ce corps indéterminé d'
bord à tout mouvement, est entra
né par celui du grand tourbillor
vous insistez, & vous dites qu'alo
il n'acquerra tout au plus que
force centrifuge d'un globule c
tourbillon simple, & qu'ainsi il se

toujours poussé au centre par les petits tourbillons, qui ont une force centrifuge double. On ne peut nier, que votre hypothese jusques-là ne soit bien soutenuë. Mais ayez la bonté, Monsieur, de ne pas oublier le principe que vous établissez ici : qu'aucune matiere n'est pesante de sa nature, & que si un corps est porté au centre d'un tourbillon, c'est seulement parce qu'il y est poussé par les parties de l'éther qui l'entourent. Cela posé, comment voulez-vous qu'un globule dur placé au centre d'un petit tourbillon soit porté au centre du grand tourbillon ? Il faut qu'il y soit poussé par les parties qui l'entourent : mais il n'est immédiatement entouré que des particules de son propre tourbillon, qui par leur force centrifuge particuliere ne peuvent que le retenir au centre qu'il occupe. Le petit tourbillon n'est pas lui-même poussé par ses voisins, avec lesquels vous le supposez justement en équilibre. Il est donc évident qu'aucun agent ne peut pousser ce globule : il ne reste

par conséquent qu'à dire, qu'il a u
pesanteur indépendante de l'impu
sion. C. Q. F. D.

V. Vous dites dans votre répons
ma premiere Lettre, qu'un balon
cuir de 4 ou 5 pouces de diamet
rempli d'air nage sur l'eau : m
qu'étant chargé à son centre d'
globe de plomb de 5 ou 6 livr
par le moyen de trois fils croisé
il s'enfonce Cela ne m'étonne poi
du tout : je dis seulement qu'un gl
bule placé au centre d'un petit to
billon ne peut peser, selon vos pri
cipes. Si ce globule est placé parto
ailleurs, ou que nous suivions d'a
tres principes que les vôtres, je
nie pas un moment sa pesanteur.

VI. J'ajoûte encore un mot, auqu
je vous prie de faire attention.
les petits tourbillons chargés de gl
bules durs étoient pesans, les to
billons des Planetes (soit des gra
des, soit des secondaires) devroie
aussi peser, & en conséquence to
ber au centre du tourbillon solai

VII. J'ai trouvé, Monsieur, plusieu
autres difficultés dans votre systêm

mais comme je ne pourrois les exposer sans entrer en de grands détails, & sans vous engager indiscretement dans des longues discussions; je n'ai pas crû devoir vous les mander... Malgré tout cela j'avouë qu'en lisant votre premier Volume, votre systême m'a paru d'une grande simplicité, & bien au-dessus de tout ce qu'on a vû jusqu'ici en ce genre.

VIII. Je ne puis, Monsieur, vous déguiser ma surprise de quelques attaques peu fondées, que vous avez faites à M. Newton, & entr'autres, de ce que vous l'accusés d'avoir renouvellé les qualités occultes de l'ancienne Ecole. Je sçai que M. de Leibnitz lui avoit fait autrefois ce reproche: mais le propre Livre de ses principes le justifie en vingt endroits. Que voit-on dans tout cet Ouvrage? C'est que l'attraction est un effet général, dont on ne connoît pas la cause, soit que cette attraction soit prise pour la pesanteur, ou dans les deux autres sens que lui donne Newton... je suppose qu'un

Sçavant prévenu des Principes attri-
bués à Ariſtote,& M. Newton ſe fu
ſent trouvés enſemble, & qu'un tie
ayant vû du fer approcher d'ur
Pierre d'aïman, leur eut demanc
pourquoi ce fer ſe mouvoit? ils a
roient tous les deux répondu, qu
étoit *attiré* par l'aiman. Et ſi ce tie
inſiſtant avoit demandé la cauſe
cette attraction, l'Ariſtotelicien a
roit dit, qu'elle provenoit de ce q
l'Aiman a une *vertu attractive*
l'égard du fer; & M. Newton a
roit avoué que cette cauſe lui ét
parfaitement *inconnuë*. Il me ſe
ble que ces deux langages ſont bi
différens. Par le mot d'*Attracti*
M. Newton n'a jamais voulu qu'e
pliquer un effet tel qu'il paroît a
yeux. Il ſeroit commode qu'un m
en ſignifiant un effet, en expliqu
la cauſe. Le mot d'*Attraction*,
tes-vous quelque part, n'a pas ce
vertu : mais y a-t-il un mot qui l'a
On me dira peut-être que M. Ne
ton donne l'attraction comme
cauſe de pluſieurs effets. Oui, ſa
doute, & il n'eſt pas étonnant qu'

effet en produise d'autres. Si M. Newton explique des phenomenes par l'attraction, comme par un effet général, il ne prétend pas ensuite expliquer l'attraction par une vertu occulte. C'est-là de quoi il s'agit. On peut voir là-dessus la Préface des *Principes mathématiques*, & la trente-uniéme question du troisiéme Livre de l'Optique de M. Newton.

IX. Vous ne suivez M. Descartes dans aucune de ses explications : & vous semblez néanmoins le régarder encore comme le Pere de la vraie Philosophie. Est-ce, Monsieur, parce que vous prononcez après lui le mot de *Plein* & celui de *Tourbillon*, quoique vous entendiez par ces mots des choses tout-à-fait différentes de celles qu'il entendoit ? Vous avouez qu'on est forcé d'abandonner Descartes dans ses explications particulieres, mais vous le faites triompher dans ses vûës générales. Quelles sont donc ces vûës, Monsieur ? Vous nous en dites quelques unes : il a fait voir, par exemple, que le feu n'étoit pas chaud, que la glace n'é-

toit pas froide, que les couleurs n
sont point dans les objets. Pour m
qui ne sçais point disputer sur l
mots, je n'ai jamais compris l'avan
tage qu'il y avoit d'appeller *chaleur*
la sensation que nous avons du feu
plûtôt que l'action du feu sur nou
Je croirois volontiers qu'il suffit l
dessus de s'entendre.

X. Ne nous parons pas, Monsieu
d'une fausse gloire : notre nation e
a une très-réelle à faire valoir, mêm
sans quitter Descartes ; disons de lui
(& personne ne nous contredira ,
qu'il étoit un grand Géometre. Ajou
tons si vous voulez, que sa Géométri
a demandé plus d'effort d'esprit, pla
cée dans son tems, que la Géométri
infinitaire n'en a demandé, pour êtr
découverte dans la suite. Concluon
de là, qu'avec plus de patience
Descartes auroit fait des progrè
surprenans dans la Phisique. Mai
avouons en méme-tems, (& cet ave
nous sera glorieux,) que Newto
étoit plus grand Physicien que lui, &
qu'il l'auroit été même dans so
tems, parce qu'il avoit l'imagina

tion reglée. Je me ſuis laiſſé aller à une digreſſion inutile, pardonnez-moi cet ecart, & ne vous donnez pas, Monſieur, la peine de le ſuivre, pour y répondre.

XI. Pour ce qui regarde la queſtion qui fait le ſujet de cette Lettre, vous comprenez ſans doute à préſent, que je n'ai pas prétendu que vous duſſiez faire un ſyſtéme complet de Phyſique. Je vous avouërai auſſi, que quand j'aurois les forces & le loiſir néceſſaires pour un pareil ouvrage, je ne penſerois jamais à l'entreprendre.

XII. On m'avoit dit que M. d'Onſembrai faiſoit tenir ſans frais à MM. de l'Academie des Sciences, les Lettres qui leur étoient adreſſees. Si je ne l'avois pas crû ainſi, je n'aurois pas manqué d'affranchir ma premiere Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Montpellier, ce 22 Nov. 1737.

ARTICLE VIII.

REPONSE A LA LETTRE précédente.

MONSIEUR,

Je comprens à merveille toute la force de vôtre objection, & j'avouë que je n'ai pas dit dans mes Leçons tout ce qui étoit nécessaire, pour vous convaincre que j'ai raison, selon mes principes, de prétendre, comme je l'ai fait (Léç. VI. Pr. V.) *qu'un petit tourbillon, chargé d'un globule dur, ou dont les molécules ne sont pas en petits tourbillons, doit être poussé au centre du grand tourbillon, par l'effort centrifuge des petits tourbillons qui l'environnent, & qui ne sont pas, comme lui, chargés de pareils globules: quoique ce petit tourbillon puisse balancer l'effort des petits tourbillons environnans, qui tendent à le détruire, & se mettre par conséquent en équilibre avec eux.*

Cela me persuade de plus en plus,

que quoiqu'on parle à des *Estres pensans*, lorsqu'on ne prend pas la peine, (comme il m'est arrivé ici, & souvent ailleurs,) de dire tout ce qui est nécessaire, pour les faire appercevoir de certaines conséquences, qu'ils pourroient néanmoins *tirer d'eux-mêmes* des principes qu'ils accordent; il n'arrive pas cependant, (comme vous le prétendez,) que ces Estres pensans les *tirent*.

Quoiqu'il en soit, Monsieur; vous exigez de moi que je réponde à vos difficulés : comme cela me meneroit trop loin, & que je suis redevable au Public de tout mon tems, étant préposé pour l'instruire, je vous exhorte à rendre publiques vos objections, qui me paroissent importantes, & très-bien proposées. En ce cas, je promets d'y joindre mes réponses, d'autant mieux que ce ne sont pas ici les seules que vous ayez à me faire, que n'étant pas le seul qui me les ayez faites, & qui me les puisse faire, une réponse privée ne pourroit y suffire. Il faudroit les répeter cent fois,

& tout mon tems se passeroit à l
& à écrire des Lettres. Et pour vo
déterminer plus efficacement ,
vais tout de ce pas tâcher moi m
me d'engager les illustres Aute
des Journaux de Trévoux, d'y
serer votre Lettre , en supprim
votre nom, jusqu'à ce que vous
giez vous-même à propos de vo
faire connoître.

Tout ce dont je vous prie, Mo
sieur , est de ne pas m'épargn
Car on ne sauroit me fair u
plus grand plaisir , que de rele
mes fautes. Comme je n'ai d'au
envie que de decouvrir la vérit
pour la communiquer aux autre
& de remplir mes devoirs, dans
place où la Providence m'a mi
je n'ai de l'attache à quoi que ce s
au préjudice de cette vérité.

Renversez, s'il est possible , to
mon ouvrage , de ses débris , vou
ou moi, ou quelqu'autre que nou
pourra dans la suite en former u
qui sera plus solide, & dont le P
blic profitera.

Je tombe d'accord avec vou
q

que mes Leçons pouvoient être plus *châtiées*, & que *le tout en auroit été meilleur.* : mais il m'auroit fallu plus de tems & plus de loisir, que je n'en ai eu pour les perfectionner de la sorte ; & j'étois pressé de les rendre publiques, par mon devoir de Professeur au College Royal, par mes engagemens avec le Ministre, & par d'autres raisons qu'il est inutile de dire. D'ailleurs ces défauts peuvent aisément se corriger dans une seconde édition; l'essentiel est qu'il n'y ait rien qui choque la raison, & je ne sçaurois trop souvent vous éxhorter de relever avec vigueur ces points que vous sentez qui la choquent, & que je n'ai pas eu l'esprit d'appercevoir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

J. DE MOLIERES.

A Paris, ce 10 *Décembre*, 1737.

Je viens de chez le R. P. Souciet, Directeur des Mémoires de Trevoux, qui a agréé ma demande, & à qui j'ai remis votre Lettre, &

cette premiere Réponse, le 17 Decembre, 1737.

ARTICLE IX.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE naturelle de la Province de Languedoc, divisés en trois parties, Ornés de Figures & de Cartes en taille douce. A Paris, chez Guillaume Cavelier, 1737.

Comme il ne nous a pas été possible de renfermer dans un seul Extrait, toutes les matieres qui sont traitées dans cet Ouvrage, nous allons dans un second achever d'en rendre compte. Nous en sommes restés au Chapitre X. de la seconde Partie. M. Astruc y traite d'une mine de plomb, qui se trouve dans le Diocèse d'Alais. A en juger par le rapport qu'il en fait, la mine n'est pas riche, & coute beaucoup à ouvrir; ainsi il se peut bien faire que les habitans du lieu en tirent quelque profit, mais il n'y a pas d'apparence qu'elle puisse jamais faire un objet de commerce, sur-tout depuis qu'on a découvert en France

tant d'autres mines de plomb, qui paroissent beaucoup plus riches. Celle de Languedoc a du moins l'avantage de fournir pour la poterie de terre, un excellent vernis beaucoup meilleur que celui qu'on tire du Vivarez. On y trouve encore mêlée avec le plomb, une pierre brillante & cristalline, qui a deux propriétez singulieres; la premiere, de se fendre aisément, & de se diviser toujours en fragmens cubiques ou parallelepipedes rectangles, ce qui semble prouver que les premiers élemens dont elle est formée ont la même figure. La seconde, que cette pierre jettée dans le feu, petille avec plus de bruit encore que le sel marin. „ Cette pro-
„ priété paroît être une suite de la
„ premiere. Les petites parties in-
„ tegrantes de cette pierre étant cu-
„ biques ou parallelepipedes, doi-
„ vent se toucher par de grandes
„ surfaces, & ne laisser entr'elles
„ que des pores ou des interstices
„ très petits. Ainsi les parties aqueu-
„ ses qui peuvent s'y trouver,

„ n'ayant point d'issue libre , lo
„ que la chaleur les dilate &
„ rarifie tout d'un coup , doive
„ nécessairement en écarter les pa
„ ties , & comme ces parties se to
„ chent par de larges surfaces
„ elles les écartent avec beaucou
„ de violence , ce qui fait le pet
„ lement. « C'est la maniere do
on explique la crépitation ou le p
tillement du sel marin.

Un objet curieux & interessa
dans l'Histoire naturelle de tout
les Provinces maritimes , ce so
les changemens que la mer y a pr
duits , soit en abandonnant les c
tes , soit en engloutissant de no
velles terres. Il y a des pays o
ces changemens sont fort cons
dérables. On en connoit dans l
Indes & dans l'Europe même. Co
bien d'Isles qui n'ont été autrefo
que des montagnes en terre ferme
Combien de fertiles campagnes
qui sont devenues des abymes c
chés sous les eaux de la mer !
le monde étoit plus ancien que
Religion ne nous permet de le cro

re, on pourroit, sans avoir recours à d'autre cause physique, expliquer par ces changemens alternatifs, l'origine des coquillages & des plantes marines pétrifiées, que l'on trouve dans le creux des montagnes les plus éloignées de la mer. Mais le monde ayant à peine six mille ans d'antiquité, il n'est pas possible que l'Ocean ait pû en si peu de tems parcourir successivement toute la terre;& il faut mettre ce systême au même rang que celui de l'écliptique, ne formant au commencement du monde qu'un même cercle avec l'équateur. M. Astruc se bornant à son sujet a fait dans la lecture des anciens Auteurs, les plus éxactes recherches, pour découvrir tout ce que la mer Méditerranée a fait gagner ou perdre aux côtes du Languedoc, & il résulte de ses recherches, qu'il y a peu de Provinces où il soit arrivé d'aussi grands changemens. 1o. La côte du Golfe de Leon, qui selon Strabon, étoit autrefois enfoncée, & partagée en deux Golfes plus petits, est aujourd'hui pres-

qu'en ligne droite. 2°. Du tems de Pomponius Mela, le lieu de Mese étoit une presqu'isle ; ce n'en est plus une aujourd'hui 3°. Pline assure, que sur la côte de la Province Narbonnoise, il y avoit peu de villes, à cause des étangs dont elle étoit inondée. Aujourd'hui on y compte plusieurs villes & bourgades, & les étangs ont disparu, ou du moins se sont considerablement rétrécis. Aussi étoit-on autrefois obligé, pour aller de Nîmes à Béziers, de prendre un détour considérable pour éviter les étangs, au lieu qu'on y va aujourd'hui en ligne droite. 4°. les bains de Balaruc ont été inconnus aux Romains, sans doute parce qu'ils étoient de leur tems couverts d'étangs, ou des eaux de la mer même. 5°. L'inspection seule des lieux montre que la mer s'étendoit autrefois du côté de Frontignan, jusqu'au pied des montagnes, qui forment une chaîne continue jusqu'à *Mirevaux*, qu'elle avançoit jusqu'au pont *Juvenal*, près de Montpellier, qu'elle cou

voit ensuite toute la plaine de *Mauguis*, *Candillargues*, *&c.* jusqu'à S. *Gilles*, & que les deux lits du Rhone étoient moins longs de près de trois lieues. 6o. Ces observations sont soutenues par des faits historiques, tirés de divers anciens Auteurs. 7o. » Il semble que l'accroissement successif de ces côtes » soit marqué à l'œil, par l'ordre des » tours bâties le long du Rhone. Strabon nous apprend, que les Marseillois devenus maîtres de l'embouchure de cette Riviere par la concession de Marius, y construisirent des tours pour servir de signaux, & pour en faciliter l'entrée & la sortie. Si le Rhone avoit toujours eu la même embouchure, on n'auroit eu besoin d'y construire qu'une seule tour, ou tout au plus deux, une de chaque côté de cette embouchure. Cependant on en comte aujourd'hui quatre ou cinq de chaque côté, rangées de distance en distance le long du fleuve. .... C'est donc une preuve que le lit du Rhone s'est prolongé

„ peu à peu dans la mer , par d
„ atterissemens successifs , & que l
„ anciennes tours s'étant trouvé
„ par là trop éloignées de l'embo
„ chure , on a été obligé d'en co
„ struire de nouvelles de tems
„ tems , & de distance en dista
„ ce. „ 80. M. Astruc remarq
encore que tous les noms des lieu
depuis Nîmes jusqu'à Béziers, so
Celtiques , preuve que ces lie
subsistoient avant la conquête d
Romains ; au lieu que les noms
tous les lieux qui sont au midi
cette route ; & plus voisins de
mer , sont Latins ; Aigues mort
Aqua mortua : Franquevaux, *Fra
ca vallis*, &c. Ce qui prouve q
ces lieux n'ont subsisté que dep
les Romains , parce que la mer
couvroit auparavant.

M. Astruc doute cependant l
même , que cette preuve fasse
tant d'impression sur ses Lecte
qu'elle en fait sur lui ; & on tr
vera peut-être qu'il a raison ; ca
faut qu'une preuve soit exacte
vraie. Or si on se donne la pe

de vérifier celle-ci par l'inſpection de la carte, ou ſur les lieux-mêmes, on pourra trouver dans cette partie du Languedoc, qu'on ſuppoſe abandonnée de la mer, autant de noms Celtiques, & auſſi peu de noms Latins que partout ailleurs. *Lanſargues*, par exemple, *Candillargues*, *Teillan*, *Peccais*, ſont-ce des noms Latins? ou ſi on les fait Latins, n'eſt-ce point par des étymologies tirées de trop loin? M. Aſtruc paroît avoir ſenti cette difficulté ſurtout par rapport au nom de *Maguelone*, qui n'a du tout point l'air Romain. Mais aidé de la connoiſſance qu'il a du Grec, du Latin, & du Celtique, il ſe tire habilement d'affaire par une étymologie moitié Grecque, moitié Celtique. Ce ſont-là des conjectures ingénieuſes, ſi l'on veut, mais fort incertaines. Voici quelque choſe de plus vraiſemblable. C'eſt la cauſe phyſique de ces atterriſſemens que M. Aſtruc explique par rapport au Languedoc, d'une maniere très-plauſible. Ils ſont produits, ſelon lui, par les ſables & le limon que le

Rhone entraîne vers son embouchure, & que la mer rejette sur les côtes du Languedoc. Qu'un fleuve comme le Rhone, charrie assez de limon & de sable pour faire à la longue des atterrissemens si considerables, c'est une chose fort ordinaire, & dont on trouve des exemples dans presque tous les pays du monde. On attribue au Nil la formation de toute la basse Egypte. Le Gange, l'Inde & le Danube sont connus par de semblables effets. Polybe prédisoit dès son tems, que le Palus Méotide & le Pont-Euxin même se combleroient un jour, & sa préd ction semble s'accomplir en effet de jour en jour. On croit, avec assez de vraisemblance, que „ la Province de Zélande & „ de Hollande ne sont que des atter„ rissemens, formés par le concours „ de l'Escaut, de la Meuse & du „ Rhin. Du moins est-il certain que „ le limon ou les sables que ces ri„ vieres continuent d'en traîner, „ repoussés au Nord par les cou„ rants, & rejettés vers le Zuider„ zée, resserrent tous les jours les

„ passages du Texel & du Ulie,
„ jusqu'à faire craindre qu'ils n'em-
„ pêchent un jour l'entrée aux vais-
„ seaux, & ne detruisent le florissant
„ commerce d'Amsterdam. Les sa-
„ bles que le Po & l'Adige entraînent,
„ portés par les vagues dans le fond
„ de la mer Adriatique, ont formé
„ de même les petites Isles, sur les-
„ quelles on a bâti Venise & toutes
„ les autres qui sont aux environs.
„ On dit même que la Terre ferme y
„ augmente, & que les lacunes s'y
„ comblent tous les jours par des
„ atterrissemens; & si cela est, il est à
„ craindre que Venise, qui met sa
„ sureté & sa gloire à être au milieu
„ des flots, ne se trouve un jour unie
„ au Continent. " Il n'est donc pas surprenant, ajoute M. Astruc, que le Rhone produise des atterrissements sur les côtes de Languedoc. Mais pourquoi n'en produit-il pas également sur les côtes de la Provence, qui semble devoir être dans le même cas? L'Auteur en donne une raison fort simple: c'est qu'il regne le long des côtes de la Provence & de Langue-

doc un courant qui va du Levant au Couchant, & dont l'exiſtence eſt prouvée, non ſeulement par l'expe-rience de ceux qui navigent ſur ces cô-tes, mais par les débris des vaiſſeaux qui y ſont naufrage, & que la mer porte toujours du côté du Langue-doc, & jamais du côté de Provence. Or il eſt viſible qu'un tel courant doit toujours détourner ſur la côte de Languedoc, les ſables & le limon du Rhone, ſans leur permettre de ſe ré-pandre également ſur la côte de Pro-vence. D'où il arrive que la côte de Provence demeure toujours la mê-me, tandis que celle de Languedoc s'augmente conſiderablement : aug-mentation que M. Aſtruc a marquée ſur une Carte, & qui eſt pour l'ordi-naire d'environ une lieuë, & dans quelques endroits de deux lieuës & plus. Toute cette Diſſertation eſt trai-tée avec beaucoup d'érudition.

L'Auteur revient enſuite aux fon-taines periodiques, non à celles du Languedoc, dont nous avons déja parlé d'après lui dans notre premier Extrait, mais à toutes celles dont

il est fait mention dans les Auteurs anciens. Ces fontaines sont celles, dont parle Seneque, & Pline le Naturaliste, la fontaine de Come dans le Duché de Milan, dont Pline le jeune fait la description, & le Fleuve Sabbathique de Josephe, qui selon l'explication que M. Astruc donne au texte de cet Auteur, demeuroit à sec six jours de la semaine, & couloit le septiéme jour. Ce qui lui avoit fait donner le nom de *Sabbathique*. Mais s'il étoit vrai que ce fleuve eût suivi ce période dans son cours, il falloit donc le nommer non pas *Sabbathique*, mais plûtôt Antisabbathique, puisqu'au lieu de garder le repos du septiéme jour, c'étoit ce jour-là même, & ce seul jour qu'il couloit. Aussi croyons-nous qu'on peut entendre autrement le texte de Josephe, quoiqu'en ait dit le Pere Hardouin, & d'autres Sçavans. *Tamen interpositis sex diebus à fontibus deficiens siccum exhibet locum videre. Deinde...septimo die similis exoritur, &c.* peut fort bien signifier que ce fleuve *après six jours manquant*

d'eau, *laisse voir son lit à sec*, & par conséquent qu'il coule pendant six jours, mais qu'*il recommence à couler le septiéme jour*, c'est-à dire, à la fin du septiéme jour, comme les Juifs recommençoient à travailler à la fin du septiéme jour. Cette explication est conforme au témoignage de Pline, qui, parlant du même fleuve, dit : *In Judaâ rivus Sabbatis omnibus siccatur*, & qui par conséquent ne dit rien de contraire à Josephe, comme M. Astruc l'en accuse, non plus qu'Isidore de Seville, qui a copié Pline.

Les autres Fontaines, dont l'Auteur fait encore mention, sont celles de *Sinnon-Leinown* dans le pays de Galles, une fontaine en Irlande près de Scalholt, la fontaine *des Merveilles* en Savoye, celle de *Bolderborn* en Westphalie, & de *Singacko* dans le Japon, de *Peak* dans la Province de Derby, de *Giglesmick* dans la Province d'Yorc, une autre dans le Westmorland, la fontaine de *Viussan* dans le Diocèse de Beziers, celles d'*Hautecombe* & de *Puisgros* en Sa-

voye, toutes deux décrites par le P. Dechales, qui, ſelon M. Aſtruc, *ne réuſſit pas trop bien* à en expliquer les variations, ſur quoi il renvoye les Lecteurs au Livre même du P. Dechales; mais ceux qui conſulteront en effet l'Ouvrage du P. Dechales, seront peut-être étonnés d'y trouver préciſément la même explication que M. Aſtruc a adoptée pour la fontaine de *Fonteſtorbe*, dont nous avons parlé dans le premier extrait.

Après toutes ces fontaines, viennent celles de *la Godiniere* en Poitou, de *Dorgnes* en Languedoc, de *Colmars* en Provence; deux autres, l'une dans la Franche-Comté, l'autre dans le Royaume de Cachemire aux Indes, *Andem Burgenberg* & *Eng-Stlen* en Suiſſe, *la Reinette* à Forges, une autre près de *Toüillon* en Franche-Comté. Après quoi M. Aſtruc donne des principes généraux pour expliquer les périodes de toutes ces diverſes fontaines, & ces principes reviennent à ceux qu'il a déja expliqués en traitant de la fontaine de Fonteſtorbes, & de Fonſanche.

Mais il faut obſerver que toutes les fontaines qu'on vient de nommer, ſont ſimplement intercalaires, ou intermittentes, au lieu qu'il y en a à *flux & reflux*, qui ſuivent, ou paroiſſent ſuivre les marées. M. Aſtruc en fait encore une recherche exacte & laborieuſe. Il en trouve dans la mer Adriatique, dans le Pays de Galles, en Irlande, en Galice, près de Bourdeaux, & en Pologne. Il en donne enſuite des explications générales ; d'où il réſulte, 1°. qu'il n'y en a preſque pas qui ſoit véritablement *à flux & reflux*, & que s'il y en a, il eſt plus ſimple & plus vraiſemblable de les expliquer comme la fontaine de *Fonſanche*, ſans avoir recours à une communication avec la mer.

Tout cela nous fait ſouvenir d'une fontaine, ou plûtôt d'un puits non éloigné de la mer, & auprès de Breſt, autant qu'il nous en ſouvient, qui eſt certainement à flux & reflux, ſuivant le cours des marées, mais dans un ordre contraire ; car c'eſt lorſque la mer ſe re-

tire que le puits se remplit, & c'est lorsqu'elle monte que l'eau du puits baisse. Si ce fait est vrai, comme on nous l'a assuré, on peut en donner l'explication suivante. La mer, lorsqu'elle monte, couvre des terres qu'elle penetre, & au travers desquelles ses eaux se filtrent jusqu'au puits; mais pour y arriver, il leur faut six heures, soit à cause de l'éloignement, soit à cause de la difficulté de la filtration. Ce n'est donc qu'au bout de six heures que l'eau du puits commence à augmenter, & par conséquent elle commence à croître précisément, quand la mer commence à décroître, son flux ne durant que six heures, & elle doit se trouver à sa plus grande hauteur lorsque la mer est la plus basse. Au contraire l'eau du puits commence à baisser précisément lorsque la mer recommence à monter, parce que, comme il lui faut six heures pour remplir le puits, il lui en faut autant pour s'écouler, de quelque maniere que se fasse cet écoulement,

& par conséquent. c'est lorsque la marée est à sa plus grande hauteur que l'eau du puits doit être la plus basse.

Mais de ces observations physiques, passons avec M. Astruc à des objets d'une érudition plus profonde & plus recherchée. Nous voici arrivés à la troisiéme partie de l'Ouvrage, qui seul demanderoit plus d'un extrait, si nous voulions en rendre un compte un peu détaillé; mais il faut nécessairement nous borner. M. Astruc commence cette troisiéme partie par une matiere fort obscure. Il remonte jusqu'aux premieres origines, pour decouvrir quelle langue on a parlé anciennement dans le Languedoc. Comme on ne sçauroit monter au de-là des Celtes, & que les Celtes ont incontestablement habité le Languedoc, il s'ensuit que l'ancienne langue des Languedociens a été la Celtique. Mais une connoissance si générale est trop bornée pour un sçavant. On voudroit trouver encore des monumens subsistans de cette ancienne langue. Il y en a sans

contredit dans la Basse-Bretagne, & dans le Pays de Galles, dont la langue pour le fond n'est autre que l'ancien Celtique ; mais M. Astruc en veut trouver dans le Languedoc même. Pour cela il fait trois tables. La premiere des noms celtiques anciennement usités dans la Province Narbonnoise. La seconde, des mots celtiques actuellement encore en usage dans le Languedoc. La troisiéme, d'autres mots celtiques qui sont particuliers au Languedoc. C'est ici, comme on voit, une discussion d'étymologies, dont il n'est pas possible de donner l'extrait ; mais nous en donnerons du moins quelques exemples.

Acaunum, selon un ancien Auteur, signifioit en celtique *un rocher* : le nom de *la Caune*, Ville du Diocèse de Castres, n'en viendroit-il pas? M. Astruc penche à le croire. Pour nous, on nous permettra d'en douter.

Ambrossus, étoit un passage sur le Vidourle. Prenez dans le gallois *amad*, qui signifie *terroir à blé*, &

dans le bas breton *bro*, qui veut dire *pays*, & vous en ferez aisément *ambrossus*.

Anderidum, ou *Anderitum* étoit l'ancienne Capitale des *Gabali*, aujourd'hui *Gavols*. Or *rid* signifioit *certainement* en celtique *un gué*, & *and*, ajoûte M. Astruc, *paroît* avoir signifié *un vallon*; ainsi dans *Anderitum* vous avez *le vallon du gué*, ou *le gué du vallon*. La premiere table contient cinquante ou soixante étymologies semblables. Nous y renvoyons les Lecteurs qui font quelque fond sur ces ressemblances de noms, bonnes, ou mauvaises. Ils en trouveront quelques-unes, où ils admireront la sagacité ingénieuse de l'Auteur. La seconde table est dans le même goût.

Barren en bas breton, *barr* en Gallois, en françois *barre*, se dit *barro* en Languedocien.

Beg en bas breton, *pig* en Gallois, en françois *bec*, se dit en Languedocien *becco*, & se disoit en Gaulois, selon le temoignage de Suetone.

Bedillo se dit en Languedoc pour

le cordon ombilical? en breton *Beguel*, ou *beguill*, en Gallois *bogail*, signifie *le nombril*.

Des *poires molles* se disent en bas Breton *per blot*, & en Languedocien *peros blettos*.

Bolzen en bas Breton *fente de murailles*, *bolzennein se crevasser*, en Languedocien *s'emboulzenna*.

Nous nous en tiendrons à ces exemples. Ceux qui voudront voir la table entiere dans l'Ouvrage même ne laisseront pas d'être surpris de la quantité de mots qui se ressemblent dans le bas Breton & le Languedocien, & trouveront aussi des origines singulieres de divers mots François. La troisiéme table n'est pas moins abondante. Elle contient divers mots Languedociens, qui n'ayant aucune analogie avec le Breton, le François, & le Latin, semblent pourtant devoir être de l'ancien Celtique; mais M. Astruc prudemment ne le garantit pas, & en général il déclare que toutes les étymologies qu'il donne dans ses tables, sont plûtôt un essai pour en-

courager les Sçavans à approfondir cette matiere, qu'un Ouvrage fini & avoué. Mais qui est-ce qui pourroit mieux que lui donner à ce travail toute la perfection qu'il peut avoir ? On ne sçauroit lire tout ce qu'il a écrit sur cela, sans être étonné des recherches qu'il a faites dans la langue Germanique, Gothique, Espagnole, Arabe même, sans compter le Bas-Breton, & le Gallois. Il finit cette matiere par une comparaison du Languedocien avec le vieux François, & la comparaison tourne à l'avantage du Languedocien.

Dans le Chapitre suivant, qui est le huitiéme, M. Astruc traite de quelques opinions, ou pratiques payennes, qui subsistent encore parmi le peuple en Languedoc.

I. *Des Fées.* „ La croyance des „ Fées, dit-il, a été assez univer- „ selle en Europe ; mais elle paroît „ avoir été particulierement établie „ dans le Languedoc. Il n'est point „ de village dans cette Province, „ où il n'y ait quelque vieux Château, „ ou quelque autre honoré de la de-

„ meure de qnelque Fée, ou du „ moins quelque fontaine, qui a „ servi à ses bains. „ Tout le monde sçait les contes que l'on en fait par-tout; & il paroît que l'oigne de cette croyance nous vient des Nymphes & des Dryades des Romains, dont l'espece masculine étoient les Faunes & les Silvains. On les a appellées Fées, *Deæ Fatuæ*, *à fando*, parce qu'on croyoit qu'elles prédisoient l'avenir.

II. *Du Drac*. „ La crainte du „ Drac, qui est très-commune „ dans le Languedoc, a pris de „ même naissance dans le Paganis„ me. L'idée qu'on se forme des „ Dracs, c'est que ce sont des Esprits „ follets, capricieux, inquiets, ordi„ nairement malfaisants. Les meil„ leurs d'entre eux se plaisent du „ moins à faire des malices & des „ tours de Pages. On croit pour„ tant qu'ils prennent quelquefois „ certaines gens en amitié, & qu'ils „ leur rendent d'assez grands ser„ vices. Dureste on leur donne le „ pouvoir de se rendre invisibles,

„ ou de se montrer sous telle for„ me qu'il leur plaît. Du tems de „ Gervais de Tillebery, Marechal „ du Royaume d'Arles, qui écrivoit „ en 1211. on étoit persuadé dans „ le bas Languedoc, que les Dracs „ prenoient la forme humaine ; „ quand il leur plaisoit, & qu'ils al„ loient sous cette forme aux Mar„ chés sans crainte d'être reconnus. „ Selon cet Auteur, la demeure or„ dinaire des Dracs étoit dans les „ creux des rivieres, où ils tâchoient „ d'attirer les femmes & les enfants „ par l'appas d'une bague, ou d'un „ gobelet d'or qu'ils faisoient nâ„ ger sur l'eau. „ La peur qu'on avoit autrefois des Dracs, ajoûte M. Astruc, est aujourd'hui bien diminuée dans le Languedoc ; mais elle n'y est ni finie, ni prête à finir. Les Païsans & les domestiques y tremblent encore dans la nuit au seul nom du Drac. Plusieurs s'imaginent même l'avoir vû, & il n'y a presque point de village, où il n'y ait quelque maison décriée sous pretexte qu'elle sert de retraite au Drac.

III.

III. *De la répugnance à se marier dans le mois de Mai.* Cette superstition étoit ancienne chez les Romains même, & la raison qu'en apporte Ovide, c'est qu'ils célébroient dans le mois de Mai la fête des Lutins, *Lemuria.* On fermoit les Temples & on évitoit de se marier.

Hac quoque de causâ, si te proverbia tangunt
Mense malas majo nubere vulgus ait.

Il est étonnant que cette superstition subsiste encore dans le Languedoc. Elle y subsiste pourtant, selon M. Astruc, parmi le Peuple. On y prétend que ceux qui se marient dans le mois de Mai meurent bientôt ; & pour éviter ce malheur, on se hâte de conclure dans le mois d'Avril, ou bien on prend le parti de différer jusqu'au mois de Juin.

IV. *Du culte religieux des étangs & des sources.* Tout le monde sçait que les Gaulois ont été anciennement fort addonnés à ce culte ; M. Astruc fondé sur une histoire rapportée par S. Gregoire de Tours,

H

d'une Montagne dans le Gevaudan appellée *Helanus*, où il y avoit un lac que les habitans honoroient d'un culte religieux, croit aussi trouver des restes de cette superstition dans le païs de Foix sur une montagne appellée *Thabor*.

V. *De trois présages superstitieux; le tintement d'oreille, le tressaillement des paupieres & l'éternuement.* Il nous semble que ces trois présages, c'est-à-dire, les présages prétendus que l'on tiroit autrefois de ces trois accidents naturels sont communs à toute l'Europe, & n'ont aucun rapport particulier au Languedoc. Celui que les Anciens tiroient du trésaillement des paupieres, est moins connu; M. Astruc ne laisse pas de prouver qu'il étoit admis chez les Anciens; mais peut-être tout cela n'étoit-il chez eux que plaisanterie comme chez nous. Il traite encore de quelques autres superstitions semblables, qu'on peut voir dans l'Ouvrage même.

Les trois Chapitres qui terminent cette Histoire, méritent d'être lûs. Le premier traite *des Ports de mer*,

& du Commerce maritime de la Province de Languedoc. On y trouvera une histoire exacte & fort recherchée de l'ancienne Ville de Maguelonne, & du Port d'Aigues-Mortes. On sçait que la premiere ne subsiste plus depuis long-tems, & que la mer s'est rétirée de plus d'une lieue de ce fameux Port d'Aigues-Mortes construit par Saint Louis, & où ce Prince s'embarqua deux fois pour la Terre-Sainte. M. Astruc raconte ensuite comment le Commerce a passé successivement de Narbonne à Saint Gilles, & ensuite à Montpellier, dont il donne une histoire abrégée & curieuse.

Le Chapitre suivant traite des poissons fossiles qu'on a prétendu se trouver daus le Roussillon. Mais y en a t-il des poissons fossiles, c'est à-dire, des poissons qui vivent dans la terre, & qu'on en tire en creusant? Si cette question, dit M. Astruc, se décidoit par l'autorité, il seroit aisé de la décider, l'existence de ces poissons se trouvant établie dans Aristote, Theophraste, Tite-

Live, Seneque, Pline, & Athenée, qui tous assurent qu'en divers endroits on trouve dans la terre des Poissons qui y vivent, & qu'on en retire tout vivans. Mais cette idée est si absurde, qu'elle ne mérite aucune créance. Polybe, Auteur exact, qui n'a presque rien écrit que ce qu'il a vû lui-même, raconte quelque chose de plus raisonnable & de plus conforme à la vérité. Il rapporte que depuis les Monts Pyrenées jusqu'à la riviere d'Aude il y avoit une vaste plaine couverte de chiendent; que le terrain en étant leger & sablonneux, les rivieres voisines pénétroient facilement pardessous, qu'avec l'eau plusieurs Poissons y pénétroient aussi attirés par l'appât des racines du chiendent; que ces Poissons s'étendoient ainsi presque sous toute cette côte, de sorte qu'il n'y avoit qu'à y creuser en quelque lieu que ce fût, pour faire une pêche abondante. M. Astruc rapporte un semblable témoignage de Pomponius Mela, & à en juger par ce qui se voit encore aujourd'hui dans l'E-

tang de Salſes & de Leucate, ces Auteurs ne paroiſſent pas avoir exageré beaucoup la choſe. Car c'eſt un fait que cet Etang eſt couvert dans toute ſa circonférence d'une grande quantité de chiendent à feuilles de roſeau. Les racines entrelaſſées enſemble, ſoutiennent deux ou trois pieds de terre, au-deſſous de laquelle l'eau penetre fort avant, comme on en peut juger par les crevaſſes qui s'y font ſouvent aſſez loin de l'Etang même, & il n'eſt pas rare qu'on pêche avec ſuccès dans ces crevaſſes; de ſorte que ſi l'on ſuppoſe que l'Etang a été autrefois entierement couvert comme ſes bords le ſont aujourd'hui, & comme la choſe eſt très-poſſible, le témoignage de Polybe ſe trouvera exactement vrai.

Ces recherches donnent occaſion à M. Aſtruc de parler auſſi des animaux qui vivent dans l'intérieur de corps ſolides, comme certains coquillages qu'on trouve dans la rade de Toulon enfermés & vivans dans des pierres dures, & il raſſemble ſur

cette matiere tout ce que divers Auteurs en ont rapporté.

Enfin dans le dernier Chapitre il parle de la maniere dont se faisoit la pêche des Mulets, *Mugiles* dans les Etangs de *Lates*, au rapport de Pline, & du fondement qu'on doit faire sur ce récit. C'est une histoire, dont toutes les circonstances paroissent si fabuleuses, qu'elle ne mérite elle-même que le nom de fable. Mais on nous dispensera du détail, & il est tems de mettre fin à cet Extrait.

ARTICLE X.

EXTRAIT D'UNE LETTRE à MM. les Journalistes de Trevoux. Par J. C. le Blond, Inventeur de l'Art d'imprimer avec des couleurs naturelles. A Paris ce 5. Novembre 1737.

L'Auteur est Allemand de Francfort sur le Mein.

MESSIEURS,

Je me crois obligé de vous faire

un remerciement public des grandes obligations que je vous ai, d'avoir bien voulu les premiers annoncer ma Découverte dans vos Mémoires de Trévoux du mois d'Août dernier. Il ne falloit pas moins que votre suffrage, pour faire sentir au Public l'avantage d'un Art si utile, & encore plus pour convaincre & persuader plusieurs personnes, qui, sans se donner la peine d'examiner un secret de cette conséquence, ne laissoient pas que d'en entraîner plusieurs dans une réserve aussi préjudiciable à l'Art qu'à l'Inventeur; ce qui le réduisoit à essuyer le même sort qu'il avoit éprouvé malheureusement ailleurs, faute d'un suffrage aussi authentique que le vôtre. C'est de cet écueil terrible que vous m'avez préservé. Car étant venu en France sans aucun secours ni appui, qu'aurois-je fait sans une personne de mérite, qui a bien voulu m'assister. Mais cela ne suffisoit pas. Il falloit qu'on rendît un compte exact, de l'importance de la chose, dont vous seuls étiez capables, outre bien

d'autres piéges, dont vous m'avez ſauvé. Ainſi je me crois redevable envers le Public, de lui faire ſentir qu'il vous ſera obligé de la réuſſite de cette Découverte.

Tout de ſuite M. le Blond nous explique les cauſes du mauvais ſuccès que ſon entrepriſe a eu en Angleterre. On nous diſpenſera de les mettre ici, toutes curieuſes qu'elles ſont, pour ceux qui aiment l'hiſtoire des Découvertes. Il termine ſa Lettre par ces mots,

Meſſieurs, je vous demande pardon, ſi le ſuccès complet de mon entrepriſe n'a pas encore tout-à-fait répondu à votre attente. Il y a par tout des mains avides, ainſi que vous le diſiés dans votre Mémoire. Vous ſçavés que j'en ai trouvé à Paris : je vous ai une nouvelle obligation de m'avoir préſervé d'y ſuccomber de nouveau. Je voudrois pouvoir vous immortaliſer par mon Art, qui eſt tout à votre ſervice, auſſi-bien que ma perſonne. Je ſuis, &c.

Signé, J. C. LE BLOND.

Nous ne rapportons cette Lettre, que pour faire connoître aux Inventeurs dans les Arts & dans les Sciences, le zéle que nous avons toujours eu, & que nous aurons toujours pour leur gloire, lorsqu'ils nous feront l'honneur de nous confier leurs intérêts ; & pour instruire en-même-tems le Public des progrès heureux du nouvel Art d'imprimer les Tableaux. Car quoique par des contretems inévitables dans toutes les nouvelles entreprises l'Auteur n'ait pas pû encore établir tout-à-fait cet Art, & donner des morceaux d'une certaine perfection, la démonstration de la chose & de son utilité, a eu cependant le bonheur de parvenir jusqu'aux personnes éclairées, qui dispensent les privileges & les plus grandes faveurs ausquelles puissent prétendre les personnes à talens, & les vrais inventeurs.

ARTICLE XI.

NOUVELLE LITTERAIRE:

PAYS-BAS.

De la Haye.

Pierre de Houde vient d'im mer un Ouvrage de conséqu ce. C'est le Traité *de l'attaque & la défense des Places*, par *M. Vauban*, *Maréchal de France*, *Directeur General des Fortificati du Royaume*. A la Haye 1737. 4°. 216. pages, sans la Préface la Table. Il y a 33. fort belles Pl ches, executées au mieux pour dessein & pour la gravure. Mais n'est pas un simple ornement. R latives au discours, ces Planches présentent à l'œil tout le détail travaux d'un siége, les tranchées, paralleles, les boyaux, les sape les contresapes, les approches

la contrescarpe, son attaque, son logement, l'établissement des batteries & contrebatteries, la prise de la demi-lune, le passage du fossé, les mines & contremines, les fascinages, les gabionages, & jusqu'aux moindres outils pour remuer la terre. L'Ouvrage est parfait par les soins du Chevalier de Lussan, ingenieur du Roi, & directeur de l'Ecole de Mars, établie à Paris à l'Hôtel d'Entragues, ruë de Tournon. C'est lui qui en fondant cette importante Ecole, a procuré l'Edition exacte d'un Livre qui en doit être comme le Livre classique. Cet Ouvrage fait d'abord pour Monseigneur le Duc de Bourgogne, s'étoit ensuite répandu en manuscrit chez un petit nombre de curieux François & Etrangers. Il en coûtoit des sommes pour se le procurer, & les copistes en avoient déja fort altéré les versions. On l'aura désormais comme de la premiere main pour le prix ordinaire de l'impression, en s'adressant audit sieur de Lussan, qu'on exhorte ici à soutenir son entreprise, & à

perfectionner le plan de sa nouve
le Ecole sur le modéle des celebr
Académies de Tactique des ancie
Grecs & Romains.

ITALIE.

De Padoue.

Le P. *Joseph Roch Vulpi* Jesuit
a fait réimprimer la Vie de Sai
Ignace, composée par *Maffée*,
c'est au moins la dix-neuviéme Ec
tion de cet Ouvrage, généraleme
estimé des gens de goût, & d
bons connoisseurs. Il a suivi les me
leures Editions, & sur tout celle
Florence de 1588, revûë & cor
gée par l'Auteur. Il rapporte ce q
les Sçavans ont écrit de *Maffé*
commençant par son *Portrait* ti
du *Rossi* (*Janus Nicius Erythrau*
sans omettre le jugement ou p
éclairé, ou peu équitable, que *J*
seph Scaliger a porté de notre cél
bre Ecrivain; jugement réfuté p
M. le *Clerc*, dans la premiere Pa
tie du XXV. Volume de la Bibli

theque choisie, page 371, 372. Enfin aux trois Livres de la Vie de S. *Ignace* par *Maffée*, le P. *Vulpi* en a ajoûté un quatriéme *De D. Ignatii Loiolæ Societatis Jesu Fundatoris Gloriâ, Liber singularis.* Ce Livre renferme ce qui s'est fait à la gloire de S. *Ignace*, depuis sa mort jusqu'à présent, les honneurs qui lui ont été rendus, une description exacte de la magnifique Chapelle qui lui a été érigée dans l'Eglise du *Jesu* à *Rome*, la dévotion des peuples envers ce Saint, le culte qu'on lui rend, les miracles que Dieu a opérés pour le glorifier.

FRANCE.

DE LYON.

Elémens des Mathématiques, contenant les Elémens de Géométrie, d'Arithmétique, d'Algèbre & d'Analyse. Par le P. *Duclos* de la Compagnie de *Jesus*, Professeur de Mathématiques au College de *Lyon*, & de l'Académie des beaux Arts.

A *Lyon* de l'Imprimerie de *Claude Perrot*. 1737. vol. *in*-8°.

Le P. *Duclos* dans cet Ouvrage s'est proposé de rémédier à un inconvenient qui paroît arrêter le progrès des Mathématiques dans plusieurs Colleges. Tous les ans on y voit paroître de nouveaux Ecoliers, ce qui oblige le Professeur, ou à répéter toujours les mêmes choses, ou à parler un langage que les derniers venus n'entendent pas. Il a donc crû qu'il seroit utile de ramasser dans un même volume tout ce qui est néceſſaire pour donner aux commençans les connoiſſances générales, néceſſaires à l'intelligence des Traités particuliers. Il n'a point prétendu que ce Livre ſuffit à tous, ſans l'aide d'un Maître. Il auroit fallu s'étendre beaucoup plus qu'il ne convenoit à ſon deſſein : il a ſeulement eu en vûë que tous puſſent l'entendre avec une médiocre attention, & un ſecours léger.

DE BESANÇON.

Obſervation de Chirurgie ſur une

espece d'empyême fait au bas ventre, avec succès, en conséquence d'un épanchement de sang. Par M. *Vacher*, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences, & Chirurgien Major des Hôpitaux du Roy, à Besançon.

M. *Vacher*, après avoir raconté la cause de la maladie, les symptômes & les accidens qui l'accompagnerent, le pansement, & la conduite qu'il observa durant les deux premieres semaines, le 15. continue-t-il, je trouvai le blessé se plaignant d'une petite douleur *vers la région hypogastrique. Il avoit un peu de fievre, & la respiration gênée. Le 16 je reconnus au milieu de la région hypogastrique, un endroit où il y avoit une légere tension. La douleur & la fievre étoient plus aiguë, la respiration étoit contrainte & le malade avoit des défaillances par intervalles. Je n'hésitai plus à croire que c'étoit un amas fait de sang, ou autres fluides échappés des parties blessées, & capables par leur séjour de causer la perte du malade. Je fis une incision à l'endroit le plus sailla*

la tumeur ; j'ouvris le péritoine, il partit un jet de sang noir, grumelé, de fort mauvaise odeur, à la quant d'environ trois chopines. Le malade sur le champ soulagé. M. *Tacher* ac ve de détailler les suites de l'ope tion, qui eut le succès le plus h reux & le plus complet. Elle m toit d'être communiquée à ceux pratiquent la Chirurgie. Aussi *Petit* le fils l'a-t-il jointe à ses Obs vations, en présentant à l'Acadér de Chirurgie un Mémoire sur épanchemens dans le bas ventre.

De Strasbourg.

Panegyricus Ludovico XV. *Pacat* Europæ, *anno* M. DCC. XXX Argentorati *jussu publico dictus* Jo. Daniele Schoepflino, *Hist. Eloq. Prof. & Reg. Inscript. Ac Socio.* Argentorati, *Literis* Geo Adami Piesckeri, Univers. Typo

M *Schoepflin* continuë à signa son zéle pour le Roi & pour *France*, en consacrant à leur glo les fruits de son eloquence. Et qu

qu'il parle au nom de la Patrie, & par un ordre supérieur, on sent bien qu'il y est encore plus porté par attrait & par inclination. Le sujet ne pouvoit être plus heureux, ni plus convenable. La paix, dont le nom seul remplit les cœurs d'allegresse, lui fournit la matiere d'un Eloge, également au goût, & du Prince qui la donne, & des peuples qui en jouissent. La sagesse des conseils du Monarque Pacificateur, les arrangemens habilement concertés, les dispositions d'un Traité où les Interessés trouvent de solides avantages, tout cela est traité avec tant de décence & de vérité, que chacun s'aplaudit, & aplaudit à l'Orateur.

Le premier Volume de *La Théorie & la Pratique de la coupe des pierres & des bois, pour la construction des voutes, & autres parties des Bâtimens civils & militaires; ou Traité de Stéréotomie, à l'usage de l'Architecture, par M. Frézier, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Ingénieur Ordinaire du Roi en chef à*

Landau, paroit depuis peu *à Strasbourg, chez J. Daniel Doulßeker le Fils, & à Paris, chez H. L. Guerin l'aîné.* in 4°. M. DCC. XXXVII.

M. *Frézier* se propose dans cet Ouvrage, de donner la Théorie des sections des corps, autant qu'elle est nécessaire à la démonstration de l'usage qu'on en peut faire, pour la construction des voutes, & la coupe des pierres & des bois ; ce que personne, dit-il, n'avoit fait avant lui. En effet, ceux qui ont écrit jusqu'à présent sur cette matiere, si l'on en excepte le P. de *Chales*, n'ont donné que des Pratiques, destituées de démonstrations ; ils n'ont travaillé que pour les Ouvriers, & n'ont rien fait pour ceux qui sont chargés de les conduire, ils dirigent la main, sans éclairer l'esprit. On trouvera l'un & l'autre avantage dans le sçavant Ouvrage de M. *Frézier*, dont les autres Parties suivront de près celle qu'il donne aujourd'hui.

DE PARIS.

Il paroît depuis peu une Feuille gravée sous ce titre : *Table chronologique des Opera, représentés à Paris depuis l'établissement de l'Academie de Musique, jusqu'à présent.* Chaque colonne est sous-divisée en huit autres, à la tête desquelles on voit ces titres : *Années, Mois, Jours, Pieces, leur genre, le nombre des Actes, les noms des Auteurs, soit des paroles soit de la Musique* ; de sorte que d'un coup d'œil on reconnoît la datte des Pieces, & tout ce qui les concerne. Ce dessein est d'autant plus curieux & plus utile, que l'Auteur se propose de l'étendre à tous les Spectacles. La Table qui suivra immédiatement celle-ci, & qui paroitra dans peu, comprend le nouveau Théâtre Italien. On les trouvera, comme la premiere, au Palais Royal, au Caffé de la Marine, & à la Petite Vertu, ruë des Arcis.

Il est très important que le Public soit averti d'un artifice, que les par-

tiſans de l'erreur ont commencé depuis quelque tems à mettre en pratique. Le poiſon préſenté à découvert ne peut gueres nuire qu'à ceux qui ſont determinés à périr : ils le déguiſent ſous la forme & l'apparence de la nourriture la plus ſaine, & la plus ſalutaire. On ſçait qu'ils ont ainſi corrompu le *Nouveau T.ſtament* du P. *Amelote* : la vigilance des premiers dépoſitaires de l'autorité ſouveraine a rendu cette fraude inutile, & l'on travaille à rétablir dans ſon ancienne fidélité, cette Verſion généralement & juſtement eſtimée des Catholiques. On ne ſe défie pas de *l'Imitation de J. C.* par le P. *Gonnelieu*. Sous ce nom qui raſſure la pieté des Fidéles, la même cabale a fait paſſer des Reflexions infectées de ſes ſentimens & de ſes maximes. Telles ſont encore les Réfléxions ajoûtées à la *Méthode de converſer avec Dieu*, par le P. *Bontault*. Ce Livre ſe vend chez *Pierre de Bar*. Telles ſont certaines *Vies des Saints*, qui ſe treuvent chez *Lottin*. En géneral on ne ſçauroit être trop pré-

cautionné sur le choix de ces Livres, dont un si grand nombre, sous prétexte de perfectionner les mœurs, corrompent la Foy. Les personnes qui en font le plus d'usage, sont souvent les moins propres à découvrir le piége, & il seroit à souhaiter qu'elles n'en lussent aucun, sans prendre l'avis de quelque homme éclairé, & non suspect.

L'on trouve chez Thiboust Place de Cambray, une Ode intitulée *les Déistes à M. Ch... Conseiller au Parlement*, dans laquelle on reconnoît également le vrai Poëte & le bon Theologien, L'on ne sçauroit trop sçavoir gré aux talens de tout genre qui s'appliquent à combattre une hydre tant de fois terrassée, & toujours obstinée à se reproduire. Tout homme qui a quelque sentiment de Religion dira plus que jamais avec l'Auteur (M. l'Abbé B..)

Leve-toi, grand Dieu, fais descendre
Tes Anges exterminateurs;
Lance ta foudre & mets en cendre

Tes profanes Adorateurs.
Fiers de ne pas te méconnoître,
Au grand jour ils osent paroître
Leur bouche t'annonce aux mortels
Tandis que leurs mains fanatiques
Brisent les fondemens antiques
De tes véritables Autels.

C'est le commencement de l'Ode. Elle attaque principalement le Déisme Epicurien.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Janvier 1738.

ART. I. LEçons de Physique, expliquées au College Royal de France, par Joseph Privat de Moliere, &c. Page 5.

ART. II. La Vie de S. Thomas d'Aquin, par le P. A. Touron. 24.

ART. III. Traité de la véritable Religion, contre les Athées, les Déistes, &c. 44.

ART. IV. Histoire Ancienne des Egyptiens, des Carthaginois, &c. Par M. Rollin, &c. Tome XI. 73.

ART. V. Origine des Eglises de S. Bertin & de S. Omer, ou Dissertation Historique, &c. Par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin. 97.
ART. VI. Sermoni sopra la Vita della gloriosissima Virgine Maria, &c. dal Cardinale Arcivescovo Orsini, &c. 126.
ART. VII. Lettre écrite de Montpellier à l'Auteur des Leçons de Physique. 132.
ART. VIII. Réponse à la Lettre précédente. 142.
ART. IX. Mémoires pour l'Histoire naturelle de la Province de Languedoc, divisés en trois Parties, &c. Par M. Astruc, &c. 146.
ART. X. Extrait d'une Lettre à MM. les Journalistes de Trévoux, par J. C. le Blond, &c. 174.
ART. XI. Nouv. Littéraires. 178.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Decembre 1737.

Page 2128. ligne 7. lui on, *lisez*, lui ont.

Page 2144. ligne derniere, nous n. *lis.* nous ne.

P. 2149. l. 5. présenti, *lis.* pressenti.

P. 2151. l. 4. *lis.* la corde ; & toutes, &c.

Ibid. l 8. *lis.* longueur, la partie.

Ibid. l. 9. étenduë, *lis.* tenduë.

P. 2153. l. 12. c'est le d'une corde, *lis.* c'est le cas

P. 2158. l. 3. à 91. *lis.* à 9.

P. 2159. l. 5. dissonantes, *lis.* dissonances.

P. 2237. l. 13. Tristemare. Le Prince, *lis* Tristemare, le Prince. Et dans la Note au bas de la page, *lisez*, Transtamare.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS,

Fevrier 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Fevrier 1738.

Imprimé à Paris, & se vend

A LYON,

Chez PLAIGNARD, rue Merciere.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois, en blanc, & brochés 16 s.

Années.

1701.	9. vol.	1720.	5. v.
1702.	12. v.	1721.	12. v.
1703.	12. v.	1722.	12. v.
1704.	13. v.	1723.	12. v.
1705.	12. v.	1724.	12. v.
1706.	12. v.	1725.	12. v.
1707.	12. v.	1726.	13. v.
1708.	12. v.	1727.	12. v.
1709.	12. v.	1728.	12. v.
1710.	12. v.	1729.	12. v.
1711.	12. v.	1730.	12. v.
1712.	12. v.	1731.	12. v.
1713.	12. v.	1732.	12. v.
1714.	12. v.	1733.	12. v.
1715.	12. v.	1734.	12. v.
1716.	12. v.	1735.	14. v.
1717.	12. v.	1736.	15. v.
1718.	12. v.	1737.	13. v.
1719.	12. v.	1738.	2. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1738.

ARTICLE XII.

LA VIE DE S. JEAN-FRANÇOIS Regis de la Compagnie de Jesus, par le P. Anne-Joseph de la Neuville de la même Compagnie, avec Figures. A Paris chez Hippolyte-Louis Guerin, ruë S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à Saint Thomas d'Aquin. Petit in-12. 1737.

EN 1716. le P. Daubenton, qui est mort Confesseur du Roy d'Espagne, ayant eu la consolation de voir l'affaire de la Beatification de Saint Jean-François Regis, dont il avoit été chargé, heureusement terminée, donna au Public la Vie de ce nouveau Bienheureux. Personne au monde n'étoit plus en état que lui de nous instruire des actions, des vertus & des miracles de son Héros, puisque tous les Actes autentiques lui avoient passé par les mains. Aussi son Ouvrage fut-il reçû avec applaudissement.

La vénération des Peuples pour l'Apôtre du Velay & du Vivarès s'étant accruë, après que le S. Siége l'eut placé sur les Autels ; le Ciel concourant à la gloire de son Serviteur par un si grand nombre de nouveaux prodiges, que le souverain Pontife ne jugea pas à propos de différer plus long-tems à le met-

tre au Catalogue des Saints. Et l'on n'eut pas plutôt appris que la Congrégation des Rits instruisoit le procès de sa Canonisation, que le Roy & la Reine de France, le Roi Catholique, le Clergé de France, les Etats de Languedoc, & un très-grand nombre de Prélats du Royaume écrivirent à Sa Sainteté, pour l'engager à presser la conclusion de cette affaire. Enfin au mois de Juin dernier la cérémonie de la Canonisation du B. Jean-François Regis se fit à S. Jean de Latran.

C'est à cette occasion, que le P. de la Neuville a fait imprimer l'Abregé, dont nous rendons compte au Public. Nous croyons pouvoir assûrer qu'il est très-bien écrit, & qu'il donne en peu de mots une grande idée d'un Saint, dont Dieu semble avoir pris plaisir de relever l'humilité profonde & les travaux obscurs, en rendant son nom célébre jusqu'aux extrémités de la terre, & son tombeau glorieux par un concours des peuples, & une foule de miracles, dont on voit peu d'exem-

ples dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de ces derniers ſiécles.

De ce nombre preſque infini de prodiges, qui ont été préſentés en divers tems à la Congregation des Rits, tous appuyés de preuves, qui ont fait avouer à un Seigneur Proteſtant, que ſi l'Egliſe Romaine n'en approuvoit jamais, qui ne fuſſent auſſi bien conſtatés, les Réformés n'auroient rien à lui reprocher ſur cet article; notre Auteur n'a rapporté que les quatre, qui ſont énoncés dans les Decrets pour la Beatification & la Canoniſation du Saint. Il y a joint ces deux Decrets, les cinq premieres Lettres au Pape, dont nous avons parlé, & neuf Conſidérations ſur les principales vertus de S. Regis, pour une neuvaine en ſon honneur, qui avoient déja été imprimées à part, & qui avoient été fort goûtés. Auſſi y trouve-t-on cette élegante ſimplicité & cette onction, qui conviennent ſi bien aux Ouvrages de piété, & qu'on a reconnuës dans tout ce qui eſt ſorti de la plume du P. de la Neuville.

ARTICLE XIII.

PROJET DE LA MESURE de la Terre en Russie, lû dans l'Assemblée de l'Academie des Sciences de S. Petersbourg, le 21. *Janvier* 1737. *par M. de Lisle, premier Professeur d'Astronomie à S. Petersbourg. De l'Imprimerie de l'Academie des Sciences.* 1737. *Brochure* in-4°. *Pages* 20.

LA mesure de la Terre a toujours été un objet de la curiosité humaine depuis que les hommes se sont mêlés d'être hommes, c'est-à dire de se connoître, eux & leur demeure. Cependant l'on veut que nous soyons aussi peu avancés que jamais, depuis que le monde a vieilli.. C'est un paradoxe insoutenable, & soutenu pourtant par ceux, qui ne veulent pas se mettre au fait des réfléxions & des travaux qu'il en a coûté dans tous les siécles, pour fixer une idée de la figure, de la grandeur & de la mesure de la Terre.

Sans compter tout ce qui a précedé jusqu'à Aristote, Hipparque, & après eux, il est certain qu'en Angleterre, en Hollande, en France & dans toute l'Europe cet objet a toujours paru intéressant. Il l'est devenu particulierement dans notre siécle, où les Rois & les Sçavans ont concouru, les uns par leur protection, les autres par leurs talens, à réveiller & à contenter (s'il est possible) la curiosité du monde entier au profit de la Géographie, & de la Navigation; chose, qui ne doit être indifférente à personne.

Récemment la France s'est signalée sous Louis XIV. & sous Louis XV. par des dépenses, & des travaux qui ont inspiré aux autres Nations une émulation digne d'elles, & de l'objet en question.

M. de Lisle nous fait voir à quel point la Russie y prend part. Il propose de faire dans ce vaste Etat ce qu'on a fait en France, & il assûre que l'on peut faire plus : d'où il résultera qu'en comparant les opérations de MM. Cassini en France,

& des Académiciens envoyés vers le Nord & l'Equateur, avec les travaux de ceux qui travailleront dans la Russie, l'on aura l'avantage, sinon de décider le problême de la figure de la terre, du moins de perfectionner la Géographie Russienne. C'est la pensée de M. de Lisle.

En cela l'on ne sçauroit nier qu'il n'ait raison. Plus il y aura d'expériences, plus l'on aura de lumieres soit pour les objets de détail, soit pour l'objet général. Ce dernier qui est la vraye figure de la Terre, consiste à sçavoir si étant elliptique, comme il y a lieu de le penser, elle est allongée ou rétrécie du côté des poles. Est-ce le grand axe ou le petit qui est terminé par Nord & Sud? Si c'est le grand axe, les degrés terrestres vont en diminuant de l'Equateur aux poles. Si c'est le petit, ils vont de l'Equateur aux poles en augmentant. L'on convient du principe qui est démontré. M. Newton applatit les poles, & se fonde sur la Physique avec ses partisans. M. Cassini les allonge, fondé

ſur les opérations Aſtronomiques & Géométriques. Raiſonnemens & obſervations, tout eſt entre les mains de l'Europe depuis 1718. Nous ne parlons point (non plus que M. de Liſle) des nouvelles expériences qui n'ont pas encore été publiées par l'Académie. Nous dirons ſeulement comme lui, qu'elles ſont ſi délicates, & qu'elles exigent une ſi grande préciſion, qu'on eſt *effrayé de cette penſée en la propoſant* aux Ruſſes.

Il la propoſe toutefois avec juſtice pour la Ruſſie. Ainſi, afin de nous borner à ce qu'il propoſe. 1°. Obſerver immédiatement les degrés d'un parallele, & les comparer avec ceux du méridien à une même hauteur du pole; c'eſt une idée qui lui vint en 1718. 2°. Faire des "opé„ rations liées enſemble pour con„ noître la grandeur de quelques „ degrés égaux à ceux qui ont été „ meſurés en France, & à celui que „ les Aſtronomes François ont me„ ſuré en Suede, & non ſeulement „ tous les degrés qui ſont entre „ deux, que les Aſtronomes Fran-

„ çois n'ont pû obſerver, mais en-
„ core quelques degrès plus Sep-
„ tentrionaux que celui qu'ils ont
„ meſuré en Suede. „ 3°. Détermi-ner le méridien de l'Obſervatoire Impérial de Peterſbourg. C'eſt par où nous devions commencer la propoſition de M. de Liſle. Car tout le reſte ſeroit l'accompagnement de la méridienne tracée à Peterſbourg, ou à Moskou, ou ailleurs.

Il prétend, que pour executer ce deſſein, l'on a en Ruſſie de grands avantages que n'ont point les autres Nations. 1°. La grande étenduë en tout ſens; par exemple 22 à 23 degrés pour un méridien; & preſque la moitié de la terre d'Occident en Orient, ce qu'il appelle n'avoir d'*autres bornes du côté de l'Orient que l'Orient même*. 2°. " Un autre grand
„ avantage, (dit-il) qu'il y auroit
„ à entreprendre à préſent en Ruſ-
„ ſie les opérations que je propo-
„ ſe, c'eſt que l'on peut profiter
„ des lumieres & de l'expérience
„ des autres meſures qui ont précé-
„ dé celle-ci; d'où l'on pourroit

„ esperer d'y mieux réussir & de la
„ mieux executer que l'on n'a pû
„ faire ailleurs en remédiant à tems
„ aux difficultés que l'on a pû faire
„ ailleurs „

Il expose la maniere dont il faudroit s'y prendre. 1°. La grande base de 20. werfts, (mesure immense, mais sur la glace ,) 2°. La situation des lieux d'où l'on peut se voir ; 3°. les instrumens plus grands que les ordinaires, qu'il veut qu'on prenne de M. de Graham , 4°. la longueur des Pendules , 5°. les Barometres composés de sa façon , &c.

Il paroît que l'Auteur parle en homme éclairé & zélé pour l'utilité de la Russie , & pour celle du monde entier , qui est la Patrie de tout homme qui sçait penser. Peut-être paroîtra-t-il à quelques-uns pencher un peu d'avance vers le systéme de M. Newton pour la mesure de la Terre. *

* Au sujet de la mesure de la Terre , il est venu dans l'esprit de quelqu'un un moyen qu'il soumet au jugement des Physiciens , & principalement

ARTICLE XIV.

OBSERVATIONS GENERALES sur un Ecrit intitulé : Dissertation Historique & Critique sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin, &c. in-4°. *Pages* 23.

AU compte que nous avons rendu de la Dissertation en faveur de l'Abbaye de Saint Bertin, nous nous faisons un devoir de joindre presque aussi-tôt celui des Observations qui combattent cet Ouvrage. L'équité veut que l'on prête une attention égale aux raisons des deux Parties dans tout procès, & qu'on rapporte les unes & les autres avec la même fidelité devant le Pu-

des Astronomes, parce qu'il peut servir à vérifier, ou même à abreger peut-être les opérations Géométriques sur terre. C'est d'employer le rapport (déja connu & aisé à réitérer en tout climat) *de la lumiere au son.*

blic, juge naturel des conteſtations littéraires. Cette regle, à laquelle nous nous ſoumettrons toujours avec la plus ſcrupuleuſe delicateſſe, eſt pour nous en quelque façon, s'il eſt poſſible, d'un uſage plus indiſpenſable, par le caractere des adverſaires de MM. de S. Bertin.

Ces Obſervations commencent par des plaintes un peu ameres contre l'Auteur de la diſſertation, & contre l'art avec lequel il a propoſé & embrouillé ſes défenſes. Nous ne faiſons jamais une diſtinction aſſez exacte de nous-mêmes, & de nos opinions, & communément en attaquant nos ſentimens, on nous bleſſe dans ce que l'amour propre a de plus délicat; dès-lors il eſt bien difficile que l'humeur ne ſe mette de la partie, & que nos réponſes ne ſe reſſentent de l'émotion de l'ame; & ce qu'il y a de plus humiliant pour la ſageſſe humaine, c'eſt que cet inconvénient ſe trouve juſques dans les diſputes les plus indifférentes, telle qu'eſt la conteſtation préſente, comme en convient

l'Auteur de ces Observations. Voici ses propres paroles. *Les Parties qui contestent, n'ont même qu'un intérêt très-médiocre dans tout ce combat, qui ne peut aboutir qu'à démêler un fait arrivé il y a onze cens ans, dont la décision ne peut rien ôter ni aux biens, ni au rang des deux Parties.*

Toute la Dissertation, selon l'Observateur, se réduit à ce seul raisonnement. Trois Chartes authentiques, incontestables, respectées par le concours de tous les Historiens, & de tous les Sçavans depuis onze siécles, fixent l'origine, & assurent l'état de l'Abbaye de S. Bertin; le Chapitre au contraire, n'a pour détruire cette possession, que quelques Vies manuscrites de S. Omer, & toutes ces Vies sont misérablement défigurées & interpolées.

Mais 1°. la possession seule de ces Chartes, n'est pas suffisante pour les faire valoir, si elle n'est pas soutenuë par les caractéres intrinseques de vérité, & par une tradition suivie de témoins fideles & croyables.

Or, avant la fin du seiziéme siécle; pendant mille ans, ces Chartes ont été inconnuës à tous les Sçavans; nul d'entre eux n'en a parlé, nul ne les a vûës ni examinées. Les trois Ecrivains de l'Abbaye sur lesquels on s'appuye, vivoient trois ou quatre cens ans après S. Omer, & dans le tems même si suspect des Interpolateurs. Iperius si partial en faveur de son Monastere, viendroit-il à la fin du quatorziéme siécle mettre ces Titres à l'abri de toute critique. Quatre Auteurs de l'Abbaye, intéressés, suspects, éloignés du siécle de ces prétenduës Chartes, ne peuvent former ce témoignage éclatant que l'Auteur de l'Apologie annonçoit avec tant d'affectation.

Des Sçavans du dix-septiéme siécle qui en ont parlé, il convient de mettre à part ceux, qui n'ont point prononcé sur le vû des pieces originales, & qui n'ont consulté que des copies. Alors toute cette nuë de témoins se réduit au seul P. Mabillon; mais quelque précieux que soit le suffrage de ce grand Cri-

tique, il ne peut après tout que former une présomption favorable, il a raisonné, il a rapproché, il a comparé, il a vû, il a crû voir, mais cette présomption, ne peut point seule nous déterminer, tandis que nous verrons le fait de ces Chartes enseveli pendant tant de siécles, démenti par des monumens contraires, & ignoré de tout le monde, excepté de deux ou trois Religieux de S. Bertin. D'ailleurs, dans ces sortes de matieres, les plus grands hommes tous les jours se trompent; qu'on les tire [illegible] réduits obscurs, qu'on les expose au plus grand jour, qu'on les soumette avec assurance à l'examen de tous les Critiques; c'est le moyen le plus naturel d'assurer leur vérité.

Avec le raisonnement de l'Ecrivain de S. Bertin, on feroit aussi-bien, si l'on vouloit, l'apologie des fausses Décretales, que celle des trois Chartes. Dom Mabillon, & M. Baillet après lui, n'ont-ils pas crû que l'Abbaye de S. Bertin, dans l'onziéme siécle, étoit en possession du

corps de S. Omer, & cela fut la foi de l'Abbé Bovon, ou d'Iperius! cependant dès le quinziéme siécle, le Chapitre de S. Omer fut reconnu seul dépositaire du corps du saint Evêque, & dans le fait on ne trouva dans l'Abbaye aulieu de ce précieux dépôt que des reliques apocryphes, *de sputo Domini*, *de Barba sancti Petri*, &c. Auroit-on bonne grace à se prévaloir encore pour soutenir le contraire, des témoignages de Mabillon & de Baillet?

2°. Qui sont donc ces Interpolateurs de toutes ces Vies Manuscrites de S. Omer? Jamais les Sçavans, n'ont fait tomber le soupçon sur les Chanoines; leurs plaintes se sont réunies sur les seuls Ecrivains de l'Abbaye? préjugé bien fâcheux pour tous les Titres du Monastere.

Mabillon d'après Surius & Malbranque, accuse Folcard Religieux de S. Bertin, d'avoir été cet interpolateur de toutes les Vies de S. Omer. Ce Folcard étoit-il seul, & n'eut-il jamais de complices? Son art funeste, s'est-il borné à altérer les ma-

nuſcrits que l'Abbaye aujourd'hui répudie ? N'a-t-il pas enfin formé des Diſciples qui ont exercé ſes talens, ſur ce qui pouvoit convenir à la grandeur & à la gloire du Monaſtere ?

Dira-t-on que Folcard ou ſes Diſciples, par amitié pour MM. de S. Omer, ont dans le tems alteré les propres manuſcrits du Chapitre? mais l'Auteur de la Diſſertation avertit lui-même, que dès le neuviéme ſiécle, l'eſprit de jalouſie avoit deſuni les deux Egliſes: dès-lors elles étoient rivales, & il eſt probable qu'elles avoient tout au plus communauté de prieres. Suppoſons pour un moment, que les Moines Interpolateurs euſſent trouvé le ſecret de pénetrer dans les Archives du Chapitre : dans ce cas-là même le bon ſens ne peut admettre qu'ils n'en ayent profité que pour inſérer dans ces manuſcrits, tout ce qui pouvoit détruire les Chartes, les Titres, le *Palladium* de l'Abbaye ?

L'Apologiſte de S. Bertin, bien loin de s'accorder avec le P. Ma-

billon ſur le ſyſtême de l'Interpolation, ne peut pas même ſur cela s'accorder avec lui-même. Dans un premier endroit de ſon Ouvrage, le premier manuſcrit du Chapitre, eſt tout au plus de la fin du dixiéme ſiécle, dans un ſecond il place les Interpolateurs dans l'onziéme ſiécle, dans un troiſiéme il aſſure avec confiance que ces Vies ont été écrites dans l'onziéme ſiécle, mais qu'elles ont été altérées enſuite par ceux qui les ont retouchées ; enfin on a viſité *le très-ancien manuſcrit* de la Vie de S. Omer, qui ſe conſerve dans la Bibliotheque des Feuillans de Paris ; Il n'eſt que du quatorziéme ſiécle ; c'eſt un fait dont on s'eſt aſſuré, avec les précautions les plus délicates, depuis même que la Diſſertation paroît. Donc les Vies de S. Omer, que l'on ſuppoſe moins anciennes, n'auront été interpolées que vers le cinquiéme ſiécle, que de contradictions ſur un fait qu'on veut nous donner pour évident!

Selon l'Obſervateur, la Diſſertation de S. Bertin, n'eſt pas plus

heureuse, dans ce qu'on y appelle Réponse aux Objections ; on les altere, on les outre, on les falsifie ; on tronque les textes qu'on cite, on supprime ce qu'on a dit, pour lui substituer ce qu'on n'a pû dire, on défigure les propositions, on apporte des traductions infidéles, on ajoûte les railleries pueriles au mépris le plus indiscret, on insulte enfin par tous ces artifices à la candeur & à la bonne-foy des lecteurs. Ces reproches, comme on le sent, sont graves & des plus sérieux. Mais comme l'Auteur de cet Ecrit, s'engage à les prouver en détail dans une longue Réponse, dont ces Observations ne sont que les préliminaires, il y auroit de la témérité à les traiter de pures déclamations, & il convient de suspendre son jugement. Disons seulement, que s'il est triste de voir des fautes de cette nature, il est presque aussi triste d'être obligé de les relever.

Finissons avec l'Observateur par un exemple, qui selon lui, prouve bien sensiblement la mauvaise-foy ;

la hardiesse, &c. de l'Ecrivain de S. Bertin. Il s'agit de la traduction de ces paroles de la Charte de S. Omer, *alius manum meam tenens scripsit & subscripsit.* Car le saint Evêque étoit aveugle au tems de cette donation qu'il fit à S. Bertin. *Un autre me conduisant la main a écrit & signé.* C'est ainsi que MM. de S. Omer ont traduit exactement le passage, d'où ils s'inscrivent en faux contre la Charte, étant inoui, à les en croire, qu'on ait fait écrire par un aveugle un Acte de deux pages *infolio* d'impression, en lui conduisant la main. Objection frivole, selon l'Apologiste de S. Bertin; rien de plus naturel que ce qu'on affecte de ne pas entendre; il faut vouloir s'aveugler au grand jour, pour ne pas comprendre le véritable sens de ce texte. Que veut-il dire? le voici. *Je me suis servi d'une main étrangere pour écrire l'Acte & mon nom*, ou bien, *un autre a écrit & signé pour moi, en ma place, par mon ordre.* Cette explication paroît à l'Observateur insoutenable, & il en conclut,

clut, que *le Dissertateur est réduit à porter la honte des artifices les plus grossiers.*

Nous ne voulons pas même insinuer notre sentiment sur cet article, & nous nous bornons à souhaiter que la vérité s'éclaircisse, s'il se peut, & de maniere ou d'autre que les cœurs se rapprochent.

ARTICLE XV.

LA VIE DE S. THOMAS d'Aquin, Extrait du quatrième Livre. Voyez l'Article de Janvier 1738. p. 24.

L'Auteur commence par nous donner le caractere de l'esprit & du cœur de S. Thomas ; & il trace d'après lui le portrait d'un parfait Docteur, pour montrer ensuite, que lui-même réunit toutes les qualités, qui font le véritable & parfait Docteur. Ici vient à propos le parallele de S. Augustin & de S. Thomas, avec la conformité de la doc-

trine de l'un & de l'autre. Après quoi sont dénombrées les sources, où S. Thomas a puisé la science & la sagesse, les voici; une union intime avec Dieu, & une oraison continuelle; la connoissance & l'amour de Jesus-Christ & de sa Croix; la dévotion au S. Sacrement de l'Autel; l'application à l'étude, & le saint usage du tems; l'attention à former sa Theologie sur la révelation; la profonde méditation des saintes Ecritures; l'étude de la tradition, & la fidélité à la suivre; l'étude de la nature & des écrits des anciens Philosophes, qu'il lisoit dans la seule vûë d'en faire usage en faveur de la Religion. On ne manque pas de joindre l'apologie du saint Docteur, contre l'injustice de ceux qui l'ont blâmé d'avoir fait trop de cas de l'autorité d'Aristote.

De là l'Auteur passe aux caracteres de la doctrine de S. Thomas, dont le premier est le rapport de similitude, que sa science avoit avec celle des Anges. Les autres sont: la pudeur, la modestie, & la sainteté

que respirent ses écrits ; la sublimité & la solidité de ses principes ; la clarté, l'ordre, & la suite des matieres, qui s'expliquent & se soutiennent mutuellement ; la vérité sans nul mêlange d'erreur ; & enfin l'étenduë de cette même doctrine. Après ces préliminaires le P. Touron entreprend de développer le systême de la doctrine de S. Thomas sur les principales questions de la Theologie. On ne lui reproche point de l'avoir confondu ce respectable systême avec celui de Bannés & d'Alvarés ; on reconnoît sans peine que l'Auteur étoit dans la nécessité, ou de se taire sur cet article, ou de parler comme il a fait. Mais comme son silence auroit infailliblement mécontenté les personnes à qui il a un intérêt raisonnable de plaire ; on doit lui sçavoir gré, de la maniere modérée & pacifique dont il s'est expliqué. Ainsi nous espérons qu'il voudra bien nous permettre de lui opposer les pensées des Theologiens, qui ne conviennent pas de tout ce qu'il avance, & de distinguer ce

qui appartient véritablement au saint Docteur, de ce qu'on a tort, selon eux, de lui imputer. On peut, sans aucun blâme de part & d'autre, user du droit & de la possession où l'on est, de concevoir différemment les paroles de l'Ange de l'Ecole.

De la science de Dieu.

Saint Thomas dit que *Dieu voit les choses différentes de lui; non en elles-mêmes, mais en lui-même.* On admet ce principe; mais on croit que le sens du saint Docteur est que Dieu, en se voyant lui-même, voit le seul objet qui termine immédiatement sa connoissance en qualité d'espece intelligible, & que par conséquent l'essence divine est le milieu, qui par son infinité fournit à Dieu les idées de tout ce qui est hors de lui, soit qu'il considere l'essence des choses ou leur existence. *Alia à se videt, non in ipsis, sed in se ipso,* IN QUANTUM *essentia sua continet similitudinem aliorum ab ipso.* 1. p. q. 14. a.

5. in c. La raison de S. Thomas est que l'essence de Dieu est seule digne de spécifier la connoissance de Dieu. *Non oportet quod ipsum intelligere divinum, vel potius ipse Deus specificetur per aliud quam per essentiam suam.* Ibid ad 3. D'où il s'ensuit, non pas que Dieu ne connoît que son essence, mais qu'il la connoît seule immédiatement en qualité d'espece intelligible, qui lui représente tout le reste. *Ipsum intelligere non specificatur per id quod in alio intelligitur, sed per principale intellectum in quo alia intelliguntur.* Ibid. ad 3. Le P. Touron & les siens conçoivent de plus, que Saint Thomas parle d'un milieu qui détermine extérieurement la réalité ou la vérité de tout ce qui est l'objet de la connoissance de Dieu dans les choses qui sont hors de lui. On estime que rien n'est plus éloigné de la pensée de S. Thomas. Car s'il est question d'un milieu de cette sorte, il faut distinguer l'essence, & l'existence des choses; l'existence de ce qui arrive par la volonté absoluë de

Dieu, & l'exiſtence de ce qui eſt un effet de la volonté des creatures libres. L'eſſence divine eſt un milieu, qui détermine la réalité & la vérité de l'eſſence de toutes les choſes créées, parce qu'elles ſont une participation des attributs de Dieu. Les decrets divins ſont un milieu, qui détermine la réalité & la vérité de l'exiſtence de tout ce qui arrive par la volonté abſoluë de Dieu. Pour ce qui regarde les effets de la volonté des creatures libres, le ſaint Docteur décide, que Dieu n'a point en lui de milieu qui détermine la vérité de leur exiſtence, qu'il ne les voit point en lui-même, mais en eux-mêmes. q. 1. de potentiâ a. 4. ad 3. *Dicendum quod licet cauſa primaria maxime influat in effectum, tamen ejus influentia per cauſam proximam* DETERMINATUR. Ce texte & pluſieurs autres ſemblables, que nous rapporterons ci-après, énoncent que Dieu n'a point en lui de milieu, qui détermine les actes libres de notre volonté. 1. p. q. 14. a. 13. in c. *Quicumque cognoſcit effectum contingen-*

tem in causâ suâ tantum, non habet de eo nisi conjecturalem cognitionem. Deus autem cognoscit omnia contingentia non solum prout sunt in suis causis, sed etiam prout unumquodque eorum est actu IN SEIPSO... *quia ejus intuitus fertur ab æterno super omnia prout sunt in suâ* PRÆSENTIALITATE. Ce texte & plusieurs autres semblables, énoncent que Dieu ne voit point en lui-même les actes libres de notre volonté, mais en eux-mêmes: car il est question d'une vûë infaillible & d'une connoissance certaine.

Tel est donc le précis de la doctrine de S. Thomas sur la science de Dieu au regard des choses futures, qui sont contingentes & libres.

La volonté créée détermine la vérité de leur existence dans le tems. Dieu, qui est présent à tous les tems, & qui par l'infinité de son intelligence, est nécessairement déterminé à connoître toute vérité, voit les choses futures comme les présentes. Il les voit sans milieu

qui détermine la vérité de leur existence; parce qu'aucun milieu n'est lié nécessairement avec cette existence ; & dans ce sens Dieu ne voit pas en lui-même, mais en elles-mêmes, les choses futures, qui sont contingentes & libres. Il ne les voit pourtant pas sans milieu, qui en qualité d'espece intelligible les lui répréſente : car son essence infiniment représentative est toujours seule immédiatement présente à son esprit. L'essence infinie de son libre arbitre contient éminemment toutes les déterminations possibles des libres arbitres créés, avec toutes les circonstances possibles de ces déterminations ; il voit donc nos actes libres dans son libre arbitre, comme dans une cause exemplaire qui lui en fournit les idées. Du reste la vérité de leur existence future & sa présence à tous les tems suffisent, afin qu'il connoisse cette existence : parce que, comme nous l'avons dit, Dieu est nécessairement déterminé par l'infinité de son intelligence à connoître toute vérité. Il y a plu-

sieurs textes de S. Thomas qu'il faut entendre de cette cause exemplaire, par exemple, *Lib. 3. contra Gentes. cap. 56. n. 4.* Tout cela fait qu'on peut croire de bonne-foi, que la doctrine du Docteur Angelique sur la science de Dieu ne *sappe* point, mais plutôt établit *tout le systéme*, qui est *opposé* à celui de Bannés, & d'Alvarés, & de leurs disciples.

De la Prédestination.

Un grand nombre de Théologiens, qui ne goûtent point les principes de Bannés & d'Alvarés, suivent de point en point, tout ce que S. Thomas enseigne touchant la prédestination gratuite à la gloire. Ainsi nous ferons seulement deux remarques. La premiere est, que le Docteur Angelique favorise avec assez d'évidence la maniere dont ces Théologiens s'expliquent sur ce sujet. Il assure en termes formels, que la prédestination présuppose la prescience des

choses futures. 3. p. a. 3. ad 4. *D[illegible] cendum quod prædestinatio præsuppo[illegible] nit scientiam futurorum.* Elle ne pré[illegible] suppose pas la prescience en tan[illegible] qu'elle a pour objet les choses ab[illegible] solument futures ; elle présuppose donc cette prescience entant qu'elle a pour objet les choses futures con[illegible] ditionnellement. Ma seconde re[illegible] marque est, que le P. Touron con[illegible] fond ces deux objets de la divine prescience, ou si l'on veut ; ces deux presciences, quand il se figure que le sentiment de la prédestination gratuite à la gloire ne peut subsis[illegible] ter, que par le moyen de la grace prédéterminante. Cela ne peut être : car autant qu'il est certain que S. Thomas a admis la prédestination gratuite à la gloire, autant il est certain qu'il a rejetté la grace pré[illegible] déterminante, C'est au moins la per[illegible] suasion, que la lecture attentive & exacte de ses Ouvrages a inspirée à bien des Sçavans. S'ils se trompoient, les textes du saint Docteur semble[illegible] roient avoir été faits pour les trom[illegible] per.

De la grace de Jesus-Christ.

Tous les adversaires de la prédestination physique, qui sont reconnus pour Catholiques, croyent & confessent avec S. Thomas, qu'il y a une grace efficace; que son efficacité est un don spécial de Dieu; qu'elle discerne les bons d'avec les méchans; qu'elle tire son efficacité de la toute-puissance de Dieu, & de l'empire que le très-haut a sur les volontés des hommes; qu'en la recevant nos cœurs sont meus & gouvernés par le Saint-Esprit; qu'alors son sacré souffle nous applique à l'action, nous fait vouloir & executer. Ces Theologiens, dis-je, croyent & confessent toutes ces vérités avec S. Thomas. Mais quand ils les énoncent dans le langage, qui vient d'être exposé, pourquoi ne conçoit on pas qu'ils admettent la grace prédéterminante? C'est sans doute, parce qu'on est bien assuré d'ailleurs qu'ils veulent signifier une grace, qui donne à notre volonté

On décidera tout ce qu'on voudra du fond de cette dispute. Un fait seulement est essentiel au jugement qu'on doit porter de l'ouvrage que nous avons entre les mains ; c'est que les adversaires de la prédetermination physique, n'attaquent point Saint Thomas, mais plutôt qu'il combat pour eux. En effet le saint Docteur a reconnu clairement & constament que notre volonté se détermine, & qu'elle n'est pas déterminée.

1. 2. q. 9. a. 3. *Sed contrà est, quia voluntas domina est sui actûs ; & in ipsa est velle : quod non esset, si non haberet in potestate* MOVERE SE IPSAM *ad volendum ; ergò* IPSA MOVET SEIPSAM.

De veritate q. 22. a. 6. ad 1. *esse anima non est determinatum à se ipsa, sed ab alio : sed* IPSA DETERMINAT SIBI SUUM VELLE.

De potentia, q. 3. a 4. ad 3. *Deus voluntati hominis dedit dominium sui actûs, ut* NON ESSET OBLIGATA *ad alteram partem contradictionis.*

La seule fois que S. Thomas use du

mot de Prédétermination, il le cite de S. Damascêne, & voici comme il la définit. 1. p. q. 23. a. 1. ad 1. *Dicendum quod Damascenus nominat prædeterminationem* IMPOSITIONEM NECESSITATIS, *sicut est in rebus naturalibus, quæ sunt* PRÆDETERMINATÆ AD UNUM.

Si quelqu'un souhaite un plus grand nombre de témoignages tirés des Ecrits du Docteur Angelique contre le systême de Bannés & d'Alvarés, & qu'il ne juge pas à propos de s'en fier à nos Auteurs; il pourra consulter le sçavant Basile Verdu de l'Ordre de S. Dominique, *in relectione de auxiliis concl.* 12. Le célébre Thomas Campanellà du même Ordre. *p.* 2. *Metaph. cap.* 13. L'illustre François Aravio Evêque de Segovie, du même Ordre, *Tom.* 1. *in* 2. *p.* & sur tout Joseph de Vita excellent Theologien du même Ordre *Tom.* 1. *de proprio & per se principio, unde provenit peccatum in actionibus voluntariis.* Sebastien Knippenberg autre docte Théologien du même Ordre, qui a

été Professeur public, & Inquisiteur Apostolique à Cologne, dans un Ouvrage intitulé : *De providentiâ Dei gubernante per motum*, imprimé à Cologne en 1700. On ne peut rien ajoûter à la force des preuves, que ces deux derniers apportent, pour démontrer, que la doctrine de la grace prédéterminante est absolument détruite par les principes de la Théologie de S. Thomas.

De la Morale.

Le P. Touron continuant toujours à prendre le systême de Bannés & d'Alvarés pour celui de Saint Thomas, dit qu'*un pieux & sçavant disciple de S. Thomas a fort bien remarqué, que la plûpart des relâchemens sur la morale prennent ordinairement leur source dans les fausses opinions, dont on est prévenu sur les matieres de la grace. On se permet aisément à soi même*, continuë-t il, *& l'on passe de même aux autres, bien des choses que la loy de Dieu ne permet point, sous ce pré-*

texte spécieux, qu'il seroit dur de les interdire, que cela gêneroit trop la nature & seroit peut-être au-dessus de nos forces. On diroit vrai, si pour accomplir la loy du Seigneur, nous n'avions pas d'autres forces que celles qui nous sont propres. L'Auteur ayant lû dans Contenson cette pensée, qui lui a paru fort avantageuse au systême de la grace prédéterminante, l'a saisie avec avidité : cela lui est pardonnable. Deux choses néanmoins auroient pû l'arrêter. 1°. Le hazard où il met avec ce *pieux & sçavant disciple de Saint Thomas*, la réputation & la gloire de l'Ange de l'Ecole. 2°. La fausseté manifeste de cette pensée de Contenson. Car s'il est vrai, comme il est aisé de se le persuader, que S. Thomas est tout-à-fait contraire au systême de la grace prédéterminante, voilà le Docteur Angelique qui établit le fondement de la morale relâchée. D'ailleurs, le Pere Alexandre, qui avoit seulement insinué cette imagination de Contenson, ne s'en est pas bien trouvé. Quoiqu'il

en soit, des Ecrivains qui ont enseigné la doctrine de la probabilité, on lui a démontré que Bannés & Alvarés y ont donné têre baissée. Oui, ces fameux Auteurs ou Défenseurs de la grace prédeterminante ont été déterminés probabilistes. En voici la preuve.

Did. Alu. n 1. 2. *Disp.* 80. *secunda sententia est præcedenti opposita asserentium, quod quilibet potest sequi opinionem quam judicat esse probabilem. Tenet hanc sententiam Mag. Medina & alii* DOCTISSIMI THOMISTÆ, *quam probant argumentis, quæ adducit pro illa idem Medina. Videtur probabilior alia tertia opinio, quam tenet Mag.* BANNES 1. 2. *q.* 10. *a.* 1. *dub.* 3. *con.* 4. *pro cujus explicatione supponenda sunt aliqua fundamenta, quæ communiter admittuntur ab authoribus utriusque sententiæ.....*

Secundo supponendum est, quod quando opiniones sunt æquè probabiles, potest quis sequi quam maluerit per se loquendo. Sicut elector potest ex duobus æquè dignis eligere quem

malucrit : quia non est major ratio, quare teneatur ad unum quam ad alium. Et idem dicendum quando excessus in probabilitate est minimus, tunc enim saltem non erit peccatum mortale sequi opinionem minus probabilem.

Tertiò supponendum, quod quandò pænitens secutus est opinionem practicè probabilem, tenetur confessarius absolvere illum, & se conformare sententiæ pænitentis, ut docet Medina in hoc dubio conclusione tertiâ, etiamsi habeat evidentiam oppositæ sententiæ; & ratio est, nam pænitens sequendo opinionem probabilem non peccavit; ergo etiamsi nolit confessarius se conformare sententiæ pænitentis, non poterit ei negari absolutio. Verbi gratiâ pænitens fecit aliquem contractum de quo probabilis opinio asserit esse licitum, confessarius autem tenet tanquam probabilius, aut tanquam certum sibi, quod est illicitus: non poterit negare absolutionem pænitenti, etiamsi pænitens nolit absistere ab illo contractu....

Prima conclusio. Quando opiniones

versantur circà res, potest sequi opinio practicè probabilis relictà probabiliori. Hanc conclusionem probant argumenta facta pro sententiâ Mag. Medinæ. Nam si illa opinio est practicè probabilis, practicè potest sequi, &c.

Non-seulement la doctrine de la grace prédéterminante n'a point inspiré à Bannés & à Alvarés les deux plus zélés partisans, l'esprit de la morale severe; mais depuis que Bannés eut commencé à avoir de l'autorité & du crédit dans l'Ecole Thomistique, jusqu'à l'an 1659, il n'a paru aucun Casuite de cette Ecole qui ne fût ardent probabiliste; & c'est ce qui a fait avancer cette année-là même au Pere Dechamps (*a*), qui n'a point été contredit avec succès, que *depuis Barthelemy de Medina*, qui vivoit avec Bannés, il n'avoit paru *aucuns Livres* des Thomistes (*b*), *ni aucuns dont l'autorité fût citée dans les Livres des autres, qui ayent enseigné le contrai-*

(*a*) Troisiéme Lettre du P. Daniel au P. Alexandre.

(*b*) Dechamps *Quæstio facti.*

re de ce sentiment, qu'on peut suivre l'opinion moins probable en laissant la plus probable. Avant Bannès le probabilisme n'avoit point dominé chez les Thomistes sans quelque legere contradiction ; avec la vogue, que ce Théologien sçut donner à la grace prédéterminante, le triomphe du probabilisme devint complet, & ne trouva plus dans cette Ecole le moindre adversaire. L'année que le Pere Dechamps écrivoit, on vit le premier Thomiste Antiprobabiliste depuis près de cent ans, c'est Mercorus.

Ce fait bien établi donne déja une assez grande atteinte à l'opposition, que notre Auteur croit voir sur la parole de Contenson, entre le systême de la grace prédéterminante, & le relâchement de la morale. Pour peu que l'on réfléchisse, on apperçoit en effet beaucoup de liaison & d'affinité entre les deux. Le relâchement de la morale vient de ce qu'on penche dans le doute en faveur de la nature contre la loy de Dieu, qu'une fausse indulgence

trahit par des modifications commodes. Or c'est ce que doit faire un bon prédéterminant. * Il est persuadé que Dieu de toute éternité, par une volonté absoluë & antecedente à toute prévision, a formé des decrets invincibles, où il prédétermine toutes les bonnes & les mauvaises actions des creatures raisonnables; mais il se persuade difficilement que par le seul motif du bon plaisir de Dieu, le nombre des decrets prédéterminans aux œuvres du peché, soit excessivement plus grand que le nombre des decrets prédéterminans aux œuvres de la vertu. Ainsi le respect qu'il a pour Dieu, & l'amour qu'il a pour lui même & pour le prochain, doivent le porter naturellement à reconnoître le moins qu'il se pourra de ces decrets prédéterminans aux œuvres du peché, & par conséquent le moins qu'il se

* *Nota.* Il y a peu de Thomistes qui n'admettent de prémotion physique que pour le bien, & ceux-là se contredisent, & le systême de leur Ecole.

pourra de mauvaiſes actions; & dès qu'il appercevra un degré de probabilité qui excuſe une action de peché, & qui la lui repréſente comme légitime & juſte, il la jugera telle infailliblement; ſi quelques égards étrangers ne s'oppoſent à ſa déciſion, c'eſt-à-dire, s'il n'a point intérêt de faire parade de morale ſevere.

Mais Contenſon, dont le P. Touron n'eſt en cet endroit que le copiſte, n'a-t-il pas auſſi-bien montré, que la doctrine oppoſée à la grace prédéterminante eſt favorable au relâchement des mœurs? Il a eu beſoin pour cela d'avancer des calomnies manifeſtes, & de dire, que dans le ſyſtême oppoſé à celui de la grace prédéterminante, nous n'avons *d'autres forces, pour accomplir la loy du Seigneur, que celles qui nous ſont propres;* que nous ne reconnoiſſons qu'*un ſecours indifférent & toujours accordé à tous; un ſecours que chacun rend efficace ou inefficace, ſelon qu'il lui plaît;* que nous ſuppoſons la grace *toujours*

présente dans le besoin. D'où il conclut que les adversaires de la prédétermination physique detruisent la nécessité de la priere, la reconnoissance envers Dieu, l'esperance en Dieu. Ils disent néanmoins que nous n'accomplissons la loy du Seigneur, que par les forces surnaturelles que nous recevons gratuitement de lui; ils disent qu'en faisant le bien, & pour nous déterminer à le faire, nous usons de ces mêmes forces que Dieu nous donne, & non pas de celles qui nous sont propres. Ils disent que le secours de la grace, qui nous est donnée, n'est pas indifférent; mais que son inspiration nous excite uniquement à la pratique de la vertu; qu'elle nous y détermine même infailliblement quoique moralement, quand elle est efficace; d'où il s'ensuit que l'usage même de cette grace est un don de Dieu. Ils disent que chacun ne la rend pas efficace ou inefficace selon qu'il lui plaît, mais que l'efficacité de la grace *in actu primo*, c'est-à-dire, la liaison

infaillible

infaillible de l'inſpiration prévenante, avec ſon effet, eſt un pur don de Dieu, & qu'elle dépend de lui ſeul ; que cette efficacité *in actu ſecundo*, c'eſt-à-dire, le conſentement actuel à la grace, dépend toute entiere & de lui & de nous, mais principalement de lui, parce que nous conſervons tellement le pouvoir de réſiſter, que notre réſiſtance eſt écartée par ſa ſageſſe toute puiſſante. Ils diſent que le ſecours de la grace eſt accordé à tous, mais non le ſecours de toute grace ; qu'il y a des perſonnes, qui, en certaines circonſtances, n'ont point d'autres graces que celles de ſentir & de reconnoître humblement leur foibleſſe & leur miſere ; d'autres, qui ont la grace de la priere, & n'ont pas encore celle de l'action ; d'autres, qui ont la grace des actions, qui diſpoſent à la juſtification, & n'ont pas encore la grace des actions, qui juſtifient. Ils diſent que les juſtes n'ont ſouvent pour perſeverer dans la juſtice que des graces d'attention,

de vigilance, & de précaution, que des graces de perſeverer dans le travail & la priere ; qu'ils peuvent avoir la grace de fuir la tentation, ſans avoir celle de la combattre & de l'affronter, la grace de vaincre les obſtacles legers & communs, ſans avoir celle de ſurmonter de rudes aſſauts, &c.

Il n'étoit pas néceſſaire de ſupprimer toutes ces vérités qu'enſeignent les Théologiens Anti-prédéterminans, ni de leur imputer des erreurs groſſieres, ſi la ſeule négation du dogme de la prédétermination phyſique renverſe toute la morale, & toutes les vertus chrétiennes. Mais le paradoxe ne pouvoit ſe ſoûtenir ſans un peu de ſupercherie. On conçoit, dites-vous, combien il eſt néceſſaire de prier Dieu, de le remercier, d'eſperer en lui, parce qu'il prédétermine phyſiquement, abſolument & indépendamment de nous toutes nos actions bonnes ou mauvaiſes, toutes les penſées de notre eſprit, & tous les mouvemens de notre cœur. Vous

direz tout ce qu'il vous plaira ; mais on est sûr que vous ne concevez vous-même autre chose, sinon que vous prierez Dieu, que vous le remercierez, que vous esperez en lui très-certainement, s'il prédétermine vos prieres, vos actions de graces, & votre esperance ; & que vous n'en ferez rien trés-certainement, s'il prédétermine le contraire ; que vous attendrez cette prédétermination avec tranquillité, ou avec inquiétude, selon que vous serez prédéterminé à être tranquille ou inquiet. Ce Livre est rempli de discours & de sentimens de pieté très-édifians. On n'y trouvera rien, qui s'écarte de la doctrine de Saint Thomas sur l'amour de Dieu ; quoique cette doctrine n'y soit pas aussi exactement exposée que dans la derniere Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Cambray.

ARTICLE XVI.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, qui contient leur Vie, le Catalogue, la Critique, le Jugement, la Chronologie, l'Analyse, & le dénombrement des différentes éditions de leurs Ouvrages; ce qu'ils renferment de plus interessant sur le dogme, sur la morale & sur la discipline de l'Eglise: l'Histoire des Conciles, tant generaux que particuliers, & les Actes choisis des Martyrs. Par le R. Pere D. Remy Ceillier Benedictin de la Congregation de S. Vanne & de S. Hydulphe, Prieur titulaire de Flavigny. Tome VI. in-4°. Pages 750. sans la Table. A Paris chez la veuve le Mercier, ruë S. Jacques, vis-à-vis S. Yves, à S. Ambroise. 1737.

LE premier Auteur, dont il e[st] parlé, dans ce sixiéme Vol[ume] est un Senateur Romain, no[m]me, est un Senateur Romain, no

mé *Julius Firmicus Maternus*, qui, après avoir renoncé à l'idolâtrie, écrivit en faveur de la Religion Chrétienne, avec beaucoup de politesse, de feu & d'éloquence un Ouvrage intitulé, *De l'erreur & de la fausseté des Religions profanes*, qu'il adressa aux Empereurs Constantius, & Constant. Dom Ceillier nous en donne une analyse, qui confirme parfaitement l'idée avantageuse, qu'il s'en étoit formée. Il prouve ensuite fort bien, qu'on a eu tort de confondre cet Ecrivain avec Saint Materne Evêque de Milan, mort en 314 ; avec un prétendu *Julius* Evêque de la même Ville, lequel n'est connu que par les souscriptions d'un Concile de Rome, qui ne se tint jamais, & avec un *Julius Firmicus*, qui a écrit de l'Astrologie judiciaire. A la vérité les deux Julius Firmicus ont écrit sous Constantius, & fini leurs Ouvrages avant l'année 356. Mais quelle apparence, dit notre Auteur, qu'un homme aussi plein de pieté, & si zélé pour l'honneur de la Religion chré-

tienne, que le paroît le Senateur Julius Firmicus, ait en même-tems composé un Ouvrage aussi contraire aux bonnes mœurs, que le sont les huit Livres de l'Astrologie; outre que l'Auteur de ces Livres se nomme Julius Firmicus le jeune, apparemment pour se distinguer du premier.

Nous n'avons de S. *Ammon*, le premier, ou un des premiers Solitaires du Mont de Nitrie en Egypte, contemporain de S. Athanase & de S. Antoine, avec lesquels il fut étroitement uni d'amitié, qu'un Discours à ses Moines, divisé en dix-neuf Articles, traduit par Gerard Vossius, & inséré dans le Recueil des Oeuvres de S. Ephrem. « Synesius compare ce Saint, & Saint Antoine » avec Zoroastre & Hermès, qu'il » croyoit les plus grands génies de » l'antiquité, & dit que des per- » sonnes de ce caractere n'ont pas » besoin du secours des sciences, » ayant une grandeur d'esprit, à qui » il étoit également facile de vou- » loir & d'executer. »

On sçait que ce fut *Fortunatien Evêque d'Aquilée*, qui contribua le plus à la chûte du Pape Libere : ce Prélat, lequel, avant que d'être tombé lui-même, avoit eu une grande réputation de zéle pour la Foy, composa avec beaucoup de précision, mais d'un style peu châtié, au jugement de S. Jerôme, des Commentaires sur les Evangiles. Le saint Docteur faisoit cas de cet Ouvrage, & souhaitoit fort de l'avoir pour s'en servir dans ses Commentaires sur S. Matthieu. Il n'est pas venu jusqu'à nous, non plus que les Ecrits, que *Theodore Evêque d'Heraclée*, un des persécuteurs de S. Athanase, composa pour éclaircir divers Livres de l'Ecriture. Il ne nous en reste que quelques fragmens dans les chaînes des Peres Grecs, & ce peu fait juger que cet Evêque écrivoit avec beaucoup d'élegance & de netteté. Le P. Cordier lui attribuë un Commentaire sur les Pseaumes, d'après quelques manuscrits des Bibliotheques Vaticane & Barberine, mais ce Commentaire paroît au docte Be-

nedictin posterieur de beaucoup à Theodore, & une pure compilation des Ecrits d'Eusebe de Cesarée, de S. Basile, de S. Chrysostome, de Theodoret, & de S. Athanase, faite apparemment par quelqu'un du même nom, à qui les copistes auront ajoûté le surnom d'Heraclée, ou par mégarde, ou pour donner plus de poids à cet Ouvrage.

Tryphile Evêque de Ledres, Métropolitain de Cypre, l'un des plus illustres Ecrivains de son siécle, & qui reconnut l'innocence de Saint Athanase au Concile de Sardique, a beaucoup écrit, mais dès le tems de S. Jerôme on n'avoit plus de lui qu'un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, qui s'est perdu depuis.

Astere Sophiste Arien, a été confondu par quelques-uns avec un autre Sophiste du même nom, que les Ariens firent Evêque, & que S. Julien Sabbas fit mourir par sa priere. Mais ils n'ont pas fait réfléxion à ce que dit S. Athanase de ce dernier, à sçavoir, que les Ariens n'o-

ferent l'admettre dans le Clergé, parce qu'il avoit facrifié aux idoles durant la perfécution de Maximien Hercules. On trouve dans les Ouvrages de S. Athanafe quelques fragmens des Ecrits de l'Evêque Aftere contre Marcel d'Ancyre, mais on n'a rien confervé de fes Commentaires fur les Pfeaumes, fur les Evangiles, & fur l'Epître aux Romains, cités par S. Jerôme.

Eufebe Evêque d'Emefe, fi eftimé pour fon éloquence & pour la pureté de fes mœurs, que Saint Jerôme met au nombre des plus illuftres Ecrivains, mais qu'il appelle le porte-enfeigne de la faction Arienne, a compofé un très-grand nombre d'Ouvrages, qui font perdus, à l'exception de divers fragmens, qu'on trouve, au moins fous fon nom, dans les Chaînes Grecques, & d'un Traité contre les Juifs, que M. Lambecius dit être manufcrit dans la Bibliotheque de l'Empereur. Car pour ce qui eft des Homelies, qu'on a imprimées fous fon nom,

D. Ceillier en fait connoître la supposition d'une maniere, qui nous paroît sans replique.

Basile d'Ancyre, contemporain d'Eusebe, fut comme lui un des plus ardens défenseurs de l'Arianisme. C'est lui, que les Ariens substituerent à Marcel Evêque d'Ancyre, aprés avoir anathématisé & déposé celui-ci, comme convaincu de Sabellianisme. Basile fut déposé à son tour par le Concile de Sardique, & presque aussi-tôt rétabli par l'autorité de Constantius. Il assista au Concile de Sirmium, dont il fut l'ame, & où il convainquit Photius, qui y fut condamné. Il eut peu de tems après le même succès contre Aëtius, selon Sozomene, beaucoup plus croyable que Philostorge, qui donne gain de cause à Aëtius, mais qui raconte cet évenement d'une maniere, où il n'y a ni suite, ni vraisemblance. Basile fut déposé de nouveau par les Ariens mêmes au Concile de Constantinople en 360. & banni en Illyrie. Il avoit composé divers Ouvrages, dont il ne nous reste

qu'une Expoſition de Foy. Notre Auteur en a parlé au Tome V. de ſon Hiſtoire.

Acace, ſurnommé *le Borgne*, diſciple & ſucceſſeur d'Euſebe de Ceſarée, & héritier de ſes Livres, fut regardé comme le chef de l'Arianiſme après la mort d'Euſebe de Nicomédie, & l'on croit que c'eſt lui, que Saint Gregoire appelle la langue des Ariens. Il avoit en effet beaucoup d'érudition, & il étoit fort éloquent, mais il a ſouvent varié dans ſa foy, & il ſe conformoit ordinairement à la Religion du Souverain. Saint Jerôme le place parmi les plus doctes Commentateurs de l'Ecriture: il cite de lui ſix volumes de Mélanges ſur diverſes queſtions, dont il rapporte un long paſſage, dix-ſept Livres ſur l'Eccleſiaſte, & pluſieurs autres Traitez, qu'il ne nomme pas. Acace écrivit auſſi la Vie d'Euſebe ſon Maître, un Traité contre Marcel d'Ancyre: & S. Epiphane a conſervé de lui un Fragment aſſez conſidérable. Philoſtorge le fait Auteur de toutes les Let-

tres, qui fuent écrites au Concile de Constantinople en 360. mais il ne nous en reste qu'une seule qui contient la formule de Foy publiée à Seleucie, & rapportée par S. Epiphane, & par Sozomene. Il travailla encore avec Euzoius à rétablir sur de nouveaux parchemins les Livres de la Bibliotheque de Cesarée, qui étoient gâtés, particulierement ceux d'Origene & de S. Pamphile.

Gaius Marius Victorinus, que quelques uns nomment encore *Fabius*, professa pendant plusieurs année la Rhétorique à Rome, où il eut d'illustres disciples. Il excelloit, dit notre Auteur " dans toutes les belles sciences, & notamment des Philosophes, dont il avoit lû beaucoup de livres, & en avoit porté des jugemens très-solides.,, Il se convertit tard au Christianisme, & avoit employé long-tems son éloquence à la défense de l'Idolâtrie : S. Simplicien, depuis Evêque de Milan, l'engagea à lire les Livres des Chrétiens, & cette lecture lui changea le cœur. Lorf-

que Julien l'Apostat défendit aux Fideles de professer la Rhétorique, Victorin se retira, & ce fut un bien pour la Religion, en faveur de laquelle il consacra dès-lors uniquement sa plume.

Un de ses amis, nommé Candide, étoit engagé dans l'Arianisme. Victorin fit un Ouvrage, pour lui montrer que Jesus-Christ n'a point été fait, mais engendré. Candide ne lui répondit, qu'en lui envoyant la Lettre écrite par Arius à Eusebe de Nicomédie, au commencement de son schisme, & celle du même Eusebe à Paulin de Tyr; pour réfuter ces Lettres, Victorin écrivit quatre Livres contre Arius, & on les a imprimés dans le quatriéme Tome de la Bibliotheque des Peres, avec un Traité du même Auteur contre les deux principes des Manichéens, au moins juge-t-on, dit notre Historien, que cet Ouvrage est de Victorin, par la conformité du style avec celui du précédent, quoiqu'un peu moins obscur, & quoique Saint Jerôme n'en parle point.

Nous renvoyons au Livre, dont nous rendons compte, Chap. 11. pour voir la suite des autres Ouvrages de cet Orateur, lequel avant sa conversion en avoit fait plusieurs autres, qui regardent les sciences profanes. » Si on doit louer Victorin, dit D. » Ceillier, d'avoir pris la défense » de la vérité presqu'aussi-tôt qu'il » l'eut embrassée ; on doit aussi l'ex» cuser de s'être servi en la défen» dant de certaines expressions peu » exactes, qu'on auroit peine à » pardonner dans tout autre, qui » auroit été instruit plus à fond de » nos dogmes. Il pensoit au reste » très-sainement des Mysteres, dont » il traite. »

Saint Serapion Evêque de Tmuis, surnommé *le Scholastique* ; pour la beauté de son esprit, fit long-tems profession de la vie Monastique, & fut lié d'une amitié très-étroite avec S. Antoine, qni en mourant lui laissa une de ses Tuniques de poil, léguant l'autre à S. Athanase. Saint Jerôme dit que ce saint Evêque se rendit celebre par la confession de

la verité durant la persécution de Constantius, d'où notre Auteur croit qu'on peut conclure qu'il fut banni & chassé de son siege, d'autant plus qu'au Concile de Seleucie en 359. on voit un Evêque de Tmuis nommé Ptolemée, que Serapion n'est pas mort avant ce Concile, & que S. Athanase ne donne jamais à Ptolemée le nom d'Evêque, mais qu'il l'appelle simplement le *Melecien*.

Saint Jerôme cite divers Ecrits de Saint Serapion, un entr'autres contre les Manichéens, qu'il appelle un excellent Ouvrage, & l'Extrait, que nous en donne l'Auteur répond parfaitement à cette idée. Il est aussi cité par S. Epiphane & par Photius. Canisius l'a publié en Latin de la version de Turrien, & cette Version se trouve dans la Bibliotheque des Peres de l'édition de Lyon. Jacques Basnage y a ajoûté le texte Grec du manuscrit même, dont Turrien s'étoit servi. Lorsque Sixte de Sienne l'appelle un Ouvrage immense, ce n'est pas qu'il l'ait eu plus ample, que nous ne l'avons au-

jourd'hui ; il a plus d'égard, dit notre Auteur, au poids des raisons, qu'à la grosseur du volume ; mais il s'est trompé, quand il a avancé qu'on avoit trouvé dans cet Ouvrage l'origine du reproche, qu'on faisoit aux Chrétiens d'adorer la tête d'un Asne; car on n'y voit rien, qui regarde cette calomnie.

Saint Serapion avoit écrit plusieurs Lettres, qui se sont toutes perduës. Saint Jerôme en fait mention, aussi-bien que d'un Livre sur le titre des Pseaumes, que nous n'avons pas non plus. Dom Ceillier croit que c'est d'une de ses Lettres, qu'est tiré un Fragment rapporté dans Socrate, en ces termes. « *Serapion* l'Ange de l'Eglise des Tmuites, disoit » que l'ame étoit purifiée par la » science; que l'appetit irascible étoit » guéri par la charité, & que les dé» sirs deshonnêtes étoient réprimés » par l'abstinence. Enfin on a attribué à ce Saint un Ouvrage en Vers, intitulé *Vers Paschal*, qui traitoit des miracles de l'ancien & du nouveau Testament ; mais Sigebert de Gem-

blours prouve assez bien que ce Poëme est de l'Evêque Sedulius.

Tite Evêque de Bostres, Métropole de l'Arabie, fut un des plus sçavans Prélats de son tems, & des plus excellens défenseurs de la vérité. Il eut beaucoup à souffrir de la part de Julien l'Apostat, & mourut sous Valens, on ne sçait pas en quelle année. Ce qui paroît certain, c'est que ce fut sous le regne de ce Prince & avant l'année 376. qu'il composa son Traité contre les Manichéens, divisé en quatre Livres. Nous en avons les trois premiers dans leur langue originale, qui est la Grecque, & l'Argument du quatriéme. Saint Jerôme les appelle *des Livres forts*. Saint Jean de Damas cite un endroit du premier touchant la Resurrection, qui ne se lit point dans nos éditions.

Selon notre Auteur, personne ne disconvient, que le Commentaire sur S. Luc, qui porte le nom de Tite, ne soit d'un Ecrivain beaucoup plus récent, puisque d'autres Ecrivains

posterieurs à ce Prélat y sont cités ; & que le nom de Saints, qu'on leur donne, n'étoit en usage dans les premiers siécles, que pour les Martyrs. Il ne laisse pourtant pas de nous instruire de ce qu'il contient de plus remarquable : Il observe ensuite, que quoique l'Ouvrage de Tite contre les Manichéens ait de la solidité, les raisonnemens n'en sont pas toujours concluans, sur-tout dans les matieres de Physique, dont cet Evêque ne paroît pas assez instruit ; que son style est quelquefois un peu embarrassé, à cause de la matiere, qu'il avoit à traiter ; qu'on lui reproche d'avoir enseigné que les peines des damnés, & même des démons, ne seront pas éternelles ; mais que l'endroit, où il s'explique sur cette matiere, n'est pas clair, & que le passage, qu'on allegue pour montrer qu'il permet le mensonge officieux, est encore plus obscur.

Ulphilas Evêque des Goths, successeur de Theophile, qui souscrivit au Concile, de Nicée en 325,

comme Evêque de la Métropole de Gothie, fut un de ceux, qui contribuerent le plus à la conversion de ces barbares; il servit aussi beaucoup à les policer. L'opinion commune est, qu'il inventa les lettres à l'usage du païs, & dont les caracteres se voyent encore aujourd'hui dans quelques Bibliotheques. Les Goths l'écoutoient comme un oracle, & leur déférence pour ce qu'il leur disoit, devint funeste dans la suite à cette Nation. Ulphilas signa la Formule de Rimini, avec la clause, que les Ariens y avoient ajoûtée à Nicée en Thrace en 359. Il fit plus, car il engagea les Goths à communiquer avec Valens & Eudoxe. Il avoit traduit toute la Bible dans la langue des Goths, excepté le Livre des Rois, qu'il ne vouloit pas qu'ils lûssent, de peur que la lecture de tant de guerres & de combats n'irritât encore leur génie guerrier. Valfride Strabon dit que l'on conserve dans la Bibliotheque d'Upsal un Exemplaire manuscrit très-ancien de cette Version, dont les Lettres initiales sont écri-

tes en or, & les autres en argent. *

Ruffinien Evêque en Egypte, ami de S. Athanase, n'est connu que par une Lettre du saint Patriarche, en réponse à une des siennes, que nous n'avons point. Nous ne connoissons non plus *Aquilius Severus* Espagnol, que par le Catalogue des Ecrivains Ecclesiastiques de S. Jerôme, où il est dit qu'il avoit écrit l'histoire de sa Vie en Vers & en Prose, sous le nom de Catastrophe ou tentation. *Audentius*, autre Ecrivain Espagnol, que Gennadius met au rang des Hommes Illustres, avoit écrit contre les Manichéens, les Sabelliens, les Ariens, & sur tout contre les Photiniens, un Livre *de la Foy contre les Heretiques*, où il faisoit voir que le Fils est coéternel au Pere, c'est tout ce qu'on en sçait.

Nous sommes un peu mieux instruits de ce qui regarde *Gregoire Evêque d'Elvire*, surnommé *le Bé-*

* Le Poëte Renard dit la même chose dans son Voyage de Lapponie, & il ajoûte, qu'on l'appelle le Livre d'argent.

tique, zélé & constant défenseur de la Consubstantialité du Verbe, jusqu'à se séparer de la Communion d'Osius, & des Evêques, qui avoient prévariqué à Rimini; mais il eut le malheur de s'engager dans la Secte de Luciferiens, qui en firent, dit notre Auteur, comme le centre de leur Communion. Saint Jerôme dit qu'il a écrit jusqu'à une extrême vieillesse, qu'il a composé divers Ouvrages d'un style médiocre, & un de la Foy, qui est bien écrit. Il paroît que les Sçavans ne doutent point que ce Traité ne soit venu jusqu'à nous; mais D. Ceillier prétend, & prouve, ce semble, assez bien, que ce n'est pas celui, qui se trouve sous le nom de Gregoire d'Elvire, dans le cinquiéme Tome de la Bibliotheque des Peres. On convient, dit-il aujourd'hui, qu'il est du Prêtre Faustin, & que c'est celui, dont Gennade parle, en disant, que Faustin a publié un Traité contre les Ariens & les Macédoniens, divisé en sept Livres. La difficulté que l'on forme sur le nom de l'Imperatrice,

à laquelle ce Traité est adressé, ne l'embarasse pas, il ne s'agit, selon lui, que d'un changement de nom, qui peut être l'erreur d'un copiste.

Il prouve ensuite par S. Augustin, que ce même Ouvrage n'est pas de S. Ambroise, parmi les écrits duquel on le trouve, sous le titre *de Livre de la divinité & de la Consubstantialité du Fils contre les Ariens*, ni de Vigile de Tapse, sous le nom duquel le P. Chiflet l'a fait imprimer, puisque Vigile de Tapse n'a écrit qu'après la mort de S. Augustin, qui parle de cet Ouvrage, il est vrai que ce Pere l'attribuë à S. Gregoire Evêque d'Orient, & que c'est ainsi qu'il cite quelquefois Saint Gregoire de Nazianze, „ mais comme ce Traité, ajoûte „ notre Auteur, n'est pas indigne de „ S. Gregoire de Nazianze, il a été „ aisé à Saint Augustin de le lui at- „ tribuer, & de prendre un Gregoire „ pour un autre. „ Il conclut enfin que le Livre de la Foy de Gregoire d'Elvire est, selon toutes les apparences, le même, dont on a fait la

quarante-neuviéme Oraiſon de Saint Gregoire de Nazianze. Car quoiqu'il ſoit dit dans le titre « qu'elle a été » traduite du Grec par Ruffin, elle » a néanmoins plus l'air d'une piece » écrite originairement en Latin, » que d'une Traduction..... L'Ecri- » ture n'y eſt pas citée ſuivant les » Septante, mais ſuivant une Ver- » ſion Latine, que l'on appelle or- » dinairement l'ancienne Italique. »

ARTICLE XVII.

TUSCULANES DE CICERON, traduites par Meſſieurs Bouhier & d'Olivet de l'Académie Françoiſe, Avec des Remarques. A Paris chez Gandouin, Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont Neuf, à la Belle Image. 1737. *Trois Volumes* in-4°. *Vol. I.* 398. *pages, vol, II.* 466. *pag. vol. III.* 560. *pages.*

MOnſieur l'Abbé d'Olivet de l'Académie Françoiſe, après nous avoir donné ſa belle Traduc-

tion des trois Livres de Ciceron sur la nature des Dieux, jugea que la liaison des matieres devoit aussi le porter à traduire la premiere Tusculane, & même les quatre autres, pour faire un Corps complet de la Doctrine Philosophique de l'Orateur Romain. Il s'associa pour ce travail quatre personnes d'un vrai mérite, dont trois étoient Académiciens. Divers contretems interrompirent l'Ouvrage commun, de sorte que M. d'Olivet se détermina en 1732. à publier seulement la premiere Tusculane qu'il avoit traduite, & cela pour ne pas priver le Public des curieuses & pénibles recherches de M. le President Bouhier, qu'il avoit engagé à revoir le texte Latin, & à faire des Remarques pour accompagner la Traduction. Il n'est pas surprenant que le bon accueil qu'on a fait à l'édition de 1732. ait fait naître aux deux sçavans Auteurs le dessein d'achever une si utile entreprise; & c'est ce qu'ils ont executé dans cette édition de 1737.

Elle contient les cinq Tusculanes, dont

dont trois, sçavoir la premiere, la seconde, & la quatriéme, avec le Songe de Scipion, sont traduites par M. l'Abbé d'Olivet. Les deux autres le sont de la façon de M. le Président Bouhier. Le texte Latin est imprimé sur la revision du dernier à la fin des deux premiers Tomes, & ses Remarques seules composent le troisiéme Volume, qu'il a terminé par une Dissertation sur Sardanapale. Il y a aussi quelques Notes des Traducteurs, répanduës au bas des pages à mésure qu'elles ont paru convenir. Venons au détail.

1°. Nous ne sçaurions donner une plus juste idée des Tusculanes de Ciceron, que celle qu'en donne M. l'Abbé d'Olivet dans sa Préface de 1737. Il lui paroît avec justice, que ces cinq Entretiens ; quoique partagés en apparence sur différens objets, forment un corps régulier dans ses proportions, un dans le dessein, juste dans la division, varié dans les matieres. Le but du Philosophe-Orateur, a été de faire

bien comprendre à l'homme qu'il ne tient qu'à lui d'être heureux. S'il ne l'eſt pas, c'eſt à lui qu'il doit s'en prendre, non à la nature. Il trouve autour de lui & dans lui mille obſtacles à ſon bonheur; mais il y trouve auſſi une reſſource aſſurée pour y parvenir. C'eſt la raiſon. En prenant cette idée pour guide, telle que les ſages Payens la concevoient, l'on peut ſuivre le fil des Tuſculanes. " Dans la premiere, Ciceron » ſe propoſe de nous raſſurer con» tre les frayeurs de la mort. Dans » la ſeconde, il nous enſeigne par » quels motifs nous devons patiem» ment ſupporter les douleurs cor» porelles. Dans la troiſiéme, com» ment on peut ſe mettre au-deſ» ſus des évenemens capables de » nous affliger. Dans la quatriéme, » qu'il nous faut vaincre nos paſ» ſions : & dans la cinquiéme, que » pour être parfaitement heureux, » nous n'avons qu'à être vertueux, » c'eſt-à-dire, raiſonnables. „ Au reſte, il ne faut pas chercher dans le Paganiſme le plus épuré des idées

aussi pures que celles que nous avons puisées du Christianisme. « Un juste
» sujet d'étonnement, c'est que si
» peu de Chrétiens soient Philoso-
» phes dans les points qui ne pas-
» sent pas les forces de la raison
» humaine. Rougissons de ne pas
» conformer notre conduite à des
» vérités connuës de tous les tems. »
Contentons-nous pourtant d'estimer ce qu'il y a de réellement estimable, dans Ciceron, sans le canoniser, comme Erasme semble le faire dans sa Préface sur les Tusculanes. M. l'Abbé d'Olivet représente ce morceau en entier. Il est en effet très-curieux. Mais, comme l'ajoûte le Traducteur, il ne doit pas être pris à la lettre. Peut-être que ses expressions ne sont que des figures qui marquent sa vénération passionnée pour Ciceron. C'est ainsi que Madame Dacier étant priée dans une compagnie de convenir qu'un passage d'Homere, qu'on lui montra, n'étoit pas aussi beau qu'elle l'avoit prétendu, lut les Vers en question, &

dit froidement, *ils ne sont que divins.*

2°. Nous ne sçaurions trop exhorter ceux, à qui Messieurs Bouhier & d'Olivet ont destiné leur traduction à en faire usage, & à en juger par leurs yeux. Une lecture réfléchie, leur en fera plus connoître le mérite & la difficulté, que ni eux ni nous ne pourrions faire. " J'aurai „ le courage d'avancer (dit l'Editeur) que la Traduction est un gen- „ re d'écrire, dont la difficulté ne „ sçauroit être mesurée que par „ ceux qui sont capables de la vain- „ cre. Permis à nos Cotins de tra- „ duire Bavius, parce que les pro- „ ductions de Bavius, si nous les „ avions, se trouveroient au niveau „ de leur génie. Mais les siécles qui „ ont suivi les beaux jours d'Athe- „ nes & de Rome, n'ont guéres „ conservé que ce qu'il y avoit de „ plus précieux; & nécessairement „ il faut entre l'Auteur & le Tradu- „ cteur une certaine proportion de „ mérite. „ Ce principe est vérita-

blement solide, & l'on trouvera que M. l'Abbé d'Olivet, malgré sa modestie, qui attribuë uniquement à son goût pour Ciceron & Demosthene, sa hardiesse à les traduire, n'a point démenti la maxime qu'il établit. A l'égard de M. le Président Bouhier, l'on trouvera de même, pour user des termes de l'Editeur, que Ciceron étoit très-bien
„ entre les mains d'un Traducteur
„ aussi digne de lui, que Ciceron
„ lui-même étoit digne d'avoir
„ pour Traducteur un Sçavant du
„ premier ordre. „ Quant aux Lecteurs, à la bonne heure (dit encore le premier) " que ces épines du Por-
„ tique fassent peur aux ignorans.
„ Je pardonnerai même aux Sça-
„ vans de ne point lire nos Ver-
„ sions. Mais de-là conclurai-je,
„ comme Varron, qu'il ne faut
„ point écrire ? J'aime mieux la pen-
„ sée de cet autre Romain (C.
„ Lucilius) qui ne vouloit pour ses
„ Lecteurs, disoit-il, ni des Sçavans,
„ ni des ignorans; parce que les
„ uns étoient trop habiles pour lui,

„ & que les autres ne l'étoient point
„ assez. Il reste donc une troisiéme
„ classe de Lecteurs : & ce qui la
„ compose, c'est précisément le plus
„ grand nombre des honnêtes gens.
„ Pour qui prendre la peine de tra-
„ duire si ce n'est pour eux ? „

Pour faire sentir tout le prix de cet Ouvrage, il seroit inutile d'en citer quelques morceaux pris au hazard. On ne le sentiroit qu'imparfaitement. Disons seulement que le goût & le sens de Ciceron y sont conservés dans leur pureté, & dans cette noble simplicité qui le caractérise en François comme en Latin. Etienne Dolet, & Pierre du Ryer ne nous en avoient donné que le masque & l'écorce. Ciceron, s'il venoit en France, ne regretteroit pas quelques suppressions nécessaires, & dont on avertit toujours. Il se sçauroit gré de parler purement, exactement & sensément notre langue. On a rendu en Vers les passages que Ciceron a cités des Poëtes anciens.

3°. Venons au troisiéme Volume, qui est entierement du sçavant Pré-

sident. Il consiste dans l'assemblage de trois cens Notes au moins; notes critiques, notes méditées, comparées, confrontées vingt fois avec le Texte de Ciceron, soit des manuscrits, soit des anciennes éditions; notes supérieures à celles des Lambins, des Vossius, des Scaliger, &c. Disons-le, & même à celles de M. Daviès en plusieurs endroits. Hé pourquoi ne pas le dire? la modeste politesse de ces deux excellens Critiques ne se dispute mutuellement que l'honneur d'arriver au vrai: notes enfin dignes d'un siecle plus heureux; dignes pourtant aussi-bien que Ciceron & les Anciens, de tout esprit qui sçait encore plaindre le goût regnant de la bagatelle, & s'élever au solide si pitoyablement dégeneré, si honteusement ignoré, & si cruellement déchiré dans quantité de brochures à la mode. L'on nous pardonnera cette juste saillie en faveur d'un de ces Sçavans, qu'on peut appeller les derniers des Romains; & cela avec d'autant plus de justice, que ni lui, ni son asso-

cié, ni les autres qui sont encore dans le goût des bons siécles, ne s'expriment pas à beaucoup près si vivement. M. le Président Bouhier se contente de dire; " Vous sçavez
» que ces sortes de discutions ne
» sont pas susceptibles d'ornemens,
» & ne peuvent guéres plaire qu'à
» ceux qui ont l'esprit tourné vers
» ce genre d'étude, dont le nom-
» bre si grand autrefois en ce Royau-
» me, est aujourd'hui réduit à très
» peu de personnes. Ce n'est pas
„ qu'on n'y lise encore les excellens
„ Livres qui nous restent de l'Anti-
„ quité : mais il semble qu'on ne
„ cherche plus à les entendre que
„ de gros en gros, sans entrer dans
„ le détail des expressions qu'ils
„ ont employées ; comme si on
„ pouvoit en sentir & en démêler
„ les beautés dans un Texte cor-
„ rompu, & quelquefois plein de
„ barbarismes. „ Qu'y faire? les siécles se succedent. On se lasse de la science qui coûte trop. On préfere l'esprit de plaisanterie, de métaphysique, de badinage qui coûte bien

moins. Garre la barbarie. C'est en deux mots l'histoire de l'esprit humain. Sur ce principe, nous renvoyons aux vrais Lecteurs du *bon vieux tems*, soit présens, soit futurs, un des plus doctes Ouvrages qui ait paru en genre de critique, & la sçavante Dissertation sur Sardanapale. Un Extrait seroit superflû pour ceux qui sentent ou ne sentent pas le prix de pareilles recherches. « Peut-être, dit M. l'Abbé „ d'Olivet, que l'exemple d'un „ homme de son rang & de son „ mérite réveillera en France le „ goût de la critique, goût autre- „ fois si commun, que le celebre „ Lambin, lorsqu'il travailla sur Ci- „ ceron trouva du secours dans les „ plus grands personnages de son „ tems. „ Il en a laissé la liste que voici. Jean du Tillet Evêque de Meaux, Guillaume Pellicier Evêque de Montpellier, Pierre Danès Evêque de Lavaur, Guillaume Budé, Lazare de Baïf, Henry de Mesmes, Jean Hurault, Pierre du Faur de S. Jorry, tous Maîtres des Requê-

tes : Barnabé Briſſon Préſident au Mortier, & Aimard de Ranconet Preſident aux Enquêtes au Parlement de Paris, Germain Vaillant de Guellis Abbé de Pimpont, Conſeiller au même Parlement, Evêque d'Orleans.

Addition. Au ſujet de Ciceron, dans l'Extrait que nous avons donné (au mois de Novembre 1737.) de la belle Traduction de l'*Orateur*, faite par M. l'Abbé Colin, nous avons dit, *M. l'Abbé Colin cite de plus pour la Chaire & pour le Barreau les Recueils de l'Academie Françoiſe, les Eloges Hiſtoriques des Academiciens de l'Academie des Sciences, publiés depuis 1699., &c.* Il faut mettre, comme l'Auteur le dit dans ſa Préface, page 37. *Il y a d'autres Ouvrages, qui, quoiqu'éloignés du ſtyle ordinaire du Barreau & de la Chaire, ne laiſſent pas d'être d'un grand ſecours à l'Orateur, parce qu'ils réveillent en lui le goût des bonnes choſes, & lui rendent l'eſprit plus fécond & plus orné. Tels ſont les Recueils de l'Academie Fran-*

çoise, les Eloges historiques des Académiciens de l'Academie des Sciences.

ARTICLE XIX.

PENSE'ES ET SENTIMENS de Pieté, tirés des seuls Livres Saints sur divers sujets. A Rennes, chez Joseph Vatar, Imprimeur-Libraire du College, Place du Palais aux Etats de Bretagne. 1737. *Vol.* in-12. *Pages* 273. *sans la Préface, &c.*

» POur peu qu'on ait lû les Li-
» vres Saints, dit l'Auteur ano-
» nyme, on a remarqué, que par
» rapport aux mœurs, ils renferment
» deux choses. Premierement des
» regles de conduite, des maximes
» saintes, des réfléxions. Seconde-
» ment, des sentimens tendres,
» des élevations vers Dieu, des
» mouvemens de cœur vifs & ani-
» mez. C'est aussi la méthode qu'on
» s'est proposé de suivre dans cet
» Ouvrage. On a recueilli sur cha-

„ que sujet ce que l'Ecriture four-
„ nit de pensées, de maximes, &
„ de réfléxions ; & c'est ce qui
„ fait comme la premiere partie
„ de chaque article, sous le nom
„ de *Pensées*. La seconde con-
„ tient les mouvemens, les éleva-
„ tions de cœur vers Dieu, sous le
„ nom de *Sentimens*. Ainsi on trou-
„ vera dans cet Ouvrage sur chacun
„ des sujets qui y sont traités tout ce
„ que l'Ecriture nous fournit pour
„ éclairer l'esprit, & pour toucher
„ le cœur ; pour instruire les fideles,
„ pour les consoler, & pour les ani-
„ mer. „

Voilà au vrai l'exposé du plan de ce Livre. Le succès qu'il a eu en Bretagne, & qu'il aura sans doute partout où l'on sent le prix des divines Ecritures mises dans un beau jour, nous fait voir combien cette mine est féconde, & en combien de manieres l'on peut en rendre les trésors utiles au Christianisme. La Bible est en effet le seul Livre qui ait cet avantage de se reproduire sans cesse, & d'une façon toujours

nouvelle; & c'est pour cela même qu'on y reconnoît le doigt de Dieu. Depuis tant de siécles que les Peres & les Saints, soit Orateurs, soit Ecrivains, ont fait usage de ce Livre précieux, il semble qu'il se renouvelle de plus en plus, & que la source loin de se tarir en devient encore plus abondante. Dans l'Ouvrage dont nous parlons, il ne s'agit que de morale. C'est un assortiment de pensées prises de différens endroits, & dont l'union fait un discours suivi. Il en faut dire autant des sentimens propres de chaque sujet. L'Auteur n'a mis du sien que deux choses, l'arrangement & la traduction des passages Latins qui se trouvent en marge, & que l'on peut confronter avec le François. L'arrangement est simple & naturel. Rien d'étranger au sujet particulier que l'on traite. Rien d'omis de tout ce que l'Ecriture contient de particulier pour ce même sujet. Par exemple, s'agit-il des traverses & des afflictions? c'est l'Ecriture unique qui forme le discours, soit pour l'arti-

cle des pensées, soit pour celui des sentimens. Quant à la Traduction, elle a paru aux connoisseurs non-seulement exacte, pure & catholique, mais encore noble, élégante, & semblable à celle des Livres Sapientiaux par Madame l'Abbesse de Malnouë, c'est-à-dire, dans le goût des vrayes traductions, très peu paraphrasées en faveur de la clarté & de la liaison du discours.

„ On ne trouvera point dans cet „ Ouvrage (dit l'Auteur) ces dé„tails de mœurs si bien suivis, dé„veloppés avec tant de délicatesse „ & d'esprit, ni ces portraits, ces „ caracteres tracés avec tant d'art „ & d'agrémens, ni ces pensées bril„lantes & ingénieuses, fruit de bien „ des veilles, dont les Livres de ce „ tems, les Panégyriques, les Orai„sons funebres, & les Sermons „ mêmes sont quelquefois égayés. „ Le Saint Esprit n'a point ouvert „ la bouche des Prophetes, ni des „ Ecrivains sacrés, pour enlever les „ applaudissemens de leurs audi„teurs. Mais on trouvera les grands

„ principes de la morale, l'amour
„ de Dieu ; la ſoumiſſion à ſes or-
„ dres, la néceſſité indiſpenſable de
„ la priere, le néant de l'homme ;
„ le mépris des richeſſes & des gran-
„ deurs, l'équité, la droiture, la
„ compaſſion à l'égard des pauvres,
„ & les grandes vertus qui ſont la
„ baſe de la Religion. On verra que
„ c'eſt la main inviſible de Dieu
„ qui amene & qui ménage les
„ évenemens de la vie : on verra ſes
„ ſoins & ſa bonté à l'égard de
„ ceux qui le ſervent, & les rou-
„ tes diverſes par leſquelles il les
„ conduit à la félicité. „

ARTICLE XX.

TRAITE' DE LA VERITABLE Religion, en cinq Volumes. Tome Second. Contre les Déïſtes. Voyez Janvier, Article III. page 44.

L'Athée renonce à la raiſon, le Déïſte la ſuit ; mais il ne ſuit qu'elle, c'eſt-à-dire, ne ſuit que la ſienne. Elle lui dicte qu'il y a un

Dieu, il en convient, mais voilà presque tout. Le Deiste rigide au moins, ne va pas plus loin. Athée de pratique, ce Dieu ne lui est rien, ne lui demande rien, ne lui promet rien, ne le menace de rien. Il l'a mis au monde pour l'en ôter, après lui en avoir donné le coup d'œil d'un moment, l'ame est une chimere : s'il y en a, elle perit avec le corps. Par conséqûent nulle distinction entre le bien & le mal, ou s'il y en a une, elle est arbitraire, & un pur ouvrage des magistrats & de la police qui a ses raisons pour la maintenir ; c'est le sistême de *Hobbes*.

Une autre espece de Deistes un peu plus raisonnables distinguant le vice & la vertu, reconnoissent l'immortalité de l'ame, & lui décernent des punitions passageres, même après la mort, & une béatitude éternelle. L'auteur renferme la *refutation complete* de ce double Deisme dans huit dissertations.

I. Dissertation. De la distinction du bien & du mal moral.

M. l'A. D. L. C. prouve fort bien non seulement l'impieté, mais le peu de raison du sistême de Hobbes qui anéantit cette distinction. Le bien & le mal sont aussi peu arbitraires que le vray & le faux. L'instinct naturel qui nous porte au bien, les remords qui nous éloignent du mal, les éloges que les plus vicieux mêmes font de la vertu, sont-ils relatifs aux loix des Magistrats ?

II. Dissertation. De l'obligation de faire le bien & d'éviter le mal.

Elle suit inévitablement de leur distinction : & la seule raison nous dit que s'il-y-a du bien il faut le faire, & que s'il-y-a du mal, il faut l'éviter ; parce que faire le bien & bien faire, sont des Propositions identiques & Synonimes.

III. Dissertation. Des recompenses attachées à la vertu, & des punitions attachées au vice.

S'il faut éviter le mal & faire le bien, il le faut. Il faut que l'ordre soit gardé ou rétabli, que la justice soit maintenue ou vangée, & que la raison ait lieu d'une maniere ou d'une autre, librement de la part de l'homme ou forcément de la part de Dieu. Car si la raison humaine s'égare, la raison souveraine ne peut prendre le change, ni perdre ses droits, & le bien doit produire le bien, & le mal être suivi du mal.

IV. Dissertation. De l'éternité des peines & des récompenses de la vie à venir.

Dans cette vie la vertu le plus souvent est sans récompense, & le vice sans punition. Mais l'éternité de la punition révolte la raison du Deïste : & notre auteur convient

que c'est en effet un mystere au dessus de la raison humaine. Il réfute les raisons qu'en apportent plusieurs Theologiens ; que la malice du peché est infinie, que le pécheur persevere dans l'amour du peché &c. Il refute aussi les raisons des Deïstes contre cette éternité des peines. Il faut pourtant bien *à posteriori* du moins que les raisons des Theologiens Orthodoxes qui sont unanimes contre celles des Deïstes, ayent un fonds de verité, qu'il soit dangereux d'abandonner.

V. Dissertation. De l'immortalité de l'ame.

Après l'avoir demontrée metaphysiquement par la raison, l'auteur l'établit physiquement par les faits. Dieu a voulu que l'ame fût immortelle. Il est vray que l'auteur donne à cette proposition Historique & de fait, un tour de raisonnement metaphysique qui ne va gueres qu'a établir le droit. L'ame est immortelle par ce que Dieu a du la

rendre telle. *L'anéantissement du moindre atome* est, dit-on, *sans exemple dans tout l'univers depuis la creation. Que les incredules se rendent donc à notre Doctrine, ou qu'ils nous montrent que Dieu a fait contre l'ame de l'homme une exception toute singuliere à sa Loy générale de n'anéantir aucun être, & de conserver l'existence du moindre atome.* Qu'il nous soit permis cependant de demander s'il est aussi certain que la matiere ne doive jamais être anéantie, qu'il l'est que l'ame humaine ne le sera jamais. L'Auteur pousse icy le raisonnement philosophique aussi loin qu'il peut aller sans la revelation.

VI. Dissertation: De la liberté de l'homme.

Dans ses assertions l'Auteur la maintient, & la prouve avec beaucoup de force & de netteté. Dans sa reponse à une seconde objection nous remarquerons ces paroles „ il „ est vray que la necessité du se-

„ cours de Dieu qui applique l'hom-
„ me à agir soit par une vertu intrin-
„ sequement efficace, soit par un
„ amas de circonstances où ce se-
„ cours est donné à propos, sem-
„ ble *réduire à presque rien* le pou-
„ voir d'agir autrement qu'on n'agit.
Mais l'impenetrabilité de la conciliation de la liberté humaine avec le secours de Dieu n'est pas une raison de nier l'existence même de la liberté. Le secours de Dieu est tout à fait necessaire, mais n'étant nullement necessitant on conçoit pourtant assez qu'il perfectionne la liberté bien loin de l'aneantir. Dieu est trop riche & trop bien-faisant, pour *reduire presqu'à rien* ses premiers dons par de nouveaux dons qu'il ne fait que pour l'accroissement & la perfection des premiers.

VII. Dissertation. De l'essence de la Religion naturelle.

L'Auteur prouve fort bien le devoir naturel d'un culte, non seulement interieur, mais même exte-

rieur. Quand à la fin de cette dissertation il dit que *Dieu qui s'arrête principalement au cœur, approuve les differentes routes que l'on prend pour manifester au dehors la veneration & l'amour qu'on a pour lui*, le tolerantisme ne peut s'en prévaloir, par ce qu'il ne s'agit que de la religion naturelle.

VIII. Dissertation. De l'insuffisance de la Religion naturelle .... De l'utilité & de la necessité de la religion revelée.

Cette dissertation qui est du même stile & de la même force que les précedentes, est la derniere de la seconde partie de l'ouvrage. Suit la 3. Partie qui traite *de l'existence & de la realité d'une religion revelée, ajoûtée à celle de la nature, contre les Déistes; & de la veritable religion revelée contre les Idolâtres, les Juifs & les Mahométans.* Dans tout ce second tome il ne s'agit encore que des Deïstes, & par consequent de la premiere branche de cette 3. partie.

Le plan général en est de marquer les caracteres des vrayes revelations, dont les principaux sont les Propheties, & les Miracles.

I. *Dissertation. Des caracteres qui doivent accompagner la Revelation & qui servent à distinguer celle qui est vraye de celle qui est fausse.*

Le premier caractere est que la revelation ne soit point contraire à la raison. Le second, qu'elle ne se contredise point elle même. Le 3. perfectionne la raison en portant plus loin ses vües & ses lumieres. Le 4. qu'elle enseigne un culte digne de Dieu. Le 5. qu'elle soit claire & précise.

Dans sa promulgation, les caracteres de la revelation, sont 1°. que la promulgation soit publique & solemnelle. 2°. accompagnée de marques exterieures convenables. 3°. Telles que sont les propheties & les Miracles. Notre Auteur traite aussi des caracteres de ceux qui

publient la revelation, & qui en instruisent les hommes.

Seconde Dissertation. De la Prophetie en général.

L'auteur en donne l'idée, la distinguant de tout ce qui n'est que science naturelle, conjecture, prévoyance, experience, sagacité, il en établit Dieu seul premier auteur. Il en developpe la nature, les effets & toutes les circonstances.

III. Dissertation. Des Miracles.

C'est ici la dissertation la plus étendue, le sujet le merite bien, & l'Auteur le traite avec toute la dignité possible dans huit grands Chapitres, dont le premier établit l'idée & la nature du miracle. Dabord c'est l'idée du *Docteur Clarcke* qui tout Protestant qu'il est, le définit fort sainement *un évenement singulier produit contre le cours ordinaire, regulier & uniforme des causes naturelles par l'intervention*

de

quelque être intelligent superieur ı l'homme.

Ensuite c'est la définition de M. *l'Abbé Houtteville* du miracle qui ne fait *qu'un resultat de l'ordre général de la mechanique du monde & du jeu de tous ses ressorts; une suite de l'harmonie des loix générales que Dieu a établies pour la conduite de son ouvrage; mais un effet rare, surprenant, qui n'a point pour principe les loix générales ordinaires & connuës; qui surpasse l'intelligence des hommes, dont ils ignorent parfaitement la cause, & qu'ils ne* ›euvent *produire par leur industrie.*

M. l'A. L. D. L. C. compare ces eux idées, les balance, examine ur point de reunion & de se- ration, découvre leur insuffisan- ; car il ne croit pas que nous ınoissions assez la nature pour noncer qu'un tel effet est une ption à ses loix, & il conclut, lonnant *la vraye notion du mi-* qui n'est selon lui qu'un *effet enant, qui ravit l'admiration par uveauté, & qui arrive hors le*

cours ordinaire des loix générales du mouvement, par l'intervention d'une cause superieure à l'homme. C'est Clarcke à peu près.

Le 2. Chapitre établit la possibilité des miracles. Spinosa la nie; c'est qu'il nie l'existence d'un Dieu different de la nature, auteur de la nature, superieur à la nature, libre & tout puissant, autant que sage & immuable. Le Chapitre 3. constate l'existence & la réalité des miracles, & fait voir la necessité d'examiner les faits merveilleux sans donner dans la credulité aveugle & puerile, ni dans l'incredulité superbe & opiniâtre. Dans le Chapitre 4. il est question de l'Auteur des miracles. Dieu seul en est le premier Auteur; mais il peut en communiquer le pouvoir aux anges & au hommes. M. Clarcke Orthodox encore en cecy, pretend contre M *Serces* que Dieu peut communiq ce pouvoir aux mauvais anges, a démons; & notre Auteur est de vis de M. *Clarcke*. Le fait des giciens, de Pharaon est parlant

Chapitre 5. Caracteres ausquels on peut connoître si un effet est naturel ou surnaturel, & discerner les miracles que Dieu opere, d'avec ceux du malin esprit. C'est encore M. Clarcke qui fournit ici trois caracteres distinctifs des miracles divins; 1°. la doctrine confirmée par ces miracles. 2°. La grandeur des miracles. 3°. Leur nombre. C'est par le nombre & par la grandeur de ses miracles que Moyse l'emporta visiblement sur les Magiciens de Pharaon. C'étoit une occasion d'éclat où Dieu se devoit à lui même une victoire à jamais memorable sur tous les efforts de l'enfer. La Doctrine est un moyen ordinaire & constant pour discerner les miracles vrais ou faux de l'esprit d'erreur. Dans le Christianisme sur-tout, nous avons une regle vivante pour juger de la validité des miracles. Sont-ils autorisés, authentiqués par l'Eglise, par ses Pasteurs, par ses Chefs? Ils sont vrais; ne sont ils pas authorisés par l'Eglise? Ils sont équivoques; sont ils contredits par l'Egli-

se? Ils sont faux. Rien n'est plus simple que ce discernement pour un vray fidele: il n'y faut que du bon sens, avec la grace qui ne manque pas.

Chapitre 6. de la force des miracles en fait de preuve. Sont-ils par eux mêmes & indépendamment de toute autre considération des signes certains de verité? Que prouvent-ils? De soi les miracles sont de fortes preuves des faits ou des paroles en confirmation desquelles ils sont operés. Mais on vient de voir qu'ils sont quelquefois équivoques & que quelquefois ils ne prouvent rien; étant alors l'ouvrage du Démon. C'est sans doute avec ce correctif que l'Auteur qui l'a suffisamment établi dans le Chapitre précedent, entend cette proposition, *que les miracles qui s'operent sur le tombeau d'un mort, sont une marque certaine de sa sainteté*. La proposition suivante que *les miracles d'un homme mort ne prouvent point par eux mêmes la pureté de sa foy & de ses sentimens*, ne s'entend pas bien après

la précedente. La sainteté suppose, ce semble, la pureté de la foy & des sentimens. Ce n'est pas l'erreur precisément qui empeche la pureté de la foy & des sentimens, mais la perseverance dans une erreur reconnuë, & assez reconnoissable pour empêcher la sainteté & les miracles, autant que cette pureté de la foy. L'Auteur paroit ne vouloir dire autre chose. Tout est dit au reste, lors qu'on a dit que l'Eglise est la regle & le juge de la foy, des sentimens, de la sainteté & des miracles, & M. l'A. L. D. L. C. a aussi une proposition qui dit nettement *que les héretiques & les schismatiques ne peuvent faire des miracles en confirmation de l'erreur*, si ce n'est des miracles tels que ceux des Magiciens de Pharaon, comme notre Auteur le dit un peu plus bas.

Chapitre 7. *Questions sur la nature des guerisons miraculeuses.* 3e. Question. *Les guerisons miraculeuses sont-elles essentiellement promtes, subites, & operées en un instant?* L'Auteur répond que celles de cette

especе sont les plus frappantes. Ne pourroit-on pas ajouter que ce sont les plus ordinaires. L'Auteur pretend que *decider que les guerisons miraculeuses doivent s'operer en un instant, c'est prescrire à Dieu une methode d'operations, & vouloir qu'il ne puisse agir que selon nos idées.* Cependant comme ce sont d'habiles gens & de bons Theologiens qui le decident ainsi, & que c'est même l'opinion la plus commune dans l'Eglise, l'Auteur nous permettra de remarquer que par là on pretend moins prescrire à Dieu une methode, que constater la methode même dont il paroit que Dieu s'est toujours servi dans les guerisons qu'il a voulu caracteriser comme miraculeuses. Lorsque l'Eglise dans la canonisation des Saints n'admet que des miracles revêtus de ce caractere, & de quelques autres caracteres, elle ne prescrit rien à Dieu, c'est Dieu qui lui prescrit une methode canonique de constater la sainteté de ceux de ses serviteurs qu'il veut glorifier devant les hommes.

M. L. D. L. C. remarque ensuite

fort bien qu'il n'est pas question de raisonner metaphysiquement, & il en appelle fort sagement aux faits Historiques, & à ceux de l'Evangile même. Le premier qu'il cite comme un exemple de guerison non momentanée, est celui de l'aveugle dont il est parlé au *Chapitre* 5. *de saint Marc.* Jesus mit de la salive sur ses yeux, lui imposa les mains, & lui demanda s'il voyoit. Il répondit qu'il voyoit des hommes marcher comme des arbres. Guerison commencée & imparfaite, ajoute notre Auteur. Jesus imposa les mains de nouveau, & l'aveugle vit tout-à-fait: sur quoi l'Auteur ajoute, *guerison parfaite & accomplie, qui ne s'est faite que par degrés & par succession de temps.* Nous sera-t'il permis de remarquer qu'il n'y eut point de vraye succession de temps, comme dans les guerisons naturelles, operées par les remedes naturels; & que quoique Dieu ne l'ait pas operée dans un moment, mais dans deux momens, elle ne laissa pas d'être momentanée, puisque ces deux

momens n'avoient nulle liaison, comme les divers momens d'une guerison naturelle en ont entr-eux. D'un miracle Dieu en fit deux, dont chacun fut subit & momentané. Peut-on nier que ce ne fut un miracle qu'un aveugle parvint sur le champ par une simple imposition des mains & de la salive du Sauveur, à voir à demi les objets. Si Jesus s'en fût tenu là n'auroit-ce point été un vray miracle ? Le premier moment d'une guerison naturelle influë sur le dernier moment. Le premier moment du miracle en question n'influa point dans le second, qui fût un nouveau miracle. C'est precisément le même cas que si Dieu par un premier miracle eût rendu la vüe à un oeil, & par un dernier la vüe à l'autre.

Le second fait tiré *du 9. Chap. du même Evàngeliste*, est celui du sourd & muet qui étoit possedé, & que le démon tourmenta beaucoup avant que de le quitter. On peut en dire à peu près ce que nous disons du miracle precedent, &

marquer encore qu'une complication de maux est relative à une complication de miracles, que Dieu pourroit à la verité reduire à un seul, mais qui en vaudroit toujours plusieurs, puisqu'il gueriroit plusieurs maux naturellement incurables.

5. Question. *Les guerisons miraculeuses peuvent-elles être accompagnées d'agitations, de tremblemens de membres & de convulsions?* L'Auteur prouve l'affirmative par des faits: mais ces faits limitent la proposition à des convulsions démoniaques, selon la remarque de plusieurs sçavans Theologiens. 6. Question. *Ces convulsions sont-elles l'ouvrage de Dieu ou du Diable?* L'Auteur répond par des faits & par des raisonnemens. Dans la question du sourd & muet de S. Marc, il remarque lui même que les convulsions étoient l'ouvrage du démon, & que la guerison fut l'ouvrage de Jesus Christ. Dans les autres faits qu'il rapporte, il convient encore que les convulsions étoient démo-

niaques. Cependant M. L. D. L. C. pretend que ces sortes de convulsions *ne sont pas essentiellement l'ouvrage du démon.* Son raisonnement, car ce n'est que cela exactement analysé, nous paroit se reduire à 3. raisons.

Premiere Raison morale : les convulsions sont des peines que Dieu peut infliger à qui il veut. Cela est vray, mais il s'agit du fait. Deuxieme Raison Physique : *les convulsions sont la suite naturelle du denoüement des membres qui se fait dans la guerison des maladies inveterées.* Cela est encore vray en Physique, en Medecine. Mais il est ici question de Theologie & de guerisons miraculeuses. D'ailleurs que dire des convulsions qui succederoient à des guerisons au lieu de les preceder ? Troisieme Raison : si les convulsions avoient toujours le démon pour Auteur, *il faudroit admettre autant de possedés qu'il y auroit de convulsionaires.* A la bonne heure. *Sistême visiblement faux*, ajoute pourtant l'Auteur, & l'on pourroit en effet sans recourir toujours

à la possession, s'en tenir souvent à l'imposture ou à la folie.

Pour prouver la fausseté visible du *sistême* en question, l'Auteur ne cite qu'un fait tiré de S. Augustin. Des enfans rebelles, maudits de leur mere, ayant été frapés de convulsions, en furent gueris sur le tombeau de S. Etienne. *Ce fait*, selon l'Auteur, nous apprend deux choses. 1°. que les convulsions sont quelquefois *dans l'ordre de la Providence, la punition des grands crimes.* 2°. *Que l'on alloit autrefois au tombeau des saints pour en obtenir la guerison.* C'est qu'on alloit au tombeau des vrais Saints adoptés par l'Eglise pour guerir des convulsions, que des Saints équivoques ou reprouvés donnent quelquefois. Dieu, il est vray, avoit donné ou permis au démon de donner celles-cy, mais elles sortent de l'état de la question présente, où il s'agit de convulsions compagnes de la guerison, & non excluës par la guerison. Le fait est précis. 1°. Dieu donne ou permet les convulsions de ces

enfans : c'est là un miracle, mais non de guerison. 2°. S. Etienne guerit ces enfans, c'est là un miracle de guerison, mais non de convulsion.

7. Question. *A quels caracteres peut on connoître si les convulsions que l'on éprouve quelquefois sur les tombeaux des saints, sont l'ouvrage de l'operation de Dieu, ou du démon?* Rien n'est plus sage & plus saint que la plûpart des caracteres enoncés dans la réponse de l'Auteur. 1°. Si les convulsions prennent à des gens non malades, ou à des malades, sans les conduire à la guerison, Convulsions folles ou Diaboliques. 2°. Si la guerison s'ensuit, quelquefois le Diable les cause, dit l'Auteur, ajoutant que Dieu peut aussi les causer, mais les faits sont contraires. 3°. *Les convulsions indecentes qui font horreur, qui blessent la pudeur & la pieté, sont l'ouvrage du Diable.* 4°. Les convulsions que Dieu envoye lorsqu'il veut guerir miraculeusement, ne peuvent être nuisibles aux malades; nous

ajoutons que des convulſions aprêtées peuvent, ſans être nuiſibles, n'être ni miraculeuſes, ni en aucune ſorte l'ouvrage de Dieu. On n'a gueres de cette foy qui obtient les miracles, lorſqu'on a tout lieu de craindre d'être la dupe des convulſions qui s'annoncent pour l'operer.

Au 3. Chapitre, l'Auteur traite des épreuves du fer chaud & de l'eau bouillante, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire, & en diverſes Propoſitions il établit 1°. que le merveilleux de ces épreuves n'étoit point naturel. 2°. Qu'il étoit ſurnaturel. 3°. Quelquefois l'ouvrage de Dieu, & un effet de ſa protection envers les innocens. 4°. Quelquefois équivoque. 5°. le plus ſouvent plein de ſuperſtition. Au 9°. Chapitre, l'Auteur traite ſur les mêmes, principes, l'épreuve de l'eau froide. Le 10. Chapitre qui traite de la baguette, rejette ſur un pact avec le démon tout ce qu'il peut y avoir de ſurnaturel.

TOME TROISIEME.

Suite de la troisieme Partie.

IV. Dissertation. De l'idolatrie ou de la Religion des Payens, considerée dans l'objet de son culte, & par rapport à ses divinités.

C'est le comble de la folie & de l'extravagance considerée dans la nature de son culte; elle est impie & sacrilege: ce culte étoit contre l'humanité, contre les mœurs, contre tous les bons principes. On auroit beau vanter l'antiquité de l'idolatrie & son étenduë, l'erreur a un droit d'antiquité chez les hommes, par là même qu'elle est erreur. Mais ce droit est une voye de fait & une usurpation, plutôt qu'un vray droit, & le nombre des fols n'a jamais fondé la moindre prescription contre la sagesse.

L'Auteur vient aux oracles. Ils ne prouvent rien en faveur de l'idolatrie, ils étoient remplis d'impié-

té, de cruauté, de mensonge, de superstition & d'abomination, & Dieu ne peut en être l'Auteur. Les demons seuls & le plus souvent leurs Prêtres ont rendu ces faux oracles; car ils étoient toujours faux, c'est à dire non divins, soit qu'ils vinssent du demon ou de ses ministres.

Sur la durée de ces oracles, notre Auteur marque la venuë de J. C. comme l'époque de leur cessation, non qu'ils ayent tous cessé au moment précis de la naissance, ou de la mort même du Sauveur: mais ils ont commencé à tomber, à se decrediter dès ce temps là, & peu à peu ont cessé partout, à mesure que le Christianisme a gagné & s'est établi sur leur ruine. Les Apôtres, les Martyrs, leurs simples reliques, les simples chretiens leur imposoient silence, non seulement en découvrant l'imposture des Prêtres, mais souvent en faisant taire le démon. Les payens sont convenus eux mêmes de cette epoque, non pour en faire honneur

aux chrétiens, mais pour les rendre odieux, ou même sans la leur attribuer, & recherchant pourquoi dans ce temps là les oracles cessoient ou avoient cessé. M. L. D. L. C. refute ici M. *Vandale & de Fontenelle.*

Suivent les Miracles des Payens que l'Auteur discute avec la même habîleté, & dont il ne fait pas plus de cas que des oracles. La principale discussion roulle ici sur les miracles des Magiciens de Pharaon. L'Auteur rapporte la diversité des opinions de M. *Serces*, qui pretendoit que ces miracles n'étoient que des prestiges, & de M. Clarcke qui en faisoit de vrais prodiges operés par le démon; il se declare pour celui-cy en refutant habilement celui là.

V. Dissertation. De la Religion Judaïque.

L'Auteur en demontre la verité & la divinité contre les Deïstes & les Payens. Il commence par bien constater la realité historique

e l'existence de Moyse; il fait voir ensuite que ce Moyse n'est point un imposteur; que son Pentateuque merite toute creance, & ne contient que des faits averés, que ses miracles sont authentiques & non l'effet de l'art & de la science des Egyptiens. Qu'ils prouvent par consequent la divinité de sa mission, il examine en particulier les principaux miracles, le passage de la mer rouge, l'eau tirée du sein du rocher, les merveilles de la verge d'Aaron, & repond avec autant de force que de netteté aux objections des demi sçavans beaux esprits, qui expliquent les miracles surnaturels par une physique qui ne leur fournit pas hors de là l'explication raisonnable du moindre Phenomene de la nature. Les Propheties de Moyse sont traitées avec la même solidité & la même clarté.

VI. Dissertation. De l'abolition du Judaisme, & de la réalité d'un autre culte substitué en sa place contre le Juifs.

L'Auteur prouve la venuë du Messie, & l'abolissement du culte exterieur prescrit par Moyse.

VII. Dissertation. Du Christianisme, sa verité & sa divinité demontrées & défenduës contre les objections des Deïstes, des Payens, des Juifs & des Mahometans.

Cette dissertation est de conséquence, aussi l'Auteur lui a-t-il donné toute l'étenduë & la force qu'elle merite. Dans un premier chapitre il prouve la divinité du Christianisme par la verité de l'histoire Evangelique. Les faits en sont possibles ne renfermant ni absurdité ni contradiction. 2°. Ils sont annoncés par des temoins oculaires & par des contemporains. 3°. Ces té-

moins ne peuvent être suspects d'aucune mauvaise foy. 4°. Les faits évangeliques sont *de l'espece la moins propre à favoriser l'imposture.* Ils sont publics, solennels, interessans, connus des Magistrats. 5°. Les Juifs, les Payens & les Mahometans ont reconnu les miracles de J. C. 6°. Les faits évangeliques sont venus jusqu'à nous sans aucune alteration 7°. Ils sont demontrés vrais par leur liaison avec des faits posterieurs qui sont incontestables.

Le second Chapitre prouve la divinité du Christianisme par la qualité d'Envoyé de Dieu qu'on ne peut contester à Jesus Christ. Le 3. Chapitre la prouve par la qualité de Messie dont J. C. est revêtu. Le 4e. par la Résurrection de J. C. Le 5e. par l'établissement même du Christianisme. Le 6e. contient les objections generales contre le Christianisme, avec les reponses à ces objections. La principale objection porte que la Religion est pleine de mysteres, & qu'elle ôte à l'homme

l'uſage de ſa raiſon. M. L. D. L. C. fait bien voir que la Religion n'ôte à la raiſon aucun de ſes vrais droits, & qu'elle ne fait que la reduire à ſes juſtes bornes; ce qui eſt un accroiſſement de raiſon, rien n'étant plus raiſonnable que de reconnoître juſqu'à quel point il eſt permis de raiſonner. La Religion a un côté tenebreux & un côté lumineux. Celui ci apprend à la raiſon à reſpecter celui là, nous croyons ce que nous ne comprenons pas, mais nous comprenons fort bien qu'il faut le croire: nous comprenons ſur tout qu'il y a mille choſes incomprehenſibles pour nous, dans les choſes mêmes qui ſont le plus à notre portée, à plus forte raiſon dans le ſurnaturel, dans le divin, dans tout ce que la Religion a pour objet.

VIII. Diſſertation du Mahometiſme.

Dans le premier article, l'Auteur donne un précis de la vie de Mahomet. Le ſecond article expoſe le

x dogmes de cette secte.
éfute le Mahometisme, en
18. que la Mission de
: n'est point divine, n'étant
,ni accompagnée de vrayes
as & de vrais miracles.
les qualités personnelles de
t détruisent la prétenduë
du culte qu'il a établi. 3°.
ond de sa doctrine prouve
osture, & que sa Religion
'une invention humaine.
t, par exemple, reconnoît
rist pour un vrai Prophe-
ependant il contredit sa doc-
les points les plus essen-
on-seulement du dogme,
la morale même, dont il
pureté divine, par des traits
imanité qui nous ravale à la
n des animaux les plus im-
les plus grossiers.

ARTICLE XX.

II. RE'PONSE

*DE M. l'ABBE' DE MOLIERES, à la Lettre de M***, inserée dans les Mémoires du mois précédent.*

VOici, Monsieur, ma Réponse à votre principale Objection. Vous ne trouvez pas mauvais,

1°. Que je forme les fluides de petits tourbillons de différens ordres, chargés à leurs centres de globules durs; pourvû que je ne suppose pas d'abord que ces globules pesent par eux-mêmes.

2°. Que l'éther ne différe de ces fluides, qu'en ce que les petits tourbillons de différens ordres, emboités les uns dans les autres, dont il est formé, n'ont pas à leurs centres de pareils globules durs.

3°. Que je dise qu'un corps dur, ou dont les molecules ont perdu l

ne de petits tourbillons, suspen-
dans l'éther, dont un grand
billon peut être formé, sera
ssé au centre de ce grand tour-
on, & pesera par conséquent.
Car vous convenez avec moi que
tes les particules étherées qui en-
ent ce corps, tendront à la super-
du tourbillon, non-seulement
le mouvement circulaire qu'el-
ont autour du centre de cette su-
icie, que le mobile a aussi-bien
lles; mais encore par le mou-
ient circulaire qu'elles ont, cha-
es en qualité de petits tourbil-
, autour de leurs propres cen-
mouvement circulaire que n'ont
les particules du mobile dur; &
les particules étherées, cher-
it toujours par cette raison à
ner le dessus, ne peuvent tout
it plein, que pousser le mobile
entre. Puisque vous ajoûtez tout
aite. *On ne peut nier que votre hi-
ese jusques-là ne soit bien soutenuë.*
J'ajoûte hardiment, Monsieur,
je n'ai besoin que de ces seuls
cipes, que vous articulez distin-

ctement, dans votre Lettre, & que j'ai déduit exactement dans mes leçons du principe des Méchaniques, pour résoudre votre difficulté. Mais j'ai besoin de tous ces principes, & non de quelques-uns seulement, pour expliquer méchaniquement toutes les circonstances du phénomene de la pesanteur qui a passé jusqu'à présent, comme le dit M. Saurin (*Mem.* de l'Ac. 1709.) *pour un des plus difficiles problêmes que la Physique ait à résoudre.*

Voici comme vous raisonnez. „ Selon vos principes (me dites-„ vous) aucune matiere n'est pe-„ sante de sa nature. Et si un corps „ est porté au centre d'un tourbil-„ lon, c'est seulement parce qu'il y „ est poussé par les parties de l'é-„ ther qui l'entourent. Cela posé, „ (ajoûtez-vous ensuite) commen „ voulez-vous qu'un globule dur „ placé au centre d'un petit tou „ billon, soit porté au centre d „ grand tourbillon ? il faut qu'il „ soit poussé par les parties qui l' „ vironnent. Mais il n'est imr

„ diater

diatement entouré que des particules de son propre tourbillon qui, par leurs forces centrifuges particulieres, ne peuvent que le retenir au centre qu'il occupe. Le petit tourbillon (ajoûtez-vous encore) n'est pas lui-même poussé par ses voisins, avec lesquels vous le supposez justement en *équilibre*. Il est donc évident (concluez-vous enfin) qu'aucun agent ne peut pousser ce globe, & il ne reste par conséquent qu'à dire, qu'il a une pesanteur indépendante de l'impulsion C. Q. F. D. »

Telles sont, Monsieur, vos pro-es paroles. Voyons maintenant si us avez eu raison d'appeller ce scours une Démonstration. Une émonstration ne doit renfermer cun terme qui soit équivoque. n trouve un qui a justement ce actere dans vôtre raisonnement, st le mot d'*Equilibre*. Mais il faut ur abréger répondre par ordre à tre objection, qui ne laisse pas voir quelque fondement.

Je dis donc que de cela ſeulement qu'il y aura un petit globe, je ne dis pas peſant, je dis dur, au centre d'un petit tourbillon environné de pareils tourbillons qui n'auront pas à leurs centres de pareils globules durs, & que tous ces petits tourbillons circuleront au tour de l'axe d'un grand tourbillon : de cela ſeulement, le petit tourbillon au centre duquel il ſe ſera formé un globule dur, ou dont les particules auront perdu la forme de petits tourbillons ; ce petit tourbillon, dis-je, ſera pouſſé au centre du grand tourbillon par l'effort centrifuge des petits tourbillons de l'éther aux centres deſquels il ne ſe ſera pas formé de pareils globules durs.

Je dis de plus, que cela arrivera quoiqu'en même tems les particules du globule dur ſoient pouſſées au centre du petit tourbillon qui le contient, par l'effort centrifuge particulier des particules de ce petit tourbillon, & qu'il puiſſe y avoir *équilibre* entre l'effort centrifuge particulier de ce petit tourbillon à

l'égard de son centre, & l'effort centrifuge particulier des autres petits tourbillons à l'égard de chacuns de leurs centres.

D'où il s'ensuivra que le petit tourbillon, chargé du globule dur, pourra n'être pas entierement détruit, avant que d'être arrivé au centre du grand tourbillon. Et j'ajoûte que tout cela, qui est tout ce que j'ai voulu dire, saute aux yeux, selon mes principes.

Car d'abord, il ne s'agit ici en aucune sorte, qu'il y ait *équilibre* entre l'effort centrifuge du petit tourbillon chargé, & l'effort centrifuge des petits tourbillons non chargés de globules durs, à l'égard du centre commun, c'est à-dire, du centre du grand tourbillon. Cet *équilibre* au contraire ne peut s'y rencontrer, selon mes principes: mais il suffit qu'il y ait *équilibre* entre tous les efforts centrifuges particuliers de ces petits tourbillons, pour que le petit tourbillon chargé subsiste. Et voilà, Monsieur, en quoi consiste votre *équivoque*.

Vous ne considerez dans un tourbillon composé qu'une sorte d'*équilibre*, que vous rapportez au centre commun du grand tourbillon ; équilibre qui ne se rencontre pas ici, & il y a dans ce tourbillon deux sortes d'*équilibre* à considérer, parce qu'il y a deux sortes de centres ; le centre commun, & les centres particuliers de chacun des petits tourbillons ; & qu'il y a par conséquent dans ce tourbillon deux sortes de forces centrifuges ; l'une commune à tous les petits tourbillons, par laquelle ils tendent tous à s'éloigner du centre du grand tourbillon, & l'autre particuliere à chacun de ces petits tourbillons, par laquelle ils tendent tous à se défendre mutuellement ; sans que cela empêche que, par cette seconde force centrifuge, ils ne tendent aussi à s'éloigner du centre commun, avec plus de force que si ces petits tourbillons n'étoient que des globules durs, ce que j'ai expliqué fort au long dans mes Leçons.

Un *Etre pensant* ne devoit-il pas avoir découvert dans un tourbillon

ompofé de petits tourbillons ces deux fortes d'équlibre? Oüi, felon vos maximes : non, felon les miennes, quoique je ne les aye pas toûjours fuivies à la rigueur, me confiant trop à l'intelligence du Lecteur. Car j'ai fouvent éprouvé que ce qui paroît fimple après qu'on l'a découvert, & qui l'eft en effet, eft ordinairement ce qui échappe aux êtres qui fe piquent de mieux penfer. Et c'eft auffi ce qui juftifie l'objection que vous avez formée fur ce point important, & que j'aurois dû prévoir. Je viens au point de la difficulté.

Les petits tourbillons, felon mes principes, font ordinairement compofés d'autres petits tourbillons. Et un tourbillon compofé a plus de force centrifuge qu'un tourbillon fimple. Si donc parmi les petits tourbillons, dont un grand tourbillon eft compofé, il s'en trouve un qui foit fimple, & que les autres foient compofés d'autres petits tourbillons; n'eft-il pas clair, felon les principes précédens que vous m'accordez,

que chacune des masses de ces petits tourbillons composés tendra avec plus de force à s'éloigner du centre du grand tourbillon, que ne fera la masse du petit tourbillon simple? Ce petit tourbillon simple sera donc poussé au centre du grand tourbillon par l'effort centrifuge des autres petits tourbillons qui chercheront à gagner le dessus avec plus d'effort que ne fait celui-ci.

La même chose arrivera sans doute, si ce petit tourbillon est en partie composé de petits tourbillons, & en partie composé de petits corps durs; soit que ces corps durs soient épars çà & là dans ce petit tourbillon, soit qu'ils soient tous réunis à son centre. Car il est toujours évident que la somme des efforts centrifuges de la masse de ce petit tourbillon sera constamment moindre que la somme des efforts centrifuges de la masse de chacun des autres petits tourbillons qui l'environnent.

Et si ce petit tourbillon chargé d'un globule dur, ou dont les par-

cules ont perdu la forme de petits tourbillons, est contraint pour balancer l'effort des tourbillons environnans, qui tendent à le détruire, de perdre de son étenduë ; le diametre du globule dur qu'il porte à son centre ne diminuant pas pour cela ; n'est il pas clair que la somme de ses efforts centrifuges sera de plus en plus moindre ? & qu'il y aura par conséquent encore plus de raison qu'il soit poussé au centre du grand tourbillon.

Donc le petit tourbillon chargé d'un globule dur tombera au centre du grand tourbillon, quoique les particules dures dont il est formé, ou qui ont perdu la forme de petits tourbillons, soient poussées au centre de ce petit tourbillon, & que ce petit tourbillon fasse équilibre avec les petits tourbillons de l'éther qui le poussent vers ce point. C. Q. F. D.

Pour ce que vous ajoûtez ensuite que " si les petits tourbillons char-
" gés de globules durs étoient pe-
" sans, les tourbillons des Plane-

„ tes (soit des grandes, soit des
„ secondaires) devroient aussi pe-
„ ser, & en conséquence tomber
„ au centre du grand tourbillon
„ solaire. „ Il est facile de vous ré-
pondre que j'en conviens. Oui, Monsieur, il est évident que par cette raison ces tourbillons, chargés de ces grands globes durs, tendent à descendre ; & bien loin que cela nuise à mon systême, cette tendance est au contraire très-nécessaire pour rendre raison, selon mes principes, des Phenomenes du Ciel.

De sçavoir maintenant pourquoi ils ne descendent pas, ou qu'ils ne sont descendus que jusqu'à de certaines distances du centre, plus ou moins grandes, je vous le laisse pour le présent à deviner. Quant à moi, je ne le dirai que dans mon quatriéme Volume, s'il est possible que je puisse jamais survenir aux frais de cet Ouvrage.

Au reste, Monsieur, vous voyez sans peine que ce n'est pas en généralisant les principes qu'on peut souvent résoudre les difficultés de la

hysique générale, mais que c'est plutôt en les approfondissant qu'on peut y parvenir ; & c'est ce qui est difficile. La difficulté qui s'y rencontre est si grande, que les êtres, qui ont acquis la réputation d'avoir beaucoup mieux pensé que les autres, n'ont pû la vaincre. M. de Leibnitz répond à M. Newton, que la raison pourquoi on ne peut résoudre les difficultés qu'il a formées contre le systême Cartésien, ne vient que de ce que de son tems on n'avoit pas assez approfondi les proprietés du tourbillon, ce qu'il promet de faire ; mais ce que néanmoins il n'a pas fait, quoiqu'il ait vécu très-long-tems, & qu'il lui importât très-fort de le faire. Vous sçavez que M. Newton avouë ingénument à la fin du Livre de ses Principes, qu'il n'a pas pû trouver la cause de la pesanteur. *Causam gravitatis nondum assignavi.... Rationem harum gravitatis proprietatum ex Phenomenis nondum potui deducere.* Cependant vous convenez que je l'ai trouvée jusqu'à un certain point, & j'ose

même esperer, qu'après ces éclair-cissemens vous conviendrez de tout.

Pour approfondir les principes, nous n'avons ni calculs reglés, ni formules dressées qui nous guident; nous n'avons que des maximes générales, dont l'application est très-difficile à faire aux sujets que l'on examine. Au lieu que pour généraliser, tous les Livres fourmillent de *Formules*, par le moyen desquelles on trouve avec une facilité incroyable des rapports composés, & composés à l'infini, qui nous fournissent à chaque pas des moissons entieres de lignes courbes, & la solution d'une infinité de problêmes qui en dépendent.

Mais s'il s'agit d'approfondir pour découvrir le simple, & pour résoudre par ce moyen les problêmes, que les Auteurs les plus célébres se sont proposés, comme étant les plus importans, & qu'ils n'ont pû résoudre par toutes leurs méthodes, tels que sont la cause méchanique de la pesanteur, celle de l'insensible résistance dans le plein,

elle du ressort, & des effets surprenans qu'il produit dans le choc, &c. Alors il faut, pour ainsi dire, mettre son esprit à la torture, & travailler long-tems comme au hazard, avant que de parvenir à la fin qu'on se propose.

Je remets, Monsieur, à une autre fois la réponse aux autres articles de votre Lettre.

J'ai l'honneur d'être, &c.

A Paris le 10. Janvier 1738.

ARTICLE XXI.

ELOGE DU PERE CEVA.

LE Pere *Thomas Ceva*, célébré dans les Journaux de *Leipsick*, & dans ceux de *Trévoux*, nâquit à *Milan* le 20. *Decembre* de l'année 1648. Il entra dans la Compagnie de *Jesus* le 24. de *Mars* 1663, & fit sa Profession le 8. de Decembre 1681. Des talens fort différens, qui semblent presque incompatibles, & qu'on voit rarement

réunis dans un petit nombre d'hommes privilégiés, lui ouvrirent une carriere variée & brillante. Le Génie de la Poësie, & celui qui préside aux Mathématiques, concoururent également à sa réputation & à sa gloire. A l'âge où les autres commençent à peine à étudier avec quelque succès, les Maîtres le regardoient comme un Juge éclairé de leurs Ouvrages; & ce fut en ce tems-là que M. *Pierre-Paul Caravagio* Professeur public lui dédia un Livre de Géométrie, comme à un Sçavant déja distingué dans cette science. De toutes parts il étoit consulté sur ce qu'elle a de plus sublime, & sur les secrets les plus profonds. Ce que sa pénétration lui dictoit, son penchant à faire plaisir nous en a privés. Il ne conservoit presque rien de ses Ecrits, & comme ils étoient recherchés avec empressement, il les donnoit avec une bonté & une facilité qu'on oseroit presque lui reprocher, si ces qualités après tout n'étoient préférables aux talens de l'esprit. Ainsi de tout ce qu'il

composé sur les Mathématiques, durant plus de quarante ans qu'il les a enseignées, il n'a fait imprimer sous son nom, qu'un petit nombre de Traités, dont voici les sujets. *De Naturâ Gravium. De Ratione Æquilibrii. De sectione Geometrico-Harmonicâ & Arithmeticâ De sectione Anguli Rectilinei in quotvis partes æquales, tum organicè, tum per quasdam lineas curvas. Instrumentum aptum ad hujusmodi sectionem, ejusque usus. De Cycloide. De Lineis Phantasticis. De Flexibilibus.* Il a encore donné, mais sans y mettre son nom, *Machina di Fuochi, per il S. Principe Eugenio. Rischio che si corre nell' uscire di carozza, mentre i cavalli sono in fuga.*

Jusqu'ici nous n'avons vû que le Mathématicien, & nous avons dit que le P. *Ceva* joignit les graces de la Poësie, à la solidité des plus hautes spéculations. En effet, il ne s'est pas fait moins d'honneur, & n'a pas été moins connu par les Ouvrages de belle Littérature & de goût, que par ceux dont nous venons de par-

ler. Une pénétration ſubtile & profonde dans l'invention; une netteté admirable dans l'expoſition, ſont le caractere propre de ces derniers. Dans les Poëſies brillent la nouveauté des idées, l'amenité, l'élégance, le feu Poetique: les autres ont chacun leur mérite en leur genre. Faut-il s'étonner des Editions réïtérées qui s'en ſont faites en Italie, & hors d'Italie, des traductions qui les ont fait paſſer en d'autres langues, de l'empreſſement à les lire, de l'eſtime qu'on en a faite? Ses principaux Ouvrages en Vers, ſont un Poëme ſur la ſortie d'Egypte, de l'Enfant *Jeſus* & de *Marie*, un Livre de *Sylves*, & ſur tout ſa *Philoſophia Novo-Antiqua*, en ſtyle de *Lucrece*. On a encore de lui quelques autres piéces, qui ont paru en divers tems.

Le P. *Ceva* n'a pas été ſeulement Mathématicien, Poëte, Philoſophe, & tout cela dans un degré diſtingué, il mérite encore un rang parmi les Hiſtoriens, & une place parmi les Orateurs. L'Hiſtoire lui doit

s Vies de quelques perſonnes illuſtres : en voici la liſte. *Memorie del Signore Conte* Franceſco Lemene. *Vita dell' Imperatrice* Eleonora. *Vita di Monſignor* Ruzzini *Veſcovo di* Bergamo - Ercole. *Vita del Conte* Matteo Tavernà. *Vita di ſan* Gioanni di Dio. Ses autres Ouvrages, (pour achever tout de ſuite ce Catalogue) ſont : *Rifleſſioni ſopra lo Stato preſente della* Cina. *Oſſervazionni e Riſpoſta ſopra le ſteſſe. Funerale alla Regina* Maria-Anna. *Funerale al Signor* Manfredo Settala. *Le* Eſperidi *per feſta*, &c. & pluſieurs autres de même eſpece, embellis d'Emblêmes, de Deviſes, d Inſcriptions, d'Epigrammes, &c.

Tous ces Livres hiſtoriques (excepté les Mémoires du Comte *Lemene*) & les autres dont nous venons de donner les titres, ont paru ſans nom d'Auteur : car le P. *Ceva* étoit ſi peu jaloux de cette qualité, que non ſeulement il abandonnoit, comme nous avons dit, les fruits de ſon travail à ceux qui les lui demandoient, mais qu'il ſe prêtoit com-

tinuellement au travail d'autrui, sans autre avantage que de contribuer à l'avancement, à la gloire des particuliers, & à l'utilité publique. Au dedans, au dehors, il étoit l'ame de tous les travaux littéraires : il animoit, il aidoit les Auteurs, il contribuoit du sien à leurs entreprises, il les dirigeoit, il conduisoit leurs études. Quelque occupé qu'il fût de ses propres affaires, jamais il ne se refusoit au besoin de qui que ce fût, jusqu'à se donner la peine obscure & rebutante de veiller à l'impression & à la correction de leurs Ouvrages, afin d'en rehausser le mérite & le prix. C'est le service qu'il a rendu en particulier à ceux du P. *Charles-Ambroise Cattanée*, après la mort de ce Pere, dont il a ramassé les manuscrits épars en une infinité de petits papiers séparés, qu'il a rapprochés, réunis, mis en ordre, imprimés enfin avec des Préfaces & des Tables convenables : travail peut-être plus pénible, certainement au moins plus désagréable & plus ennuyeux que celui de la com-

position. Mais la bonté naturelle du P. *Ceva*, sa charité, son inclination bienfaisante, lui en faisoient embrasser les occasions naturellement, & sans effort, sans cet air empressé, qui contente bien plus l'humeur du bienfaicteur, qu'il n'oblige celui qui reçoit le bienfait. En effet, rien n'étoit plus simple, plus humain, plus uni, plus modeste, plus éloigné de cette fierté, de cette hauteur dominante, au prix de laquelle les Sçavans vendent souvent, plutôt qu'ils ne communiquent les lumieres qu'on peut tirer de leur commerce. Avec des qualités si aimables, il comptoit autant d'amis que de personnes dont il étoit connu, & il n'en étoit presque aucune qui ne lui fût attachée, par les liens de la reconnoissance. La vieillesse même, & une extrême vieillesse, la maladie, & une maladie longue & incommode, poison mortel aux societés agréables, & l'écueil fatal qui les rompt, & qui les dissipe, ne changerent rien à celles que le P. *Ceva* avoit formées. Jusqu'à la fin, devenu aveugle, presque sourd,

ne pouvant marcher, il se vit entouré même d'une troupe de jeunes gens de sa Compagnie, & d'autres jeunes hommes de qualité, (troupe naturellement peu empressée à rechercher les vieillards & les infirmes) qui accouroient pour joüir des charmes de sa conversation, & profiter de ce qu'il savoit y répandre de lumiere & d'instruction. Préparé à la mort par une vie sainte, utile & laborieuse, le P. *Ceva* fut emporté d'une attaque d'apoplexie le 3. de Février 1737, dans sa quatre vingt-neuviéme année.

ARTICLE XXII.

RELATION DE CE QUI S'EST passé à l'Academie des Beaux Arts de Lyon dans l'Assemblée publique, du 2. Décembre 1737.

A Lion le 3. Décembre 1737.

L'Academie des Beaux Arts tint hier sa premiere Assemblée publique pour les conferences, & le concours nombreux de personnes

de goût qui y assisterent dût lui faire juger combien la nouvelle forme qu'elle a donnée à ses exercices étoit applaudie dans le public. Ce n'est en effet que depuis l'année derniere que ses conferences se tiennent exactement toutes les semaines, comme il est porté par les Lettres Patentes de son établissement en 1724, & que l'on y travaille avec zele au progrès des Beaux Arts. Voici le discours que fit à l'ouverture de l'assemblée publique M. Grollier de Serviere qui y presidoit. Il est heureux pour l'Academie, dans l'année d'une époque qui lui est si glorieuse, d'avoir eu à sa tête, une personne dont le nom illustre est d'un si favorable augure pour les sciences.

Mrs. nos conferences Academiques se sont heureusement animées; elles ont pris depuis l'année derniere une nouvelle & une meilleure forme. Elles n'avoient été jusques-là, si j'ose le dire, que de simples amusemens, où quelques particuliers, qui joignoient au goût de la Musique,

celui de la Geometrie pratique, v
noient de tems en tems se commu
niquer, non leurs propres ouvrage
mais ce que pouvoient fournir à le
curiosité les correspondances qu'i
entrétenoient avec des sçavans étra
gers. Elles sont devenuës aujou
d'hui l'occupation serieuse, & r
glée d'un nombre suffisant de suje
capables par leurs talens & par le
zele de faire honneur à cette gra
de ville, & d'y faire fleurir les Bea
Arts.

Cet heureux changement est d
principalement au Directeur génér
de l'Academie. Comme il reunit da
sa personne l'amour du bien publi
à l'autorité du commandement
ses soins infatigables & bienfaisa
se sont étendus jusques à nos exe
cices. Il se rend notre Mecene a
près de l'illustre Gouverneur qui fa
les delices & la felicité de nos pr
vinces, & nous en assure la prote
tion. Ses lumieres toujours justes l
font envisager, que quoique no
ne soïons que la partie la moi
nombreuse du corps Academiq

qui a le bonheur de l'avoir pour chef, cette partie est cependant celle dont le public peut tirer de plus solides avantages, & qu'elle merite bien par là toute la faveur, & tous les secours qu'une bonne & sage administration ne refuse jamais aux établissemens utiles.

C'est à nous, M[rs.] à seconder des veûës si nobles & si loüables; mais ce ne peut être qu'en sacrifiant comme lui nos veilles pour le bien public. que nous pouvons remplir ce que le Public a droit d'attendre de nous, & meriter le glorieux titre d'Academiciens des Beaux Arts. Les differens ouvrages que vous avez fourni dans nos conferences pendant le cours de cette année, donnent de belles esperances pour la suite. Vous avez déja traité entre vous de presque toutes les parties des Beaux Arts. Vous nous avez presenté sur les Mecaniques plusieurs machines nouvelles, cinq modeles pour le Pilotage, deux pour des operations curieuses de Mathematiques, deux pour la commodité & la propreté des ameu-

blemens, deux pour faire mouvoir les soufflets des orgues. Vous avez fourni cinq memoires sur la Géometrie, & sur l'Hydraulique, trois sur l'Astronomie, un sur l'Algebre, deux sur la Musique, un sur l'Architecture, deux sur la Peinture & la Sculpture; vous avez donné trois demonstrations d'Anatomie, & quatre de Chimie.

A la verité quelques unes de ces productions ne peuvent encor être regardées que comme des essais du genie inventif & fertile de leur Autheur, & demandent d'être perfectionnées, mais la plûpart meritent de paroître. Elles seront presentées successivement dans les assemblées publiques que nous tiendrons, & nous allons commencer par celles qui ont été destinées à remplir cette sceance.

Après ce discours M. de Ruols lut un Memoire sur la necessité, & la proportion de l'alliage des metaux dans les monnoies. Ce Memoire clair, precis, & très bien écrit étoit plein de recherches curieuses,

& d'une très subtile physique. MM. Delorme & Borde presenterent ensuite chacun une machine de leur invention pour battre les pilotis. Ces machines sont simples & ingenieuses, & paroissent avoir de grands avantages sur celles dont on s'est servi jusques ici. Enfin M. de la Monce lut un parallele de la Sculpture & de la Peinture qui renfermoit toute l'habileté d'un maître, & tout le secret de ces deux arts; mais en même tems qui étoit écrit avec tant de netteté, de vivacité, & d'agrement, qu'il plaisoit à ceux qui ne sont pas connoisseurs, & les pouvoit instruire aisément.

Noms de MM. les Academiciens Ordinaires.

M. Perrichon Prevôt des Marchands, Commandant, Conseiller d'Etat ordinaire, & Directeur de l'Academie.
M. Grollier de Serviere, President.
M. Christin, Secretaire.
M. Bouilloud Mermet.

M. De Ruols, Conseiller à la Cour des Monnoies.

M. Besson.

M. Joanon.

M. Cheinet.

M. Mathon de la Cour.

M. Delorme.

M. Borde.

M. Moiroux.

M. De la Monce.

Le P. Duclos, Jesuite.

M. l'Abbé du Gayby.

M. l'Abbé Cayet.

M. Parisot.

M. Guilhaumat.

M. Alboüis.

M. Gavinet.

M. Pestalossi.

M. l'Abbé la Croix, Obeancier de S. Just.

M. Garnier.

Academiciens Honoraires.

Le P. Gregoire, du Tiers Ordre de S. Franc.

Le P. Morand, Jesuite.

Le P. Du Chatelard, Jesuite.

M. Mœglin de Tubinge.

ARTICLE

ARTICLE XXIII.

REMARQUES SUR l'Article XIIIe. de ces Mémoires, Février 1733.

E R. P. *Castel* a jugé à propos de publier des Réflexions con- ce que j'ai dit de l'Eclipse du So- observée à la *Chine* le 10 May 'an 31. C'est cette Eclipse du il, dans l'histoire de laquelle le *ouvet* trouvoit l'Eclipse de la on. J'ai crû que je pouvois fai- uelques Remarques sur les Ré- ons du P. Castel.

e P. Castel nous apprend que le ment du R. P. *Bouvet* est le com- des Missionnaires, & il me re- ente seul contre ce que nôtre ion a eu ici de plus habile. Dans : supposition, le P. Castel a fait sagement de s'en tenir au senti- t du P. *Bouvet*; il ne s'en est pas à la seule autorité, il parle me s'il avoit examiné le fait

lui-même, & fortifie le sentiment du P *Bouvet* de ses propres raisonnemens, qu'il dit mettre dans un *point lumineux*.

Le P. Castel a été mal informé sur ce que les Missionnaires de notre Compagnie ont pensé de l'Eclipse de l'an 31; & les plus habiles n'y ont nullement vû l'Eclipse de la Passion. Il ne s'agit pas de le dire, il faut le prouver. L'illustre P. *Ricci* Fondateur de notre Mission, dans ses Ouvrages contre les Infidelles, ne dit nulle part que l'Eclipse de la Passion ait été vûë à la *Chine*. Le P. *Dias*, dans son excellent Commentaire sur les Evangiles, parle au long du miracle des ténébres de la Passion, mais il ne dit pas qu'elle ait été remarquée dans l'Histoire Chinoise. Les PP. *Longobardi*, *Aleni*, *Vagnoni*, & autres Ecrivains dans leurs Ouvrages d'instruction ou Polémiques, ne parlent pas de cette Eclipse marquée dans les Annales de la *Chine*, & si les Missionnaires avoient crû le fait, ils n'auroient pas manqué de s'en servir, à

...emple des SS. PP. pour la con-
...sion des Chinois.

Durant les premieres années de
...nghi, *Yang Kouang Sien*, (a)
...usa de mensonge nos Saintes
...ritures, parce que, dit-il, l'Hi-
...ire Chinoise ne parle pas d'une
...lipse de Soleil, que l'Evangile
... avoir été vûë dans toute la terre
...a mort de *Jesus-Christ*, le jour de
...pleine Lune. Les PP. Bouglio,
...*rbiest*, & *Magaillaens*, qui étoient
...la Cour, réfutérent les calomnies
...les accusations de *Yang Kouang*
...*n*, & ils instruisirent les Chinois
...s raisons pourquoi la *Chine* n'avoit
...vû les ténébres vûës dans la Ter-
... Sainte. Il ne s'agit pas ici d'exa-
...iner les raisonnemens des Mission-
...ires, il suffit de sçavoir, qu'ils ne
...oient pas ces ténébres dans l'Hi-
...ire Chinoise.

Le P. Castel citera peut-être le
...urnal des Sçavans de l'an 1672.

(a) Le Livre de *Yang Kouang Sien* s'ap-
...le *Poutey*. Celui des Missionnaires, s'ap-
...le *Poutey Pien*, ces deux Livres, sont
...*aris*, & dans d'autres Villes d'Europe.

& le P. *Couplet*. Mais 1°. les trois Peres *Magaillaens*, *Bouglio*, & *Verbiest* (a), qui étoient à la tête de la Mission, & très-habiles, ne sont pas les *Jesuites de la Chine*, dont le Journal parle. 2°. Les *Jesuites* dont parle le Journal ne décidoient pas le fait. Eux & le P. *Couplet* demandoient l'avis des Astronomes d'Europe; la maniere dont ils s'énoncent fait voir qu'ils n'étoient pas trop au fait sur le calcul des Eclipses, & sur l'Histoire de *Kouang-vouti* Empereur l'an 31, puisqu'ils demandent, si au tems qu'ils marquent, il put y avoir une Eclipse naturelle du Soleil. Outre les PP. *Verbiest*, *Bouglio* & *Magaillaens*, il faudra excepter bien d'autres Missionnaires des Provinces que nous sçavons avoir été en état de calculer les Eclipses, & qui assurément ne se seroient pas adressés en Europe pour sçavoir ce point. Les Tables *Astronomiques* ne manquoient pas en la *Chine*.

Le P. Castel dira peut-être que le

(a) Ils vivoient alors.

P. *Bouvet* attira à son sentiment les
lus habiles Missionnaires, & qu'il
e parle que des Missionnaires de-
uis le tems du P. *Bouvet* jusqu'à
ous. Quand cela seroit, il y auroit
ien à délibérer sur l'autorité des
Missionnaires anterieurs au P. *Bou-
et*, & sur celle des postérieurs,
nais nous ne sommes pas dans cet
mbarras. Quand le P. *Bouvet* pro-
osa son sentiment, il y en eut un
rand nombre qui ne voulurent pas
'informer de quoi il s'agissoit, & il
en a qui ne l'ont jamais sçû; plu-
eurs, & de ceux mêmes qui étoient
n état d'examiner le fait, s'oppo-
erent au sentiment du P. *Bouvet*;
petit nombre fut de ceux qui le
iivirent, quelques-uns le firent sur
a seule autorité; & j'en connois
ui, ayant examiné la chose, aban-
onnerent le P. *Bouvet*. Si le Pere
'astel veut faire un Catalogue en fa-
eur du P. *Bouvet*, j'en ai un tout prêt
lui opposer. Après cela que pen-
er de l'unanimité, ou presque una-
imité des sentimens que le P. Cast-
el annonce pour le P. *Bouvet* ?

Ce que l'Aſtronomie & l'Hiſtoire nous apprennent, eſt rapporté comme étant en conſéquence de l'Eclipſe marquée au mois de *May* le 10. Cette Eclipſe étant naturelle : le reſte n'a donc rien qui dénote une Eclipſe ſurnaturelle. Le P. Caſtel n'a pas jugé à propos dexaminer cette conſéquence. *Tching Ging* dans ſon Placet place expreſſément l'Eclipſe au dernier jour de la Lune, & tous les faits que le P, Caſtel trouve en faveur du P. Bouvet, ſont des faits en conſéquence de l'Eclipſe du 10. May; Eclipſe qui fut certainement naturelle. Je ne vois pas trop le ſens de ces paroles du P. Caſtel. *Nous trouvons une Eclipſe naturelle obſervée à la Chine, nous pourrions peut-être abſolument la chicanner, & prétendre que c'eſt notre Eclipſe ſurnaturelle, à cauſe des convenances.* Il n'y a aucune reſſemblance entre l'Eclipſe Chinoiſe du mois de May, & les ténébres de la Paſſion ; & le texte de cette Eclipſe ne ſçauroit donner occaſion à *chicanner*. Le calcul démontre que le 10. May fut en la Chi-

le jour de *Koney hay*, & dans les ... systêmes sur l'année de la ...sion, le jour *Koney hay* ne peut s'appliquer à celui de la Pas... La connoissance des caracteres ...*ey hay* pour le 10 May de l'an ... donnera le nom des autres jours ...inois pour les années avant l'an ..., & pour les années après. A ...*is* il y a beaucoup d'Exemplai... du Cycle Chinois, & le P. Cas... peut aisément se convaincre de ...que je dis. Le 10 May fut un jour ...clipse du Soleil, & d'Eclipse vi... à la Chine, & à la Cour de ...npereur. L'Histoire la rapporte ...ervée, & cette Histoire a été écri... ...ar gens contemporains & Histo...is d'office. Qu'est-ce donc que ...e Eclipse *a*, qui puisse être chi...né ?

...Une des raisons qui a frappé le ... Castel est, *l'extraordinaire de cet-...Eclipse qu'on donne*, dit-il, *com-... tombant hors de la conjonction ...urelle de deux Astres.* Le Texte ...inois représente au contraire l'E...pse dans la conjonction naturelle

de deux Aſtres, & les Textes Chinois ne ſont pas ceux des PP. *Bouvet* & *Caſtel*. Le P. Caſtel ne manquera pas de s'appuyer des termes *Poche* : mais long-tems avant Jeſus-Chriſt les Aſtronomes Chinois (*a*) ont donné le nom de *Poche* aux Eclipſes. Si le P. Caſtel dit que le P. *Bouvet* a trouvé que *Poche* marquoit dans les Auteurs Eclipſe de Soleil à la pleine Lune, en vertu d'une Prophétie ou tradition qui ſubſiſtoit ; je lui dirai qu'avant le P. *Bouvet* nos PP. ignoroient cette Prophétie & cette tradition, que nous ſommes encore à la voir dans les Livres Chinois, & que juſqu'ici le P. *Bouvet* n'a pû faire entendre les Textes où il a crû voir la Prophétie en queſtion ; & ſi le P. Caſtel la trouve paſſablement développée dans quelque Mémoire, il nous fera plaiſir de nous l'apprendre. Les Chinois ſeroient bien à plaindre, ſi les veſti-

(*a*) Aſtronomie des *Hang* antérieurs *Smeſarſien* King-Fang ne dit pas que *Poche* ſoit Eclipſe de Soleil à la pleine Lune. Il vivoit avant Jeſus-Chriſt.

s de la vraye Religion étoient ez eux de la nature de ceux que P. Castel indique sur le *Poche*. près tout, le P. Castel n'est chargé rien, il se repose sur les Missionires, qui sont du sentiment du P. *uvet*, du soin de développer la ophétie du *Poche*.

Ce que le P. C. a pû sçavoir des ux caracteres *Kouey hay* prouve core moins que l'expression *Poche*. est fort inutilement que quelques issionnaires ont cherché dans les aits des caracteres Chinois *Kouey y*, des vestiges de la Passion. Ces ux caracteres du cycle de 60 jours, nt ceux du 10 May de l'an 31, le calcul des jours démontre que ans les systêmes sur l'année de la assion, le jour *Kouey hay* n'a pû re celui de la Passion. Le P. *Bouet* ne pensa nullement à cette obiection, & ceux qui étoient de son vis, ont été obligés d'abandonner s marques de la Passion qu'ils oyoient voir dans les caracteres *Kouey hay*.

Le P. C. paroît annoncer un syſ-

tême d'une Eclipse à un jour *Kouey hay*, comme d'une Eclipse qui annonçoit aux anciens Chinois la mort de Notre Seigneur. On a le Catalogue des Eclipses marquées dans l'Astronomie avant Jesus-Christ. Le calcul peut marquer celles qui ne sont pas marquées. C'est au P. Castel à chercher une telle Eclipse. Le travail ne doit pas le rebuter, il s'agit de nous fournir un argument pour notre sainte Religion. Il est à croire que le P. Castel a vû quelque fondement dans ce systême ; & ceux qu'il a si bien développés, nous assûrent de ce qu'il peut faire en ce genre. Mais le jour de la Passion n'ayant pû être *Kouey hay*, comment une Eclipse *Kouey hay* a-t-elle pû anoncer l'Eclipse de la passion ?

De ce que je dis du jour *Kouey hay*, il s'ensuit que les paroles de *Tsien-tau pa* sur l'Eclipse du Soleil au jour *Kouey hay*, *Tien gin poung*, *l'homme celeste meurt*, ne peuvent désigner la mort de Notre Seigneur. Les Chinois appellent leur Prince ; le *Ciel*, le *Fils du Ciel*, le *Roy Cé-*

liste. Ces paroles de *Tsien-tau-pa* ont été dites pour d'autres Eclipses avant Jesus-Christ, & elles ont toutes l'apparence des paroles d'un Astrologue. Les Livres Chinois sont pleins des vaines réfléxions des Astrologues qui trouvoient la mort de leurs Empereurs & de leurs Princes désignée par des Eclipses de Soleil.

Le P. Castel paroît supposer comme certain que les ténébres de la Passion furent une Eclipse de Soleil, causée par l'interposition de la Lune, & que cette Eclipse fut vûë par tous les païs où il étoit jour. Ces deux points lui seront au moins disputés, & bien des gens lui nieront le second.

Outre les raisons que bien des Auteurs, même Catholiques apportent, ils se serviront du silence de l'Histoire Chinoise sur ce fait, ceux en particulier qui ne regardent pas l'année 31. comme celle de la Passion, ne seront nullement frappés de ce que les partisans de l'an 31 pourront rapporter de l'Histoire Chinoi-

se, & il ne leur sera pas difficile de faire voir le foible de cet argument. Je suis obligé d'admettre les ténébres de la Passion, mais le P. Castel ne me fera pas voir que je dois reconnoître dans ces ténébres, une Eclipse de Soleil causée par la Lune. Quand même cela seroit, je ne serai pas obligé d'admettre qu'elle fut vûë par tous les païs où le Soleil n'étoit pas encore couché. Les ténébres de la Passion n'étant pas sujettes au calcul, je ne vois pas quel intérêt les Astronomes auroient eu d'ôter ces ténébres de l'histoire, si elles y eussent été enregistrées. Je ne m'étends pas davantage sur ce point.

Les démarches de l'Empereur *Kouang-Vouti* portent encore le P. Castel à suivre le sentiment du Pere *Bouvet*. Ces démarches feront peu d'impression sur l'esprit de ceux qui ne croyent pas que Notre Seigneur soit mort l'an 31. Ces démarches sont marquées en conséquence de l'Eclipse au 10 May, l'Histoire donne des raisons bien sensibles de ces

[...]es, & il n'est nullement né[...]
[...] d'avoir recours à une Eclip[...]
[...]naturelle.

[...]s Eclipses du Soleil ont tou[...]
[...] été à la *Chine* de mauvais pré[...]
[...] pour les Empereurs, celle-ci le
[...]ncore à cause du lieu du Ciel
[...]lle fut remarquée. Les Astrono[...]
Chinois *(a)* la trouverent dans
[...]onstellation *pi* *(b)*. Dans l'Astro[...]
Chinoise une Eclipse dans la
[...]tellation *pi* *(c)* dénote des mou[...]
[...]ns, des séditions sur les fron[...]
du Nord. Or à la septiéme
[...] *(d)* & années antérieures de
[...]*ng-vouti*, les frontieres du côté
grande muraille étoient en
[...] aux grands Seigneurs revol[...]
[...]& qui disputoient l'Empire à
[...]*ng-vouti*. Ils s'appuyoient des
[...]ires voisins, & tout étoit à
[...]dre pour l'Empereur. Ce Prin[...]
[...]yant une Eclipse du Soleil, &

Astronom. Chinoise.
19. Constell. Elle commence à
[...]boreal du Taureau.
Catalogue des Etoiles avant J. C.
Histoire Chinoise.

sçachant qu'elle étoit dans la Constellation *Pi* en fut effrayé, & cette frayeur fut la vraye cause du premier Edit. Les Placets qu'on lui offrit en conséquence de ce premier Edit, furent la cause du second. Le caractere Chinois *Ching* exprime la sagesse, le dégagement des passions. Or *Kouang-vouti* étoit accusé de faire un mauvais choix des Mandarins, & d'être sur-tout trop prompt, défauts entierement opposés à l'idée de *Ching*. L'Empereur reconnoissoit ces défauts, & ne voulut pas qu'on lui donnât un titre qu'il croyoit mériter si peu. Que pouvoit faire un Prince qui craignoit pour son Trône, & qui étoit prévenu des idées de l'Astrologie ?

L'an 30 de Jesus-Christ le 21 May, il y eut une Eclipse de Soleil. Le Tribunal ne l'avoit point calculée ; on dit que les pechés des hommes avoient obscurci la face du Soleil. Ceux qui soutiendront que Notre-Seigneur est mort l'an 30 *(a)*,

(*a*) Voyez le Catalogue des Eclipses.

...trouver dans les circonf-
... énoncées des preuves pour
...pinion, ils pourront encore
...r quelque tranfpofition dans
...pfe du Soleil, rapportée au
Novembre de la même année
...). L'Empereur à cette occa-
...rdonna aux Grands de lui
...r des Placets cachetés, de lui
...fer des gens de bien; il avouë
...ein de fautes & de vices, il cite
...fe de *Chiking* (*b*), où il eft dit
...s Eclipfes du Soleil annoncent
...ie grand malheur à l'Empire,
...t voir que l'Empereur ne fe fert
de bons Mandarins.
...ne fçai où le P. Caftel a trou-
...e le *Tchen*, *eft un Tribunal où*
...erprete les Prophéties qu'on pré-
voir reçûës de Tao. Cela eft
...eu exact. Le P. Caftel doit s'en
...re à ceux qui lui ont fourni
...lémoires fur le *Tchén*. Je n'ai
...core trouver d'époque certai-
...ce *Tchen*. Pour de pareilles re-

...Hiftoire Chinoife.
An 776. avant Jefus Chrift.

cherches, on aura ici toutes sortes d'égards pour le P. Castel. On lui est bien obligé du favorable accueil qu'il veut qu'on fasse à ce que nous envoyons d'ici. Il souhaite qu'on fasse attention au systême des anciennes traditions : il y a bien du tems que des Missionnaires ont travaillé là-dessus, il faut esperer qu'avec le tems on pourra venir à bout de donner une explication sensible des traditions qui se trouvent dans les Livres Chinois, & qu'on en fera usage pour la prédication de l'Evangile ; & c'est-là la fin que nous nous proposons ici dans la lecture des Livres Chinois. Je ne crois pas qu'une ancienne tradition sur l'Eclipse de la Passion, soit la cause de la terreur que les Eclipses du Soleil ont toujours causée aux Chinois. Je crois voir cette cause ailleurs, & on en pourra parler dans une autre occasion.

TICLE XXIV.

UVELLES
TERAIRES.

MERIQUE.

S. DOMINGUE.

on de l'Eclipse de Lune, u Cap de S. Domingue, le embre 1637. par le Pere de la C. de Jesus.

mmencement de la Pé-
nbre . . . à 9^h. 12'.
iencement de
: . . . à 9^h. 17.
l'Eclipse à . 11 59.
la Pénombre à 12 1.

pû observer la quantité:
a parû devoir passer huit

ITALIE.

De Rome.

Il paroît ici un Discours de Monseigneur *Calcagnini* Doyen de la *Rote*, en forme de Factum ou de Mémoire, en faveur de S. E. Monseigneur le Cardinal *Colonna*, touchant la succession du feu Prince *Eugene*. L'Auteur entreprend de prouver que ce Cardinal est parent du Prince Eugene au même degré que le Prince de *Carignan*, & que la Princesse *Anne-Victoire* de *Soissons* est incapable de succéder à ses biens. Cet Ecrit est plein de force, & d'une éloquence digne des autres Ouvrages du Prélat.

De Mercurii novissimo infra solem transitu Dissertatio habita in Seminario Romano, à Gaspare Servanzi Academico Redivivo, Comite Nicolao de Gambara Academiæ Redivivorum Assessore, Comite Gaspare Melzi Academico Redivivo, Seminarii Romani Convictoribus.

Romæ Typis Antonii de Rubeis , in viâ Seminarii Romani. 1737. *C'est-à-dire, Dissertation sur le dernier passage de Mercure par le Soleil.*

Le P. *Burgondio*, dont nous avons déja parlé dans nos Mémoires, au sujet du Calendrier Gregorien, & qui se distingue à *Rome* par son grand talent pour toutes les parties des Mathématiques, nous fait part de son Observation du passage de Mercure par le Soleil. Après avoir disposé le telescope de 12. palmes dans un lieu obscur, quatre Observateurs se chargerent, l'un de suivre le mouvement du Soleil; un autre de remarquer l'instant auquel l'image du Soleil s'ajusteroit au cercle tracé, & l'ombre du pendule au diamêtre vertical; un troisiéme, d'épier le centre de Mercure, & de piquer le carton au gré du second, le quatriéme enfin de décrire les Observations les plus certaines, eu égard au tems rédigé au vrai tems Astronomique.

Le 11. Novembre 1736. l'on vit Mercure entrer assez sensible-

ment dans le limbe oriental 22^h. 57'. 58''. L'on n'omit rien pour rendre l'Observation exacte depuis le commencement jusqu'à la fin, & telle qu'on la trouvera dans la Table & dans l'explication Géometrique. La premiere colonne contient les points observés de Mercure, & quelques taches solaires désignées par des Lettres ; Mercure parut être dans le limbe 3'. 10''. & son centre fut dans le Disque 2^h. 42'.

PAYS-BAS.

DE LILLE.

Institutions du Droit Belgique, par rapport tant aux XVII. Provinces, qu'au Païs de Liege ; avec une Méthode pour étudier la profession d'Avocat. Par M. Georges de Ghewiet, *Conseiller du Roy, Référendaire Honoraire en la Chancellerie, & ancien Avocat au Parlement de* Flandres. *A* Lille, *de l'Imprimerie de* Charles-Maurice Cramé, *Imprimeur*

rdinaire du Roy. Ruë des Mala-ts, au Compas d'or 1736.

C'est un grand *in-4°.* & en nous nnonçant l'impression de ce livre, n nous marque expressément qu'-*n volume de cette forme, imprimé* Lille, *est un Phénomene.*

FRANCE.

DE MONTAUBAN.

Le *Discours prononcé par Mon-ieur* le Franc *Avocat Général de la Cour des Aydes de* Montauban, *à l'Ouverture des Audiances, en Ro-es Rouges, le dix huit* Novembre 1737, paroît dans le public, im-primé à *Montauban* chez *J. Teulie-res*, Imprimeur du Roy & de la Ville 1738.

DE PARIS.

Lettre de M. d'Anville Géogra-phe Ordinaire du Roy au Reverend Pere, Castel Jesuite, au sujet des pays de Kamtchatka & de Jeço. Et re-ponse du R. P. Castel. 1737.

Une dispute savante, dont on peut voir les piéces dans nos Mémoires de 1737, (Juillet Article LXVIII. & Août Art. LXXIX.) a engagé M. *d'Anville* dans la querelle, & a donné lieu aux deux lettres que nous annonçons. M. *d'Anville* soutient que *Kamtchatka* & *Jeço* sont deux pays très différens, & séparés par un assés long trajet de mer. Dans la Carte qui accompagne sa *Lettre*, il place *Kamtchatka* entre le 50e. & le 60e. degré de Latitude, & *Jeço*, entre le 40e. & le 45e. Les raisons de ces positions sont exposées dans la *Lettre.* Celle de *Kamtchatka* lui a peu couté: mais pour *Jeço*, il entre dans de longues & savantes discussions, qui sont le fruit & le résultát de ses travaux géographiques. Il declare au reste qu'il n'est point l'Auteur de la Carte qui accompagne la *Relation* du Capitaine *Beerings*; qu'il n'a fait que la *réduire d'une Carte Originale beaucoup plus grande*, qui lui a été communiquée.

Pour le P. *Castel*, dont la cause est la même que celle de M. *d'An-*

ville, il ne fait que répéter 97, *preuves*, qu'il prétend *qu'on a laissées sans réponse.*

Le Pere *Pallu* continuë à sanctifier son loisir par des Ouvrages de piété sur les plus essentiels devoirs de la Religion. Le Traité *de la connoissance & de l'Amour de Notre Seigneur Jesus Christ* qui vient d'être imprimé chez *Bordelet*, développe cette science *suréminente* & toute divine de la charité de J. C. dont S. Paul vouloit que les Chretiens fussent remplis & pénétrés, & qui est en effet le fond, le précis & l'abregé de la Religion Chrétienne: science nécessaire à tous les états, à toutes les conditions, & néanmoins si négligée dans un tems où il semble qu'on se pique de tout sçavoir. La matiere est traitée d'une maniere claire & solide qui ne laisse rien d'essentiel à désirer.

*Entretiens de Monseigneur l'Evêque de *** Au sujet des Affaires présentes, par rapport à la Religion.* Volume in 12. 1738.

C'est-la suite des *Entretiens d'une*

Comtesse, *d'une Prieure*, *d'un Commandeur*. L'utilité reconnuë des premiers *Entretiens*, a soutenu le zéle de l'Auteur, & l'a engagé à consacrer sa plume, signalée en pareils combats, à ce nouveau travail. On y voit un Prélat dont la piété sincere, la sagesse, le zêle ardent sans aigreur, sans précipitation, la douceur, la modération, la bonté sans foiblesse, la fermeté sans hauteur, sans dureté, les lumieres & la capacité triomphent des cœurs les plus durs, & dissipent les plus épaisses ténébres de l'erreur & de la prévention. Il falloit un homme tel que le Gazetier si décrié même dans son parti, pour trouver un *Libelle* dans des Ouvrages de cette espéce. Apparamment il n'en connoît pas mieux l'Auteur, que celui du *supplément*, qu'il attribuë à quelqu'un qui ne sçait pas même ni où, ni par qui il se fait.

Josephi Oliveti Ecloga. Chez J. B. Coignard 1738. C'est un petit poeme latin sur l'origine des Salines de Bourgogne. On y reconnoît l'ami

des

Huets des Fraguiers, & des
ines Lettres. M. l'Abbé d'Olivet
oit composé dans sa jeunesse; il
retouché & addressé à M. son
re, par une épître latine & en
se qui ne dément point la beau-
simple & pure des vers.
Le premier volume *in* 4°. & les
ix premiers volumes *in*-12. de
*Mythologie & des Fables expli-
ées par l'Histoire, par M. l'Abbé
nnier, de l'Academie des inscrip-
ns & des Belles-Lettres*, paroissent
Paris, Imprimés *chez* Briasson,
S. Jaques *à la science* 1738.
out l'Ouvrage sera en trois volu-
s *in*-4°. & en huit volumes *in*-12,
'on promet de donner successi-
ment dans le cours de cette an-
e. Quoique nous ayons déja un
and nombre de Livres anciens &
cens sur ce sujet, celui de M.
bbé *Bannier* ne peut manquer
être bien reçu. Il reste encore assez
difficultés à débroüiller dans ce
aos, & personne n'étoit plus en
at que lui, d'éxécuter un pareil
ssein. Ce qu'il a déja donné en

ce genre, eſt une heureuſe ébauche, & un préſage favorable pour le grand Ouvrage dont nous annonçons la premiere partie.

On avoit anoncé au public que le premier Regiſtre en un volume de l'Armorial général qui contient auſſi un abregé Hiſtorique des familles nobles du Royaume, de leur ancienneté prouvée, de leurs alliances, de leurs emplois & de leurs ſervices, devoit paroître dès le mois d'Août dernier. Mais les titres ſucceſſivement fournis ayant été ſufiſans pour faire deux volumes de ce premier Regiſtre, on a jugé qu'il étoit plus convenable de les mettre au jour en même tems. Ces deux volumes ſont actuellement imprimés, & il ne reſte plus que la preface & la table. Ainſi l'on compte être en état de préſenter au Roi ce premier Regiſtre dans les prémiers jours de Mars 1738. & de le diſtribuer enſuite. Le prix en ſera fixé pour les deux volumes en petit papier, à 72. livres & en grand papier à 96. livres, & chacun ſera libre de ſe les aſſurer d'avance ſoit

dans les bureaux du Juge d'armes de France, soit chez le S. Colombat imprimeur agréé pour cet Ouvrage.

Pendant la distribution de ce Registre il en sera imprimé un particulier des noms, surnoms & armoiries des personnes les plus notables, qui sans être nobles ont obtenu des Commissaires du Roi la permission, ou ont acquis le Privilége de porter des armoiries, & on a cru devoir donner cet Ouvrage separément; avec d'autant plus de raison que ces familles non nobles ignorant peut-être les armes qui leur ont été reglées, pouroient passer dans l'Etat de la noblesse, & s'attribuer des armes diferentes, sous le pretexte d'un même surnom, nonobstant l'Arrêt du Conseil du 9. Mars 1706. qui defend à toutes personnes de s'en aproprier d'elles mêmes, sans le Réglement du Juge d'armes de France, auquel Sa Majesté a permis aussi par le même Arrêt, de reformer celles qui auroient été mal données ou mal expliquées dans l'Armorial général ordonné en 1696.

En même tems que l'on imprimera l'Armorial général des Privilégiez, on travaillera au second Regiſtre de la nobleſſe dans le même ordre alphabetique que le premier, c'eſt-à-dire depuis l'A, jusqu'au Z. Mais comme il eſt arrivé dans l'impreſſion du premier Regiſtre que pluſieurs gentilshommes ont deſiré que l'on refit des feuilles pour les y comprendre d'une maniere plus étenduë, & que cette opération a retardé le cours de l'ouvrage, on avertit la Nobleſſe que l'on remettra pour le troiſiéme Regiſtre les Articles de ceux dont les titres ſeront fournis, après que le rang de leur lettre dans le ſecond Regiſtre, ſera paſſé.

On prie auſſi ceux qui ont negligé de fournir les Preuves de leurs emplois & de leurs ſervices, enſemble les Enregiſtremens des Lettres d'Erection de leurs terres, ou d'autres Lettres ſujettes à être regiſtrées, de les envoyer exactement au Juge d'Armes de France, ainſi que les titres des évenemens arrivés depuis

dans les familles, soit par Mariages, Batesmes, décès &c. Afin qu'il puisse en faire mention.

M. *Crevier* Professeur de Rhétorique au College de *Beauvais* a fait imprimer un Discours latin qu'il a prononcé à l'ouverture des classes. Il y compare deux genres différens d'éloquence, il les examine, il les oppose, il en porte un jugement, qui ne peut, ce semble, être contredit, s'il est bien pris, & bien entendu. *Bellè & festivè dicere*, c'est le premier genre; *pulchrè dicere*, c'est le second. Celui là est suivi par ces Orateurs qui dans leurs discours sement les fleurs, pour ainsi dire, à pleines mains, & sans discernement, qui affectent un certain arrangement de mots combinés avec art, & disposés comme un jeu d'Echecs, figurant & contrastant ensemble, avec une régularité étudiée & gênée; qui dans les pensées cherchent bien plus ce qui peut plaire, & ce qui brille, que le vrai, le solide, le grand, qui flattent agréablement l'oreille, & laissent le cœur sans

atteinte. L'autre genre d'éloquence, noble, grand, pathétique, frappe d'admiration les Auditeurs, & les pénétre jusqu'au fond de l'ame. Il ne cherche point les ornemens, il les trouve, ils naissent de son sujet, il n'étudie, il ne copie que la nature, il la rend dans toute sa force, & sa simplicité, il néglige les vaines parures dont l'orateur compassé la farde, plûtôt qu'il ne l'embellit. M. *Crevier* se déclare hautement pour ce genre; & son jugement, quoique restraint & modifié paroit encore bien général. On croit reconnoître dans ses portraits, certains Orateurs dont le mérite & les succès excitent la critique, peut-être autant pour le moins que l'intérêt du bon goût, & de la vraie Eloquence. Des personnes d'esprit, & de bons connoisseurs prétendent que le docte Rhéteur n'a pas tout-à-fait évité le défaut qu'il condamne, & trouvent au moins son style un peu affecté, trop recherché, trop étudié, composé de

piéces rapportées, & un peu *à la Mosaïque.*

Prix proposé par l'Academie de Chirurgie pour l'Année 1738.

Le Sujet proposé par l'Academie de Chirurgie pour le Prix de l'année 1736. étoit :

Si l'on doit amputer le Carcinome des mammelles, vulgairement nommé Cancer.

Quoique l'Academie ait trouvé dans plusieurs Mémoires, & notamment dans celui qui commence par ces mots, *le corps humain n'est que vaisseaux*, des regles judicieuses pour la pratique; cependant elle n'a pas cru devoir adjuger le prix, parce que l'application de ces Regles ne s'étend pas à tous les cas, & qu'elles sont fondées sur une Théorie trop conjecturale.

L'Academie a néanmoins apperçu dans ces Mémoires d'assez bonnes choses, pour être en droit d'en espe-

par de meilleures, si les Auteurs veulent se donner la peine de traiter cette importante question d'une maniere à leur faire honneur; c'est pourquoi elle propose de nouveau le même Sujet pour l'Année 1738.

Le prix sera double, c'est-à-dire, que celui qui au jugement de l'Academie aura fait le meilleur ouvrage sur le Sujet proposé, aura deux Médailles d'or, chacune de la valeur de deux cens livres, ou une Medaille, & la valeur d'une autre, au choix de l'Auteur.

Ceux qui ont composé en 1736. pourront faire à leurs Memoires tels changemens, ou les mettre sous telle forme nouvelle qu'ils voudront, & les renvoyeront écrits de nouveau.

On prie les Auteurs d'écrire en François ou en Latin, autant qu'il se pourra, & d'avoir attention que leurs écrits soient fort lisibles.

Ils mettront à leurs Memoires une marque distinctive, comme Sentence, Devise, Paraphe, ou Signature, & couvriront cette marque

d'un papier blanc collé ou cacheté qui ne sera levé qu'en cas que la piece ait remporté le Prix.

Ils auront soin d'adresser leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secretaire de l'Académie de Chirurgie à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Chirurgiens de tous Pays seront admis à concourir pour le Prix; on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix sera délivré à l'Auteur même, qui se fera connoître, ou au porteur d'une Procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive avec une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçûs jusques au dernier jour de Decembre 1738. inclusivement, & l'Académie à son Assemblée publique de 1739. qui se tiendra le Mardy d'après la Trinité, proclamera la Piece qui aura mérité le Prix.

TABLE DES ARTICLES
du mois de Fevrier 1738.

ART. XII. LA Vie de S. Jean-François Regis de la C. de Jesus. Par le P. de la Neuville de la même Compagnie Page 197.

ART. XIII. Projet de la Mesure de la Terre en Russie. Par M. de Lisle, premier Professeur d'Astronomie à Petersbourg. 201.

ART. XIV. Observations générales sur un Ecrit intitulé ; *Dissertation*, *&c. sur l'origine*, *&c. de l'Abbaye de* S. Bertin. 207.

ART. XV. La Vie de S. Thomas d'Aquin. 217.

ART. XVI. Histoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c. Par D. Ceillier. 244.

ART. XVII. Tusculanes de Ciceron, par Mrs. Bouhier & d'Olivet. 263.

ART. XVIII. Pensées & Sentimens de Piété, tirés des seuls Livres Saints, sur divers sujets. 275.

ART. XIX. Traité de la véritable Religion, &c. 279.

ART. XX. II. Réponse de M. l'Abbé de Molieres, à la Lettre de ***. &c. 310.

ART. XXI. Eloge du P. Ceva. 323.

ART. XXII. Relation de ce qui s'est

passé à l'Académie des Beaux Arts
Lion, &c. 33
Art. XXIII, Remarques sur l'Article XII de ces Mémoires, &c. 33
Art. XXIV. Nouv. Littéraires 35
Art. XXV. *Mercurius* in Sole, Obse vatus è Specula Astronomica Colleg Soc. *Jesu* Viennæ Austriæ, &c.
Art. XXVI. Transitus Lunæ Supra &c.
Art. XXVII. Mercurius transiens p discum Solis in eoque culminans Vie næ Austriæ, &c.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Janvier 1738.

Page 42. ligne 21. & la plus belle, *lisez* & la plus belle partie.

P 69. l. 17. par l'argument, *lis.* po l'argument.

p. 98. l. 14. perd beaucoup ? *lis.* pe beaucoup.

P. 99. l. 1. n'importe! *lis.* n'importe;

P. 100. l. 19 metttre, *lis.* mettre.

P. 105. l. 6. Hadrien le Valois, *lis.* Valois.

P. 112. l. 6, 7. applaudire, *lis.* applaudi

P. 114. l. 19. lee Chanoines, *lis.* les.

P. 126. l. 17. *la amême*, lisez *la mêm*

P. 143. l. 6. appercvoir, *lis.* appercevoi

P. 144 l. 13. fair. *lisez*, faire.
Ibid. l. 20. *lis.* je n'ai.
P. 148. l. 3. rarifie, *lis.* raréfie.
P. 149. l. 25. de Leon, *lis.* Lyon.
P. 154. l. 25. d'en traîner, *lis.* d'entraîner.
P. 155. l. 1. Ulie, *lis.* Vlie.
Ibid. lig. derniere, de Langue, *lis.* du Languedoc.
P. 159. l. 27. de la Fontaine, *lis.* des Fontaines.
P. 175. l. 26. tendit un compte, *lis.* rendit.
P. 181. l. 12. *Jesu*, lisez, *Jesus*.

Au mois de Février on s'est trompé aux nombres des Articles. A la page 265. il faut lire, Article XVIII, & les autres de suite.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. LEROUGE.

De l'Imprimerie de C. ROBUSTEL.

m:

us dentalis ☽ culmir

ea endiculari fuerunt

iurutum, & Possido

et apparens

i inferioris ☽

nis

rc } à limbo prox

lis

minat

r culminat.

♉ à Lim. ☽

infer. ☽

rpendiculari fuerunt

& Aristillus

♉

à proximo limb. ☽ q

12. *pedum.* *Quaa*

ra obscura inventa

RII IN S.

Quadrante fixo, cu-
jus radius pedum 9.

temp.

h.	Alt. vis.	Grad.	'	''	
11	-	24.	29.		*limb. sup.*
	-	24.	12.		
	-	24.	7.		
	-	24.	6.		
p.	-	24.	16.		
	-	24.	26.		
	-	24.	17.		
	-	24.	13.		
	-	24.	15.	30.	
	-	24.	56.	30.	*limb. inf.*

o Solis 13.46.
15.

t:

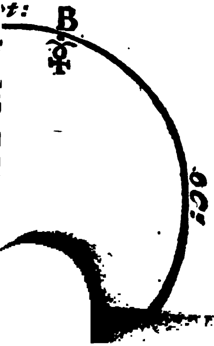

Merc
egre
quib
appa
consi

1. 1(

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1738.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à Son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mars 1738.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Augustins, du côté du Pont S Michel, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XXXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

CES MEMOIRES S[illegible]
commencés au mois de [illegible]
1701. & se vendent 15 s. l[illegible]
en blanc, & brochés 16 [illegible]

Années.

1701.	9.	vol.	1720.
1702.	12.	v.	1721.
1703.	12.	v.	1722.
1704.	13.	v.	1723.
1705.	12.	v.	1724.
1706.	12.	v.	1725.
1707.	12.	v.	1726.
1708.	12.	v.	1727.
1709.	12.	v.	1728.
1710.	12.	v.	1729.
1711.	12.	v.	1730.
1712.	12.	v.	1731.
1713.	12.	v.	1732.
1714.	12.	v.	1733.
1715.	12.	v.	1734.
1716.	12.	v.	1735.
1717.	12.	v.	1736.
1718.	12.	v.	1737.
1719.	12.	v.	1738.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1738.

ARTICLE XXVIII.

HISTOIRE GENERALE des Auteurs Sacrés & Ecclesiastiques, &c. Par le R. P. D. Remy Ceillier, &c. Suite de l'Article XVI. au mois de Février, page 244.

CE que nous avons vû jusqu'à présent est la matiere des sept premiers Chapitres ; le huitiéme, divisé en huit Articles, & qui remplit la moitié de ce Vo-

lume, est consacré à *Saint Basile Archevêque de Cesarée en Cappadoce, & Confesseur.*

Après une Histoire fort circonstanciée, & enrichie d'une bonne Critique de ce grand Docteur, le Catalogue de ses Ecrits, de ceux qu'on lui a faussement attribués, & de ceux, qui sont douteux, D. Ceillier entre dans l'examen de chacun en particulier, il commence par les Homélies sur l'*Hexameron*, c'est-à-dire, l'Ouvrage de six jours; celui des Ecrits du Saint, dit-il, qui lui a fait plus d'honneur; c'est déja beaucoup dire, mais ce n'est pas trop. L'éloge qu'en a fait S. Gregoire de Nysse, est si magnifique, qu'il paroît poussé jusqu'à l'excès; mais ce que dit S. Gregoire de Nazianze suffit pour en donner une grande idée. Ce Pere, qui étoit lui-même un si grand homme, assûre que lorsqu'il lisoit ces Homélies, il se trouvoit uni avec le Créateur, qu'elles lui faisoient connoître les raisons de la creation, & admirer le Créateur plus qu'il ne faisoit auparavant, par la seule con-

templation de ses Ouvrages.

Saint Basile déclare lui-même qu'il s'est attaché à l'explication de la lettre de l'Ecriture, regardant comme inutiles les divers sens allégoriques, que plusieurs y avoient recherchés. Pour moi, ajoûte-t-il, lorsque je lis ces termes, foin, plante, poisson, animal, je les prends dans leur sens propre & naturel; car je ne rougis pas de l'Evangile; mais en s'assujettissant à l'écorce respectable de la lettre, il sçait donner de la fécondité à la matiere qu'il traite. D'ailleurs, ayant à parler devant le Peuple, il se proportionne toujours à la portée du plus grand nombre, ce qui l'empêche de traiter plusieurs questions, que le commun n'est pas en état de comprendre.

Outre les neuf Homelies sur l'*Hexameron*, qui sont certainement de S. Basile, on lui en a attribué deux autres, qui ne lui appartiennent pas. En effet, Socrate nous assûre que le saint Docteur ayant laissé son Ouvrage imparfait, il fut achevé par S. Gregoire de Nysse, qui dit lui-

même, qu'il n'a entrepris de traiter le point, qui regarde la formation de l'homme, que pour empêcher qu'on ne blâmât S. Basile de ne l'avoir pas expliqué. A ces deux Homélies on en a joint une troisiéme, qui a pour titre : *du Paradis*. Aucune des trois ne se trouve dans les anciens manuscrits, & ce n'est que dans ceux du moyen âge, que les copistes ne sçachant pas que S. Gregoire de Nysse avoit suppléé à ce qui manquoit à l'ouvrage de S. Basile, ont cru pouvoir mettre le nom de celui-ci à ces trois Homélies, en quoi ils ont été suivis par la plûpart des Editeurs modernes.

Touchant les Homélies sur les Pseaumes de David, D. Ceillier fait une remarque, qui nous paroît fort juste. Le P. Cordier nous a donné sur ce sujet un Commentaire Grec, qu'il a cru sur la foy de deux manuscrits être de Theodore d'Heraclée, lequel, au rapport de S. Jerôme, en composa un sous le regne de Constantius. Il y a dans cet Ouvrage beaucoup de choses, qui se lisent mot à mot

dans les Homélies de Saint Basile, de sorte que s'il étoit de Theodore d'Héraclée, on pourroit soupçonner le saint Docteur d'avoir été Plagiaire : mais notre Auteur semble prouver fort bien que ce prétendu Commentaire est postérieur à Theodore, & que ce n'est qu'un de ces Recueils, ausquels on a donné le nom de *Chaînes*, & où l'on a mis tout de suite sur un même texte les sentimens de plusieurs Interpretes, sans les nommer. En effet, on lit dans celui-ci mot à mot les propres paroles d'Origene, d'Eusebe de Cesarée, de S. Athanase, de Dydime, d'Apollinaire, & de S. Basile.

D.Ceillier, pour mettre ses Lecteurs parfaitement au fait des Livres de S. Basile contre Eunomius, ne lui laisse rien ignorer de ce qui regarde la personne & les Ecrits de cet hérétique, & il suit assez ordinairement cette méthode, qui répand un grand jour sur tous les Ouvrages, qu'il entreprend de faire connoître, & lui donne occasion de développer les points

les plus importans de l'Histoire Ecclesiastique.

Le dernier Editeur de S. Basile regarde le Commentaire sur Isaye comme un ouvrage supposé à ce Pere. Notre Auteur n'est pas de cet avis ; & il s'attache sur-tout à prouver que l'on a eu tort de prétendre qu'il n'étoit pas digne de ce grand Docteur. Pour ce qui est des Homélies sur divers sujets, il observe que la douziéme sur les six premiers versets du Livre des Proverbes, devroit être placée la premiere, & que Saint Basile la prononça aussi-tôt après avoir été ordonné Prêtre, puisqu'il y dit que son Pere & son Pasteur lui avoit donné à traiter un sujet si difficile, pour éprouver sa capacité. Il ajoûte, & il a prouvé ailleurs, que la dix-septiéme, sur S.Barlaam, est de S.Chrysostome. Il remarque que l'instruction pour les jeunesgens, que quelques-uns ont compté la vingt-deuxiéme des ces Homélies, n'en est pas une, n'ayant rien de la forme de ces discours, ce qui ne l'empêche pourtant pas d'en faire aussi l'analyse, &

Il ajoûte à la fin de cet article, qu'il n'est pas douteux que S. Basile n'ait composé un plus grand nombre d'Homélies, que celles qui nous restent.

Il s'étonne que quelques Critiques ayent voulu ôter au saint Docteur le Traité du Jugement de Dieu, & la Lettre de la Foy. « Ces deux » Ecrits, dit-il, portent le caracte- » re de ses Ouvrages ; on y voit » son style, ses expressions, ses ma- » ximes, sa doctrine. S'il y paroît » sévere en quelques endroits, sa » sévérité n'excede point les bornes » de la sévérité évangelique ; s'il y » supprime le terme de Consubstan- » tiel, c'est que ceux, à qui il écri- » voit, & pour qui il dressoit une » Formule de Foy, en demandoient » une, où il n'employât que des ter- » mes tirés de l'Ecriture Sainte. Il » ne le rejette point, mais seule- » ment tous les termes, qui, outre » leur nouveauté, sont contraires à la » doctrine des Livres Saints. » Saint Basile n'étoit pourtant pas homme à mollir sur un terme aussi essentiel

dans le tems, où il vivoit, pour avoir le sceau de la Catholicité, que l'étoit celui de consubstantiel: vouloir l'exclure par la raison qu'il n'étoit pas dans l'Ecriture, lui auroit été suspect, & il sçavoit distinguer un terme nouveau d'avec un terme contraire à la doctrine des Livres Saints.

Nous renvoyons au lieu même, pour voir ce que D. Ceillier répond au P. Combefis, lequel n'a pû croire que ce qu'on appelle les regles de S. Basile soient de ce Pere. Il pense lui-même que leur division en grandes & petites, quoique plus ancienne que Photius, n'est pas originale; cependant il juge que le Saint a écrit les grandes regles dans sa retraite, & les petites, étant déja Evêque, ou du moins Prêtre: il trouve plus de difficulté à lui attribuer les Constitutions Monastiques, & conclut même qu'elles ne sont pas de lui, non plus que d'Eustathe de Sebaste, à qui d'autres Critiques les ont données. Mais il prétend qu'Erasme n'a eu nulle raison de contester à S. Basile le Livre du S. Esprit.

Dans l'Article V. où notre Auteur traite des Lettres de S. Basile, il distingue celles, qu'il a écrites avant son Episcopat, parmi lesquelles il y en a quelques-unes sur des sujets profanes; celles qu'il a écrites, étant Evêque; celles, dont on n'a pû connoître les dattes; & celles, qu'on lui a supposées. Il y a bien des recherches, de l'érudition & de la critique dans cet Article, qui renferme des particularités fort curieuses de l'Histoire Ecclesiastique du IV^{e}. siécle. Nous pouvons dire à proportion la même chose des Ecrits attribués faussement, ou sans preuves suffisantes à S. Basile: notre Auteur les discute avec toute la sagacité possible, & n'en rejette aucun, que sur des raisons, qui approchent beaucoup de la conviction.

L'Article VII. est un Exposé très-bien fait, & comme une analyse generale de toute la doctrine de S. Basile: mais nous avons été un peu surpris de n'y point voir ce que le saint Docteur pensoit sur le libre arbitre, On sçait la maniere indigne,

dont Bayle en a parlé, & l'on peut voir dans nos Mémoires (*a*) comment il avoit abusé, pour invectiver contre ce Pere, d'un passage des plus formels, qui se trouvent dans les Ecrits des Anciens, pour prouver la liberté. Notre Auteur auroit aussi pû ajoûter quelque chose à ce qu'il rapporte de S. Basile sur l'Eglise Romaine. Peut-on s'exprimer plus fortement sur la jurisdiction du Pape dans toute l'Eglise, que ce grand Docteur le fait dans sa Lettre à S. Athanase? *Nobis autem operæ pretium esse visum est ad Episcopum Romæ scribere, ut res nostras invisat, & consilium dare, ut.... ipse hoc negotium suo marte aggrediatur.*

Quant au jugement, que l'on a porté dans tous les siécles des Ouvrages de S. Basile, on peut dire qu'il n'y a point eu de Pere, qui ait reçû de ce côté-là de plus magnifiques éloges. Photius prétend même qu'il excelle si fort dans l'art de persuader,

(*a*) Decemb. 1736. II. Partie, Article 133.

qu'on peut devenir un parfait Orateur pourvû qu'on ait quelque connoissance des regles de l'art, en s'exerçant à imiter ses discours, sans avoir besoin ni de Platon, ni de Demosthene, que les Anciens faisoient étudier pour ce sujet.

Saint Eusebe, Evêque de Samosate, & martyr, avoit écrit plusieurs Lettres, dont nous n'avons connoissance que par celles de S. Basile, & de S. Gregoire de Nazianze. Saint *Melece* fut d'abord ordonné Evêque de Sebaste par les Ariens, qui le firent encore élire depuis Evêque d'Antioche, parce qu'ils le croyoient dans leurs sentimens. Cependant sa foy fut toujours aussi pure que sa vie étoit sainte, & notre Auteur en fait, d'après Sozomene, Theodoret, & S. Gregoire de Nysse, l'éloge le plus parfait. Lorsqu'il arriva à Antioche, dit il, « le Clergé & le Peu-
» ple allerent audevant de lui, les
» Ariens, les Eustathiens, c'est-à-
» dire, ceux de la Communion de
» Paulin, y allerent avec un égal
» empressement, les uns pour voir

» un homme, dont la réputation
» faisoit déja tant de bruit, les au-
» tres pour voir s'il se déclareroit
„ pour la Foy de Nicée, .. Les Juifs
„ & les Payens y accoururent aussi
„ pour voir le célébre Melece. Son
„ Eglise, qui le vit alors pour la pre-
„ miere fois' crût voir en son vi-
„ sage l'image de Dieu; elle admi-
„ ra cette fontaine de charité, qui
„ couloit continuellement de sa bou-
„ che: cette grace répanduë sur ses
„ lévres, cette humilité profonde,
„ qui l'avoit fait monter au plus
„ haut dégré de la perfection. Elle
„ vit avec respect en sa personne la
„ la douceur de David, la prudence
„ de Samuel, la chasteté de Joseph,
„ la Sagesse de Daniel, le zele du
„ grand Elie, la pureté de S. Jean,
„ la charité de S. Paul; en un mot,
„ l'assemblage de toutes les vertus,
„ aussi fut-il communément appellé
„ *le divin Melece.* „ Nous avons de
lui un Discours sur ces paroles des
Proverbes suivant la Vulgate. *Dominus creavit me principium viarum suarum in opera sua.* Saint Epiphane,

qui nous l'a conservé, y trouvoit quelques expressions peu justes, toutefois lorsqu'il les prononça, il fut généralement applaudi. Il avoit aussi écrit plusieurs Lettres, dont il ne nous reste que la Lettre Synodale du Concile d'Antioche en 363. adressée à l'Empereur Jovien, dont on ne doute pas qu'il ne soit l'Auteur, & qui est rapporté par Socrate & par Sozomene.

Dom Ceillier prétend que le Pape *Saint Damase* est né à Rome d'un Pere, qui a été Ecrivain, Lecteur, Diacre & Prêtre dans l'Eglise de S. Laurent, qu'on a depuis surnommée *in Damaso*, parce que S. Damase, qui avoit aussi servi dans cette Eglise, l'ayant fait rebâtir, l'a extrêmement ornée & enrichie. Si ce monument & les autres marques de sa magnificence lui ont fait honneur dans l'Antiquité; son zéle pour la Foy, son amour pour la Religion, son application à éclaircir les difficultés de l'Ecriture, & à faire rétablir les textes, l'ont, dit notre Auteur, rendu vénérable à toute la postéri-

té. L'intégrité de ses mœurs se trouva à l'épreuve de la calomnie ; & malgré tous les efforts de l'Antipape Ursin, il a toujours été regardé, selon l'expression de S. Jerôme, comme un Docteur vierge de l'Eglise vierge.

Ce Pontife, que le même S. Jerôme consulta, & servit utilement dans ses grandes entreprises, a tenu plusieurs Conciles, & écrit plusieurs Lettres, dont notre Auteur explique les occasions, & autant qu'il est possible, le contenu ; mais on ne nous à conservé de tous ses Ecrits, que la Lettre Synodale du Concile de Rome en 372. adressée aux Evêques d'Illyrie ; une autre d'un Concile tenu en la même Ville en 378. La Lettre à Paulin d'Antioche ; une aux Evêques de Macédoine, une à Saint Aschole en particulier, deux à Saint Jerôme, deux aux Orientaux touchant la condamnation de Timothée & d'Apollinaire. Nous avons perdu celle, que S. Jerôme lui avoit aidé à écrire en réponse aux Consultations de diverses Eglises d'Orient &

d'Occident,& ses opuscules en prose & en vers sur la virginité.

Mais Baronius & Sarazanius ont tiré des Tombes & des inscriptions plusieurs de ses vers, que ce dernier a inserés dans un recüeil des Oeuvres de ce Pape, & parmi lesquels il y a bien des choses, qui ne sont pas certainement de lui. D. Ceillier s'applique sur tout à prouver que le Pontifical, qui porte communément le nom de Damase, est supposé, aussi bien que le Catalogue des Papes, publié par le P. Boucher. En effet S. Jerôme auroit-il oublié d'en faire mention, & S. Damase lui même, qui a mis son nom à presque toutes ses Epigrames, l'auroit-il supprimé dans ces ouvrages?

Nous ne dirons rien de la vie de *S. Cyrille Evêque de Jerusalem*, qui merite d'être luë dans notre Auteur. Les écrits de ce Pere consistent en vingt trois catecheses, dont les cinq dernieres sont intitulées *Mystagogiques*, ou parce qu'elles traitent de nos mysteres, ou parce qu'elles ont été prononcées en presence de ceux, qui

y étoient déja initiés : en une homelie sur le paralytique de trente huit ans, & en une lettre à l'Empereur Constantius. Plusieurs écrivains protestans ont fait de grands & d'inutiles efforts pour prouver la supposition des Catecheses, d'autres se sont rendus à l'évidence des preuves, qui font voir invinciblement qu'elles sont toutes de S. Cyrille. D. Ceillier a mis ces preuves dans tout leur jour, & répond aux objections des contredisans d'une maniere, qui nous paroît sans replique.

Il observe que l'homelie sur le paralytique est fort defectueuse dans l'édition, que Thomas Milles en fi à Oxford en 1703. Mais que dan celle de Paris faite en 1720. sur u manuscrit beaucoup plus correct qu celui, dont l'éditeur Anglois s'éto servi, on a corrigé prêsque tou les fautes & rempli une grande cune, qui étoit au milieu de c piece. Notre Auteur juge qu'on peut pas révoquer en doute que te homelie ne soit de S. Cyrill qu'il ne l'ait prononcée sous l'

pât de S. Maxime en 347. Il en est même de la Lettre à Constantius r l'apparition de la Croix. Il croit i'elle fût écrite par ce saint, déja rêque, en 351. Rivet & quelques tres Protestans la lui ont contes-e, " mais leurs raisons, sont si foibles au jugement même d'un des plus éclairés critiques qu'ils ayent aujourd'hui (Fabricius) qu'on voit bien qu'ils ont eu moins en vuë d'ôter cette Lettre à S. Cyrille, que de rendre suspect ce qui y est dit de l'invention de la Croix sous Constantin & de son apparition miraculeuse sous Constantius.

Notre Auteur, dans l'exposé géral, qu'il nous fait de la doctrie de S. Cyrille remarque au sujet le la S. Vierge, que ce Pere, qui iu donne toujours le titre de Mee de Dieu, s'efforce de prouver par livers textes tirés de l'écriture, qu'au noins avant la naissance de J. C. lle n'étoit que fiancée avec S. Joeph. Mais il insiste particulierement ur les preuves de l'Orthodoxie de

S. Cyrille par rapport à la divinité du fils & du S. Esprit, par la raison qu'ayant long temps communiqué avec ceux, qui ne pensoient pas sainement sur ces deux points de foy, il avoit été soupçonné de penser comme eux.

Nous ne reveillerons pas ici la querelle, qui s'éleva sur la fin de l'année 1721. à l'occasion de l'édition des ouvrages de S. Cyrille par D. Antoine Augustin Tourtée Benedictin de la Congregation de S. Maur, que ceux, qui travailloient alors à nos Memoires, attaquerent sur les Semi-Ariens, sur le consubstantiel & sur la neutralité, qu'ils prétendoient que l'éditeur attribuoit à ce Pere entre les Ariens & S. Athanase. Ces attaques, dit notre Auteur furent repoussées fortement par Dom. Maran dans une dissertation Françoise sur les Semi-Ariens, qu'il publia à Paris en 1722. chez Jacques Vincent. Cette dissertation „ ajoûte-t-il, mérite d'être luë, Dom. „ Tourtée m'y a paru solidement „ vengé. " Comme les deux pieces

de ce procés sont publiques, c'est
aux sçavans à en juger & il ne faut
pas croire que toute réponse, qui
demeure sans replique, soit dès là vic-
torieuse. D'ailleurs nous sommes tou-
jours charmés qu'on se justifie bien
de cértains reproches; nous ne pré-
endons souvent autre chose, si non
qu'on s'explique nettement.

S. Cyrille avoit fait Evéque de Ce-
rée *Gelase* fils de sa sœur. Les Ariens
ûtenus de l'Empereur Valens le chas-
ent de son siege, où ils placerent
zoius, mais sous Theodose cet
êque Arien fût chassé à son tour
Gelase rétabli. Ce Prélat se ren-
recommandable par la pureté de
ertu, l'eminence de sa doctrine,
a vigilance Pastorale. Il compo-
usieurs ouvrages, dont il ne nous
que quelques fragmens. On pour-
ir dans nôtre Auteur l'estime
. Jerôme & quelques autres an-
ont fait de la vertu & des
de cet Evêque.

is le XIV. Chapitre D. Ceil-
us instruit de tout ce qui re-
a personne de l'Héréstarque

Apollinaire Evêque de Laodicée. Dans le XV. des vertus & des ouvrages de *Timothée Archevêque d'Alexandrie*, lequel étant Prêtre de la même Eglise sous S. Athanase fut pris pour ce saint par une courtisane, qu'on avoit apostée au Concile de Tyr pour le convaincre d'avoir violé une Vierge consacrée à Dieu. Quelques Historiens racontent la chose un peu differemment ; & disent que ce fut la personne même, à qui on pretendoit que S. Athanase avoit fait violence, qui lui fut confrontée, & qui accusa Timothée, qu'elle crût être l'Evêque d'Alexandrie.

Le XVI. est fort interessant par l'Histoire des deux schismes des Donatistes, qui y est rapportée d'une maniere fort précise & fort nette. D. Ceillier s'applique sur tout à nous faire bien connoître *Cecilius* dont l'election à l'Evêché de Carthage donna occasion au second schisme. *Donat*, *Parmenien*, *Ticonius*, *Vitellius* & *Macrobe* Ecrivains Donatistes & leurs ouvrages ; puis il dit deux mots d'Olympius Evêque Espagnol, dont S.

S. Auguſtin, qui l'eſtimoit beaucoup, cite, pour prouver le péché originel, un diſcours, que nous n'avons point. Gennade lui attribuë auſſi un ouvrage contre les Manichéens qui n'eſt pas non plus parvenu juſqu'a nous.

S. Optat Evêque de Mileve en Afrique & Afriquain de naiſſance, eſt moins connu par les actions de ſa vie, que par les grands éloges, qu'ont fait de lui S. Auguſtin & S. Fulgence. Nous n'avons de ce Pere que ce qu'il a écrit contre Parmenien l'un des plus celebres Evêques Donatiſtes. Cet ouvrage fut d'abord diſtribué en ſix Livres, le ſaint y ajoûta depuis un ſuplément, qui fait le ſeptieme. Notre Auteur en nous apprenant à quelle occaſion ils furent écrits ; répand un nouveau jour ſur cette partie de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique & y joint à ſon ordinaire une Analyſe exacte de tout l'ouvrage, par le moyen de laquelle il met parfaitement ſes Lecteurs au fait de la conduite des Donatiſtes & de leur doctrine, que Parmenien leur troi-

siéme Evêque, avoit le premier exposée nettement, Le saint avoit joint à son ouvrage un recueil de pieces justificatives, que nous n'avons point. D. Ceillier croit que S. Augustin l'avoit eu entre les mains, & qu'il y renvoye dans son premier Livre contre la lettre de Parmenien. D'ailleurs, l'ouvrage même de S. Optat fait connoître plusieurs de ces pieces, qui y sont citées.

Il y a pourtant quelques points de la doctrine de ce Pere, qui font de la peine à notre Auteur. A la verité il convient que quand S. Optat dit que Seth fils d'Adam n'a point été coupable de la faute de son Pere, la suite de son raisonnement fait voir que cela se doit entendre des péchez actuels, d'autant plus qu'il s'explique ailleurs fort nettement sur la transfusion du péché originel. Mais il trouve que si S. Optat a connu la playe, que le peché d'Adam a faite à ses descendans, il n'en a pas bien exprimé la profondeur & les suites, puisqu'il prétend, contre la doctrine de S. Paul, que l'homme

tombé, non seulement peut vouloir le bien de lui même, mais aussi s'avancer dans le bien, quoiqu'il ne soit pas en son pouvoir de l'achever. Nous doutons que D. Ceillier ait bien pris ici la pensée de Saint Optat; le passage de S. Paul, qu'il lui oppose est celui-ci. *Igitur non volentis, neque currentis, sed miserentis est Dei.* Or il nous paroît qu'il s'agit ici de la prédestination éternelle fondée uniquement sur la pure misericorde de Dieu, au lieu que S. Optat parle de la perseverance finale, quand il dit, *quia nostrum est velle nostrum est currere, Dei perficere.* Outre qu'il ne s'exprime ainsi qu'à l'égard du Chrétien, qui a déja reçu la grace, avec laquelle il peut vouloir & courir. *Est um Christiani hominis quod bonum velle, & in eo quod bene voluerit currere, sed homini non est datum perficere.* On trouvera à la fin ce XVII. Chapitre divers monumens anciens, qui appartiennent à l'histoire des Donatistes, & qu'on a ajoutés aux ouvrages de S. Optat la derniere édition, qu'on en a

faite. Enfin D. Ceillier nous do
une fort judicieuſe critique du
ractere de ces ouvrages, qui
toujours été en grande eſtime d
l'Egliſe, & dont les Donatiſtes
mes ne purent refuſer de reconno
l'autorité dans la conference de C
thage, quoiqu'en l'admettant ils s'
poſaſſent à paſſer pour Calomniate
& gens de mauvaiſe foy.

Notre Auteur ne s'eſt pas m
appliqué dans le XVIII. Chapit
nous bien faire connoître les d
Prêtres *Fauſtin & Marcellin*,
après avoir été attachés à l'antip
Urſin, s'engagerent dans le p
des Luciferiens, en faveur deſq
ils préſenterent une requête aux E
pereurs Theodoſe, Valentinien
Arcade. Nous avons cette requ
dans les opuſcules du Pere Sirmo
L'Empereur Theodoſe fut ſurpris
& accorda tout ce qu'on lui dem
doit, avec de grands eloges des d
Prêtres Luciferiens. Il y a d'aut
plus lieu de s'en étonner, que
tre Auteur fait voir dans cette
ce des defauts, qui auroient dû

tre en garde un Prince aussi bien intentionné & aussi catholique que Theodose.

Les deux derniers chapitres de ce volume traitent de *S. Pacien Evêque de Barcelone* & de *S. Philastre Evêque de Bresse.* Tous deux fort distingués par leur sainteté & par leur doctrine, mais D. Ceillier met une grande difference entre les écrits de l'un & de l'autre. Il trouve avec Saint Augustin que S. Philastre dans son traité des heresies va bien plus loin que S. Epiphane, & qu'en effet il donne le nom d'heresies à des sentimens, qui ne meritent pas cette odieuse qualification; qu'il n'est pas exact dans la Chronologie, que son style est fort negligé, peu élevé & souvent obscur & embarrassé, enfin qu'il a quelques opinions particulieres, qui ne sont pas communément reçuës.

Les écrits de S. Pacien au contraire ont, dit-il, beaucoup de netteté, le style en est châtié, les raisonnemens justes & solides, les pensées belles, le tour agreable, il est plein

d'onction, quand il exhorte à la vertu, de feu & de force, quand il combat les vices. Il traite ses adversaires avec politesse, mais sans les épargner, & il les suit dans tous leurs mauvais détours. Dom Ceillier observe que comme ce Saint Prélat lisoit souvent les ouvrages de S. Cyprien, il en a quelquefois emprunté les pensées & les raisonnemens, & qu'il paroît même avoir adopté le sentiment de ce Pere touchant le bapteme des hérétiques. La preuve qu'il en apporte est qu'il applique à ce bapteme ces paroles de l'Ecclesiastique *ab immundo quis mundabitur?* (34. 4.)

ARTICLE XXIX.

DE THERMIS HERCULANIS *nuper in* Dacia *detectis*, Paschalis Caryophili *Juris consulti dissertatio Epistolaris. Publica auctoritate excudebat* Vindobonæ *an.* 1737. Joannes Petrus Van Ghelen, *Sacræ Cæsareæ Regiæque Catholicæ Majestatis Aulæ Typogra-*

phus (*c'est-à-dire*) Dissertation en forme de lettre sur des *Thermes* consacrées à *Hercule*, découvertes depuis peu en *Dacie*. A *Vienne* en *Autriche*, chès *Jean Pierre Van Ghele* Imprimeur de la Cour Imperiale. 1737. *grand in*-4°. Beau papier, & beau caractere page 107.

M. *André Hamilton*, Seigneur Anglois distingué par sa naissance, & par ses emplois, ayant découvert, & fait déterrer des *Thermes*, ou Bains chauds dans le Bannat de *Themeswar*, où il commandoit en chef, pria l'Auteur de cette dissertation, aussi habile Antiquaire, que savant Jurisconsulte, d'expliquer les Monumens dont ces Bains sont ornès. Ce sont des Autels, des statuës, des Inscriptions confiées au marbre, & gravées sur les carreaux qui forment le pavé de l'édifice; le tout en l'honneur *d'Hercule*, Patron de ces Bains. Au reste ces Eaux sont déja devenues célébres par le concours des malades, & les nombreu-

ses guérisons qu'elles operent continuellement ; & leur découverte, le soin d'en rendre l'usage commode, n'est pas un des moindres services que le Commandant ait rendu à la Province qu'il gouvernoit. Ce Seigneur est mort à Vienne le 9. de Janvier de cette année.

M. *Caryophilus* (car c'est le nom qu'il se donne en Latin) détermine d'abord le lieu qui receloit ces pretieux restes de l'Antiquité. Il juge que c'est celui qui se trouve nommé dans les Tables de *Peutinger*, AD AQUAS, & dans *Ptolemée* ΥΔΑΤΑ *les Eaux*, proche *d'Orsowa*, de *Varhel*, ou *Veczel*, & de l'endroit où étoit autrefois l'ancienne ville de *Sarmigethusa*, où *Trajan* établit une Colonie Romaine, après la conquête de la *Dacie*, & qui étoit la Capitale du Pays, sous le Roi *Décébale*, vaincu par cet Empereur. Il étale sur cela, & sur d'autres points de Géographie & d'Histoire une érudition qui ne peut trouver place dans cet Extrait & qu'-

lira peut être avec plus d'avanta-
, dans la dissertation.

L'Auteur examine avec le même
in l'Epoque de la construction des
ains d'*Hercule*, & il prouve fort
a long, par les Monumens mê-
es qui s'y sont trouvés, que cette
poque ne remonte pas au delà de
Empire d'*Antonin* le Débonnaire.
ne faut que jetter les yeux sur les
nscriptions qu'on y lit, & les com-
arer avec celles qui marquent cer-
inement le tems de cet Empe-
eur, & celui de ses successeurs,
our entrer dans ce sentiment. Tout
s noms qu'on y voit & tout ce
ui les caractérise, concourt à l'éta-
lir. Le sçavant Antiquaire qui a re-
ueilli un grand nombre de ces in-
criptions, quelques Médailles, &
'autres preuves, fait, en passant,
omme dans le reste de l'Ouvrage, des
emarques propres à éclaircir quel-
ues usages de ces tems-là.

Il explique ensuite fort au long, &
avamment les noms, les titres, les attri-
uts, le culte qu'on rendoit à *Hercule*,

les raisons de ce culte, & de
tres. Mais ce qui fait principale
au sujet présent, & ce qui attir
ticulierement l'attention du Dis
teur, avec plus de raison qu'un g
nombre de choses qui l'arrêteri
chemin; c'est qu'*Hercule* étoit r
dé comme un des Patrons de la
decine, comme une espéce de
nité salutaire, qui procuroit la
aux malades, du moins par l
des Bains chauds; qui par cett
son lui étoient consacrés, com
ils tenoient de lui cette vertu
faisante. C'est pour cela que ce
Temeswar lui avoient été dé
& qu'on y voit les Monumens
nous avons parlé; & ces vœux
la santé & la prospérité des E
reurs, & des Gouverneurs.

Des sept statues qu'on y a
vées, une entre les autres, a m
par sa beauté, & par les simbole
l'accompagnent, l'attention de
teur, lequel l'a fait graver. C'e
Hercule debout, nud, tenant
main droite sa Massue abbaissée
la dépoüille du Lion de *Nemée*;

est à ses pieds ; portant du bras gauche le petit *Hylas*, qu'on sçait qu'il aima. Cet enfant tient entre ses mains, dans une espéce d'écharpe, ou de voile trois pomes des *Hespérides*. Au dessous de lui, & à côté *d'Hercule* est la Biche du mont *Menale* ; toutes choses dont les rapports avec la Figure principale sont trop connuës, pour qu'il soit nécessaire de les répéter ici. Un peu de précision, en renfermant la Dissertation dans son sujet, n'y auroit rien gâté. Mais les savans aiment à prodiguer leurs richesses ; & pourquoi ne leur sauroit-on pas gré de les répandre, de quelque maniere qu'ils le fassent ?

ARTICLE XXX.

MEMOIRES DU COMTE DE Bonneval, ci-devant Général d'Infanterie au service de S. M. I. & C. 3. vol. in 12. les deux premiers à Londres, le 3. à la Haye chés Van Duren &c.

SI le prix d'un ouvrage, étoit un garand de son mérite, celui-ci seroit excellent. Ces trois petits volumes, se vendent jusqu'à 20 livres. Les détails dont on les croit remplis, excitent la curiosité la plus vive. On ne veut point remettre au lendemain à en passer son envie, on s'agite, on se tourmente, on n'a qu'un cri après le Colporteur qui les débite, ou l'ami qui a promis de les prêter. Lorsqu'on les a lûs, est-on également content? Ce livre merveilleux, n'est plus qu'un recuëil mal digeré, plein d'anachronismes grossiers, de plates ignorances, de contes bas, & de fables puérilement imaginées. C'est manquer de respect au public, que de lui présenter serieusement des productions de cette espece, c'est insulter en même temps au nom fameux sous lequel on a la témerité de les publier; mais nous ne reformerons point le monde, comme on n'y manquera jamais de lecteurs curieux & credules, on y trouvera toujours aussi des Auteurs mercenaires, prêts à sacrifier toutes les bienséances au talent de

medire, & au besoin de vivre, auquel les passions & la mauvaise conduite les reduisent. Cependant, puis que nous connoissons combien il est aisé d'en imposer souvent à quantité de personnes qui ne sont pas à portée de s'instruire, indiquons quelques détails qui justifient la censure que la verité nous oblige de faire de ces Memoires.

1°. M. de Bonneval n'est point l'aîné de sa famille, dont l'Auteur parle, en homme qui connoît très peu le monde. Le procès que M. de Bonneval, eut avec M. son Frere au temps de la Régence, ne regardoit que la legitime qu'il en exigeoit, en consequence des Lettres d'abolition que la cour venoit de lui accorder.

2°. Comment a t'on pu placer l'epoque de son mariage avant sa sortie de France, c'est à dire vers 1703. c'est dementir tout Paris. On peut feindre, ou se tromper sur des évenemens peu connus; on ne mérite aucune creance, lorsqu'on ignore les choses les plus publiques.

3°. Pourquoi faire joüer un si

grand rolle à M. de Bonneval dans des batailles où de l'aveu des officiers généraux qui s'y sont trouvés, il n'étoit pas même connu, bien loin d'y avoir aucun commandement.

4°. M. de Bonneval arrive en Turquie. Il y est favorablement traitté du grand Seigneur Achmet. Achmet, bien-tôt après, est déposé. Soliman son Frere prend sa place, & puis arrive une seconde revolution qui rétablit Achmet. De pareils mensonges meritent-ils d'être refutés. Achmet est mort dans la prison où il s'étoit lui même confiné, forcé comme tout le monde s'en souvient, de ceder le thrône à Mamouth son neveu qui l'occupe encore aujourd'hui.

5°. On devoit du moins garder quelque vraysemblance, en faisant parler M. de Bonneval du metier de la guerre : un enfant qui auroit assisté à une ou deux revuës s'exprimeroit avec plus d'intelligence. Dans la plûpart des endroits, la disposition que l'Auteur donne aux Bataillons & aux escadrons, est tout à

fait risible. Les Memoires que l'on suppose avoir été présentés au Divan par M. de Bonneval pour réformer les troupes Ottomanes, ne contiennent que des lieux communs que personne n'ignore, ou que des maximes qu'il a été facile d'extraire de M. de Feuquieres.

6°. A toutes ces avantures bizarres & Romanesques, que l'on pardonne à un soldat, mais qu'un homme de qualité rougiroit d'avoüer publiquement, il eût été bien plus naturel de substituer des détails importants, des recits graves, des raisonnemens justes, de ces détails enfin convenables au rolle distingué que M. de Bonneval a joüé dans le monde, à la cour de l'Empereur & dans les armées. Puis qu'on vouloit feindre, on l'auroit fait du moins agréablement & utilement, on auroit pû par là nous apprendre ce que nous ne sçavons qu'imparfaitement ; & ce que des raisons delicates n'ont pas encore permis d'écrire; mais pour l'un, il auroit fallu beaucoup de connoissance, des Memoires exacts, un

grand usage du monde, du génie, & un travail serieux ; pour l'autre, il ne falloit qu'un badinage indecent & qu'une imagination effrontée. Rien n'est encore si comique que ce que l'Auteur fait dire & raconter à M. de Bonneval à son arrivée en Turquie. Sans doute que la destinée qui l'y entrainoit, l'occupoit tout entier ; & ne lui permettoit guéres de reflechir sur des sujets indifferents. Ce n'est rien moins que cela pourtant ; il paroît avoir tout l'étonnement d'un homme qui n'a rien vû, & qui sort au grand air pour la premiere fois, les moindres objets l'arrêtent, & il vous en fait le détail. On pouvoit lui en épargner la peine. On sçait par cœur ce qu'il débite, & mille voyageurs nous en ont entretenu beaucoup mieux & plus au long.

7°. Il n'y a donc, à proprement parler, de curieux dans ces trois volumes, que ce qui regarde le grand procés de M. de Bonneval avec M. de Prié. Mais l'affaire a eu un si grand éclat dans toute l'Europe, que personne n'en a ignoré les moin-

dres particularités. La plûpart de ces pieces, ont paru dans le temps. Dailleurs il auroit été plus judicieux à l'Auteur d'en donner un précis. Il les copie toutes en entier, & il y en a plusieurs qui répetent mot pour mot les mêmes choses. Par là le seul morceau qui pouroit être interessant, devient ennuyeux; il est aisé de faire un livre à ce prix là.

ARTICLE XXXI.

REVOLUTIONS, DE L'ISLE de Corse.

NOus pourions porter à peu près le même jugement d'un autre Ouvrage qui paroit sous le titre, de *Revolutions de l'Isle de Corse*. La premiere partie n'est qu'un recit étranglé des changemens arrivés de siécle en siécle dans le Gouvernement du pays, & la seconde ne contient que ce que nous avons vû en détail dans les Gazettes, & dans les Papiers publics. On a negligé jusqu'à la peine de donner une forme honneste à

ces matériaux ; on les présente b
tes. En vérité c'est avoir une idée b
humiliante de notre goût & de
connoissances.

Ce seroit peut-être ici le lieu
dire un mot à un certain Auteu
qui noblement cantonné au fo
de la Hollande, enfante coup
coup des Volumes sans nombre,
dépens des mœurs, de la religi
& de la raison même, dont il
fadeur de se croire l'Apôtre. Sa p
me aussi libre que sa conduite, s'ex
ce sans jugement sur toute so
d'objets ; mais on pourroit nous
cuser d'user de représailles, & a
rément c'est un soupçon que l'am
propre bien entendu nous force
carter. Bien loin de nous plain
d'avoir une part si distinguée à
emportemens, nous pensons que
mépris & ses invectives nous ho
rent, & nous abandonnons sans
gret son estime à ceux qu'il en v
dra favoriser.

ARTICLE XXXII.

LA VIE DE S. THOMAS d'Aquin, de l'Ordre des Freres Prêcheurs, Docteur de l'Eglise. Avec un Exposé de sa Doctrine & de ses Ouvrages. Par le P. A. Touron de l'Ordre des Freres Prêcheurs. A Paris, chez Gissey, &c. Suite de l'Article XV. du mois de Février 1738. p. 217.

IL nous reste à rendre compte des deux derniers Livres de la Vie de S. Thomas ; du cinquiéme qui contient le grand nombre de suffrages illustres en tout genre, que sa doctrine a mérités, & du sixiéme, où sont résoluës les questions & les doutes qui regardent ses Ouvrages.

Dix-neuf Pontifes Romains ont approuvé, recommandé, loué en termes magnifiques la Doctrine & les Oeuvres de S. Thomas. L'usage qu'en ont fait les Conciles n'est pas moins glorieux au saint Docteur, que l'appro-

bation & les loüanges qu'il y a reçûës. Invité de se trouver au second Concile de Lyon, il fut prié en même-tems d'y apporter le Traité qu'il avoit composé autrefois contre le schisme & les erreurs des Grecs ; & sa mort, qui priva le Concile de sa présence, n'empêcha point que son Ouvrage remis entre les mains des Théologiens, ne servît au triomphe de la vérité.

Dans le Concile de Florence, Jean de Montnoir, Provincial des Dominicains de Lombardie, choisi parmi tant d'autres Théologiens Catholiques pour défendre la cause de la Foy, n'eut besoin que des seuls Ouvrages du saint Docteur, pour soutenir avec gloire tous les efforts des Grecs. Notre Auteur marque à cette occasion, que depuis plus d'un siécle on lisoit alors en Orient, non seulement le Traité de S. Thomas contre le schisme & les erreurs des Grecs, mais encore ses quatre Livres de la Foy Catholique contre les Gentils, de la version de Démétrius Cydonius, & toute la Somme de Théologie tra-

duite en Grec, ou par le même Auteur, comme l'a crû Possevin, ou selon d'autres, par Maxime Planudes, qui fleurissoit cent douze ans avant le Concile de Florence. Le P. Touron pouvoit ajoûter, que dans ce Concile Jean Evêque de Frioul allegua l'autorité de S. Thomas, comme également respectable à l'une & à l'autre Eglise. *Ait quippe Sanctus Thomas*, &c. *Conc. Florent. Sess.* 10.

Le P. Touron sera encore charmé de voir ici deux autres faits importans qui lui ont échappé, & dont il ne manquera point de profiter dans une seconde édition. Le premier est, que Jean de Raguse Général des Dominicains, fit avec l'applaudissement du Concile de Basle, dont il étoit Orateur & Théologien, le plus bel éloge qu'on puisse voir de la personne & de la doctrine de S. Thomas. Il commence par ces mots : *Beatus Thomas qui fuit excellentissimi ingenii, immò potius Angelici quam humani*, &c. *Tom.* 3. *Henr. Canii.* Le second fait est, que dans le Concile de Cologne, que le Car-

dinal Cusa, célébra par l'autorité du Saint Siége, & avec le consentement de l'Archevêque Thierry en 1452, on fit le Statut suivant: *Insuper laudamus & legi mandamus in Synodis Diœcesanorum libellum Sancti Thomæ de Aquino de articulis Fidei, & Sacramentis Ecclesiæ; quodque præcipiatur curatis, ut partem quæ est de Sacramentis habeant, & studeant diligenter.*

Le Cardinal Baronius a eu raison de dire, & le Pere Touron, de ne pas omettre, qu'il seroit difficile d'exprimer tous les éloges, que les Peres du Concile de Trente firent du Docteur Angelique, & les louanges qu'ils donnerent à la pureté de sa doctrine. Ce ne fut pas seulement par des paroles, mais aussi par les faits les plus honorables que cette auguste assemblée donna des preuves de son estime particuliere pour les écrits & les sentimens de S. Thomas. On y vit sa Somme de Théologie sur une même Table, à côté de la sainte Bible, pour servir d'explication & de commentaire du Texte sacré. On

suspendit de deux mois la publication d'un Decret, parce qu'il y avoit quelque doute, s'il étoit conforme ou opposé à quelques paroles de S. Thomas. Enfin on fit prononcer un Discours exprès à sa loüange. A la suite de ces traits magnifiques viennent les approbations qu'a reçûës le Cathechisme du Concile de Trente, qui a été composé par des disciples de S. Thomas.

Passons avec le Pere Touron au sentiment des Universitez Catholiques, touchant la doctrine de notre Saint. Celle de Paris, la mere & le modéle des autres, honora tandis qu'il vécut, sa science & sa sainteté. Elle renouvella ses démonstrations d'estime & de vénération immédiatement après sa mort; & elle y ajoûta beaucoup, lorsque le nom de cet Ange de l'Ecole fut mis au catalogue des Saints. Elle fit éclater son zéle à défendre sa doctrine, lorsqu'Etienne III. Evêque de Paris rendit un Decret de l'avis de tous les Docteurs en 1325, pour révoquer, ou expliquer en faveur de S. Thomas

celui qu'un de ſes prédéceſſeurs avoit donné en 1277. L'Univerſité de Salamanque fait jurer à tous ſes Docteurs, qu'ils dicteront les concluſions de S. Thomas, & que dans le doute ils s'en tiendront à ce qui paroîtra plus conforme à ſes principes. Entre les Univerſitez d'Italie, les unes après l'avoir choiſi pour leur Docteur & leur Maître, ont voulu l'avoir pour Patron; les autres ſe ſont au moins engagées de lui payer un tribut annuel de louanges. Les Univerſitez de Bude & de Dillingen fondées par l'entremiſe des diſciples du ſaint Docteur, ont adopté ſes ſentimens. Cet article finit par l'Univerſité de Toulouſe, dont le Pere Touron, qui en eſt un illuſtre éleve, ne craint pas d'avancer, que ſi le Pape Urbain V. ordonna autrefois aux Profeſſeurs de cette Univerſité, de ſoutenir avec zéle, & de répandre de plus en plus la doctrine de Saint Thomas, on peut dire que cette ſçavante Ecole a répondu durant pluſieurs ſiécles, & qu'elle répond encore plus parfaitement aujourd'hui aux juſtes

les désirs, ou au commandement
Vicaire de Jesus-Christ. La preu-
qui est choisie pour vérifier ce fait,
tirée d'une Harangue imprimée,
le le Pere Gibert Jesuite Profes-
ur Royal en Théologie prononça
présence de l'Université.

Parmi les Ordres Religieux qui se
nt fait une loy de s'attacher à la
octrine de S. Thomas, on compte
s Peres de la Mercy, les Chanoines
éguliers de S. Augustin de la Con-
egation de Latran, ceux de la Con-
égation de France, les Carmes de
Province réformée de Touraine,
s Carmes Déchaussez, les Minimes,
s Servites, les Jeronymites, les
eres de l'Oratoire tant d'Italie que de
rance, les Peres de la Doctrine Chré-
enne.

Les Jesuites tiennent ici un rang
istingué. Ils sont associés dans un
ême Chapitre, & ils le partagent
out entier avec les Peres Domini-

pagnie de Jesus, le Pere Touron conclut avec vérité, que l'Ordre des Freres Prêcheurs n'a jamais eu sur ce sujet de reglemens ni plus exprès, ni plus souvent renouvellés. Cependant peu de tems après la mort du serviteur de Dieu, & peu de tems avant sa Canonisation, il fut expressément ordonné dans quatre Chapitres généraux des Peres de S. Dominique, que la doctrine de S. Thomas d'Aquin seroit désormais celle dont tout l'Ordre feroit unanimement profession, sans qu'il fût permis à aucun particulier de suivre ou d'enseigner des sentimens contraires. Il se présente naturellement une réfléxion bien glorieuse au Docteur Angélique. Dans les fameuses disputes *de auxiliis* il ne fut point regardé comme partie, mais comme arbitre. Les tenans se contestoient la véritable intelligence de ses Ecrits, ils convenoient de céder au poids de

on authorité; on puisoit de part & l'autre dans cette admirable source, ou des difficultés pour attaquer, ou des réponses pour se défendre.

L'Auteur nomme ensuite les grands personnages, & les célébres Auteurs Catholiques, qui ont marqué un respect particulier pour les Ecrits de S. Thomas, & pour sa doctrine. Il finit par examiner sur quel fondement on dit qu'elle a été approuvée par la bouche même de Jesus-Christ.

Dans le sixiéme Livre l'Auteur se propose de donner une idée exacte des Ecrits de S. Thomas, en présentant au moins un Catalogue sûr & suivi, dans lequel on puisse connoître ceux qui sont véritablement du Saint Docteur, & ceux qui n'en sont point, ou qu'on peut regarder comme douteux. Il semble, dit-il, que nous pouvons les ranger en quatre différentes classes. Celle des Ouvrages de Philosophie, celle des Ouvrages de Théologie, celle des Commentaires sur l'Ecriture, & celle des Opuscules, qu'on peut appeller Oeuvres mêlées.

Les Ouvrages de Philosophie sont: cinquante-deux Commentaires complets sur autant de Livres d'Aristote, & quelques explications commencées sur divers autres Traités de ce Philosophe. Les Ouvrages de Théologie sont, une explication de quatre Livres des Sentences, soixante-trois Questions qu'on appelle disputées, parce que S. Thomas les avoit agitées plusieurs fois, douze Dissertations partagées en cent questions, qu'on appelle *Quodlibetiques*, parce que S. Thomas y traite de toutes sortes de sujets qui appartiennent à la Théologie. : La Somme de la Foy Catholique contre les Gentils: La Somme de Théologie, divisée en trois Parties, dont la seconde est encore divisée en deux.

Les Commentaires de S. Thomas sur l'Ecriture Sainte sont, une Explication littérale du Livre de Job, un Commentaire sur les Pseaumes, une Explication du Cantique des Cantiques, les Commentaires sur Isaïe & sur Jeremie, un Commentaire sur l'Evangile selon S. Matthieu & se-

lon S. Jean, un autre Commentaire sur les quatre Livres de l'Evangile, tiré des SS. Peres, les Commentaires sur toutes les Epîtres de S. Paul.

Parmi les Opuscules il n'y en a que quarante-trois qui soient certainement de S. Thomas. Des soixante & treize que l'on compte ordinairement, on en retranche le neuviéme, les deux derniers Livres du 20^{e}, & les trente derniers comme douteux ou supposés.

C'est à cette liste que se réduisent les véritables Ecrits de S. Thomas d'Aquin, que nous sommes sûrs de posseder. Le Pere Touron nous la donne mêlée de quantité de réfléxions & de critiques judicieuses. Il indique à la fin les principales raisons qui prouvent également que tous ces Ouvrages, & chacun en particulier appartiennent au Docteur Angelique : ces raisons sont 1. La parfaite conformité de style, de doctrine, & de principes. 2. L'autorité de tous les anciens manuscrits. 3. Le témoignage exprès des Historiens contem-

porains. 4. La tradition qui s'e
ſervée dans les Ecoles, &c.
ſentiment des Auteurs qui or
dans les trois derniers ſiécles.
peu de ſolidité des conjectur
quelques modernes oppoſent
timent commun. M. Dupi
parmi les Ouvrages douteux
Thomas l'Abregé de Théolo
deux Commentaires ſur Boë
quelques autres petits Traités
comptés parmi les 43. dont
parlé. Ce même Critique ve
qu'on doute que S. Thomas a
poſé l'Office du S. Sacreme
entier. Le Pere Touron répo
faitement bien à ſes difficult
n'en laiſſe pas la moindre trac
ne ſuivrons pas notre Aute
les ſçavantes recherches, qu
le Pere Echard ont faites, t
les Ouvrages attribués à S.
qui ſont reconnus pour dout
manifeſtement ſuppoſés; mai
pute qui s'eſt élevée au ſuje
Somme de Théologie, & ce
a dit de part & d'autre pour
ver ou la revendiquer à S. T

... objet si intéressant, que nous
... mes obligés de nous y arrêter
... peu.
...o. Dans un Panégyrique du Saint
...noncé en 1323. par Pierre Ro-
... qui fut depuis le Pape Clement
... on lit le Catalogue des Livres du
... Docteur, & il n'y est fait nulle
...tion de la Somme de Théolo-
... Un Ouvrage de cette importan-
...ne pouvoit être ignoré, ni ou-
... dans cette rencontre par un Sça-
..., dont les Historiens louent la
...moire prodigieuse. Donc la Som-
... de Théologie ne sçauroit être le
...tre Ouvrage de S. Thomas, &
... qu'un l'aura débité sous le nom
...aint Docteur après sa Canonisa-
.... C'est l'objection de M. de Lau-
..., qui la confirme en remarquant,
... Jean XXII. dans sa Bulle pour
...nonisation du saint Docteur,
... de ses Ouvrages, & ne dit rien
...a Somme.
...o. On trouve presque toute la
...nde Partie de cette Somme dans
...Miroir Moral, ouvrage de Vin-
... de Beauvais Dominicain, mort

plusieurs années avant Saint Thomas. Donc cette seconde Partie au moins n'est pas de S. Thomas, c'est l'objection commune, qui a fort embarrassé les Sçavans. Les uns ont dit qu'il se peut faire que Vincent de Beauvais ne soit mort qu'après Saint Thomas, les autres, que le Miroir Moral n'est pas de l'Auteur dont il porte le nom. Quelques disciples de Scot avancent que c'est l'Ouvrage d'Alexandre de Halés, plus ancien que Vincent de Beauvais & que Saint Thomas. Avant que de répondre séparément à tous ces différens adversaires, le Pere Touron réunit & propose tout de suite les principales raisons, qui assurent toute la Somme de Théologie à S. Thomas.

La premiere preuve est tirée du témoignage des Auteurs contemporains, qui sont Barthelemy de Lucques, Guillaume de Tocco, Barthelemy de Capouë, le Pere Regnaud; ces quatre ont vécu avec S. Thomas. De plus, Guillaume de la Marc Theologien Anglois, Gilles de Rome Général des Augustins, Jean

l'Allemand Théologien des Freres Prêcheurs, Nicolas Trivet Anglois; ces quatre vivoient avant la fin du treiziéme ſiécle.

Les anciens manuſcrits fourniſſent la ſeconde preuve. Il y en a dans la Bibliotheque du College de Navarre, dans celle de Sorbonne, dans la Bibliotheque du Roy, dans celle de Sainte Genevieve, de Saint Victor, de Sainte Catherine du Val des Ecoliers, dans différentes Bibliotheques de l'Ordre de S. Dominique en France, par exemple, dans celles du Couvent de Clermont en Auvergne, & du Couvent de Rouen. On vérifie que ces manuſcrits ſont du treiziéme ſiécle, & faits avant la canoniſation de S. Thomas.

La troiſiéme preuve eſt une tradition qui n'a jamais été interrompuë. Outre les Ecrivains du treiziéme ſiécle qui ont été cités, on pourroit en produire quantité d'autres, qui ont écrit non-ſeulement de ſiécle en ſiécle, mais preſque d'année en année.

Enfin la quatriéme preuve eſt pri-

se de la Somme même de Théologie, qui ne permet pas d'en méconnoître l'Auteur. La conformité de style & de méthode, & l'unité de doctrine se fait remarquer par tout, soit entre les différentes parties de cet Ouvrage, soit entre cet Ouvrage & les autres qui sont incontestablement de S. Thomas. On démontre particulierement que les Commentaires sur les Sentences, qui commencent par ces paroles, *Ego Sapientia effudi flumina*, & la Somme de Théologie sont d'une même plume. Dans le second Ouvrage, l'Auteur cite quelquefois ce qu'il avoit dit dans le premier, soit pour l'expliquer davantage, soit pour le corriger. Le Pere Touron en apporte des exemples.

On repond à l'argument de M. de Launoy tiré du silence de Pierre Roger, en faisant voir que l'orateur parle effectivement de la somme de Theologie. Le contraire ne paroît dans le manuscrit que par le retranchement de la ponctuation qui

doit diviser ce membre de phrase, *quatuor libros in summâ contrà gentiles ;* car il faut lire, *quatuor libros in summâ. Contra gentiles*, en sorte que ces paroles ne marquent pas seulement quatre volumes mais cinq. Car Pierre Roger entreprend de faire l'énumeration de seize volumes, *scripsit sexdécim volumina*, & la ponctuation étant ôtée, il y a au moins un volume qui manque, on n'en trouvera que douze ou que quinze. Cela est si vray que dans un autre discours, qui est contenu dans le même manuscrit, Pierre Roger fait une mention expresse de la Somme de Theologie & de ses trois parties, dont il avertit que la seconde est divisée en deux. Au regard de Jean XXII. il ne parle dans sa Bulle d'aucun ouvrage de S. Thomas en particulier ; est-il étrange qu'il n'ait rien dit de la Somme? d'ailleurs ce Pontife a fait present d'un manuscrit de la preniere partie de la Somme à la maison des Freres prescheurs d'Avignon ; il a donc eu connoissance de cet ouvrage.

On repond à la difficulté qui
fondée sur l'attribution du mir
moral à Vincent de Beauvais,
soutenant que c'est une rapsodi
qui n'a jamais paru qne dans le q
torzieme siécle. On est convai
par l'inspection des manuscrits,
contiennent les véritables ouvrages
Vincent de Beauvais, & qui
dans les Bibliotheques du Roy,
la Sorbonne, & des grands Au
tins, 1°. que cet Auteur n'a part
son grand ouvrage qu'en trois
ties ou trois volumes, qu'il a ap
lés le Miror naturel, le Miroir D
trinal, & le Miroir Historique,
Que dans les deux premiers Vin
a traité assés au long toutes les
tieres morales, qui sont l'objet
ce quatrieme & nouveau Miroir
ral, qu'on n'a pu lui attribuer
la suite, qu'en renversant son des
& tout le plan de son ouvrage.
Que les trois volumes, qui sont
tement attribués à Vincent de B
vais, portent tous les caracteres
peuvent faire juger, qu'ils sont

tis de la main d'un même Auteur, au lieu qu'une main étrangere ſe fait par tout ſentir dans le quatrieme volume, dès qu'on le rapproche des autres. Ces trois reflexions ſont appuyées & éclaircies d'une maniere qui ne laiſſe rien à deſirer. Il eſt même parlé dans le Miroir moral de bien des choſes, qui ne ſont arrivées qu'après la mort de Vincent de Beauvais & après celle de ſaint Thomas. Et de plus on reconnoît que c'eſt une compilation de cinq Auteurs, dont le premier eſt le ſeul qui ait écrit avant la mort de Vincent de Beauvais.

Il ne reſtoit plus au Pere Touron qu'à refuter Wading & Jean de la Haye, qui attribuent la ſeconde ſeconde à Alexandre de Halés. Cela lui coûte peu; car outre que la pretention des diſciples de Scot n'a aucun fondement, on prouve aiſément contre eux, 1°. Qu'Alexandre de Halés n'a jamais fait une Somme des vertus; 2°. Qu'il n'a jamais eu le temps de la faire ſelon le recit de Wading; 3°.

l'objection commune & qui fi
la plufpart du monde. S. Tho
dit-on, n'a jamais eu le tem
produire une fi grande multitud
crits. On a dit de Suarés que
prefque tout ce qu'auroit pû
un bon copifte de décrire ce qui
compofé par ce Theologien d
une vie longue comme la fienn
Suarés a vecu vingt ans plus q
Thomas, il s'en faut bien qu'
tant voyagé, ni tant preché; o
dira point que la priere & les
cices de pieté lui ayent emporté

peut faire remarquer 1°. Que S. Thomas publia ses premiers ouvrages à l'age de 22 ans, & qu'apparemment Suarés commença plus tard à composer & à enseigner. 2°. Que comme on n'avoit point tant écrit sur la Theologie du temps de S. Thomas que du temps de Suarés, les ouvrages du premier ne demandoient point tant de lecture que ceux du dernier, qui rapporte & examine tous les differens sentimens sur chaque question. 3°. Qu'au rapport de tous les Historiens de la vie du saint Docteur, il avoit une vivacité d'esprit & une memoire si prodigieuse qu'il dictoit en même temps à trois, quelquefois à quatre écrivains, des matieres très-differentes, non seulement sans aucune confusion, mais encore avec cette précision, cet ordre, cette clarté que nous admirons dans ses ouvrages. 4°. Que le temps qu'il donnoit au leçons publiques alloit au profit de ses compositions en cette maniere. Les Professeurs en ce siécle là, comme dit le Pere Touron, ne

dictoient aucuns cahiers, mais pleins de leur matiere, qu'ils avoient bien meditée & bien digerée, il la debitoient de vive voix; & ceux des disciples, qui étoient plus avides de bien retenir la leçon tachoient de l'écrire exactement. S. Thomas n'avoit donc qu'à revoir, à corriger, & à approuver ces écrits pour les avoüer & les donner au public.

Le P. Touron finit par nous instruire des traductions & des éditions differentes, qui ont été faites des ouvrages de S. Thomas. Plusieurs ont été traduits en diverses langues vulgaires, en François, en Espagnol, en Italien, quelques uns en Chinois, les principaux en grec & en Hebreu. Le nombre des éditions est très-considerable.

ARTICLE XXXIII.

REPONSE

AUX OBSERVATIONS générales publiées contre le Livre intitulé : Dissertation Historique & Critique, sur l'origine & l'ancienneté de l'Abbaye de S. Bertin, &c. *Par un Religieux de l'Abbaye de S. Bertin.* 1738.

LA tranquille vérité ne s'apperçoit guéres dans l'agitation des passions ; & les raisonnemens les plus victorieux aux yeux d'une Partie, ne paroissent à l'autre que de frivoles sophismes. L'Ecrivain de MM. de S. Omer, s'est pressé de faire des Observations générales sur la Dissertation en faveur de l'Abbaye de Saint Bertin, en attendant la Réfutation complette qu'il en promet. Le Dissertateur aussi vif sur ses intérêts, oppose presqu'aussi tôt ses réponses à cette seconde attaque ; sa confiance paroît aussi grande que l'intrépidité de son adversaire.

Tout se réduit de sa part à quelques réfléxions particulieres, qu'il étend assez au long, mais que nous nous contenterons aujourd'hui d'effleurer; parce que probablement nous aurons occasion d'en parler plus amplement en rendant compte des Ecrits qui paroîtront des deux côtez.

On nous accuse, dit-il, d'avoir semé notre Ouvrage de traits hardis, peu mesurés, injurieux. Prenons pour juge le Public. Qu'il prononce sur les pieces, elles sont entre ses mains. Aux termes des deux Mémoires que nous avons réfutés, quel portrait affreux peut-on se former des Moines de S. Bertin? Presque dès leur établissement, ils furent livrés à l'amour du relâchement, & de la licence, à l'esprit de cupidité & d'orgueil, à la révolte & à l'indépendance. Pour étayer leurs prétentions injustes dans tous les tems, rien ne leur a jamais coûté; tout a été employé, violence, dol, fausseté, voyes de fait, &c. Les citations exactes des deux Mémoires démontrent qu'on n'ajoûte point à l'idée que leur Auteur a

plu donner de l'Abbaye. Ces ex-
eſſions ſi fortes , ne ſont qu'une
rtie de celles qu'il emprunte pour
ndre odieux MM. de S. Bertin. Le
iſſertateur au contraire atteſte qu'il
: s'eſt point écarté des bornes d'u-
: légitime défenſe, & qu'il a tou-
urs gardé pour les perſonnes les
gards les plus délicats.

On accuſe le Diſſertateur d'avoir al-
ré & tronqué les Manuſcrits qu'on
i oppoſoit. Il détruira ces repro-
es dans le tems. Aujourd'hui il
e veut rapporter que quelques exem-
les, pour faire retomber cette im-
utation ſi grave ſur ſon adverſaire
ême.

Ainſi, pourquoi l'Ecrivain de MM.
e S. Omer tranſcrit-il les mots ſui-
ans de la Charte d'Adroald, com-
e on va les lire? *Dono vobis om-
em rem hæreditatis meæ quam Do-
nino meo Audomaro Apoſtolico viro
d Xenodochium ſuum ædificandum
lare volumus.* C'eſt que par-là on
aiſoit ſoupçonner avec raiſon la vé-
ité de la Charte. Effectivement il
'eſt point vraiſemblable qu'Adroald

eût voulu se dépouiller en faveur de S. Omer, & ensuite de S. Bertin de tous les biens qu'il possedoit dans le Païs des Morins, ou dans le vaste Diocese de Teroüanne, qui s'étendoit alors dans plusieurs Provinces. Mais la chose devient naturelle, lorsqu'on cite fidellement la Chatte. Voici le passage: *Dono vobis omnem rem portionis hæreditatis meæ in Pago Teroanensi, quod Domino Patri Audomaro Apostolico viro, ad Xenodochium suum ædificandum dare voluimus.* Adroald ne donne point tous ses biens. Il n'en destine qu'une partie à son pieux dessein. On sent toute la différence des deux textes.

Selon l'Apologiste de S. Omer, le *Custos* n'a jamais été qu'un Officier subalterne, qui chassoit les Marchands de l'Eglise & du Cloître, & il le prouve par les propres Statuts du Chapitre. *Quod si quis fecerit, per Custodem expellatur*: Or ces Statuts disent, *quod si quis contrà fecerit, per Præpositum seu ejus Vicarium aut Custodem expellatur* Il est donc clair que le Prévôt que l'Abbaye soutient,

après les Historiens, avoir succedé à celui qui s'appelloit anciennement *Custos*, *Æditưus*, étoit chargé en premier lieu du soin de chasser les Marchands. On sent l'intérêt que le Chapitre avoit que l'on ignorât cette circonstance,

Il en avoit un aussi grand, pour détruire la Charte de S. Folquin, à réunir dans un même jour la Fête de tous les Saints, & celle de S. Omer, ausquels, suivant l'accommodement, le Moine établi *Custos* de l'Eglise de la Vierge, devoit officier. Aussi le Mémoire, dans ce qu'il a cité de la Charte, a t-il affecté de les confondre, mais dans les propres paroles de la Charte, ces deux Fêtes sont aussi différentes, que le 9. Septembre, est éloigné du premier de Novembre.

En vain veut-on objecter que l'Abbaye n'a pour elle que trois Chartes obscures, suspectes, inconnuës, ou peu s'en faut, pendant plus de mille ans. Le seul P. Mabillon, continuë-t-on, les a examinées. Il aimoit la gloire de son Ordre, l'a-

mour propre eſt ſubtil ; on céde à ſes inſinuations trompeuſes, dans le tems même qu'on ſe croit le plus ſur ſes gardes.

Ce n'eſt ici qu'un lieu commun, dont l'examen le plus ſuperficiel détruit l'application que l'on en voudroit faire aux Titres de l'Abbaye. La reconnoiſſance publique, conſtante & univerſelle de tous les faits, dit le Diſſertateur, qui ſont l'objet eſſentiel des trois Chartes, démontre qu'il n'eſt point poſſible qu'elles n'ayent point été vûës & reconnuë véritables.

En vertu de la Charte d'Adroald l'Abbaye depuis onze ſiécles joui paiſiblement des biens de la Terre d Sithiu, & revere d'âge en âge ce Seigneur comme ſon Fondateur. Ell n'a pas au contraire le moindre veſtige, qu'elle tienne ſes poſſeſſions de libéralités de S. Omer ? Quel moti auroit-elle eu d'abjurer les bienfait du ſaint Evêque, & de manquer à c qu'elle lui auroit dû de reconnoiſſance ?

La Charte de S. Omer, eſt atteſ

tée, comme on l'a vû, par les Ecrivains même du Chapitre, & l'ancien Bréviaire de S. Omer.

Le fait de la sécularisation de l'Eglise de la Vierge, a été pareillement reconnu de tous les tems. MM. de S. Omer l'ont publié eux-mêmes, tout aussi souvent qu'ils l'ont jugé nécessaire à leurs intérêts. Leurs propres Manuscrits, leurs propres titres, le déposent en vingt endroits. Dans le douziéme siécle un Prévôt de Saint Omer, fit un procès à l'Abbaye, prétendant que le Chapitre devoit avoir la moitié des biens du Monastere, au lieu du tiers qui lui avoit été assigné, lorsque la sécularisation s'étoit faite. Il vouloit donc un nouveau partage; cet objet étoit plus réel que celui qui divise aujourd'hui les deux Parties.

De plus, ces Chartes sont d'accord avec l'Histoire, MM. de Saint Bertin ne se sont jamais étudiés à les tenir cachées. Elles ont été parfaitement connuës de MM. de S. Omer, qui s'en sont servis sans le moindre remords, pour autoriser leur préten-

tention dans le beſoin. Enfin dans le ſiécle le plus éclairé de la critique, elles n'ont point été confonduës avec tant d'autres monumens qui ont été juſtement proſcrits. Que le ſeul Pere Mabillon en ait examiné par lui-même les Caractéres & le Parchemin, à la bonne heure, mais les autres Sçavans, du moins ont peſé mûrement ce qu'elles rapportent; pluſieurs les ont inſérées en entier dans leurs Ouvrages; dans la confrontation exacte qu'ils ont faite de ces diſpoſitions, & des autres vérités hiſtoriques, rien n'a mérité leur cenſure. On a donc eu raiſon d'avancer avec confiance, que l'intérêt ſeul & la mauvaiſe humeur, pouvoient leur diſputer la légitimité de leur origine.

Pour les Vies de S. Omer, que l'on nous oppoſe, continuë le Diſſertateur, nous avons montré avec évidence, qu'elles ont été interpolées, & on n'a point répondu à nos preuves; mais par qui ont-elles ſouffert ces altérations? c'eſt une queſtion qui nous eſt totalement indifférente. Il eſt vrai que Mabillon en fait tomber

le ſoupçon ſur un Moine de l'Abbaye; peut-être ne s'eſt-il pas donné la peine d'approfondir un fait, dont il ne prévoyoit point les conſéquences. Surius & Malbranc l'avoient dit avant lui. Il a ſuppoſé la choſe plutôt qu'il ne l'a cruë, mais le bon ſens ſe refuſe ouvertemet à cette idée. La jalouſie qui regnoit dès le neuviéme ſiécle entre les deux Egliſes, ne rendoit point la communication des manuſcrits ſi libre. D'ailleurs le cas que les Chanoines faiſoient de la Vie de leur ſaint Fondateur, ne permet pas de douter qu'ils n'ayent eu grand ſoin de la mettre à l'abri du ravage des Interpolateurs. Enfin un Moine de S. Bertin auroit-il ignoré les Titres de l'Abbaye ? & eſt-il naturel de penſer qu'il eût cherché à les détruire dans ces interpolations dont il auroit été l'Auteur. Il n'eſt pas plus néceſſaire de déterminer au juſte & dans la grande précïſion l'époque de ces altérations. Tous les jours on convient d'un fait, on le démontre quoiqu'on ignore le tems indiviſible, auquel il eſt arrivé.

Que le manuſcrit de la Vie de S. Omer, qui ſe conſerve aux Feuillans de Paris, ne ſoit que du quatorziéme ſiécle, on y conſent. Qu'en conclure contre nous, dit le Diſſertateur? il eſt exempt de tout ce que nous prouvons avoir été interpolé dans les manuſcrits du Chapitre; il eſt conforme aux vérités hiſtoriques & à nos Chartes. Donc il a été copié ſur un ancien manuſcrit pur & véritable; donc nous avons pû le citer en notre faveur, &c.

C'eſt ainſi qu'un habile homme tire parti de tout dans la diſpute: on prétend le confondre, & il triomphe. L'idée que nous avons de l'Ecrivain de MM. de Saint Omer, nous fait croire qu'il ne manquera ni de raiſons, ni d'expreſſions pour recommencer la charge. Le flegme d'un adverſaire irrite plus communément le courage, qu'il ne l'abbat.

ARTICLE XXXIV.

ESSAIS SUR LA NECESSITE' & ſur les moyens de plaire. A Paris, chez Prault fils, Quay de Conty, vis-à-vis la deſcente du Pont Neuf, à la Charité. 1738. *un Volume* in-12. *Pages* 290.

CE ſeroit un préjugé bien injuſte, que celui qui voudroit aſſujettir les Auteurs à ne penſer que ce qui ne pourroit être imaginé par le commun des hommes, & à l'exprimer d'une maniere auſſi ſinguliere. Nous avons tous à-peu-près ſur chaque objet le même fond d'idées, mais nous n'avons pas tous également le talent & la facilité de les rendre & de les développer. Le bon ſens nous met toujours ſur la trace des objets, s'il eſt permis de le dire, nous les appercevons, du moins en gros, & lorſque cette faculté nous manque, le ſentiment y ſupplée. C'eſt quelqu'un qui poſſede une choſe, & qui en jouit, ſans la

Que le manuscrit ... mais il n'ap-
S. Omer, qui se r ... es cultivés par
lans de Paris. ., de solides réflé-
torziéme siéc' ... out par un grand usa-
conclure r ... ue, d'approfondir ces mê-
tateur ... rs; de les analyser, de les ré-
nous ... en principes, & de le faire
dar ... façon aussi interessante pour
r ... société en général, qu'instructive
& amusante pour les particuliers. Ainsi on abuseroit de la Critique, si, à l'occasion de l'Ouvrage, dont nous allons parler, on reprochoit à l'Auteur * de n'avoir travaillé que sur une matiere, trop connuë, trop nécessaire pour être ignorée, & sur laquelle on rougiroit de ne pas paroître sçavoir tout ce qui s'en peut dire. Qui doute, par exemple, qu'il ne soit nécessaire de plaire pour vivre avec agrément dans le commerce de la vie? mais tous les jours ne nous rappelle-t-on pas à nos devoirs, quoique l'on nous en suppose instruits? Plus ils sont importans, plus on a raison d'insister sur la nécessité de les

* M. de Moncrif.

'ir ; & plus dans ce cas-là nous de reconnoiſſance à ceux qui nt de ce ſoin obligeant, & ans révolter notre amour , peut-être même en le flat-.. Si la néceſſité de plaire eſt indiſpenſable, les moyens d'arriver à cet avantage ſi précieux, ne ſont guéres moins connus ; mais ils ſont encore moins employés, & plus mal pratiqués ; c'eſt donc un travail bien honnête que de nous en avoir tracé une peinture exacte, vive, ingénieuſe, que nous pouvons conſulter avec d'autant plus d'aſſurance, qu'elle eſt parfaitement reſſemblante à ce qui ſe voit d'ordinaire dans le commerce du monde le plus choiſi & le plus délicat. Nous avançons avec confiance, que cet Ouvrage eſt plein de traits brillans, de maximes judicieuſes, & de penſées fines ; la morale en eſt par tout auſſi noble que ſage, & nous ne craignons point, malgré la petite envie que nous connoiſſons à bien des gens, de rire & de médire, que notre jugement ſoit ſérieu-

ſement contredit. L'équité & le bon goût ſont nos garands.

L'Ouvrage eſt partagé en deux Parties. La premiere, traite de la néceſſité & des moyens de plaire. Dans la ſeconde, l'Auteur applique à l'éducation des enfans les principes qu'il vient d'établir.

Qu'entend-t-on par le mot de plaire, demande l'Auteur ? c'eſt, ſelon lui, une impreſſion agréable que nous faiſons ſur l'eſprit des autres hommes, qui les diſpoſe ou même les détermine à nous aimer. D'où il réſulte, qu'il n'eſt rien qui influë plus conſidérablement ſur notre bonheur, rien qui mérite davantage notre étude & nos réfléxions.

Tous les jours on eſt honnête homme, & l'on n'eſt point aimable, on ſe condamne ſévérement ſoi-même, & l'on ſe croit autoriſé par-là à n'avoir aucune indulgence pour les autres. L'amour de la raiſon & de la juſtice ſe convertit en paſſion. Qu'arrive t-il ? on révolte les hommes, en même-tems qu'on leur arrache leur eſtime.

L'attention de plaire, n'eſt pas moins néceſſaire pour faire valoir les qualités de l'eſprit. Sans elle on eſt dur, on eſt pedant, on humilie les autres, on leur fait ſentir le poids de la médiocrité, on leur reproche leur indigence. « Bien loin de bleſ-
„ ſer les ſimples citoyens par l'éclat
„ trop marqué des richeſſes dont il
„ diſpoſe, il (*l'eſprit ſuperieur*)
„ ſemble, par la maniere dont il les
„ leur découvre, les y eſſayer, les
„ leur rendre propres : il obtient
„ d'eux à la fois la liberté d'en faire
„ uſage, leurs éloges & leur recon-
„ noiſſance. „

La haute naiſſance, l'éclat du rang n'affranchiſſent point de la néceſſité de plaire. « Les inférieurs, *dit no-*
„ *tre ingénieux Auteur*, avec un reſ-
„ pect bien attentif & bien ſérieux,
„ ſont quittes de tout ce qu'ils doi-
„ vent aux Grands, & combien la
„ ſupériorité de ceux-ci eſt peu di-
„ gne d'envie, quand elle ne leur
„ apporte que ce tribut ! On rend
„ hommage à leur deſtinée ; on
„ met à part leur perſonne... Ce

„ n'eſt donc, *conclut l'Auteur*, que
„ le déſir de plaire, qui ramenant
„ les Grands à la véritable idée qu'ils
„ doivent avoir d'eux-mêmes, les
„ garantit, & de cette hauteur haïſ-
„ ſable qu'ils mettent à la place de
„ la dignité, & de cette bonté qui
„ déſoblige ceux qu'ils cherchent à
„ ſatisfaire. „

La ſeule ambition de ſe concilier les cœurs, preſcrit & dicte le véritable uſage de l'autorité. On ſe montre ſans répugnance, on ſe laiſſe aborder, l'inquiétude de l'ame n'ôte à l'extérieur aucune de ſes graces. On eſt importuné ſans le paroître, on refuſe ſans bleſſer, on accorde ſans faire attendre; à tel homme en place, on pardonne d'être puiſſant; on fait plus; on l'aime.

L'envie même attachée aux grandes richeſſes, & aux fortunes rapides, diſparoît devant le talent de plaire. On paroît n'eſtimer des biens immenſes que l'on poſſede, que l'occaſion qu'ils vous donnent d'obliger les malheureux, & d'augmenter le nombre de vos amis. On

a conſervé toute la modeſtie de ſon premier état; on ne connoît, & on n'aime du ſecond que les moyens de mériter l'approbation & l'eſtime des honnêtes gens.

L'amitié même, le bien le plus précieux de la vie chez les ames ſenſibles, ne ſe ſoutient pas, ou ne s'entretient que foiblement, ſi vous lui ôtez le déſir de plaire. Ce ſecours lui manque-t-il? « elle reſte en léthar» gie. Elle paroiſſoit empreſſée & » riante; elle n'eſt plus qu'exacte, » ſérieuſe, & même ſévére. »

Tous les jours nous voyons encore des gens qui ſçavent vivre, qui ont de la politeſſe, & qui ne ſe permettent pas de manquer à la plus legere des bienſéances. On ne peut les ſouffrir, ou tout au moins ils paroiſſent inſipides. C'eſt que leurs manieres n'ont rien de ce ſentiment qui perſuade, qui touche, qui rend aimable. Tout ſe reſſent chez eux de la gêne & de la contrainte du cérémonial. Vous ſentez dans les devoirs qu'ils vous rendent, qu'ils n'obéiſ-

ſent qu'à l'uſage, & rien ne s'adreſ-ſe à votre cœur.

Il n'y a donc point d'état ni de ſituation dans la vie où il ne ſoit néceſſaire de plaire, ſi l'on veut s'y procurer ces agrémens délicats, qui ſont les ſeuls dont une ame bien née puiſſe être touchée. De là l'Auteur paſſe au déſir de plaire.

La définition qu'il en donne, nous fera connoître ſa maniere de peindre & d'exprimer. « Le déſir de
„ plaire, tel que je le conçois, est
„ un ſentiment que nous inſpire la
„ raiſon, & qui tient le milieu en-
„ tre l'indifférence & l'amitié, une
„ ſenſibilité aux diſpoſitions que nous
„ faiſons naître dans les cœurs, un
„ mobile qui nous porte à remplir
„ avec complaiſance les devoirs de
„ la ſocieté, à les étendre même
„ quand la ſatisfaction des autres
„ hommes peut en dépendre; c'est
„ une force, qui dans les change-
„ mens de notre humeur, dans les
„ contradictions où notre eſprit est
„ ſujet à tomber, nous retient en

» nous opposant à nous-mêmes; c'est
» enfin une attention naturelle à
» démêler le mérite d'autrui, & à
» lui donner lieu de paroître; une
» facilité judicieuse à négliger les
» succès qui n'intéressent que notre
» esprit & nos talens, quand, par
» cette conduite, nous gagnons
» d'être plus aimés. „

On seroit parfait sans doute, on n'auroit rien à désirer, si cette envie de plaire étoit toujours égale & constante; mais quels sont les caractères assez heureux, pour ne pas éprouver quelque altération de ce côté-là? A la multitude de gens bizarres & ridicules avec qui le hazard & les circonstances nous réunissent tous les jours, la patience échappe aux plus doux, & le visage, fidele interprete des mouvemens de l'ame, rend malgré nous ce que nous condamnons notre bouche à supprimer. Le courage ne peut souvent aller au-delà.

C'est moins notre faute alors, que celle des sots qui nous ennuyent, ou des impertinens qui nous démontent:

mais il eſt des cas où le reproche ne peut tomber que ſur nous. Tel eſt charmant en public, qui dans le particulier devient inſupportable. Vous diriez que le même corps eſt animé par deux ames différentes. Ici c'eſt le plus doux, le plus affable, le plus complaiſant, le plus aimable des hommes; là c'eſt un caractere épineux, farouche, inégal. D'autres ne négligent point de paroître aimables, mais ils n'ont preſque toujours qu'une ſeule perſonne qui les occupe. C'eſt un avare qui groſſit imprudemment ſon tréſor, de ce qui ſeroit néceſſaire pour entretenir ſes autres biens, & qui s'appauvrit ſans s'en douter.

On s'égare communément dans les moyens que l'on choiſit pour plaire? Par exemple, on ne ſonge qu'à briller; c'eſt-à-dire, qu'on ne s'empreſſe qu'à faire valoir ſon mérite, ſans aucun égard à celui des autres. Dès-lors on ramene tout à ſoi, on veut parler ſur tout, on s'attribuë le droit de donner le ton, on décide avec empire, on diſtribuë

les rangs, on juge les personnes. Avec de pareilles dispositions, si l'on peut plaire, ce ne sera jamais dans ce qu'on appelle la bonne compagnie; & plaira-t-on long-tems, même dans la mauvaise? *

L'envie de briller vous conduit presque toujours à l'affectation, & l'affectation est d'ordinaire une source de petits ridicules qui indisposent. On affecte des manieres que l'on croit aimables; on affecte un langage particulier, & jusqu'aux lieux les plus communs, tout ne se rend qu'en termes recherchés. On s'embarasse peu des pensées, mais on est profondément penétré de la plus haute estime pour les mots; on affecte aussi quelquefois d'être singulier dans les

* L'Auteur dans une Note judicieuse, réforme l'abus étrange qui regne tous les jours dans les idées que l'on se forme de la bonne & de la mauvaise Compagnie. La bonne Compagnie, est la compagnie des hommes *vertueux*. Les Grands sont bien à plaindre, si le préjugé les condamne à ne vivre toujours qu'avec ceux de leur espece.

idées & dans les sentimens ; on p
droit à penser comme le comm
des hommes ; on croit gagner à s'
éloigner, on s'imagine que les g
sont avertis par-là de vous admi
& de vous applaudir ; enfin on affi
te d'imiter ceux, dont la réputati
est la plus brillante ; cette affectati
seroit louable, si elle avoit pour c
jet des exemples respectables ou
grandes vertus ; mais le plus souve
elle ne porte qu'à copier assez n
des dehors frivoles, que le pub
sensé ne regarde pas avec des ye
favorables. On eût été peut-ê
moins exposé à la critique, si l'
s'en fût tenu à ses propres trave
Rien n'est encore plus méprisal
que ce qu'on appelle *les Airs*. C
aime par air, on hait de même,
déteste, & l'on adore, & sans s
voir pourquoi, *c'est le bon air*.

Le sage Auteur déclare encore u
guerre plus vive à ces esprits caus

» la richesse consiste dans le com-
» merce des Esclaves ; quand ils
» n'ont plus de Peuples étrangers à
» livrer, ils trafiquent leurs propres
» Sujets. » Leur malignité s'exerce successivement sur toute sorte d'objets. On a toujours mille petits contes à faire, & on les embellit encore plus aux dépens de l'humanité que de la vérité. On trouve à tout du mystere, on voit par tout du ridicule ; on s'en fait une étude & un art. « Hé quelle étude méprisable,
» *conclut l'Auteur*, quand on a pour
» objet de s'en prévaloir contre la
» société, que celle d'une science
» qui nous fait redouter, & qui des-
» honore notre raison, à mesure
» que notre esprit réussit mieux à en
» faire usage ! »

L'esprit caustique nous rend haïssables dans la société. La fade complaisance & la flatterie nous font encore plus mépriser. « La fade com-
» plaisance, *dit l'Auteur*, est une
» souplesse d'humeur, une attention
» servile, qui, satisfaite de plaire gé-
» néralement sans distinction de per-

„ sonnes, se permet tout ce
„ paroît ne point intéresse
„ neur ; prodigue les éloges
„ fie, sans qu'on l'exige ses
„ goûts, & va souvent mê
„ loin que n'iroit l'amitié,
„ mais avoir le plaisir d'êtr
„ rée par elle. „ La flatterie
loin; elle fait naître les occa
séduite, & sa coupable adres
tile en expédiens, les multi
les reproduit sous des forme
rentes.

Selon l'Auteur, il y a c
lités qui semblent plaire pa
mêmes. Ainsi on ne peut nie
ne soit souvent un grand mé
celui de la figure. Une phisi
ouverte, riante, noble & m
vive & douce, surprend les
& les dispose à vous aime
graces extérieures, le geste,
le maintien, annoncent avec
ge, & accréditent par avanc
tres qualités dont nous pouv
ornés; " mais leur effet, *aj*
„ *rituellement l'Auteur*, ne
„ bien sensible que la premi

„ que nous l'éprouvons ; bien-tôt „ l'habitude nous les rend indifférentes, à moins qu'une certaine ame „ que le ſentiment ſeul peut donner, ne les ſoutienne „ ; & quelle eſt cette ame ? C'eſt l'application que nous faiſons de ces mêmes qualités pour plaire aux autres, & pour mériter leur eſtime ? Sans fadeur, ſans fierté, ſans vains retours ſur nous-mêmes ; étudiant tous les caractères, & nous conformant à leurs goûts, quoique différens ; leur parlant, pour ainſi dire, à tous, en même-tems que nous paroiſſons nous oublier nous-mêmes.

Il y a encore quelques moyens de plaire, qui réuſſiront toujours. Les honneurs, les grandes places, renverſent les têtes les plus fortes. On eſtimera quelqu'un, qui dans un état médiocre, ne rampera point devant la grandeur, & qui reſpectera l'autorité, ſans la craindre, & ſans la rechercher ; mais on adorera, s'il eſt permis de le dire, celui qui, au milieu d'une fortune brillante, conſervera toute la modeſtie & l'humanité des

conditions médiocres ; & voilà le miracle que peut produire le désir de plaire, il préserve ceux qui en sont pénétrés, de cette yvresse fatale, à laquelle si peu résistent. Ils auroient été peut-être fiers & intraitables dans l'humiliation, dans la prospérité, ils deviennent modestes, ils sont accessibles, ils préviennent vos désirs, ils vous épargnent jusqu'à la peine de leur exposer vos besoins, ils les devinent ; ils vous ont fait le bien que vous n'avez pas encore pensé à le leur demander.

Avec le désir de plaire, non-seulement on oblige, mais après avoir obligé, on n'en a que plus d'égards pour ceux qui ont été l'objet de nos bienfaits. On ne craint rien tant, que de paroître prendre sur eux l'espece de supériorité que la reconnoissance vous défére assez naturellement. La délicatesse va donc jusqu'à écarter tout ce qui pourroit en rapprocher l'idée. Même douceur dans les propos, même confiance dans tous les tems. L'ami, n'est jamais un client ; & le client, ne devient point esclave.

Le désir de plaire, nous corrige encore de plusieurs défauts; & il en adoucit quelques autres. L'air dédaigneux, le ton imposant, les manieres brutes, le caprice & l'inconstance dans l'humeur, se refondent & disparoissent; quand on connoît une fois le prix de plaire, & qu'on veut y réussir. Comme la conversation est le champ où les qualitez aimables se montrent avec le plus d'éclat, l'Auteur les considere dans ce point de vûë, afin de faire connoître ce qu'elles font à l'esprit de la conversation. Tout ce morceau mérite singulierement d'être lû dans l'Ouvrage. Nous en allons rapporter quelques traits, qui feront juger du reste. « Pour éclaircir suffisamment „ de quelle maniere ces qualitez font „ partie de l'esprit de la conversa„ tion, il faudroit analyser en quoi „ consiste ce même esprit; mais „ comment définir, dans toutes ses „ faces, cette espece de génie, qui „ dépend moins du genie & de l'é„ tenduë des lumieres qu'il possede, „ que du sentiment plus ou moins

„ délicat, avec lequel il les met
„ uſage, qui ne ſe ſert jamais mi
„ de l'eſprit que lorſqu'il ſem
„ s'en paſſer, ou n'appercevoir
„ tout celui dont il diſpoſe, q
„ tranſporté à tous momens d
„ différentes régions, n'a qu'un
„ tant preſque inſenſible pour s'
„ parer des richeſſes qui lui
„ propres, & dont le choix, à
„ ſure qu'il eſt plus ſubit, eſt q
„ quefois plus heureux : ce ta
„ qui a tant de reſſource pour
„ re, nous cache preſque enti
„ ment ce qui le conſtituë ; o
„ ſent, & on ne ſçauroit dire
„ ciſément ce qu'il eſt. On con
„ bien mieux les défauts qu'il
„ éviter, que les qualitez qui
„ de ſon eſſence. „ Tout cela eſ
& penſé avec bien de la délicate
mais la choſe nous paroît un

sçavoir parler de tout, & sçavoir n'en parler qu'autant qu'il convient aux autres, trouver le même plaisir à parler de bagatelles avec ceux qui s'en amusent, qu'à raisonner de sciences avec ceux qui s'en occupent, donner de l'esprit à ceux qui en ont peu, sans s'en ôter à soi-même, faire agréer que nous ayons raison lorsque la raison est pour nous, & en conservant à la vertu tous ses droits, s'accommoder à tous les goûts, & à toutes les inclinations. Mais qui peut prétendre à ce point de perfection? C'est aller contre le fil de l'eau; on est homme, borné par conséquent dans ses forces. Quelque effort que l'on fasse, on sera toujours un peu entraîné par le courant.

L'Auteur a exposé avec beaucoup de précision & de légereté tous les défauts qui regnent dans les conversations. C'est une image naturelle de ce que l'on voit tous les jours dans le commerce des hommes. Les portraits, quoique généraux, sont ressemblans. Tout le monde peut en profiter. Personne ne peut s'en of-

fenser. Il est flatteur de plaire, mêm en dogmatisant. Nous souhaiterion pouvoir nous arrêter particulieremer sur tant de choses, qui nous ont par aussi-bien pensées qu'heureusemer exprimées.

La seconde Partie est divisée e trois Chapitres. Le premier contien des réflexions préliminaires sur le premieres idées qui nous sont impr mées par l'éducation. Le second ir dique les moyens les plus sûrs & le plus faciles, pour faire naître dan les enfans avec le désir de plaire le qualitez de l'ame, avec lesquelles o plait plus généralement; le troisiém examine les connoissances ausquelle il paroît plus à propos d'applique l'esprit des enfans, & quels sont le talens qu'il faut cultiver en eux ave plus de soin, pour leur donner le moyens de plaire. On voit que l'Auteur ne s'écarte jamais de son but principal, qui est de former les sujets pour la société, & de ne les rendre vertueux, que pour les rendre plus aimables, & par conséquent plus utiles.

Rien n'eſt plus juſte que la définition qu'il nous donne de l'éducation. « C'eſt l'art d'employer l'en-
» tendement des enfans dans ſes dif-
» férens développemens ; de manie-
» re à y exprimer fortement & par
» préference les principes vertueux
» & ſociables. » Selon l'Auteur, ces principes conſiſtent dans la liaiſon des idées relatives, qui concourent à former complettement telle vertu ou telle qualité. Il explique la choſe par un exemple. On donne d'abord à un enfant l'idée de la pauvreté, on y joint enſuite l'idée de la poſſibilité de devenir pauvres ; à celle-ci ſuccede l'idée du plaiſir qu'on peut trouver à ſoulager des malheureux, & puis l'idée de la convenance ſi naturelle qu'un homme en aſſiſte un autre, il en réſultera, dès que nous appercevrons de la miſere, cette ſenſibilité qui eſt nommée compaſſion. Cette méthode eſt bonne, mais on doute qu'on en rende la pratique familiere à ces femmes, à qui on confie le ſoin de la premiere enfance.

Il eſt certain que les premieres idées s'impriment bien avant dans le cerveau ſi tendre des enfans; nous en jugeons par l'empire que les préjugés de cet âge conſervent ſur nous, lors même que la réfléxion nous en découvre l'illuſion. Il eſt encore vrai que rien n'eſt plus miſérable que les précautions que l'on ſe croit obligé de prendre pour conſerver la ſanté des enfans. On les flatte, on les careſſe, on les trompe, on les contrefait, on les abandonne à leur humeur, & à leurs petites paſſions. Qu'il ſeroit à ſouhaiter, comme l'Auteur le voudroit, qu'ils appriſſent, pour ainſi dire, à begayer la raiſon avec leur langue naturelle; qu'on la leur préparât avec les mêmes attentions que l'on apporte dans le choix des mets dont on les nourrit, & qu'on la mît de dégré en degré à leur portée, que l'on connût leur caractere, & qu'on s'appliquât à le rectifier! Tout ce qu'il dit de l'utilité de ces ſoins, eſt très-bien penſé; mais encore une fois, pouvons-nous eſperer que ces ſages leçons, ſoient

ſoient ſuivies au moins bien généralement ?

Il en ſera probablement de même de celles qu'il donne dans ſon ſecond Chapitre. Lorſque les premieres tenebres de l'enfance, ſont diſſipées, lorſque l'âge commence à rendre plus propre aux réfléxions ſuivies, c'eſt alors qu'il faut ſérieuſement inſpirer le goût des vertus aimables, & ces principes qui déterminent, & qui dirigent le caractere. L'étude á laquelle on applique les enfans, pendant quelques heures de la journée, eſt la moindre partie de leur éducation. Il eſt utile de captiver l'eſprit, & de le plier au travail, mais il l'eſt infiniment plus de former le cœur, & de le remplir des ſentimens qui font les ames ſupérieures. Sans ſéchéreſſe, ſans aigreur, ſans humeur, on ne les laiſſe pas un moment à eux-mêmes, on les ſuit juſques dans leurs amuſemens, & tout s'y tourne ſans dégoût en inſtructions précieuſes; on a

vingt façons différentes de leur présenter sous la forme même du plaisir, les vérités les plus utiles; on leur fait mépriser le riche orgueilleux, & le Grand hautain & fier; on leur fait aimer la vertu jusques dans les conditions les plus ordinaires. On n'est estimable qu'autant que l'on est livré à l'amour du bien public, éloigné du vice qui deshonore, & de la force qui opprime, plein d'humanité, de douceur, d'envie d'obliger & d'être aimé. A ces préceptes, on joint les exemples; on est irréprochable à leur yeux, & on leur sert encore plus de modele que de maître. C'est donc Mentor qui forme Telemaque; mais cherche-t-on toujours des Mentors pour élever les enfans, & réussit-on à en trouver?

Dans le troisiéme Chapitre l'Auteur traite des connoissances nécessaires aux jeunes gens, lorsqu'ils sont prêts d'entrer dans le monde. A l'étude des Langues anciennes, il convient de joindre encore celle de sa Laugue naturelle. On peut encore y

ajoûter la connoiſſance des Langues Angloiſe & Italienne, afin d'être à portée, *dit l'Auteur*, de ſuivre la route & le progrès que fait l'eſprit dans les Ouvrages de ces deux nations.

L'étude de l'Hiſtoire Univerſelle, ne doit pas être négligée. Il faut du moins en ſçavoir les faits généraux, il faut connoître auſſi avec quelque détail l'hiſtoire des Nations préſentes du monde, & ſur-tout de celles de l'Europe, par les liaiſons que nous avons avec elles. Notre Hiſtoire, doit être plus approfondie. C'eſt un riche fond où nous devons puiſer les plus importantes inſtructions, & où nous trouverons autant d'exemples à ſuivre, que d'écueils à connoître.

Un jeune homme de qualité, peut ſe donner ces talens extérieurs qui contribuent au bonheur & à l'amuſement de la vie; tel eſt l'art du Chant, de la Danſe, des inſtrumens; on ne vous fait point un crime de n'y être que médiocre. On n'en exige la perfection que dans

ceux, dont la profeſſion eſt d'y parvenir. Y excellez vous ? On le voit ſans envie ; la vanité de ceux avec qui vous vivez, n'en eſt point allarmée. Il n'en eſt pas tout-à-fait de même des talens qui appartiennent purement à l'eſprit. Combien d'écueils les environnent ? " En faire un uſage vicieux,
» *dit l'Auteur*, ſoit que l'envie nous
» y porte, ou que l'imagination nous
» égare, n'offre que de trop fré-
» quens exemples. „ Horace & Virgile écrivoient ; Auguſte & Mecene les aimoient & les protegoient...

Une réfléxion bien judicieuſe de l'Auteur eſt, que l'on devroit s'attacher principalement à donner aux jeunes gens l'eſprit, le mérite, le caractere de leur état, lorſque leur deſtination eſt fixée. Il y a des Principes pour toutes les conditions ; il y en a de particulieres pour chaque ſituation. On ne peut plaire, qu'autant que l'on vit, & que l'on penſe conformément au rang que l'on tient dans la ſocieté. Ceci n'a pas beſoin autrement de commentaire. Il eſt

clair aussi qu'en entrant dans le monde, il faut y rechercher la bonne compagnie, y apprendre à parler, & presque autant à se taire, à écrire & à penser, y paroître touché du mérite, & sensible aux éloges, les donner à la vertu, les refuser aux excès, aimer les Arts & les Sciences, chercher à s'instruire, s'empresser à connoître les bons Livres & à les lire, se faire enfin une étude continuelle de cette sagesse aimable, attentive & circonspecte, qui seule forme l'art de plaire. Nous ne pouvons qu'applaudir aux regles que l'Auteur donne sur cette importante matiere.

A la suite des Essais sur la nécessité & sur les moyens de plaire, M. de M**. a mis quelques Contes des Fées. C'est ainsi que l'illustre Fénelon composa des Fables pour l'éducation des Princes. Ces Contes ne sont point déplacés, puisque les évenemens qui les constituënt, servent à prouver l'utilité de la plûpart des Principes répandus dans les Essais. L'invention en est toujours heureu-

se, & ils sont écrits avec le feu, le naturel & la legereté qui doivent caractériser cette espece de badinage.

ARTICLE XXXV.

TRAITÉ DE LA VERITABLE Religion, contre les Athées, les Déistes, &c. Tome IV. Quatriéme Partie. De la Vérité du Christianisme subsistante dans l'Eglise Romaine, & prouvée contre les autres Societes de Chretiens. Suite de l'Article XIX. du mois de Février, page 279.

APrès avoir confondu les Athées, les Déistes, & les Mahométans, l'Auteur consacre ce quatriéme, & ce cinquiéme Tome à la conversion des Hérétiques. Comme ce sont les plus rebelles, & les plus nombreux même, sous divers noms de diverses sectes, leur défaite démande qu'on embrasse un plus grand

terrein, & qu'à leurs chicannes infinies on oppose de plus longues discussions. L'Auteur n'épagne aucune Secte ancienne, ni moderne, jusqu'aux Luthériens, & aux Calvinistes inclusivement.

Dans une *Premiere Dissertation*, il recherche dans quelle societé de Chrétiens on trouve le vrai Christianisme, & il découvre fort bien, que c'est dans l'Eglise Romaine. Il démontre cette vérité *par la voye qu'*il appelle *de Prescription contre toutes les Sectes qui sont séparées de sa Communion:* séparées, sans doute, de droit, comme de fait. Cette *méthode de Prescription* consiste à juger des choses, par les caracteres extérieurs qui les rendent sensibles, sans entrer dans le fonds des questions Dogmatiques, qui en constituent l'essence propre, & spécifique.

Ces caracteres sont l'*Antiquité*; l'antiquité sur-tout du *Ministere*, & de la *succession non interrompuë des Pasteurs*, *la sainteté*, *la visibilité*, *l'autorité*, *la doctrine*, *l'universalité*;

tous caractères qui conviennen
cialement à l'Eglise Romaine,
clusion de toutes les autres, &
mement de l'Eglise des Prot
Suivent les Objections.

La premiere est du *Ministre*
de, contre la Catholicité, ou
versalité de l'Eglise. Cette C
cité est de droit, & même d
d'un droit rigoureux, & mé
sique, mais d'un fait moral,
au plus physique. Jesus-Ch
venu, & est mort pour tout l
de. Son Evangile est adressé
été même, ou doit être au
annoncé à tout le monde :
monde est appellé dans le s
l'Eglise; elle est fondée sur
re, pour durer autant que l
de. Elle embrasse tous les
tous les tems, toutes les cr
raisonnables, à l'enfer près, c
peuplé néanmoins que de c
se sont eux-mêmes exclus c
de cette Mere universelle, c
ment Catholique.

La seconde objection atta

directement la succession non interrompuë des Pasteurs, l'Eglise Romaine la reconnoissant dans l'Eglise Grecque, qu'elle regarde cependant comme schismatique ; mais c'est pour d'autres raisons. La troisiéme objection n'est non plus qu'indirecte, contre l'antiquité de l'Eglise Romaine. Messieurs les Protestans ont eu recours à tout, pour justifier leur révolte, & leur schisme ; & il faut bien s'attendre à voir l'Hérésie ne fournir que des sophismes, à ses infortunés défenseurs. La quatriéme objection est de M. *du Moulin*, en faveur de l'esprit particulier, auquel il faut, selon lui, que chacun soit réduit, pour le discernement de la vraye Eglise. M. L. D. L. C. lui oppose les caracteres extérieurs ausquels l'esprit le plus grossier peut reconnoître cette Eglise, sans aucune discussion doctrinale & théologique.

La cinquiéme objection est une instance sur la réponse précédente. Comment le peuple peut-il discerner ces caracters extérieurs même,

& connoître l'antiquité, la continuité du Ministere, la catholicité de l'Eglise Romaine ? l'Auteur répond sagement, que le peuple, tout peuple qu'il est, sent ces caracteres extérieurs, les plus sensibles du moins, s'il ne les reconnoît directement, qu'il les reconnoît jusqu'à un certain point qui suffit : sans parler de la connoissance générale qu'il a aussi de la Doctrine, de la Morale, de l'Histoire même de la Religion & de l'Eglise; ce qui joint à la grace de la Foy, supplée dans un cœur docile, à toutes les connoissances plus développées, qui ne font souvent d'un esprit éclairé, qu'un sçavant orgueilleux.

La sixiéme objection de *Calvin*, contre la diversité des états Monastiques, & Religieux, merite-t-elle une réponse?

La septiéme, du fanatique *Jurieu*, n'est qu'un entassement de déclamations, & de violences contre les Papes, les Evêques, les Ecclesiastiques, & contre toute l'Eglise. Les trois

bjections suivantes, prises du même Auteur, ont le même caractere, & ne valent pas mieux.

SECONDE DISSERTATION.

Peut-on prouver la divinité de la Religion Chrétienne, sans prendre parti sur l'inspiration des Livres Saints?

TROISIEME DISSERTATION.

De l'autorité des Livres Saints. Est-elle divine, ou humaine? De l'inspiration des Auteurs Sacrés.

L'Auteur traite cette matiere avec beaucoup d'ordre, & d'analyse, en quatre Chapitres, dont chacun renferme un détail de propositions, qui ne laissent rien à désirer. Le premier Chapitre roule sur l'inspiration des Prophetes. 1°. Dieu leur a inspiré tous les évenemens prédits. 2°. C'est par un ordre exprès de Dieu qu'ils ont annoncé ces évenemens. 3°. Et

qu'ils les ont publiés par
Si Dieu n'a pas dicté tous
mes, il a du moins dirigé
me, pour prévenir toute
reur.

Le second Chapitre reg
Livres Historiques, & les
Sacrés. 1°. Ceux-ci n'ont
soin de révélation pour é
choses qu'ils connoissoient
2°. Dieu les a déterminés
3°. Il les a animés, dirigé
servés de tout mensonge &
erreur, &c.

Le troisiéme Chapitre
l'inspiration sur les points
trine. L'Auteur est persu
Dieu ne s'est point embara
truire les Ecrivains sacrés
tés philosophiques, & que
enseigne plusieurs choses q
sent contraires à la bonne
& même aux Mathématiqu
me lorsqu'il est dit que la
immobile, que les Cieux
des comme le bronze, que
& la Lune sont les deux pl
Astres du Ciel, que la M

... in de dix coudées de diametre, en a trente de circuit.

Cependant, quoiqu'il ſoit vrai que Dieu n'a point eu pour but principal de nous révéler des vérités Philoſophiques, ou Mathématiques, il ſemble qu'il y auroit de l'indécence, & un ſujet de ſcandale pour nous; qu'il eût permis, en ce genre même, de groſſieres erreurs, ou des erreurs tout court; & que tandis qu'on peut donner un ſens philoſophique, ou mathématique, vrai en un ſens, à tout ce que diſent les Ecrivains ſacrés, on doit bien ſe garder de les taxer d'aucune eſpece d'erreur. Il n'eſt pas démontré que la Terre ſe meuve, & elle eſt toujours phyſiquement immobile pour nous. Les Cieux ſont auſſi ſtables, & plus durables que le bronze: le Soleil & la Lune ſont pour nous *luminare majus*, & *luminare minus*, & dans l'uſage de la vie, un cercle de dix coudées de diametre, a, en compte rond, trente coudées de circonférence. Il n'y a point d'erreur à tout cela. Un Ecri-

vain raisonnable, qui ne feroit
profession de Physique, ou de
métrie, & qui ne parleroit ainsi
par occasion, auroit droit à ce lan
& ce langage passeroit pour e
& pour vrai, parce qu'il est
dans un bon sens, dans le sens
ral, moralement, humainemen
lant.

Le quatriéme Chapitre exa
les raisons dont on se sert or
rement, pour prouver l'inspir
des Livres saints. Ces raisons
connuës; elles sont la plûpart
dées sur des passages assez fo
de l'Ecriture; comme lorsque
sus-Christ dit à ses Apôtres : *I*
cogitare quomodo, aut quid lo
mini : non enim estis vos qui l
mini, sed Spiritus Patris vestri
ces paroles de S. Paul : *Omnis S*

ne prouve rien. Le concert des Théologiens, & des Interpretes, mérite cependant beaucoup de respect.

QUATRIEME DISSERTATION.

Des différentes méthodes d'interpreter l'Ecriture.

L'Auteur distingue, & définit les divers sens qu'on donne à l'Ecriture; le sens littéral, & historique; le sens mystique, spirituel & figuré; le sens propre, le métaphorique; le sens allégorique, moral, anagogique. Il y a ici deux excès à éviter; l'un de donner trop au sens littéral; l'autre de donner trop au sens mystique de l'Ecriture. L'Auteur marche sagement entre ces deux écueils; &, sans rejetter tout sens mystique, il fait voir, qu'il a lieu quelquefois. Il donne ensuite de fort bonnes regles pour l'intelligence, & pour l'interprétation du sens propre, & du sens figuré de l'Ecriture.

CINQUIEME DISSERTATION.

L'Ecriture suffit-elle pour établir les vérités du Christianisme?

Cette Dissertation commence par établir l'usage & l'autorité des Peres, dans la discussion des matieres Théologiques, donnant auparavant une idée claire & précise des diverses espéces de Traditions, soit orales, soit écrites.

Premiere Proposition. Il y a des vérités que Jesus-Christ a enseignées, & qui n'ont pas été écrites par les Auteurs inspirés ; & les Protestans eux-mêmes croyent, comme nous, bien des articles qui ne sont point écrits, comme la Virginité perpetuelle de Marie, la validité du Batême conféré par les Hérétiques, &c.

Seconde Proposition. Les Doctrines non écrites méritent autant de respect que celles qui sont écrites.

Troisieme Proposition. Les Doctrines non écrites, que nous ont trans-

les Apôtres, se sont conservées altération dans l'Eglise.

Quatriéme Proposition. C'est par Canal des Auteurs Ecclesiastiques, que ces Doctrines sont parvenuës jusqu'à nous.

Cinquiéme Proposition. Ces Auteurs Ecclesiastiques sont les Peres mêmes de l'Eglise. Mais les Protestans, entre autres, les sieurs *Daillé*, & *Rivet*, fournissent ici bien des objections contre l'autorité des Peres. Notre Auteur y répond avec tout l'esprit de discussion & d'analyse, & avec toute la netteté & la force possible. Le concert des Peres, sur les points controversés, est sur-tout la grande regle à laquelle il ramene toujours les Protestans.

TOME CINQUIEME.

Suite de la quatriéme Partie.

QUATRIEME DISSERTATION.

Détail des vérités Chrétiennes. L'Eglise Romaine en professe seule la

totalité. Elle est donc, à l'exclusion de toutes les autres Societes Chretiennes, la vraye Eglise de Jesus-Christ. Méthode qu'il faut suivre dans la recherche des vérités Chrétiennes. Examen de la méthode des Protestans, avec celle des Sociniens.

Le premier Article de cette longue Dissertation commence par une exposition de tout le détail des vérités chrétiennes que professe l'Eglise Romaine. Cette exposition est fort nette, & fort bien détaillée par Articles.

Le huitiéme nombre commence en ces termes : « L'homme ne peut » par lui même vivre d'une manie» re chrétienne. Il a besoin de la » grace de Dieu pour observer les » Commandemens, & les observer » d'une maniere méritoire. Dieu ne » la doit à aucune de ses créatures. » Personne ne la peut donc méri» ter par ses propres forces. L'Etre » suprême, maître absolu de ses » dons, l'accorde à qui il lui plaît,

ı la mesure qu'il juge à pro-
» , ·

.t un Aticle de Foy dans l'E-
Romaine, que tout homme a
oin de la grace de Dieu, pour
oserver les Commandemens: mais
n'est-ce pas aussi une vérité constan-
te, que Dieu accorde cette grace né-
cessaire, & suffisante à tout homme
qui en a besoin, & qu'il lui plaît en
effet de la lui accorder?

La seconde Partie de ce premier Article, fait voir que toutes les Societés Chrétiennes, *séparées* de l'Eglise Romaine, ont adopté en tout, ou en partie, les vérités exposées dans la premiere Partie. L'Auteur fait le précis des Héréfies, & des divers articles de Foy qu'elles ont contredits. Les Pélagiens ne sont pas oubliés; & en effet il ne falloit pas les oublier: mais il ne dit rien des Prédestinatiens anciens & modernes, très-*séparés*, si-non de fait, ou à l'extérieur, du moins de droit, & dans le for intérieur, de l'Eglise Romaine.

Le ſecond Article prouve fort bien que l'Egliſe Romaine eſt la ſeule des Societés Chrétiennes, qui ait une méthode courte & aiſée, pour inſtruire les Peuples, des vérités Evangeliques. La méthode de la diſcuſſion & du raiſonnement, ne pouvant convenir au peuple, ni à preſque perſonne, puiſqu'elle jette le plus ſouvent les Sçavans, & les beaux Eſprits les plus diſtingués, dans des travers, dans des excès tout-à-fait dignes de pitié. L'Egliſe, dont le dogme eſt fait pour toutes ſortes d'eſprits, & dont la doctrine eſt un objet de Foy, & de ſoumiſſion, plutôt que de ſcience & de diſpute, n'a d'autre méthode pour l'inſtruction des Peuples, & pour la déciſion des queſtions, que celle de l'autorité. Pour peu qu'on obſerve de près le caractere de l'humanité, & la trempe de l'eſprit humain, on reconnoîtra que les hommes ſont faits effectivement pour être menés par cette voye. Naturellement crédules, encore leur fait-on beaucoup d'hon-

: les tendre croyans : car ce
pas la croyance, c'eſt la crédu-
qui exclut la raiſon.
ais voilà ce que le Bel Eſprit
ſant confond dans ſes ſophiſ-
, la créance, avec la crédulité.
int qu'on ne le prenne pour un
t crédule, & le plus ſouvent il
à faire pitié ſur mille chimeres
il deshonore ſon eſprit, ſes
irs & ſa conduite. Il eſt plein
pothèſes dans la Phyſique, de
rſtitions dans la Médecine, de
es anecdotes dans l'Hiſtoire, de
es dans la vie civile, de viſions
la politique, de mille riens fri-
s, dont il ſe repaît, dont il ſe
fe, dont il s'entête, juſqu'à en
la victime, & le martyr.
Ce n'eſt pas parce qu'il eſt raiſon-
le, c'eſt parce qu'il ne l'eſt pas,
: parce qu'il n'eſt que raiſon-
r, diſcoureur, que le Bel Eſprit
incrédule. Rien n'eſt encore une
plus ſelon la raiſon, que de croi-
de croire à Dieu, de croire à
gliſe, de croire à la plus grande
orité, à l'autorité la plus reſpe-

êtable, & de tout tems la plu
pectée par les plus grands esp
par les plus sçavans hommes; de
re des choses, qu'à la vérité o
comprend pas, mais que natu
ment on ne doit pas compren
étant d'une sphere fort relevée
dessus de la nôtre: au lieu que
les sciences humaines, & dan
choses qui sont comme au nive
notre raison, on ne rougit pas
on devroit rougir de croire sans
son, par simple autorité: Eh! q
autorité? Celle d'un Newton,
Descartes, d'un Hippocrate,
Copernic; & pire que cela,
Bayle, d'un Spinosa, &c.

SEPTIEME ET DERNIE

DISSERTATIO

De l'Accord de la Foy, & d
la Raison.

Dans un premier Chapitre l'
teur établit la certitude des conn
sances humaines, contre les Pyr

Dans le ſecond, il traite de
:ure des preuves, dont on ſe
pour établir une Propoſition;
'ordre qu'il faut mettre entre el-
quelles ſont celles qui doivent
:cher les premieres, & auſquelles
doit donner la préférence dans
conflit. Sur les preuves de ſenti-
ent intérieur, *commun à tous les*
mmes, l'Auteur dit qu'elles *ont un*
egré de force ſi triomphant, que
'eſprit ne peut s'y refuſer. C'eſt ſur
ce ſentiment que *La Bruyere* fon-
doit la preuve de l'exiſtence de Dieu.
Mais notre Auteur ne croyoit pas
ſans doute ce ſentiment de *La Bruye-*
re commun à tous les hommes: & il
ne parle ici que de ce ſentiment in-
time que chacun a de ſon exiſtence,
& de ſes modifications, & preſque
uniquement de ſes ſenſations.

Le troiſiéme Chapitre eſt ſur l'u-
ſage de l'autorité, & de la raiſon
dans l'examen des dogmes du Chri-
ſtianiſme. Ce raiſonnement de l'Au-
teur paroît déciſif. Dès qu'une Re-
ligion, dit-il, dont la divinité eſt
inconteſtable, propoſe à croire plu-

ſieurs points de doctrine que la raiſon ne peut découvrir, ni comprendre, il faut néceſſairement qu'elle en établiſſe la vérité ſur quelque témoignage extérieur. Il ne faut pas croire cependant que la raiſon n'ait point de lieu dans les diſcuſſions de Foy, puiſque c'eſt la raiſon qui dicte cette ſoumiſſion à une autorité légitime & néceſſaire. Ce raiſonnemont eſt auſſi fort bon, que la Révélation ne nous a été donnée, que pour ſuppléer à la foibleſſe de la raiſon, bien loin de l'anéantir, ou de l'exclure; & qu'il en eſt à-peu-près de la Foy, par rapport à la raiſon, comme d'un Microſcope, par rapport à nos yeux. Ce ſont nos yeux qui voyent, avec le ſecours du Microſcope, ce qu'ils ne voyoient pas ſans ce ſecours; & la Foy aide de même la raiſon, à atteindre à des objets où elle n'atteindroit pas toute ſeule.

Après avoir fait valoir la raiſon aidée de la Foy, l'Auteur ſe preſſe ſagement d'y mettre le correctif, & d'en faire ſentir les bornes, dans l'examen

en des dogmes de la Religion. ... sur-tout contre les Sociniens, il établit ces bornes de la raison. : ces Sectaires conviennent assez n concert de la Foy & de la rai- : mais c'est à la raison qu'ils soû- ttent la Foy ; ce qui anéantit tout- iit celle-ci, n'y ayant rien que la raison, à croire ce que dicte raison. La raison du Catholique sage ; celle du Socinien est cu- use. Le Catholique se contente de mprendre que la Trinité est révé- : le Socinien va plus loin ; il ut comprendre la Trinité même, pénétrer, l'approfondir. Le Soci- en ressemble à un Philosophe in- ssé, qui mettroit tout son esprit à ouver que l'Aiman n'attire point fer, parce qu'il ne pourroit devi- er le pourquoi, & le comment de tte attraction.

C'est le quatriéme Chapitre qui ablit positivement, après les Pré- minaires, l'accord de la raison avec Foy. Avant que de conclure tout- fait cet accord, l'Auteur fait en-

core préceder quelques observations: & il y en a, comme il le dit, de fort importantes.

Premiere Observation. On peut considérer la raison, soit entant qu'elle est en Dieu, ou entant qu'elle est en l'homme. En Dieu, elle comprend tout : Dans l'homme, elle comprend peu de choses, & elle comprend peu le peu qu'elle comprend. Outre cela, la raison humaine se prend ou pour la raison *en général* ou pour la raison *en particulier*.

Seconde Observation. Une proposition peut être ou conforme à la raison humaine, prise en particulier, ou contraire à cette même raison, ou au-dessus des lumieres qu'elle donne.

Troisiéme Observation. Quand une proposition est conforme aux lumieres naturelles, on doit y souscrire.

Quatriéme & cinquiéme Observation. Lorsque l'attribut & le sujet d'une proposition sont liés ensemble, par l'autorité divine, il faut souscrire à cette proposition. Lors même que cette autorité est humaine,

non suspecte, la raison veut
on y souscrive; & la raison étant
don de Dieu, c'est Dieu qui s'ex-
que toujours par sa voix; pour-
que ce soit véritablement sa voix,
non celle du préjugé, & de la
ssion.

Sixiéme Observation. On distin-
e deux sortes de vérités catholi-
es: les unes, comme l'existence
in Dieu, se découvrent par la rai-
ı: les autres, comme la Trinité,
se découvrent que par la révé-
ion.

Septiéme Observation. La Foy n'est
nc pas opposée aux lumieres de
raison.

Huitiéme Observation. La confor-
ité de la Foy & de la raison, peut
re défenduë en deux manieres,
ıi paroissent se réduire à ce que la
ison fournit elle-même des conci-
ıtions suffisantes, & des réponses
ıx difficultés qu'elle-même pour-
ıit opposer, & qui ne sont jamais
solubles.

Neuviéme Observation. Il faut
ıercher dans la Philosophie le plus

qu'on peut de conciliations, & de dénouemens : mais en obſervant ſoigneuſement, qu'elles ſoient vrayes, & non ſuſceptibles d'un mauvais retour contre la Religion.

Dixiéme Obſervation. Le Tribunal de la raiſon eſt incompétent pour l'examen des vérités révélées, conſiderées en elles-mêmes ; & dans la diſpute avec les Philoſophes, il faut toujours les ramener à la réalité d'une révélation divine.

Enfin, après ces obſervations & quelques autres, la premiere *Propoſition* porte que les myſteres ne ſont point oppoſés à la raiſon univerſelle qui eſt en Dieu. La preuve de cette propoſition ne ſuppoſe-t-elle pas ce qui eſt en queſtion ? Dieu ſe démentiroit, dit l'Auteur, s'il révéloit des dogmes contraires à la raiſon primordiale & originale qui eſt en lui. Mais c'eſt qu'en pareil cas, repliqueroit un Philoſophe, il ſeroit faux qu'il eût rien révélé de pareil. Il faut donc toujours en revenir à la réalité de la révélation, ſuivant la dixiéme Obſervation.

conde Propofition. On ne peut
contre les myfteres, des difficul-
{ellement infolubles en elles-mê-

oifiéme Propofition. Le confen-
: qu'on donne aux myfteres les
incomprehenfibles, eft parfaite-
: raifonnable.

uatriéme Propofition. L'impoffi-
: où nous fommes, à caufe de
bleffe de nos lumieres, de ré-
:e d'une maniere claire & évi-
: les objections qu'on fait con-
:s dogmes, n'eft pas un motif
ıutorife à les rejetter, & à ne
es croire. L'Auteur s'attache fur-
à prouver cette propofition. Sa
iere preuve eft prife de la na-
de la Foy Chrétienne, qui eft,
S. Paul, *Argumentum non ap-
:tium.*

. feconde preuve fe tire de la
jue raifonnable, où font tous
hilofophes, de ne point renon-
ux doctrines clairement démon-
, quoiqu'ils fe trouvent fouvent
l'impoffibilité de pouvoir faire
:ement difparoître les objections

qu'on leur propose. La troisiéme preuve se prend de la conduite des premiers Défenseurs de la Religion, qui convenoient de la profondeur impénetrable de nôs mysteres, & ne les croyoient pas moins , ayant la parole de Dieu pour garant de leur vérité.

La quatriéme preuve fait sentir l'absurdité de la méthode Socinienne, dans l'examen des matieres de la Foy. Rien n'est plus absurde en effet, que de se croire capable de comprendre tout ce qui est. Suit une foule d'objections.

La premiere est prise de la création. On ne la conçoit pas; on ne conçoit pas que de rien on puisse faire quelque chose. Mais c'est qu'on ne conçoit pas Dieu, on ne conçoit pas toute l'étenduë de son pouvoir Nous sommes trop bornés; il est trop infini pour nous, & en lui-même. Lui seul il se conçoit tel qu'il est. Il suffit que la chose soit révélée, & que d'ailleurs on voye évidemment que le monde ne peut exister par lui-même, ni indépendamment d'un

r Auteur, Moteur, & Créa-

onde objection, prise de la
sion du péché. On ne peut
avec la bonté infinie de Dieu.
C'est qu'on se fait une fausse
e la bonté infinie de Dieu,
ui exclut la profondeur de sa
, l'immensité de son pouvoir,
ection de sa libérté, l'existen-
me de sa justice. Comme la
du péché n'est que trop cer-
, indépendamment même de
révélation ; on a plutôt fait
nclure *à posteriori*, que puis-
in la bonté de Dieu est une
qu'on ne peut nier sans folie,
bien que, puisqu'il a permis
é, cette permission soit allia-
ec sa souveraine bonté.

troisiéme objection se fonde
libérté & l'immutabilité de
On ne les allie pas, on ne
çoit pas ; elles paroissent con-
oires dans un même sujet. Il
urtant très-vrai, comme le dit
ır, que la raison seule nous ap-
la réalité de ces deux attri-

buts en Dieu, qui ne seroit Dieu, s'il n'étoit libre, & immu: en même-tems.

La quatriéme objection part d fixation de l'heure de notre mo & de quelques autres vérités ca liques, qui ont rapport à la presc ce, & aux decrets de Dieu. To monde sçait les subtilités infinie: cette objection rebattuë dans Ecoles, & sur laquelle on rép solidement à tout, excepté peut- à l'imagination, qui s'en laisse frapper.

La cinquiéme objecte l'incom hensibilité, l'absurdité même a rente de la Trinité. La sixiéme contre le Mystere de l'Incarnat La septiéme, contre la prés réelle de Jesus-Christ dans l'Eu ristie. La huitiéme, contre la tr substantiation. La neuviéme, co les loix de la charité.

La dixiéme objection, prise d nécessité de la Grace pour agir conçûë en ces termes: « Le péc » ne peut se convertir sans la » ce, ni faire une bonne ac

.s son secours. Dieu n'accorde
int la Grace efficace à tous les
mmes; il ne la donne qu'à ceux
qui il veut, &c. „ Et un peu
.s bas: " Dieu ne peut comman-
der à ses creatures des choses im-
possibles;... par exemple, d'arrê-
» ter le cours des Astres, ni de
» marcher sur les eaux, parce que
» ces actions ne sont pas en leur
» pouvoir. Pourquoi donc les ex-
» horte-t-il de revenir à lui, puis-
» qu'il leur est impossible de faire
» cette démarche, sans la grace qui
» n'est pas en leur disposition? „
L'Auteur fortifie cette objection, &
n'omet rien pour y mettre la Foy en
contradiction avec la raison. Il a droit;
ce n'est qu'une objection, dont la
force & la contradiction, non-seu-
lement apparente, mais très-réelle,
doit disparoître à la premiere lueur
du vrai dogme catholique, qui ne
borne pas la miséricorde de Dieu,
à la distribution arbitraire des graces
efficaces, desquelles seules parle l'ob-
jection, mais qui reconnoît de vrayes
graces suffisantes, données aussi libé-

Y v

ralement que librement, à tout être libre, soumis aux Commandemens de Dieu. Il n'est pas vrai d'ailleurs qu'on puisse faire une bonne action sans la grace.

Réponse de l'Auteur. « La conduite que Dieu tient dans la distribution des graces, a été un abîme impénétrable pour S. Paul. Il s'est proposé la difficulté qu'on nous objecte, & il n'a pas entrepris d'y répondre directemnnt. Qu'on n'attende donc pas de nous que nous tentions de pénétrer les profondeurs de la Sagesse suprême. Contens de sçavoir avec l'Apôtre, que l'homme est libre, que sans la grace on ne peut rien, que Dieu la donne à qui il veut, & que cependant l'homme est responsable de ses mauvaises actions, &c. »

La réponse passe donc à l'objection, 1°. La réduction de toute grace, à la seule grace efficace, sans aucune mention de la grace suffisante. 2°. La nécessité d'une grace efficace pour toute bonne action. 3°. La

parité de l'impossibilité de marcher sur les eaux, d'arrêter le Soleil, & de revenir à Dieu. 4°. L'application de l'*O Altitudo* de S. Paul, à la distribution journaliere des graces de détail; au lieu qu'on ne l'applique qu'à la Prédestination générale, &, tout au plus, à la grace efficace. Et par conséquent, 5°. la contradiction réelle qui est entre commander à tout le monde de servir Dieu, & ne donner pourtant qu'à un petit nombre, à son choix, les moyens sans lesquels on ne peut le servir.

Par égard pour l'Auteur, & pour des personnes respectables, nous n'ajoûtons aucune réflexion à ce simple exposé, dont c'est au Public, ou plutôt à l'Eglise de juger.

Ce Volume, & tout ce sçavant Ouvrage finit par un beau Chapitre sur la force de l'esprit humain dans la discussion des vérités chrétiennes. L'Auteur naturellement éloquent & disert, se tire toujours avec avantage, de tout ce qui s'appelle discussion, analyse, dissertation. Aussi en habile homme en a-t-il fait le fonds

de son style, & de la
nérale, qui est le plus
nous servir de ses ex
torieuse, & triompha

ARTICLE

LETTRE DE L
de la Défense des
à M. **

JE vous avouë, M
j'ai été un peu su
vous m'avez fait l'ho
crire, qu'il y avoit
d'esprit & de mérite
tems qu'ils reconnois
vois réfuté solidemen
Grotius sur les Prop
noient cependant, qu
même effleuré celui
littéraux, qu'ils donn
Propheties.

Je croyois certain
les preuves que je
cet Auteur dans mon
qui est la base des d
les conclusions cert

contre lui, & par la réfutation
e je fais ensuite des explications
qu'il donne des Propheties contenuës
dans quelques Pseaumes, & dans
le Prophete Isaïe, j'avois montré assez clairement, que toutes ces Propheties n'avoient qu'un sens unique, & que ce sens devoit être nécessairement rapporté à Notre Seigneur Jesus-Christ : ce qui exclut très-clairement, comme vous le voyez, tout autre sens, soit littéral, soit typique, plus ou moins sublime ou rigoureux, ou comme on voudra l'appeller & l'entendre.

Mais puisque ces gens habiles, dont vous me parlez, n'ont point senti toute la force de mes preuves, souffrez que je les leur remette ici devant les yeux le plus briévement qu'il me sera possible : peut-être qu'enfin je les persuaderai, que mon Ouvrage ne détruit pas moins leur systême des deux sens littéraux, que celui de *Grotius*, qu'ils avouent que j'ai solidement réfuté.

Permettez-moi d'abord d'exposer en peu de paroles ces deux systêmes,

afin qu'on puisse mieux juger, ce qu'ils ont de commun, & en quoi ils sont différens. Celui de *Grotius*, comme je l'ai dit au commcecement de mon Livre, consiste à dire, que les Propheties ont deux sens différens, dont il rapporte le premier, qu'il prétend être le sens littéral, aux personnes & aux évenemens de l'Ancien testament; & le second, qu'il donne pour typique & mystique à Notre Seigneur Jesus-Christ. C'est ainsi qu'il rapporte l'Oracle d'*Isaïe* touchant la Vierge qui devoit mettre au monde un fils qui seroit appellé *Emmanuel*, à la femme d'Isaïe même, qui au tems qu'il la prit pour épouse, étoit vierge : avouant cependant que ce même Oracle a un sens plus excellent, si on l'explique de celle qui a conçû en demeurant toujours vierge: ce qui n'est arrivé, ajoûte-t-il, qu'à *Marie* seule: de même que le nom d'Emmanuel est celui du fils d'Isaïe; mais que ce nom a une signification beaucoup plus parfaite en Jesus Christ.

Pour ce qui regarde le systême de

ceux qui admettent deux sens littéraux dans les Propheties ; voici ce que j'en ai pu apprendre. Ils soutiennent comme *Grotius* ; que le premier de ces deux sens se rapporte aux personnes & aux évenemens de l'Ancien Testament : ajoûtant cependant ; que ce sens littéral est moins naturel & moins exact ; & que le second qu'ils appellent le sens rigoureux, se rapporte à Notre Seigneur Jesus Christ. Mais écoutons-les parler eux-mêmes. Après avoir appliqué la Prophetie d'Isaïe, à sa femme & à son fils, ils ajoûtent :

„ Il est vrai, & il est important de
„ le remarquer, que ces belles paro-
„ les : *Une Vierge concevra, elle*
„ *mettra au monde un Fils, & il*
„ *portera le nom d'Emmanuel*, ne
„ pouvoient être entierement justi-
„ fiées dans leur sens littéral, rigou-
„ reux, & le seul digne de la ma-
„ jesté de leur Auteur ; que lors-
„ qu'une Vierge demeurant Vierge,
„ deviendroit Mere d'un Fils, qui
„ étant Dieu & homme tout en-
„ semble, rempliroit avec énergie

„ [illegible] du grand nom
„ d'Emmanuel. . . . . Mais ces pa-
„ roles avoient encore un autre sens
„ moins marqué & moins exact,
„ quoique très-véritable, eu égard
„ aux circonstances où elles étoient
„ prononcées : & c'est en ce sens que
„ le Prophete annonçoit à la mai-
„ son de David, comme un signe
„ assuré du secours de Dieu, qu'une
„ jeune Vierge, que lui-même il
„ prendroit pour épouse, conce-
„ vroit & enfanteroit un Fils, au-
„ quel le peuple après sa délivran-
„ ce, donneroit le nom d'Emma-
„ nuel. »

En comparant ces deux explications entre elles, sans m'arrêter au tour & aux belles expressions de la derniere, il m'a paru, & il me paroit encore, qu'elles se ressemblent beaucoup, & que l'une pourroit bien avoir été copiée sur l'autre. Toutes deux donnent deux sens fort différens à la même Prophetie : ce qui en enerve la force, & nous enleve une preuve eclatante de la vérité de notre Religion. Toutes deux appli-

quent dans un ſens littéral cette Prophetie à la femme d'Iſaïe, & au fils prétendu qu'elle a eu du Prophete ſon mari, ce qui choque étrangement les oreilles chrétiennes, qui n'ont jamais entendu une pareille explication, & qui ſont accoutumées au contraire à entendre expliquer conſtamment & uniquement cette Prophetie de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & de ſa très-ſainte Mere. Toutes deux ſont contraires à toute la Tradition Eccléſiaſtique, & à tous les SS. Peres, chez qui, non-ſeulement on ne trouve aucun veſtige d'un double ſens dans les Propheties proprement dites; mais qui tous encore ont réfuté fortement ceux qui ont oſé entreprendre d'appliquer la Prophetie dont il s'agit à d'autres qu'à Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & à ſa très-ſainte Mere. Toutes deux enfin, quant au premier ſens, ſont Juives d'origine, & doivent reconnoître pour Pere & pour premier Auteur le Rabbin *Salomon Jarchi*, lequel, après avoir réfuté l'opinion de quelques autres Juifs, qui appliquoient

cette Prophetie au Roi *Ezechias* & à sa mere femme d'Achaz, a mieux aimé l'expliquer de la femme du Prophete Isaïe, & de son fils. En cela il s'est éloigné de dessein formé, comme tous ces autres Juifs dont il parle, & comme il a fait lui-même en d'autres occasions pareilles, ainsi qu'il a été obligé d'en convenir, du sentiment de ses peres & de ses maîtres plus anciens, qui ne doutoient pas que cette Prophetie ne regardât uniquement le Messie. En vérité il me paroît bien étonnant que des Chrétiens adoptent ainsi les prévarications les plus honteuses des Juifs, & servent avec tant de zéle leur haine implacable contre Notre Seigneur Jesus-Christ & sa très-sainte Mere.

Mais pour revenir à nos deux explications qui sont si semblables entr'elles, je n'y vois qu'une seule différence; c'est que Grotius veut que le second sens qu'il donne à cette prophetie soit typique; au lieu que son imitateur soutient que les deux sens qu'il y donne, sont litteraux. Quoique Grotius ait grand tort,

comme je l'ai fait voir dans mon Livre, d'appliquer le sens littéral de cette Prophetie à la femme du Prophete Isaïe, & de ne donner que le sens typique ou mystique à Notre Seigneur Jesus-Christ, on ne peut pas au moins disconvenir que le parti qu'il a pris de distinguer ainsi ces deux sens, n'ait d'abord quelque apparence, capable d'éblouir des gens peu attentifs & peu instruits de ses vûës.

En effet, personne n'ignore qu'il y a dans les divines Ecritures de l'Ancien Testament plusieurs types de Notre Seigneur Jesus-Christ, de sa très sainte Mere, & de tous les mysteres qu'il a bien voulu accomplir pour notre salut. Il nous en a lui même indiqué quelques-uns qui le regardent personnellement; comme le Serpent d'airain (*a*) élevé par *Moyse* dans le Desert, & qui avoit la vertu de guérir de la morsure des Serpens ceux qui jettoient les yeux

(*a*) Matth. XII. 40.

ſur lui : Le Prophete *Jonas* (*a*) englouti par la baleine, & qui demeura trois jours & trois nuits dans ſon ventre, ſans en ſouffrir aucun mal, & qui en ſortit enfin auſſi ſain qu'il y étoit entré. Les Apôtres, & particulierement S. Paul (*b*), nous en ont expliqué pluſieurs beaucoup plus obſcurs & plus difficiles. Tous les Ouvrages des SS. Peres ſont pleins de ces types & de ces figures, & des explications qu'ils en donnent. Tous les Fidelles en ſont inſtruits & très-édifiez. Lorſqu'on les leur explique, ſoit dans les Livres qu'on leur met entre les mains, ſoit dans les diſcours publics qu'on leur fait dans nos Egliſes.

Tous ces types, & toutes ces explications typiques, auſquelles tous les Chrétiens ſont accoutumés, pourroient donc donner quelque air de vraiſemblance au ſyſtême de Grotius. Mais pour celui de ſon imita-

(*a*) Joan. III. 14.
(*b*) I. Ad Corinth x.
Ad Galat. IV. 22.

eur, il choque d'abord la raiſon & le bon ſens, & il n'y a perſonne qui ne ſe ſente révolté, lorſqu'il entend dire, qu'il y a dans l'Ecriture, & ſur-tout dans les Propheties proprement dites, deux ſens littéraux. Car quel eſt le Livre François, Latin, Grec, & dans quelque autre langue que ce ſoit, où l'Auteur, s'il veut être entendu, s'exprime ainſi par des propoſitions ou des diſcours qui ayent deux ſens littéraux? Ne le rejetteroit-t-on pas avec indignation, ſi-tôt que l'on pourroit s'appercevoir qu'il s'exprime de propos délibéré d'une maniere ſi équivoque & ſi ambiguë? Tous les hommes, même dans leurs diſcours ordinaires, s'ils ſont ſérieux, n'évitent-t-ils pas autant qu'ils le peuvent, ces ſortes d'amphibologies & d'ambiguités? Font-ils jamais ſciemment des propoſitions qui ayent deux ſens littéraux tout différens, à moins qu'ils ne veuillent nous tromper? Certainement je ne connois dans tout ce que l'Hiſtoire nous apprend, que

le Démon qui préſidoit à l'Oracle de Delphes, qui s'exprimât ainſi par des propoſitions à double ſens, pour cacher ſon ignorance ſur l'avenir, tromper ceux qui le conſultoient, & paroître leur avoir dit la vérité, quoiqu'il pût arriver. Oſerons-nous dire, oſerons-nous même penſer, que le Dieu de toute vérité ſe ſoit ainſi exprimé dans ſes Ecritures?

D'où vient donc, me dira quelqu'un, que les ſentimens des Interpretes ſont ſi différens & ſi partagés ſur tant d'endroits de l'Ecriture? Cela vient de la difficulté particuliere de la langue Hébraïque, dans laquelle elle eſt écrite, de la varieté des Verſions, qui ont ſuivi différentes manieres de lire le Texte ſacré, des allégories, des métaphores, & des autres figures pareilles, dont elle eſt remplie, & auſquelles nous ne ſommes pas accoutumez: & pour remonter à la ſource, cela vient de l'obſcurité, que Dieu, par un conſeil adorable de ſa providence, a voulu répandre ſur elle; ſoit, com-

me le dit Saint Augustin (*a*), pour exercer l'intelligence des Fidelles, & animer leur ardeur à en rechercher les sens les plus cachez, & à en découvrir les mysteres, soit, comme le dit S. Jean Chrysostome (*b*), pour la garantir de la fureur des Juifs, qui, en haine de Notre Seigneur Jesus-Christ, & du Christianisme ne l'auroient pas plus épargnée, qu'un de leurs anciens Rois l'a fait, pour insulter un Prophete (*c*), & lui marquer le peu de cas qu'il faisoit de ses prédictions.

Quoiqu'il en soit, je soutiens que quelque obscurité qu'il y ait dans les divines Ecritures, & sur-tout dans les Propheties, il n'y en a aucune néanmoins, de celles qui appartiennent littéralement à Notre Seigneur Jesus-Christ, & qui comme telles lui sont appliquées par les SS. Peres, qui ne soit distinguée par quelque carac-

(*a*) S. Aug. L. XII. contra Faust. & Passim in Epist.

(*b*) Chrys. Homil. II. de Prophet. obscurit.

(*c*) Jerem. XXXVI.

tere certain, qui ne permet pas de l'appliquer à d'autres, sans faire une violence manifeste au Texte sacré. Combien n'en ai-je pas produit dans mon Ouvrage, toutes marquées du caractere éclatant de la conversion du monde au véritable Dieu ? caractere manifeste, s'il en fût jamais, & qui fixe invariablement & uniquement le sens des Propheties où il se trouve, à Notre Seigneur Jesus-Christ. Cherchons tant que nous voudrons parmi les Princes & les Prophetes des Hébreux quelqu'un à qui ce grand caractere puisse convenir de quelque maniere que ce soit ; je suis assuré que nous y perdrons infailliblement notre tems & nos peines.

Mais arrêtons nous à la Prophetie, dont nous avons déja parlé, & qui regarde la Vierge, qui doit mettre au monde un Fils appellé Emmanuel. Je soutiens contre Grotius, qu'elle est purement littérale & non pas typique ; & contre son imitateur qu'elle n'a qu'un sens littéral, & que ce sens appartient uniquement à Notre

tre Seigneur Jesus-Christ, & à sa très-sainte Mere.

J'ai fait voir dans mon Ouvrage, que cette Prophetie ne peut pas être typique, parce qu'il faut nécessairement qu'entre le type & la personne figurée par le type, il y ait de la ressemblance, & des rapports bien marqués. Or quelle ressemblance & quels rapports peut-on trouver entre une femme mariée, & qui n'a conçû & enfanté qu'à la maniere ordinaire des autres femmes, & la plus pure, comme la plus sainte de toutes les Vierges, qui n'a conçû & enfanté que par l'opération toute divine du S. Esprit? Quel rapport & quelle ressemblance entre un enfant souillé de la tache du péché originel, & de toutes ses suites honteuses, un enfant inconnu, & dont on ne peut même prouver l'existence; & Notre Seigneur Jesus-Christ, vrai Dieu & vrai Homme, Sauveur & Libérateur de tout le genre humain? N'y a-t-il pas au contraire entre ces deux meres & ces deux

enfans une opposition manifeste, un contraste énorme? Ainsi donc la femme du Prophete & son fils ne peuvent servir de type ou de figure à Notre Seigneur Jesus-Christ, & à sa très-sainte Mere.

Ajoûtez qu'une des premieres regles que l'on doit observer en matiere de types, c'est de choisir des personnes illustres de l'Ancien Testament, des évérsemens extraordinaires, que l'on puisse appliquer d'une maniere convenable aux personnes & aux événemens du Nouveau. Grotius a fait tout le contraire. Il a choisi une femme & un enfant également inconnus, & dont l'Ecriture ne dit rien, un accouchement ordinaire, précédé & accompagné de toutes les douleurs, & de toutes les miseres qui en sont inséparables, pour en faire des types de ce que le Nouveau Testament nous offre de plus pur, de plus saint, de plus miraculeux, & de plus divin. Il a donc eu grand tort, pour ne rien dire de plus, de nous donner la femme du Prophete, son accouchement & son

fils prétendu, pour types de Notre Seigneur Jesus-Christ, & de la pureté inviolable de sa très-sainte Mere.

Mais si Grotius a eu tort de changer en un pareil type la Prophetie dont il s'agit; ceux qui n'y reconnoissent point de types, & qui néanmoins prétendent qu'elle a deux sens littéraux tout différens, dont l'un convient, à ce qu'ils disent, à la femme du Prophete Isaïe, & à son fils; & l'autre à Notre Seigneur Jesus-Christ, & à sa très-sainte Mere, me paroissent avoir encore un plus grand tort que lui. Car pour établir ces deux sens, il faut qu'il se trouve dans leurs différens objets une plus grande ressemblance, & des rapports plus marqués & plus sensibles que dans un type, & sur-tout il faut nécessairement que tout convienne à la lettre de la Prophetie, & à la signification propre des termes dont elle est composée. Or on voit du premier coup d'œil, que les objets de ces deux sens littéraux; je veux dire la très-pure & très-sainte Vierge, Mere de Dieu d'un côté; & de l'au-

tre une femme mariée qui conçoit & qui enfante comme toutes les autres femmes : Notre Seigneur Jesus-Christ vrai Dieu & vrai homme d'un côté ; & de l'autre un enfant ordinaire, dont on ne sçait rien, sinon qu'il est né enfant de colere & dans la disgrace de Dieu : on voit, dis-je, du premier coup d'œil, que ces deux objets si différens n'ont aucun rapport, aucune convenance entre eux ; mais au contraire une opposition, comme je viens de le dire, très-sensible & très-manifeste.

Mais la lettre de la Prophetie & la signification naturelle des termes dont elle est composée, me paroît aussi sensiblement, & aussi manifestement contraire au sens que l'on veut appliquer à la femme du Prophete & à son fils. Cette Prophetie porte en termes exprès *une Vierge*, & une Vierge par excellence. Le mot de Vierge signifie-t-il aussi une femme mariée ? Accorderons-nous cela aux Juifs modernes qui le prétendent, contre le sentiment de tous le Peres, de tous les Interpretes, & de

tous les Théologiens qui les réfutent invinciblement sur ce sujet ? Vous dites avec Grotius, mais sans aucune preuve, qu'elle étoit vierge avant que d'épouser le Prophete. A quoi cela vous sert-il, puisqu'elle ne l'étoit plus lorsqu'elle a conçû & enfanté ? D'ailleurs, qui vous a dit qu'elle étoit vierge & non pas veuve, avant que d'épouser le Prophete ? L'Ecriture n'en dit rien, & nous laisse par conséquent dans la liberté d'en croire ce que nous voudrons.

Pour ce qui est du nom & de la signification du mot *Emmanuel*, l'accorderons-nous encore avec les mêmes Juifs, sans preuve & sans raison, à un enfant absolument inconnu, & dont l'Ecriture ne dit pas un seul mot ? Vous prétendez cependant qu'il a porté ce nom, & que c'est le peuple qui le lui a donné ; montrez-nous donc en même-tems que l'enfant, à qui le peuple a donné ce nom, a été le Maître & le Seigneur de toute la Judée, puisque l'Ecriture le dit positivement *. C'est

* Is. VIII, 9.

ce que vous ne ferez jamais ; non plus que vous ne pourrez jamais montrer, que sa conception & sa naissance, si commune & si ordinaire, a été un miracle digne de la majesté de Dieu, & de l'admiration de toute la maison de David. Pour ce qui regarde la signification de ce nom, il faut que vous avoüiez que cet enfant que vous supposez, en a été aussi éloigné que le Ciel l'est de la terre, & qu'un simple enfant inconnu l'est de la majesté du véritable Dieu, de la gloire duquel toute la terre est remplie.

Reconnoissons donc que cette Prophetie n'est point susceptible d'un double sens, soit typique, soit littéral, & qu'il faut l'expliquer uniquement de Notre Seigneur Jesus-Christ, & de sa très-sainte Mere, à qui seuls elle appartient. Et c'est ce que tous les SS. Peres, tous les Interpretes & tous les Théologiens Catholiques ont fait, sans qu'il s'en trouve un seul, au moins de ceux qui me sont tombés entre les mains, qui ait admis de quelque maniere

que ce soit, cet autre sens Juif que vous ne faites point difficulté d'adopter comme véritable, & qui ne l'ait combattu au contraire de toutes ses forces.

Cependant, me direz-vous, il y a de sçavans Interpretes de l'Ecriture, qui reconnoissent un double sens littéral dans plusieurs Propheties. Cela est vrai ; mais dans quelles Propheties ? Ce n'est pas certainement dans celle que nous examinons, ni dans d'autres semblables, dont les caracteres éclatans dont elles sont marquées, ne permettent pas qu'on les applique à d'autres qu'à Notre Seigneur Jesus-Christ. C'est seulement dans quelques Propheties plus obscures & plus difficiles, comme celle-ci : *J'ai appellé mon Fils de l'Egypte : Vous ne briserez aucun de ses os, &c.* qu'ils expliquent dans le premier sens littéral, de la sortie des Israëlites de l'Egypte, & de l'Agneau Paschal ; & dans le second de Notre Seigneur Jesus-Christ.

Mais d'autres Interpretes en grand nombre, & qui ne sont pas infé-

rieurs aux premiers en mérite & en science, n'approuvent point ce double sens littéral, dont ils voyent les dangereuses conséquences. Ils soutiennent donc que ces Propheties sont de véritables types, comme on en trouve en grand nombre du consentement de tous les Chrétiens, & des Juifs mêmes, dans les divines Ecritures de l'Ancien Testament ; & dont le sens typique, quand il est autorisé dans le Nouveau par les Apôtres & les Evangelistes, peut & doit faire beaucoup d'impression sur les Chrétiens, qui respectent cette autorité, mais non pas sur des infideles & des incrédules qui ne la reconnoissent pas. Ils ajoûtent que ce sens typique appartient à Notre Seigneur Jesus-Christ, & que le S. Esprit l'a eu principalement en vûë, lorsqu'il a inspiré les Auteurs sacrez, qui les rapportent, ou qui les appliquent. Il me seroit aisé, en parcourant ces types qui ne sont pas en grand nombre, de montrer que c'est-là la véritable maniere d'expliquer ces Propheties plus obscures. Mais d'autres

l'ont fait avant moi très-solidement, comme Maldonat & Vasquez (*a*), sans parler des autres.

Je remarque seulement, que ces Auteurs qui reconnoissent un double sens littéral dans ces Propheties dont nous parlons, n'ont garde de l'admettre dans les Propheties proprement dites, & sur-tout dans celle qui appartient à notre divin Emmanuel, & à sa très-sainte Mere. Ils réfutent au contraire les Juifs qui font tous leurs efforts pour nous les enlever, en les attribuant à leurs Rois ou à leurs Prophetes. C'est ce que fait entr'autres (*b*) Salmeron avec beaucoup de force & d'étenduë, par rapport à cette derniere Prophetie dont nous venons de parler. Il y ajoûte des avis salutaires à tous ceux qui entreprennent d'expliquer ces Propheties, en disant: " qu'il faut bien „ se donner de garde d'emprunter „ des Juifs aucun sens de ceux qu'ils

(*a*) Maldon. Comm. in Evang. Vasquez in 1. Disput. XVII. & XVIII.
(*b*) Salm. Tom. 1. Tractatu XXXI.

„ donnent aux divines Ecritures ; „ parce que ce sont des aveugles „ qui conduisent d'autres aveugles, „ & qui les entraînent avec eux dans „ le précipice. Il faut donc ajoûte-„ t-il dans un autre endroit, (a), „ rejetter & mépriser entierement „ leurs gloses & leurs interprétations, „ soit qu'elles viennent de leur Tal-„ mud, soit qu'elles soient tirées de „ leurs Auteurs Cabalistiques ; parce „ qu'elles n'ont presque rien de bon, „ & que, comme les SS. Peres nous „ en assurent, ce ne sont que des „ fables, des rêveries, des fictions „ qu'ils ont inventées pour obscur-„ cir les divines Ecritures, répandre „ d'épaisses ténebres sur les Pro-„ phéties les plus claires qui annon-„ cent Notre Seigneur Jesus-Christ, „ & affoiblir par-là les témoigna-„ ges que les Prophetes rendent aux „ mysteres du Nouveau Testament. C'est ce que dit Salmeron : c'est ainsi qu'il a pensé & agi ; & je ne doute pas que les autres Auteurs Catho-

(a) Idem Proleg. IX. Canone XVII.

liques, qui ont admis un double ſens littéral dans quelques Propheties, qui ſont dans le fond de véritables types, fort différens, comme je l'ai fait voir dans mon Livre, des Propheties proprement dites, n'ayent pensé & agi de même. En vérité je n'en ai vû aucun qui ſe ſoit aviſé de dire que la célébre Prophetie dont nous avons parlé, fût typique, ou qu'elle eût un double ſens littéral. Cependant s'il s'en trouvoit, car il s'en faut bien que je les aye lûs tous, quelque ſcience & quelque mérite qu'ils euſſent d'ailleurs; je ne ferois point difficulté de les rappeller tous, avec ceux qui voudroient ſe prévaloir de leur autorité, à l'antiquité Eccléſiaſtique, & au ſentiment unanime des SS. Peres, comme j'ai dit dans mon Livre que je le ferois. Je leur remettrois à tous devant les yeux le Canon du Concile de Trente *, qui défend d'expliquer autrement les divines Ecritures que ſuivant les ſentimens de l'Egliſe, & le

* Concil. Trid. Seſſ. IV.

consentement unanime des SS. Peres :
& comme je suppose qu'ils sont tous très catholiques , je ne doute pas qu'ils ne s'y soumissent avec respect, & qu'ils ne rejettassent bien loin toutes les interprétations des Propheties, & tous les systêmes qui lui seroient contraires.

Il faut à présent faire voir, qu'en refutant le systême de Grotius & de M. Simon sur les Propheties, j'ai en même-tems réfuté celui des deux sens littéraux, qui dans le fond n'est pas différent, & que les preuves que j'ai produites contre le premier de ces deux systêmes, combattent également le second ; & c'est ce qu'il ne me sera pas fort difficile de montrer.

Grotius admet donc deux sens différens dans les Propheties, dont il applique le premier aux Rois & aux Prophetes de l'Ancien Testament, & le second qu'il apppelle ordinairement, plus sublime, à Notre Seigneur Jesus-Christ. On ne sçait pas trop ce qu'il entend par ces mots, *plus sublime*, s'il entend un sens lit-

téral ou typique : de même que ceux qui admettent deux sens littéraux, font quelquefois entendre que le second qu'ils accordent à Notre Seigneur Jesus-Christ, n'est que typique & figuré. Quoiqu'il en soit, il paroît par les Commentaires de Grotius sur S. Matthieu, où il prétend justifier son systême, que le second sens des Propheties qu'il veut bien accorder au Sauveur du monde, n'est que typique & allégorique. Néanmoins s'il prétendoit que ce sens typique est à peu-près aussi littéral que l'autre, je ne m'y opposerois pas beaucoup, parce que je ne veux pas disputer inutilement sur des mots. Il me suffit qu'il admette deux sens dans les Propheties, de quelque maniere qu'il veuille les appeller ou les entendre ; & j'ai fait voir dans mon Livre que par-là il énervoit toute la force des Propheties, qu'il enlevoit à la Religion Chrétienne l'une de ses preuves les plus convaincantes : qu'il accordoit aux Juifs tout ce qu'ils pouvoient souhaiter de plus favorable à leur im-

que les Propheties puremen
rales & proprement dites ,
s'agit, ne pouvoient être en
ni expliquées que de Notre S
Jesus-Christ.

J'ai fait voir de plus que,
le Sauveur du monde lui-
les Evangelistes & les Ap
enfin tous les Saints Peres,
cité ces Propheties, ils l'
fait pour prouver la vérité
Religion aux Juifs, aux Pay
Hérétiques; en un mot, à to
qu'ils en vouloient convainc
qu'ils y avoient réussi avec
cès le plus étonnant : si-bi
c'étoit à cette preuve que le

Seigneur, les Apôtres, & les Saints Peres n'avoient donc pas cité ces Propheties dans un sens typique & allégorique, qui ne prouve, ou ne convainc pas, de l'aveu même de Grotius & de M. Simon ; mais dans leur sens propre, naturel & littéral, qui seul peut prouver & convaincre.

Or il me paroît que toutes ces raisons ont autant ou plus de force contre le systême des deux sens littéraux, que contre celui de Grotius. Et premierement il est bien visible que comme lui ils favorisent l'impieté des Juifs, puisque ces Auteurs adoptent à son exemple, les malignes interprétations qu'ils donnent aux Propheties pour en détruire, s'ils le pouvoient, le véritable sens, malgré l'exemple & l'autorité de leurs anciens Docteurs, qui les expliquoient littéralement, & uniquement du Messie. Il est visible encore qu'ils s'écartent comme lui, du sentiment commun des SS. Peres, qui tous expliquent uniquement ces Propheties de Notre Seigneur Jesus Christ,

& à qui le double ſens littéral, à la faveur duquel ceux dont je parle, prétendent nous faire illuſion, a été abſolument inconnu, ſi ce n'eſt dans les types, dont il ne s'agit pas ici. Jamais aucun d'eux n'en a parlé, ni ſoupçonné que l'on pût le leur oppoſer avec quelque apparence de raiſon, dans les explications qu'ils donnoient de ces Propheties. Enfin il n'eſt pas moins viſible que ce double ſens littéral ruine autant toute la force des Propheties, que celui de Grotius, & qu'il les rend abſolument incapables de prouver & de convaincre.

La raiſon en eſt claire, c'eſt que ces deux ſens ſi oppoſés l'un à l'autre ſe détruiſent mutuellement, & rendent les Prophéties entierement équivoques & ambiguës. Or il eſt certain, du conſentement de tous les Dialecticiens, & de tous les hommes qui ſçavent raiſonner, qu'une propoſition équivoque & ambiguë ne prouve rien. On peut la nier, & la rejetter même abſolument, & ſi l'on nous preſſe par l'un des deux ſens

qu'on lui donne, on peut facilement s'attacher à l'autre, que notre adversaire reconnoît aussi pour littéral & pour légitime. Ainsi toute la proposition ou la Prophetie tombe absolument, & n'a plus de force pour prouver. Notre adversaire se trouve pris dans ses propres filets, dont il ne peut se dégager sans se contredire.

Mettons la chose dans un exemple. Il se présente un Juif à convertir. Je luis dis, en m'accommodant à ses idées: Mon ami, si vous voulez après votre mort être reçû dans le sein d'*Abraham*, & participer aux joyes & aux délices de l'*Eden*, il vous faut absolument croire en Notre Seigneur Jesus-Christ, le reconnoître pour vrai Dieu & vrai homme, observer sa loy, & mettre en lui toutes vos espérances. Et sur quoi, me dira-t-il, voulez-vous que je croye en lui? Sur l'autorité de vos Prophetes, qui ont annoncé toutes les circonstances de sa naissance, de sa vie, de sa mort, sa divinité, ses miracles, & qui ont assuré que tou-

tes les Nations mettroient en lui leur espérance, comme elles ont fait, & qu'elles font encore dans toutes les parties du monde, où son nom a pénétré. Ne sçavez-vous pas ce qu'a dit le Prophete Isaïe: *Voici qu'une Vierge concevra, & qu'elle mettra au monde un Fils qui sera appellé Emmanuel;* c'est-à dire, selon votre langue, qui sera véritablement Emmanuel ou Dieu avec nous? C'est du véritable Messie Notre Seigneur Jesus-Christ que cela a été prédit. Ce Juif ne me donnera pas le tems de produire les autres Propheties, & encore moins de les lui expliquer. Il m'interrompra d'abord, & me dira ce que S. Augustin * rapporte, que les Juifs de son tems répondoient, quand on leur citoit les Propheties: c'est de nous dont il est ici parlé, c'est du Roy Ezechias, ou plutôt, c'est de la femme du Prophete Isaïe & d'un de ses fils, qui fut en effet appellé *Emmanuel*, dont il est parlé dans cette Prophetie; ainsi que no-

* August. Orat. adv. Judæ.

tre fameux Rabbin Salomon Jarchi le prouve admirablement contre tous ceux qui en pourroient douter. J'apprends même qu'il y en a parmi vous qui pensent comme lui sur ce sujet. Oh ! ce sont d'habiles gens que ceux-là : ils ont bien lû nos Livres : ils expliquent les Propheties, & en particulier celle que vous venez de citer, tout comme nos Rabbins. Oui ; mais vous n'avez pas fait attention qu'outre ce sens littéral de vos Rabbins, ils en admettent encore un autre bien plus excellent, qui appartient à Notre Seigneur Jesus - Christ. Pour moi, répondra le Juif, je m'en tiens au premier sens qu'ils donnent ; & qu'ils reconnoissent pour véritable ; d'autant plus qu'il est approuvé par nos plus fameux Docteurs. Pour ce qui est de ce second sens littéral dont vous parlez, je ne sçai ce que c'est, & je ne comprends pas comment une même Prophetie peut avoir deux sens littéraux tout-à-la fois, tout différens, & même opposés l'un à l'autre. On n'écrit & on ne parle pas ordinairement ainsi parmi les hom-

mes, à moins qu'on ne veuille tromper quelqu'un. Prétendez-vous donc que Dieu veuille ou puisse nous tromper ? Est-il comme les enfans des hommes qui mentent, & qui trompent souvent ? Certainement nos Rabbins nous apprennent à parler de Dieu bien plus respectueusement. Il est vrai qu'ils disent souvent que Dieu nous parle dans ses Ecritures selon le langage des enfans d'Adam *, mais ce n'est pas pour nous tromper ; c'est pour se faire mieux entendre aux hommes : c'est pour nous instruire d'une maniere plus proportionnée à notre foiblesse.

Voilà sans doute, ce que me diroit le Juif à l'occasion des deux sens littéraux, que l'on admet dans les Propheties proprement dites ; & je vous avoue, Monsieur, que je ne vois pas ce que ces Auteurs pourroient lui répondre, pour lui faire goûter le second sens littéral & rigoureux qu'ils appliquent à Notre Sei-

* Maimon. More Nevoch. p. 1. cap. XXVI.

gneur Jesus-Christ. Le Juif demeurera sans doute toujours opiniatrément attaché au premier, & ne voudra pas seulement entendre parler du second. Et ce que je dis du Juif, je le dis encore & à bien plus forte raison de l'incredule & du libertin : car peut-on lui suggerer un moyen plus aisé pour éluder les argumens invincibles que l'on tire des Propheties en faveur de la Religion Chrétienne, & un prétexte plus plausible pour demeurer tranquillement dans son incrédulité & dans son libertinage ? Ne nous objecteront-ils pas d'abord ce double sens que quelques-uns de nos Auteurs admettent dans les Propheties, & ne s'en tiendront-ils pas comme le Juif au premier, qu'ils accordent aux Rois & aux Prophetes de l'Ancien Testament ? Ainsi, graces à ces nouveaux Auteurs, voilà l'argument le plus invincible de la vérité de notre Religion, & dont les SS. Peres se sont servis en toute occasion avec le succès le plus merveilleux contre toute sorte d'infideles, le voilà rendu entierement inutile.

On ne pourra plus l'employer, il faudra s'en tenir, selon l'avis de Grotius, & de Richard Simon, aux miracles, jusqu'à ce qu'il en vienne quelqu'autre, qui par de nouveaux systêmes, de nouvelles subtilitez entreprenne encore de nous les enlever, comme on a déja tenté plus d'une fois de le faire, & à quoi peut-être on auroit réussi s'ils n'avoient été soutenus & apuyés des Propheties.

Cependant je ne laisserai pas de demander à ces mêmes Auteurs, si, lorsque les SS. Peres produisoient ces Propheties aux Juifs & aux Payens pour prouver les véritez de notre Religion, ils sçavoient que ces Propheties prises à la lettre pouvoient avoir avec raison ces deux sens littéraux dont ils parlent : s'ils en tombent d'accord, je ne vois pas comment on peut excuser les SS. Peres de supercheries & de mauvaise foy, en produisant ces Prophéties qu'ils sçavoient bien avoir deux sens différens tous deux légitimes & véritables, & néanmoins proposer l'un de ces deux

omme le seul que l'on puisse
r avec raison à ces Propheties,
acher toujours soigneusement
tre sens, sans en dire un seul
ot, si ce n'est pour le réfuter. Où
est la sincérité dans cette conduite,
où est la bonne foy? Si ces Auteurs
disent que les SS. Peres ignoroient
l'autre sens, n'y a-t-il pas lieu de
s'étonner de leur ignorance dans les
divines Ecritures, qu'ils lisoient cependant, & qu'ils méditoient continuellement; & d'admirer au contraire l'habileté de ces nouveaux Auteurs, qui ont découvert heureusement ce qui a été inconnu à tous les Saints Peres. La vérité est pourtant qu'ils connoissoient parfaitement cet autre sens, que ces Auteurs reconnoissent pour légitime & véritable, & qu'ils l'ont combattu & condamné fortement dans les Juifs, dans les Manichéens, dans les Marcionites, & sur tout dans Theodore de Mopsueste.

Je leur demanderois encore volontiers, comment il s'est pû faire, qu'aucun des premiers fidelles, & de ceux qui les ont suivis dans la

suite des tems, ne se soit jamais apperçû, que les Propheties qu'on leur proposoit étoient susceptibles de ce double sens littéral? Rien n'auroit été plus capable de les retenir dans leur infidélité. Ils auroient reconnu par-là que ces Propheties étoient équivoques, ambiguës, incertaines, & par conséquent peu propres à les convaincre. Et néanmoins c'est par la force de ces mêmes Propheties, & des argumens sensibles & évidens que les SS. Peres en tiroient, qu'ils ont été convertis pour la plûpart, ainsi que je l'ai fait voir dans mon Ouvrage.

C'est peut-être qu'ils ne les examinoient pas assez: cependant Notre Seigneur & les Apôtres les y exhortoient (a), & eux, fidelles à suivre leurs avertissemens, s'y portoient avec ardeur, & passoient les jours entiers à les approfondir, & à examiner si les choses étoient telles qu'on leur disoit, comme on le voit

(a) Joan. v. 39.
II. Petri I. 19.

par

par l'exemple des fidelles de Bérée (*a*). Mais c'eſt peut-être qu'ils n'avoient pas un grand intérêt à les examiner. An contraire jamais il n'y en eut de plus grand, ni de plus important. Il s'agiſſoit de changer de Religion, de quitter celle où eux & leurs peres depuis pluſieurs ſiécles avoient été élevés, pour en embraſſer une autre toute oppoſée, qui obligeoit les Juifs à croire en Jeſus-Chriſt qu'ils avoient crucifié ; & les Gentils à croire les Myſteres les plus ſublimes & les plus impénétrables à la raiſon, & de pratiquer les vertus les plus difficiles & les plus contraires à toutes les inclinations, & à toutes les paſſions du cœur humain. Ajoûtez à cela les perſécutions, la perte de leurs biens, les ſupplices & la mort même, à quoi ils devoient s'attendre en changeant de Religion. Se rend-on ſi aiſément dans de pareilles occaſions ? Ne ſe donne-t-on pas le loiſir de tout exa-

(*a*) Act. XVII. 1.

miner avant que de faire une telle démarche ? Les Fidelles des premiers siécles ont donc examiné avec grand soin les Propheties que les SS. Peres leur proposoient, & après les avoir examinées, ils ont été convaincus de la vérité de la Religion Chrétienne, & de l'obligation indispensable où ils étoient de l'embrasser. Ils n'ont donc pas crû que ces Propheties eussent un double sens littéral. Ils n'ont pas ignoré cependant celui que les Juifs leur donnoient, puisque les SS. Peres les en entretenoient souvent dans leurs discours; mais c'est qu'ils étoient autant convaincus que les SS. Peres eux-mêmes, que ce sens Juif étoit faux, absurde, contraire au texte des Propheties, inventé malicieusement par les Rabbins posterieurs au Christianisme pour le ruiner, s'il étoit possible; & qu'enfin il ne méritoit que le plus parfait mépris. Les tems sont bien changez. Il se trouve à présent des Auteurs Chrétiens, qui jugent ce sens Juif fort bon & fort véritable, & qui ne font point diffi-

culté de le proposer aux Fidelles comme tel.

J'ajoûte un mot touchant *Theodore de Mopsueste*, condamné dans le V^e^ Concile général. Car quoique les Manichéens & les Marcionites ayent été aussi condamnés par l'Eglise, pour n'avoir point voulu reconnoître de Propheties qui annonçassent Notre Seigneur Jesus-Christ, néanmoins on ne voit pas si clairement quel étoit le sens qu'ils donnoient à ces Propheties. A en juger par les Ouvrages des SS. Peres qui les ont combattus, il paroît qu'ils les expliquoient à peu-près comme les Juifs, puisque les SS. Peres les ont réfutés de la même maniere, & par les mêmes preuves qu'ils ont employées contre ces anciens & irréconciliables ennemis du Christianisme. Mais pour Theodore de Mopsueste, il est clair par les Actes du V^e^ Concile, qui rapportent en propres termes ses explications, qu'il les avoit tirées des Juifs, & qu'il appliquoit comme eux, les Prophe-

ties qui appartiennent le plus visiblement à Notre Seigneur Jesus-Christ, au Peuple Juif, à David, & à d'autres pareils personnages de l'Ancien Testament. Il est vrai qu'outre ce sens purement Juif, il semble en admettre encore un autre, fort inférieur en tout à celui-là, selon lequel il prétend que les Evangelistes ont appliqué à notre Seigneur Jesus-Christ ces mêmes Propheties. M. Simon soutient que ce second sens étoit typique; d'autres croyent qu'il n'étoit tout au plus que d'accommodation: d'autres pourront dire qu'il étoit littéral comme le premier: car je vois que sous ce nom de littéral, & avec de certaines modifications, on fait passer toute sorte de sens, qui ne sont rien moins que conformes à la lettre. Pour moi, il me paroît évident que le V^e Concile, en condamnant Theodore de Mopsueste sur ses explications des Propheties, a eu particulierement en vûë le sens Juif qu'il leur donnoit, & que c'est sur-tout pour cette raison qu'il l'a

ppé de ses plus terribles anathê-
s. Or Grotius, M. Simon, & ceux
ui soutiennent les deux sens litté-
raux, n'adoptent pas moins le sens
que les Juifs donnent malicieusement
aux Propheties, que Theodore de
Mopsueste; ils ne sont donc pas
moins condamnés par le cinquiéme
Concile Oecuménique.

Voilà, Monsieur, ce que j'avois à répondre à ceux qui disent, qu'en combattant le systême de Grotius sur les Propheties, je n'ai pas même effleuré celui des deux sens littéraux qu'ils donnent à ces mêmes Propheties. On peut voir à présent ce qui en est. Comme ce sont des gens d'esprit & de mérite, ainsi que vous m'en assurez, je ne doute pas qu'ils n'ayent de bonnes raisons pour soutenir leur systême. Si vous me les faites connoître, je tâcherai d'y répondre dans une seconde Lettre que j'aurai l'honneur de vous adresser. Mais quoiqu'ils puissent dire, & quelques raisons qu'ils puissent apporter, je suis bien sûr qu'ils au-

ront toujours contre eux le consentement unanime des SS. Peres, & de toute l'Antiquité Ecclesiastique; & enfin l'autorité de l'Eglise Universelle dans ses Conciles Oecuméniques.

Je prendrai seulement, en finissant cette Lettre, la liberté de les avertir, de ne point confondre les types avec les Propheties purement littérales, qui sont essentiellement très-différentes. Autrement ils retomberont dans les idées fausses & pernicieuses de Grotius & de M. Simon, que j'ai suffisamment, à ce qu'il me paroît, réfutées dans mon Livre.

J'ai l'honneur d'être avec un parfait respect, &c

RTICLE XXXVII.

OUVELLES LITTERAIRES.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

THe *Works of the Learned* Joseph Bingham, *M. A. Late Rector of* Havant, *and Sometive Fellow of University-College in* Oxford. *Containing*, I. Origines Ecclesiasticæ: *Or the Antiquities of the Christian Church. In twenty three Books. II. A Scholastical History of Lay-Baptism. In two Parts.* III. *The French Curches Apology for the* Church of England IV. *A Discourse concerning the Mercy of God to Penitent Sinners. In tvvo volumes.* London. *Printed for* Robert Knaploek, *&c.*

M. *Bingham*, peu satisfait de

tout ce qu'il a lû dans les Auteurs, soit Catholiques, soit Protestans, sur les usages, les pratiques, la Discipline de l'Eglise des premiers siécles, en un mot sur les *Origines*, & les *Antiquités Ecclesiastiques*; a crû pouvoir, après tant d'autres, travailler à éclaircir cette importante matiere. Dans la critique qu'il fait des Ecrivains qui l'ont précédé, & dans la maniere de traiter son sujet, on sent bien que les préjugés de sa Secte ont dirigé sa plume. Le Traité des *Antiquités Ecclesiastiques* fait une grande partie de ce Recueil : il est divisé en vingt-trois Livres. Suit une *Histoire Scholastique*, ou Dogmatique du Baptême Laïc; c'est-à-dire, conferé par un Laïc, en deux Parties. Le troisiéme Ouvrage est une Apologie de l'Eglise de *France*, en faveur de l'Eglise d'*Angleterre*. Enfin le dernier est un Discours sur la misericorde de Dieu envers les Pécheurs Pénitens. Le tout en deux volumes *in-folio*.

DE LEYDE.

Albert Brun a traduit de l'Anglois la *Dissertation Physique sur la force de l'Imagination des femmes enceintes, par* Jacques Blondel, *Docteur en Medecine, & Membre du College des Médecins à* Londres.

Quoi de plus ordinaire que de voir les hommes se contenter d'un mot qui ne dit rien, qui n'apprend rien, pour rendre raison des effets naturels, dont ils ignorent absolument les causes! mais ce mot est accrédité; le préjugé est invéteré; on s'y est livré sans réfléxion; il en coûte pour reconnoître son erreur. Veut-on nous détromper? Celui qui entreprend de nous rendre ce service, vient ordinairement trop tard pour se faire écouter: il faut bien du tems pour changer des idées ausquelles on est accoutumé, & qu'on n'a point vû contredire. N'est-ce pas ce préjugé qui rend encore aujourd'hui la Lune responsable d'une infinité d'effets, où l'expérience & la raison font voir qu'elle

n'a aucune part? Vient-il seulement à l'esprit de la plûpart des gens que l'Imagination des meres ne soit pas la cause des marques & des difformités que les enfans apportent en naissant? & de-là tous les contes que l'on débite sur ce sujet. C'est pourtant cette opinion si généralement reçûë, que M. *Blondel* combat ici d'une maniere à faire impression sur ceux qui peuvent revenir des erreurs où le torrent les a entraînées, & qu'ils ont embrassées sans examen & sans réfléxion. La Traduction que nous annonçons est imprimée à *Leyde*, chez *Gilbert Langerac*, & *Theodore Lucht*: in-8°. 1737.

ESPAGNE.

DE MADRID.

Origen de los Indios de el nuevo Mundo, e Indias Occidentales, averiguado con discurso de opiniones, por el Padre Presentado Fr. Gregorio Garcia, *de la Orden de Predicadores. Tratanse en este Libro varias cosas, y puntos curiosos, tocantes à diversas ciencias, i facultades, con*

que se hace varia Historia, de mucho gusto para el Ingenio, i Etendimiento de Hombres agudos, i curiosos. Segunda impresion, enmendada, *y añadida de alguuas opiniones, ò cosas notables, en maior prueba de lo que contiene con tres Tablas mui puntuales, de los capitulos, de las materias, y Autores que las tratan. Dirigido al Angelico Doctor Sancto* Tomas *de* Aquino. *En* Madrid, en la *Imprenta de* Francisco Martines Abad. *in-fol.* Pages 336. sans les tables, les Préfaces, &c.

Ce long Titre promet des choses fort curieuses sur l'origine des *Indiens*, c'est-à-dire, des Peuples de l'*Amérique*. Mais ce n'est pas par le Titre qu'il faut juger d'un Livre. On sera peut-être bien aise que nous rendions compte de celui-ci, qui n'est pas fort commun en *France*; non plus que les autres Livres Espagnols. L'Auteur le fit imprimer en 1607. à *Valence*, in 8°. Don *André* de *Barcia* l'a fort augmenté dans cette seconde édition, & y a ajoûté des Tables fort commodes.

ITALIE.

DE ROME.

Concilium Lateranense Stephani III. *A.* DCCLXIX. *Nunc primum in lucem editum ex Antiquissimo Codice* Veronensi *MS. nongentorum annorum. Et dicatum sanctissimo Domino nostro* Clementi XII. *Pont. Opt. Max. opera & studio* Cajetani CennJ. Romæ, *ex Typographia* Vaticana 1735. *in-folio.*

C'est le Concile Romain où l'Antipape Constantin fut condamné, & tout ce qu'il avoit fait, en se portant pour Pape, cassé & annulé. On y fit aussi quelques Reglemens touchant l'élection du Souverain Pontife, & un Decret qui confirme le culte des saintes Images. Nous avions déja quelques fragmens de ce Concile : mais la premiere Action, conservée dans l'ancien MS. de Vérone, n'avoit point encore été imprimée. L'Editeur l'explique par des Notes, dans sa Préface, laquelle mérite,

ainsi que la longue & sçavante Dissertation qu'il a jointe aux Actes du Concile, que nous en parlions un peu plus au long qu'il ne convient de le faire dans une simple Annonce.

M. *Benoît Floravantes* a fait réimprimer le petit Ouvrage de M. *Jean Vignoli* sur les anciennes Monnoyes des Papes. Ce Livre devenu fort rare, a paru mériter une seconde Edition ; & M. *Floravantes* qui s'est fort appliqué à ce genre d'Antiquités, ayant ramassé un bon nombre de ces Monnoyes des Papes, l'a augmenté d'un tiers, & l'a fait réimprimer, avec ses Remarques, qui contiennent l'explication des *Deniers* ou Monnoyes qu'il a ajoûtées. Cette suite commence à Hadrien I, élu en 772, & finit à Pascal II. qui commença son Pontificat en 1099. *Antiquiores Pontificum Romanorum Denarii olim in lucem editi, notisque illustrati à V. C.* Joanne Vignolio, *iterum prodeunt, tertia sui parte aucti, & notis pariter illustrati, studio & cura* Benedicti Floravantis. Romæ. Typis Rochi Bernabo. 1734. *C'est un in-4°. de 100. pages.*

FRANCE.

De Toulon

Observation de l'Eclipse de Lune, du 9. Septembre 1737. Faite à Toulon par le P. du Chatelard *Jesuite, Hydrographe du Roy.*

Diverses hauteurs correspondantes, & quelques hauteurs particulieres prises à l'avance, avoient fait connoître l'état de la Pendule qui retardoit sur le tems vrai de 2′. 4″. au commencement, & de 2′. 5″. à la fin de l'Eclipse.

Jupiter étant assez voisin de la Lune du côté de l'Est, je pris avant l'Eclipse quelques passages de l'un & de l'autre par le vertical, avec leurs hauteurs au tems de ces passages. Les voici réduits au tems vrai. C'est par tout la hauteur du bord inférieur de la Lune, & la hauteur du centre de Jupiter.

Le bord Occidental de la Lune au vertical ou premier bord de la

	Tems vrai.	Hauteurs.
Lune. à	$12^h.43'.30''$.	$^{hr}.38^d.18'.30''$.
Jupiter ou ♃ au vertical.	1. 0. 24.	39. 51. 0.
1. bord de la Lune.	1. 3. 17.	37. 11. 0.
2. bord. .	5. 29.	
Jupiter. . . .	19. 48.	38. 41. 30.
1. bord de la Lune. . .	21. 55.	35. 51. 0.
2. bord. . .	24. 5.	
Jupiter. . .	37. 32.	37. 22.
1. bord de la Lune. . .	41. 25.	34. 12. 30.
2. bord. . .	43. 39.	
Jupiter. . .	56. 27.	35. 36. 0.
1. bord de la Lune. .	2^h. 1. 17.	32. 12. 0.
2. bord. . .	3. 30.	
Jupiter. . .	15. 35.	33. 36. 0.
1. bord de la Lune. . .	20. 25.	30. 2. 30.
2. bord . .	22. 50.	
Jupiter. . .	34. 17.	31. 11. 0.

Immersion de la Lune.

	Tems vrai.
Commencement de la penombre. . .	2^h. 28′. 0″.
1.^{er} bord de la Lune dans l'ombre. . .	30. 20.
Heraclides. . .	37. 35.
Kepler sur le bord de l'ombre. . .	39. 35.
Helicon. . .	40. 45.
Kepler ne se voit plus.	41. 25.
Mare imbrium sur le bord.	43. 25.
Milieu de Mare imbrium.	46. 35.
Plato. . . .	47. 25.
Timocharis. . .	50, 30.
Mare imbrium toute cachée. . .	53. 36.
Eudoxe & Aristote. . .	58. 10.
Copernic. . . 3^h.	2. 35.
Mare serenitatis sur le bord.	5. 15.
Copernic ne paroît plus.	6. 10.
Grimaldus touche l'ombre. . . .	8. 6.
Grimadus toujours de même. . . .	9. 35.
Milieu de Mare serenitatis.	10. 15.
Le bord Nord de Grimaldus dans l'ombre. .	11. 10.

	Tems vrai.	
Milieu de Grimaldus.	15'.	10''.
Possidonius.	16.	10.
Menelaus sur le bord.	20.	10.
Grimaldus toujours à moitié.	21.	35.
Plinius & le bord de Mare nubium.	23.	45.
Cleomedes.	27.	10.
Insulæ Sinus medii.	29.	35.
La pointe Nord de Grimaldus reparoît.	30.	35.
Grimaldus tout dehors.	33.	58.
Mare crisium touche l'ombre.	38.	45.
Milieu de Mare tranquillitatis.	43.	55.
Milieu de Mare crisium.	47.	10.
Mare crisium toute dans l'ombre.	57.	10.
Copernic paroît.	4h. 0.	35.
Mare tranquillitatis toute cachée.	1.	12.
Kepler sort de l'ombre.	5.	10.
Mare tranquillitatis commence à paroître.	12.	10.
Heraclides se voit.	19.	10.
Milieu de Mare imbrium.	25.	10.

Une grand barre de nuages chaſſée par le Soleil, cache la Lune entierement.

	Tems vrai.
La Mer des criſes paroît à moitié. . .	45′. 35″.
Mare imbrium toute dehors. . .	48. 50.
Mare ſerenitatis toute hors de l'ombre. .	51. 40.
Mare criſium paroît entierement. . .	54. 40.
Poſſidonius. . .	55. 10.
Second bord de la Lune hors de l'ombre. . 5h.	2. 10.
Fin de la penombre. .	12. 0.

DE PARIS.

Ode ſur la mort de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur le Comte de Toulouſe, Amiral de France, Gouverneur de Bretagne, &c. Par Monſieur des Forges Maillard. A Paris 1737.

L'Auteur a joui aſſez long-tems de ſa réputation ſous un nom emprunté, il eſt juſte qu'il en recueille les

fruits sous son propre nom. Cette Piéce ne dément point les autres qu'il a fait paroître depuis quelques années

Le Manuel du Cavalier, traduit de l'Anglois du Capitaine Burdon. A Paris *chez* Chaubert, *Quay des Augustins*, & Joseph Bullot, *ruë de la Parcheminerie.* 1737.

Ce titre convient parfaitement à un petit *in*-12. de 92. pages, qu'on peut porter partout avec soi sans embarras, & consulter dans le besoin. L'Auteur ne se propose pas de former des Maîtres dans l'art de monter à cheval, ou d'élever des chevaux, ou d'en trafiquer : ce n'est point un *Solleysel* qui traite la matiere à fond, un Duc de *Nevvcastle*, un *Hope*, un *Snape*, un *Gibson*, un *La Guériniere.* Il ne se propose que d'apprendre ce qui est nécessaire à quiconque veut sçavoir manier & gouverner un cheval, pour son propre usage, le traiter dans les maladies, & les accidens qui peuvent lui arriver. Les leçons qu'il donne, simples & faciles, les remédes qu'il

prescrit, les plus communs, les plus aisés à employer, sont le fruit de près de trente années d'étude & de pratique.

Etat du Ciel à la Naissance de Monseigneur le Dauphin. Discours Latin & François. 1738.

Felix syderum situs nascente Serenissimo Delphino, &c. Heureuse situation des Astres, à la Naissance de Monseigneur le Dauphin, arrivée à Versailles le 4. Septembre 1729. &c. Traduction nouvelle, du Latin imprimé à Paris en 1730. A Paris, chez la veuve Ganeau, ruë S, Jacques, aux Armes de Dombes. 1738. *in*-4°. Pages 46.

Cet Ouvrage qui fut imprimé quelque tems après la naissance de Monseigneur le Dauphin, reparoît aujourd'hui avec une Traduction Françoise, qui lui donne un nouveau jour, & même un nouveau lustre. Non-seulement elle le met à la portée de ceux qui n'entendent pas la langue dans laquelle il fut d'abord composé; mais elle l'embellit encore par les tours variés, & l'expression

vive & animée, sous laquelle elle nous le présente. C'est un Jeu Astronomique, *Lusus Astronomicus*, ainsi que l'Auteur l'appelle; jeu sçavant, où l'on voit la *Milice du Ciel*, par sa disposition, & ses évolutions former d'heureux *Présages*, en faveur du Prince nouveau né; présages dont nous commençons à voir l'accomplissement. L'Auteur, très-versé dans la connoissance du Ciel, & du rapport, ou de l'*Harmonie des deux Sphéres*, qu'il expliqua il y a quelques années, & dont nous parlâmes alors, nous fait espérer cet Ouvrage tellement perfectionné, & si considérablement augmenté, qu'il ne laissera rien à désirer sur une matiere également utile, curieuse & agréable.

La conduite des Confesseurs dans le Tribunal de la Penitence, selon les Instructions de S. Charles Borromée, & la Doctrine de S. François de Sales. Pouvoit-on choisir de meilleurs Maîtres, & des Guides plus sûrs? L'importance de la matiere également utile aux Confesseurs & aux

Pénitens, la maniere simple, claire, détaillée, dont ces Instructions sont exposées, la solidité des Maximes & des Regles, la piété, le zéle, les lumieres, l'expérience de celui qui les propose, doivent engager & les Ministres du Sacrement, & ceux qui sous leur conduite, veulent sincérement marcher dans les voyes du salut, à faire usage de ce Livre. Il peut même y faire entrer ceux qui en sont les plus éloignés. En faut-il davantage, pour engager toute sorte de personnes à le lire? Il est imprimé à Paris chez Delusseux, ruë & porte S. Jacques. *In-8°.*

TABLE DES ARTICLES
du mois de Mars 1738.

ART. XXVIII. HIstoire générale des Auteurs Sacrés & Ecclésiastiques, &c. Par le P. Ceillier. Page 397.
ART. XXIX. De Thermis Herculanis nuper in Dacia detectis, Paschalis Caryophili Dissertatio. 422.
ART. XXX. Mémoires du Comte de Bonneval, &c. 427.

Art. XXXI. Révolutions de l'Isle de Corse. 433.
Art. XXXII. La Vie de S. Thomas d'Aquin. Par le P. Touron. 435.
Art. XXXIII. Réponse aux Observations générales, contre la Dissertation Historique & Critique sur l'origine de l'Abbaye de S. Bertin. 457.
Art. XXXIV. Essais sur la nécessité & les moyens de plaire. 467.
Art. XXXV. Traité de la véritable Religion, &c. 494.
Art. XXXV. Lettre de l'Auteur de la Défense des Prophéties, à M***. 524.
Art. XXXVII. Nouvelles Littéraires. 567.

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Février 1738.

Page 212. ligne 9. *Desputo Domini*, lisez, *de sputo*.
Ibid. l. 20. de l'Abbaye? *lis.* de l'Abbaye.
Ibid. l. 22, 23. Malbranque, *lisez* Malbrancq.
P. 214. l. 24. cinquiéme siécle, *lis.* quinziéme siécle.
P. 227. l. 2. Prédestination, *lisez*, Prédétermination.
P. 228. l. derniere, ex te s; *lisez*, textes.
P. 231. l. 15. & 16. Basile Verdu, *lisez*, Blaise.